DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13595 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 13 OCTOBRE 1988

## M. Mitterrand, chef des armées

La France ne s'interdit de posséder aucune des armes qui serait détenue par les autres puissances. Ce principe, M. François Mitterrand l'a fermement posé, mardi 11 octobre, à Paris, devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Précisant qu'il s'exprimait comme chef des armées, le président de la République a même été jusqu'à citer, outre le missile Hadès qui est en chantier, les armements neutroniques et chimiques comme ces types d'armes dont la France aurait tort de vouloir se priver.

Il y a exactement douze ans, devant la même instance, son prédécesseur à l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing, ne disait pas différemment, en préconisant que la France se devait de toujours posséder les armes les plus modernes.

Une quinzaine d'années auparavant, le général de Gaulle expliquait, devant un auditoire comparable, que la France devait posséder l'arme la plus avancée, pour justifier, à cette époque, son ralliement à la dissuasion nucléaire.

On est là devant la permanence des intérêts de l'Etat. Instruit sans doute par les mésaventures du passé, le président de la République ne peut pas se permettre de paraître, à la postérité, dans les manuels d'histoire, pour le responsable suprême qui pourrait être accusé d'avoir mal ou insuffisamment préparé la défense de son pays. Quel qu'il soit, le chef de l'Etat est comptable de la sécurité de ses concitoyens, et, de ce fait, il hésite à dégarnir la panoplie nationale de défense par des choix irréversibles.

Malgré les contraintes financières ou les problèmes technologiques, l'objectif reste bien de disposer des armes les plus récentes, celles dont les performances permettent d'en limiter le nombre au nom de la stricte suffisance.

Précisément parce qu'il a en tête une certaine idée de cette « suffisance » opposée au « surarmement » des grandes puissances, M. Mitterrand innove en 1988 par rapport à ses prédécesseurs. Son discours va plus loin : il prend le risque d'indiquer que la France ne sera pas éternellement absente des débats sur le désarmement, s'il devait y avoir des avancées significatives, et, même, qu'elle entend y jouer un rôle plus dynamique sans, encore, baisser sa garde.

Ne devant sa sécurité qu'à elle-même, la France se présente sans complexes à ses différents interlocuteurs, alliés ou autres, pour demander aux deux superpuissances d'aller plus avant dans leur désarmement nucléaire et à l'Union soviétique, en particulier, de commencer à atténuer en Europe les disparités militaires qui sont trop à son avantage.

Le propos de M. Mitterrand n'est crédible que parce que la France dispose en propre de moyens de sécurité négociables le jour où elle aura décidé de se joindre au concert d'un désarmement équilibré et vérifiable. C'est indirectement reconnaître que la ténacité de la France, en trente ans, dans la construction d'une défense moderne, avait sa raison d'être malgré les incrédulités de l'époque.

*(Lire les déclarations du chef de l'Etat, page 9.)*

M 0147 - 1013 0- 4,50 F



La levée de l'état de siège

## En Algérie, les procès succèdent à la répression armée

*La plupart des blindés qui quadrillaient Alger après une semaine d'émeutes avaient été retirés mercredi matin 12 octobre, après la levée de l'état de siège. Cette mesure résulte de la baisse de tension perceptible dans la capitale depuis le discours du président Chadli. Selon les derniers bilans officieux, le nombre des victimes atteint plus de cinq cents. Les arrestations se compteraient par milliers et les procès ont commencé.*

*Des manifestations en faveur du régime ont eu lieu, mais la capacité du FLN à mobiliser le pays est mise en question. Il apparaît, en outre, que certains dirigeants, menacés par les réformes du président Chadli, ont joué un rôle trouble avec une fraction de l'armée.*

ALGER
de notre correspondant

L'état de siège a été levé, mercredi matin 12 octobre à 6 heures, par le président de la République. Cette mesure d'exception avait été décrétée le jeudi 6 octobre, en raison des *« développements graves que connaît l'Algérois »*.

Que de sang a été versé en une semaine ! La note est lourde. Les dégâts matériels sont considérables. Ils n'ont pas encore été chiffrés. Les pertes en vies humaines sont plus importantes encore. En sept jours de folie furieuse près de un demi-millier d'Algériens ont perdu la vie (1). La répression a été terrible. Après une première journée d'émeute, l'appel à l'armée a été fatal. Sans états d'âme, les soldats, dont beaucoup venaient de la région militaire de Béchar, ont obéi aux ordres. Ils ont tiré sauvagement sur d'autres Algériens, au pistolet, au fusil à pompe, au fusil à lunette, au pistolet-mitrailleur, au fusil-mitrailleur, à la mitrailleuse et à la mitrailleuse lourde de 23 mm montée sur char. Le nombre des blessés est considérable. Aucun chiffre n'a pu être établi qui corresponde à une quelconque réalité. Les manifestants atteints, de peur d'être fichés, refusaient de se faire soigner dans les hôpitaux, préférant recourir aux soins de médecins privés. Alger et sa banlieue ont versé le plus lourd tribut : plus de deux cent cinquante morts, dont une centaine dans la seule journée du 8 octobre et la nuit qui a suivi. Les services d'urgence des hôpitaux ont été débordés. Détail macabre, les cadavres sont si nombreux à la morgue de Bologhine (ex-Saint-Eugène) qu'ils sont serrés à deux dans chaque tiroir frigorifique.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

*(Lire la suite page 2 et page 3, les articles de Véronique Maurus et Jean-Pierre Péroncel-Hugoz.)*

(1) D'après le ministère de l'information, les émeutes auraient fait, sur l'ensemble du territoire algérien, cent soixante-seize victimes.

Quarante arrestations aux Etats-Unis et en Europe

## L'argent de la drogue « blanchi » par une banque internationale

*Une opération baptisée « Cocaïne chase », conduite conjointement par les services douaniers américains, britanniques et français, vient d'aboutir à l'arrestation d'une quarantaine de personnes soupçonnées d'avoir participé à une entreprise de blanchiment de fonds issus de trafics de drogue en provenance de Colombie. Au centre de cette entreprise se trouve la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), dont le siège est à Luxembourg. A Paris, où la filiale de cette banque est en cause, M. Charasse, ministre chargé du budget, a déclaré que « le montant des sommes blanchies risque de dépasser 32 millions de dollars », soit près de 200 millions de francs.*




*(Lire nos informations page 44.)*



L'ENQUÊTE : les Français assujettis au nouvel impôt de solidarité

## Les infortunés de la fortune...

*L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sera discuté à l'Assemblée nationale en même temps que la loi de finances pour 1989 (lire page 6). Les dispositions le concernant ont été en effet complètement intégrées dans le budget (article 18), dont la discussion commencera le 18 octobre. L'ISF devrait rapporter 4,1 milliards de francs.*

On ignore tout d'eux, ou à peu près, et ils s'en portent très bien. Les riches, ceux qui paieront bientôt l'impôt sur la fortune, forment un continent inexploré, une forêt vierge où sociologues et sondeurs ne s'aventurent pas. Trop peu nombreux – cent mille, deux cent mille ? – les nantis échappent aux statistiques. Et surtout, ils se taisent. Comme pour les nouveaux pauvres, ceux qui bénéficieront du revenu minimum d'insertion, on se perd sur eux, et pour les mêmes raisons, en conjectures.

Intéressez-vous aux paysans ou aux cadres. Les études savantes foisonnent. Pouvoir d'achat, revenus, habitudes culturelles, loisirs, habitat, aspirations, et on en passe, rien n'est laissé dans l'ombre. Sur les riches, mystère.

A traquer les maigres indices existants et à interroger les nantis *(« Surtout ne citez pas mon nom »)*, on peut en tirer cependant certaines conclusions : le riche moyen – on parle bien des Français moyens – est âgé. Sa fortune est dans la pierre, et il se cache.

Etre riche aujourd'hui, c'est détenir un patrimoine de 4 millions de francs. Le seuil au-dessus duquel les contribuables seront priés d'acquitter l'impôt sur les grandes fortunes, rebaptisé *« de solidarité sur la fortune »*, a été fixé à ce niveau. C'est énorme du point de vue d'un « smicard » (4 860 F de revenu brut mensuel) mais peu à en croire ceux qui paieront.

BERTRAND LE GENDRE.

*(Lire la suite page 12.)*

Les Journées prospectives du « Monde »

## Les hommes avant la technologie

*« La différence dans la compétition ne se fera pas par la technologie mais par les hommes et leurs motivations »* : cette phrase d'un directeur des ressources humaines a donné le ton des débats qui se sont déroulés mardi 11 octobre à l'UNESCO, devant plus de cinq cents personnes, dans le cadre des Journées prospectives du *Monde* sur le thème : « L'avenir est aux ressources humaines ». De nombreux intervenants ont insisté sur la nécessité de ne pas céder aux effets de mode en masquant par des discours des réalités qui, elles, ne bougent pas.

Autre impératif : l'effort de formation des entreprises doit être accentué, la France se trouvant toujours en retard en Europe. Ainsi, un cadre sur trois et un salarié sur douze sont touchés en France par des actions de formation (à raison de trente jours en moyenne sur la durée de la vie active). Mais la formation doit être plus opérationnelle et le rapprochement entre le système scolaire et le système d'entreprise, réel en RFA, doit être accentué. Les cadres de haut niveau doivent également se préparer à être plus mobiles et à accepter une internationalisation de leurs carrières.

*(Lire page 37 l'article de ALAIN LEBAUBE et MICHEL NOBLECOURT.)*

*Les Journées prospectives du* Monde *se poursuivent mercredi et jeudi à l'UNESCO, sous forme de débats avec les entreprises*



Une rencontre inédite à Paris

## Arabes et Juifs face à face

*Quelque cinq cents personnes ont participé, mardi 11 octobre à Paris, dans les locaux de l'Assemblée nationale, à la « première rencontre entre Arabes et juifs de France », organisée par la revue « Passages », l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et France-Plus, association de jeunes d'origine maghrébine qui défend les droits civiques.*

Un *« événement historique »*, comme l'affirment ses organisateurs ? Il a été perçu comme tel, en tout cas, par les cinq cents personnes qui y ont participé. La *« première rencontre entre Arabes et juifs de France »* – première sous cette forme, tout au moins – aura des prolongements puisque l'UEJF et France-Plus envisagent de s'adresser ensemble au président de la République pour lui demander de cautionner leur démarche.

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a déjà fait un premier pas en ce sens. *« Votre rencontre,* a-t-il déclaré aux participants, dans un message enregistré, *a le caractère d'un défi, et je crois que ce défi doit être absolument relevé... Vivre ensemble, même différents, dans l'égalité des droits, est votre objectif. C'est aussi le mien, car je suis persuadé que la grandeur de notre pays est à ce prix. »*

Le chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, M. Hamadi Essid, a cru devoir publier un communiqué pour mettre en garde contre ce colloque *« qui ne semble pas être à la hauteur de la cause qu'il prétend illustrer »*. Etant entendu que d'éventuelles conclusions *« n'engageront que les participants arabes, au demeurant peu nombreux »*. Mais qui prétendait, mardi, s'exprimer au nom d'un quelconque Etat du Proche-Orient ? C'était un débat franco-français.

ROBERT SOLÉ.

*(Lire la suite page 6.)*



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 2 $.

# Etranger

## Le bilan des émeutes en Algérie

## A Oran : « Une affaire de jeunes, les adultes n'ont pas suivi... »

*ORAN*
*de notre envoyé spécial*

Il est 9 heures mardi 11 octobre. Derrière le drapeau blanc et vert, une poignée de gamins en service commandé déambulent dans les rues du centre-ville en criant : *« Vive Chadli ! Vive l'Algérie ! »* C'est tout. Aujourd'hui, Oran n'en fera pas davantage pour exprimer son soutien au régime. La veille au soir, quelques centaines de jeunes en convoi automobile avaient sillonné les grandes artères de ce port pour appuyer *« spontanément »* le message présidentiel, et *Al Joumhouria* (la République), le quotidien local, de publier sur une double page des photos de cette *« explosion de soulagement populaire »*. Sans être dupes des manœuvres du pouvoir, les Oranais ne sont pas, au fond d'eux-mêmes, mécontents que le chef de l'Etat ait cherché à calmer le jeu.

Pas question de désavouer les jeunes qui sont descendus dans la rue. Il fallait bien en passer par là, et laisser s'exprimer ce ras-le-bol général. *« Mais,* confient certains, *on avait fini par avoir peur car on ne savait pas très bien comment les choses allaient tourner. »*

C'est avec trois jours de retard qu'Oran s'est mise au diapason d'Alger. Ici, l'ambiance est *« méridionale »*, décontractée. On aime se donner le temps de la réflexion. La deuxième ville du pays a toujours refusé de faire du « suivisme ». Au moment de la guerre d'indépendance, Oran ne fut-elle pas la dernière à bouger ? *« L'histoire montre,* raconte un habitant, *que nous n'avons jamais regardé vers la capitale, que nos yeux sont tournés vers l'Espagne et le Maroc. »*

D'aucuns, du côté d'Alger, commençaient-ils à s'impatienter du manque de réactions, de la mollesse des Oranais, et le leur avaient-ils fait savoir ? La petite histoire veut que ce message ait été rédigé en termes peu flatteurs sous forme d'un slogan peint sur le wagon d'un train en provenance de la capitale. *« On va leur montrer que l'on n'est pas des femmes »,* auraient alors répliqué les intéressés, piqués au vif.

Toujours est-il que, vendredi 7 octobre en début d'après-midi, des bandes de jeunes déferlaient par surprise des hauteurs d'Oran, où se trouvent les quartiers populaires, vers les rues commerçantes du centre ville. Bilan de cette « descente » de quelques heures : *deux supermarchés incendiés, des dizaines* de vitrines brisées et une centaine de voitures mises hors d'usage. *« Cailloux à la main, les manifestants reproduisaient le geste des gamins palestiniens qu'on leur a montrés pendant des mois à la télévision,* remarque un témoin. *Il y avait des gens qui guidaient la casse. »*

Puis pendant quarante-huit heures, des heurts opposèrent ici et là l'armée à des groupes de jeunes qui cherchent à se former en cortèges. Pour se dégager, les militaires, malhabiles à conduire des opérations de maintien de l'ordre, feront usage de leur fusil.

A Eckmuhl, dans la banlieue d'Oran, deux femmes furent tuées sur le balcon de leur appartement par des balles perdues. Samedi soir, de source sûre, on comptait déjà vingt-quatre morts à la morgue de l'hôpital central.

*« Ce fut exclusivement une affaire de jeunes,* dit un habitant, *Les adultes n'ont pas suivi, les étudiants non plus. »* Quant aux intégristes musulmans, dont le nombre et l'audience sont ici limités, on ne les a pas entendus. Des manifestations violentes avaient déjà eu lieu à Oran, notamment au printemps 1982, lorsque les lycéens, inquiets à l'idée de voir se mettre en place une sélection pour le baccalauréat, avaient saccagé le centre ville. Mais des morts, il n'y en avait, semble-t-il, jamais eu depuis l'indépendance. *« Cette fois, il sera difficile au pouvoir de récupérer le mécontentement comme il l'a toujours fait »,* note un Oranais.

Même si les blindés sont toujours en position dans la ville, le dispositif militaire a été quelque peu élagué. Depuis lundi matin, le calme est revenu à Oran, que les autorités locales ont dispensée du couvre-feu. Mais les écoles font encore relâche. Beaucoup de jeunes ont été arrêtés et transférés sur la base de Mers-el-Kébir. Dernier acte du drame : il reste maintenant à enterrer les morts. Quand les autorités se décideront-elles à remettre les corps aux familles, et comment s'y prendront-elles pour éviter que les funérailles ne donnent lieu à de nouvelles explosions de colère, s'interrogent les autochtones ?

### Nouveaux riches

Après coup, les Oranais n'oublient pas toutes les bonnes raisons qu'ils avaient, eux aussi, de tonner contre le régime. Des pénuries, comme partout, alors que la région est plutôt riche ; la flambée des étiquettes — la tomate, par exemple, dont le prix a doublé depuis la rentrée scolaire ; — des coupures d'eau interminables tous les jours à cause de la sécheresse.

On ne fera pas croire aux Oranais que la responsabilité du pouvoir n'est pas engagée. *« Les pénuries sont artificielles,* proteste l'un d'eux. *Il y a des gens qui détournent et qui stockent les produits alimentaires. Tout le monde sait ici que la nomenklatura a ses propres circuits et ne manque de rien. »*

*« Du temps de la colonisation, des fortunes se sont faites en trois ou quatre générations,* remarque un autre. *Depuis l'indépendance, elles se sont bâties en moins d'une génération. »* Les nouveaux riches affichent sans vergogne leur opulence. Chacun en ville montre du doigt la nouvelle villa avec piscine que le wali (préfet) d'Oran s'est fait aménager à grands frais. *« Un véritable château »,* dit-on, auquel les jeunes manifestants se sont attaqués et qui est aujourd'hui solidement gardé par la troupe.

Personne non plus n'ignore rien du patrimoine, terrains à bâtir et villas, que possède ici la belle-famille du président. *« Nous sommes arrivés à un point de non-retour,* affirme le Père Alfred Beranger, aujourd'hui curé de la paroisse du Saint-Esprit, qui fut avant l'indépendance représentant du FLN en Amérique latine *via* l'ONU, puis député à l'Assemblée constituante. *La nécessité de recomposer à fond le système politique doit aujourd'hui éclairer les plus aveugles. »*

Le peuple aura son mot à dire, a promis le chef de l'Etat. Mais certains Oranais auraient souhaité que celui-ci se montre moins vague dans ses propos. *« Chadli a beau être originaire d'Annaba, c'est nous qui l'avons fait président »,* se vante-t-on ici. Lorsque, à la mort du colonel Boumediène, il a accédé à la magistrature suprême, il était en effet commandant de la région militaire d'Oran. *« C'est chez nous que ce militaire obscur a appris son métier de chef. »* Les Oranais aimeraient donc bien être payés de retour.

JACQUES DE BARRIN.

## Les procès succèdent à la répression armée

*(Suite de la première page.)*

La plupart des corps n'ont pas encore été restitués aux familles. D'abord parce que des instructions précises du commandement militaire l'interdisaient, par crainte de nouvelles manifestations spontanées au moment des funérailles, ensuite parce qu'un grand nombre de tués ne sont toujours pas identifiés.

A l'intérieur du pays, où 80 % des villes ont été gagnées par les émeutes, on a compté jusqu'à trente morts dans les plus grandes agglomérations comme Oran et Mostaganem à l'ouest et Annaba à l'est, et une moyenne d'une dizaine de tués dans des villes plus modestes.

Un communiqué du commandement militaire avait annoncé neuf cents arrestations il y a quelques jours. Ce chiffre est aujourd'hui largement dépassé. Les interpellations continuent sur l'ensemble du territoire. Tous les milieux sont touchés, des Frères musulmans aux marxistes. A Alger, des arrestations sont opérées en pleine rue. Des enseignants et des syndicalistes soupçonnés d'appartenir au PAGS (Parti d'avant-garde socialiste, issu du Parti communiste algérien) sont appréhendés. Deux journalistes algériens du bureau de l'Agence France Presse (AFP) à Alger ont été arrêtés par la Sécurité militaire qui les a relachés au bout de vingt-quatre heures, après interrogatoires et multiples interventions.

Le ministère algérien de la justice avait annoncé que les personnes arrêtées seraient jugées par des tribunaux spéciaux siégeant en flagrant délit, comme cela avait déjà été le cas après les émeutes de Constantine il y a deux ans. Les procès ont effectivement commencé dans l'est du Pays. A Annaba, six personnes ont été condamnées, lundi, à des peines de quatre, six et huit ans d'emprisonnement. Dans la plupart des cas, les familles des prévenus n'ont pas le temps de constituer régulièrement des avocats comme la loi les autorise pourtant à le faire. Les six condamnés d'Annaba ont été défendus par un avocat désigné d'office par le bâtonnier. Les procès en flagrant délit devraient commencer mercredi à Oran.

Alger soigne ses blessures. Le centre-ville est maintenant débarrassé de toutes les carcasses de voitures et de bus calcinés. Les réverbères brisés sont remplacés. La population a souvent donné un coup de main à la remise en ordre des quartiers. Mais les cicatrices sont fraîches et bien visibles. Les magasins n'ont pas encore remplacé leurs vitrines. Les grandes surfaces d'Etat (Galeries algériennes et Souk el Fellah) fonctionnent en partie, mais dans des structures provisoires, car les travaux de réfection n'ont pas commencé. Des traces d'incendie noircissent encore bien des façades, quand ce ne sont pas des pans entiers d'immeubles détruits par les flammes qui menacent de s'effondrer, comme c'est le cas place des Martyrs, à proximité de Bab-el-Oued.

La vie reprend progressivement son cours. Le travail n'est pas assuré à 100 % dans les administrations. Mais cela a-t-il jamais été le cas ? Un grand nombre de fonctionnaires sont tributaires des transports collectifs dont le parc a été partiellement détruit. Les restaurants commencent à rouvrir à l'heure du déjeuner. Les rayons des supermarchés d'Etat sont garnis comme ils ne l'avaient jamais été par le passé. Alors même que les pénuries ont été un paramètre déterminant dans *l'explosion de violence*, les autorités ont sorti des stocks des denrées que les Algérois avaient perdu l'habitude de voir. Le beurre, la semoule, les lentilles, le café, le sucre, les détergents sont là, en abondance. Et au *prix fixé par l'administration* !

### Même l'eau est au rendez-vous

Alors qu'hier encore pour se procurer ces produits, il fallait passer par les circuits de distribution parallèle du secteur privé, en suivant les aléas d'une dysharmonie entretenue entre l'offre et la demande par des spéculateurs de tout poil. Il faut dire que la population avait été stupéfaite de voir jaillir des entrailles des Galeries des « produits oubliés » lors de leur mise à sac par la foule la semaine dernière. Les manifestants avaient même trouvé dans les remises des Galeries algériennes de la rue Larbi-Ben-M'hidi (ex-rue d'Isly) des boîtes de lait concentré Nestlé qui ne sont plus importées depuis belle lurette !

Les Algérois, qui vivent au rythme de l'eau rationnée depuis des mois, ont retrouvé le plaisir d'ouvrir leur robinet à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Des émeutes avaient éclaté ici et là en province à la suite d'un manque crucial d'eau. En ville le rationnement imposé par *-explique-t-on dans les journaux-* la sécheresse, mais aussi par les retards accumulés dans la mise en service des réseaux d'adduction des grandes agglomérations, contraignait les citadins à des habitudes ahurissantes.

Guetter les borborygmes de l'eau dans les canalisations. Se lever à 3 heures du matin pour prendre un bain ou laver son linge, mine à la longue le plus heureux des caractères. Or, les Algérois vivent cette affreuse dépendance depuis des années. Les seules périodes d'abondance sont celles où pour des raisons de maintien de l'ordre les autorités sont plus souples. Avant et pendant le Ramadan, lors des rentrées universitaires et, bien sûr, lorsque la tension sociale devient trop vive.

Les dirigeants algériens ont depuis longtemps compris que pour faire rentrer le peuple dans les maisons, il suffit de garnir les rayons de supermarchés et de laisser couler l'eau au robinet. Le consensus social tient à peu de chose. Une erreur dans le dosage de l'austérité, et c'est *le dérapage qui peut être imposé par* la conjoncture ou par un contexte politique particulier. La machine est bien huilée. Les services de sûreté et le ministère de l'intérieur le savent bien qui tirent les sonnettes d'alarme *auprès des offices de distribution de* l'Etat quand les besoins se font sentir.

Une question s'impose aujourd'hui : pourquoi et par qui la tension sociale a-t-elle été entretenue *jusqu'à la rupture*, en cette période de préparation du sixième congrès du FLN qui sera décisif dans l'histoire de l'Algérie ? Par les réfractaires à la politique définie et suivie par l'équipe du président Chadli ces dernières années qui peut se caractériser, à grands traits, par l'ouverture économique, la libéralisation de la société et le souhait — paradoxal aujourd'hui — de maintenir l'armée dans ses casernes. Qui sont ces réfractaires ? *Ils* appartiennent à deux pôles du pouvoir algérien : le parti et l'armée.

L'appareil du parti convaincu d'être à court terme menacé par l'avènement des *réformes libérales* se solidarise pour se défendre. L'agitation sociale créée et maintenue sur les zones industrielles en banlieue algéroise et ici et là à l'intérieur du pays a engendré une tension sociale qui a *conduit aux évènements que* l'on connait. L'UGTA (syndicat unique, principale organisation de masse du FLN) en défendant les revendications - légitimes — des travailleurs a joué, solidairement avec le reste de l'appareil du FLN, contre le président et ses réformes. Uniquement pour survivre en tant qu'appareil. Car il est acquis que les réformes du président Chadli avalisées par le prochain congrès, conduiront à une purge drastique du parti : renouvellement du comité central, constitution d'un nouveau Bureau politique et, dans *la foulée*, nomination d'un nouveau gouvernement organisé autour de technocrates compétents. Exit ceux qui ont trop longtemps traîné les pieds ou se sont carrément opposés aux changements voulus par l'équipe du président Chadli. Perspective inacceptable pour des apparatchiks qui vivent du socialisme depuis un quart de siècle !

A l'intérieur de l'armée, les officiers supérieurs, sans être un corps parfaitement homogène, ont eu en commun d'avoir été formés à l'époque du président Boumediène, d'avoir pour la plupart étudié à Moscou, de considérer que l'armée est au pouvoir depuis vingt-trois ans et de trouver légitime qu'il en soit ainsi. Cet ensemble d'officiers, dont beaucoup sont encore boumediénistes, voient d'un mauvais oeil le changement d'orientation impliqué par les réformes économiques. Ils refusent collectivement de perdre le pouvoir et de se cantonner strictement dans les casernes comme le souhaite pourtant le président Chadli, qui avait *déjà entrepris avec l'ancien chef* d'état-major, le général Benloucif, de transformer l'ANP (armée nationale populaire) en armée conventionnelle. C'est ainsi qu'avaient été créés trois grands commandements — terre, air, mer — dont les responsables sont également chefs d'état-major adjoints, en remplacement de simples directions au ministère de la défense.

Force est de constater qu'il y a conjonction d'intérêts entre le « corps » des officiers supérieurs et l'appareil du parti pour enrayer la machine Chadli en marche vers un congrès qui devrait — ou aurait dû, étant données les circonstances — lui donner les moyens de mettre en oeuvre la politique que ce dernier a initiée véritablement au lendemain du cinquième congrès mais qui continue de balbutier faute de consensus. Les *événements sanglants qui* viennent d'endeuiller durablement l'Algérie n'ont pas leur origine ailleurs que dans ces questions de cuisine interne au pouvoir. L'appareil du parti se débat pour continuer d'exister, et l'armée veut conserver un pouvoir qu'elle considère détenir légitimement.

Le président Chadli, à qui le peuple reprochait de ne pas intervenir au cours des derniers jours, a réussi à enrayer l'escalade inexorable de la violence en prenant simplement la parole pendant vingt minutes. En *s'adressant aux Algériens comme un* père de famille parle à ses grands enfants, en restant dans des généralités mais en promettant des réformes politiques dont personne ne sait ce qu'elles seront, il a donné à tous l'occasion de se ressaisir.

Dans un premier temps, les Algériens ont été déçus par le discours du président. Ils attendaient un grand moment politique. Un discours-choc. Ils voulaient des têtes. Ils ont eu des promesses noyées dans un flot de semoule. Mais les deux, à défaut d'être suffisants, sont nécessaires. Chacun espère dans les réformes promises, qui seront soumises à référendum. Déçus lundi soir, les Algériens sont maintenant perplexes. Ils se retranchent dans une expectative, alibi de bon aloi pour quitter la rue, reprendre le travail et mettre un terme à la spirale infernale qui *engloutissait chaque jour son contin*gent d'enfants, tout en gardant la tête haute.

Peut-être le président aurait-il pu engranger un capital d'adhésion populaire important pour l'avenir en exprimant publiquement ses sentiments personnels, en s'attardant sur la douleur du peuple algérien d'avoir perdu si vainement autant de ses enfants. Peut-être aurait-il pu présenter la démission de son gouvernement, en assurant lui-même la continuité des institutions. Et enfin, peut-être aurait-il dû expliquer de manière claire et nette les réformes qu'il a promis de soumettre prochainement aux Algériens. Car dans l'immédiat aucune des conditions qui prévalaient il y a une semaine, à la veille des émeutes, n'a magiquement disparu. Les ingrédients sont toujours réunis et l'expérience vient de montrer que ce cocktail était décidément bien explosif.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

### La voix de la vérité au journal télévisé

Alger, *(AFP)*. — Le journal télévisé qui suivait lundi 10 octobre l'allocution du président Chadli a été interrompu par une voix *off* anonyme annonçant : *« Il y a trente-trois morts à Bab-el-Oued »*. Il s'agissait de la répression meurtrière de la manifestation de Bab-el-Oued dans l'après-midi.

La voix a été aussitôt coupée, tandis qu'apparaissait à *l'antenne l'image insolite* d'un Mickey Mouse. Quelques secondes plus tard, un présentateur, visiblement ému, reprenait, sans faire de référence à l'incident, le cours normal du journal télévisé.

● **Arrestation de militants des droits de l'homme.** — Trois membres de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), présidée par l'avocat algérois Me Miloud Brahimi, ont été arrêtés à Oran. MM. Abderrazhak Bekal et Abdelkader Ould Kadi, cadres dans des sociétés nationales, et M. Abdelkader Alloula, metteur en scène, membres du comité Ouest de la LADH ont été appréhendés samedi 8 et dimanche 9 octobre. Un autre membre de la LADH d'Oran, M. Abderrahman Fardeheb, actuellement en Europe, où il participe à un congrès, est recherché par les services algériens, qui se sont présentés à son domicile. Me Brahimi a condamné, mardi 11 octobre, la procédure expéditive utilisée pour juger les personnes interpellées. — *(Corresp.)*



**TUNISIE**

## La statue équestre de Bourguiba a été enlevée de la capitale

*TUNIS*
*de notre correspondant*

La statue équestre de l'ex-président Habib Bourguiba ne dominera plus, du haut de ses 10 mètres, la place d'Afrique, à l'entrée de Tunis. Le déboulonnage en a commencé dans l'après-midi du mardi 11 octobre. En ses lieu et place se dressera une œuvre symbolisant le changement de régime et servant de support à une grande horloge. L'ouvrage doit être terminé avant le 7 novembre, date du premier anniversaire de l'accession au pouvoir du président Zine el Abidine Ben Ali.

La statue de bronze, qui aurait coûté quelque 70 000 dollars, n'est pas destinée à la fonte. Elle ira en remplacer une autre au port de la Goulette, à une quinzaine de kilomètres au nord de Tunis. C'est à la Goulette qu'Habib Bourguiba avait débarqué le 1er juin 1955 lors de son retour triomphal à Tunis, deux jours avant la *signature* des conventions franco-tunisiennes.

Le déboulonnage se fait au grand jour. Les autorités l'ont ainsi voulu, jugeant quelque peu indigne la manière dont, au début *de l'été, d'autres statues* et bustes de l'ex-président avaient été démontés à la sauvette, à des heures avancées de la nuit, dans certaines villes de l'intérieur du pays. Aussi la foule qui se pressait sur l'avenue Habib-Bourguiba a-t-elle pu voir, amusée ou indifférente, les ouvriers à pied d'œuvre, alors qu'un camion-grue attendait à proximité. L'avenue Habib-Bourguiba changera de nom. Elle deviendra l'avenue du 7-Novembre. — *(Intérim.)*



هكذا من الأصل



# Etranger

## et les origines de la crise

## L'effondrement des prix du pétrole n'explique pas tout

L'effondrement des prix du pétrole, qui a privé l'Algérie de près de la moitié de ses recettes extérieures depuis trois ans, est-il, comme l'assurent les autorités, la principale cause de l'explosion actuelle ? L'explication est un peu courte. *« Le pétrole et le couscous ont bon dos »*, grogne un membre de l'intelligentsia algérienne en exil, comme beaucoup des élites, découragées par ce système, *« la crise vient d'une accumulation de facteurs explosifs. Trop c'est trop ! »* Corruption, mauvais fonctionnement d'une économie trop centralisée, trop rigide, tout entière entre les mains d'une « nomenklatura » dépassée, réformes imprudentes mal acceptées, mal appliquées car incomplètes, qui ont exacerbé craintes et rancœurs sans relancer la machine, tout s'est mêlé depuis des années pour nourrir, avec la crise pétrolière, le ras-le-bol algérien.

Un ras-le-bol qui devrait faire réfléchir le monde bancaire sur les risques sociaux et politiques d'une austérité prolongée, remède souvent imposé comme la panacée aux pays les plus pauvres. Car l'Algérie, qui n'a pas attendu le contre-choc pétrolier de 1986 pour « serrer la vis » à ses consommateurs, est longtemps passée pour un modèle de bonne gestion économique auprès de l'establishment financier. Témoin le satisfecit que lui accordait le Fonds monétaire international en septembre 1985 : *« Il est remarquable que cette croissance exceptionnelle ait pu être atteinte en même temps que la balance des paiements courants a été améliorée »* écrivaient les experts du Fonds.

Indépendance nationale oblige, l'Algérie a mis son point d'honneur depuis le retournement du marché pétrolier en 1982 à se passer des bons offices des grands argentiers mondiaux. La dette extérieure, bien que lourde (21 milliards de dollars) a été contenue dans des limites raisonnables et a même été réduite pendant trois ans (de 1982 à 1985), les remboursements et intérêts (près de 6 milliards de dollars par an) réglés rubis sur l'ongle sans la moindre velléité de rééchelonnement. Passée la première surprise, le pays est même parvenu à surmonter le contre-choc de 1986 en rééquilibrant sa balance commerciale, excédentaire en 1987 de 1,5 milliard après un déficit de 800 millions en 1986. Un *« trou »* somme toute modéré au vu de la chute des recettes pétrolières amputées en 1986 de 40 % (de 12,5 à 8 milliards de dollars) et qui représentent 95 % des revenus du pays.

Un élève exemplaire qui s'est même permis, il y a quelques mois, de refuser un prêt de 2 milliards de dollars proposé par le FMI ! Mais à quel prix ! Car la bonne gestion extérieure a été payée par une double cure d'austérité interne, dont les autorités reconnaissaient dès 1985 les limites *« sociales »*.

Premier tour de vis : la réduction sans cesse plus forte depuis 1982 des importations, contrôlées de près grâce au monopole d'Etat sur le *commerce extérieur créé en 1978 et* limitées depuis deux ans au strict minimum (7,5 milliards de dollars dont un tiers pour les seuls achats alimentaires). Conséquences : pénuries en ritournelle, pannes, et envolée parallèle des importations « sauvages », du marché noir et des prix !

Seconde purge imposée par les circonstances en 1986 : la réduction d'un bon quart des dépenses du budget, *tandis que les recettes fiscales* tirées du pétrole tombent de moitié en un an. Les grands projets d'investissement (automobile, sidérurgie) sont gelés. Dans un pays habitué depuis des lustres à vivre au rythme de l'« Etat-providence », qui décide des investissements, comme des prix, des salaires ou de la production, cette austérité budgétaire a un effet immédiat et catastrophique : elle stoppe brutalement la croissance.

De plus de 5 % l'an, le taux de croissance de l'économie tombe dès 1987 à moins de 3 %. Seuil fatal : la croissance démographique folle du pays (3,06 % par an !) dépasse désormais sa croissance économique. Résultat : un alourdissement dramatique du nombre des chômeurs, estimé officiellement à 17 % de la population active (probablement beaucoup plus).

### Une dynamique brisée

La dynamique est brisée, et tous les défauts du système, longtemps camouflés, apparaissent au grand jour, de plus en plus insupportables. Le manque chronique d'infrastructures (transports, logements, communications, etc.), de cadres moyens et de semi-produits perturbe l'activité. Certains hôpitaux, flambant neufs restent fermés faute d'infirmières ! Les coupures de courant, d'eau, de téléphone, et même les déraillements de train, sont quasiment quotidiens.

L'absence totale de système bancaire efficace et d'un tissu d'entreprises myennes sous-traitantes accroît l'inefficacité des grands groupes nationaux créés depuis vingt ans pour jeter les bases d'une industrie lourde (pétrochimie, sidérurgie, ciments, etc.), mais dramatiquement absents des secteurs de grande consommation et gérés par et pour des fonctionnaires. La bureaucratie paralysante, tatillonne est trop souvent vénale. Enfin la faillite complète de l'agriculture oblige le pays à importer les deux tiers de ses besoins alimentaires, aggravant pénuries et marché noir. Depuis plus d'un an, raconte un observateur, on voyait des gens voler sur les marchés des produits de base : pain, huile, *semoule, etc.*

Un système voué à la faillite, n'était l'économie souterraine qui seule permet de faire tourner la machine : travail clandestin, marché noir, contrebande, prévarication, fraude fiscale (estimée à 10 % des recettes du budget !), marché parallèle des devises alimenté par la diaspora, etc. Cette activité parasitaire mais vitale entretient une classe de privilégiés et de *« profiteurs »* du régime,de plus en plus mal tolérés à mesure que l'austérité s'aggrave...

D'où la rancœur accumulée contre la *« nomenklatura »* aujourd'hui vilipendée, qui, assure un Algérien, *« verrouille tout et se pavane de façon ostentatoire... »*

D'où aussi le semi-échec des réformes lancées par le gouvernement depuis trois ans pour tenter de dynamiser une économie qui grimace de tous ses rouages. Le raisonnement est simple : d'ici à l'an 2000, compte tenu du caractère limité des réserves et de l'envolée de la consommation, l'Algérie n'aura plus de pétrole à exporter, donc plus de ressources extérieures.

En outre la pression démographique sera telle que les dépenses sociales (éducation, santé, alimentation) absorberont la totalité des ressources budgétaires. Cela quelle que soit l'évolution des cours du brut. Il faut donc d'une part préparer l'*« après-pétrole »* en poussant l'agriculture et l'industrie vers l'autosuffisance et, si possible, vers l'exportation. Et par ailleurs libéraliser le système pour permettre au secteur privé de se substituer à terme à la puissance publique.

De 1986 à 1988 les réformes s'accélèrent. L'agriculture est totalement restructurée : les fermes d'Etat sont, en deux étapes, à l'automne 1987, *cédées en gérance à de nouvelles* coopératives ou à des particuliers, les prix agricoles progressivement libérés — ce qui provoque une envolée de la production et... des prix !

Dans l'industrie, le secteur privé longtemps brimé retrouve droit de cité. Le code pétrolier est revu pour permettre aux compagnies étrangères de reprendre l'exploration sur le territoire. Les grandes entreprises nationales, d'abord morcelées en unités plus maniables sont débarrassées de la tutelle étroite des ministères. Depuis juin, la participation de l'Etat est portée par des holdings chargés de contrôler *a posteriori* la gestion, désormais jugée sur des critères de rentabilité financière, et non plus sur le simple respect des objectifs du Plan. Symbole : le ministère du Plan lui-même est supprimé en novembre 1987, alors que les chambres de commerce sont réhabilitées.

Trop partielles, trop tardives, ces réformes ont jusqu'ici raté leur but. Le système de crédit, la fixation des prix, le contrôle des importations restent entre les mains de l'Etat. Les investisseurs privés, méfiants, demeurent dans l'attentisme. Le statut national du travailleur mis en place pour rationaliser le système des rémunérations provoque une envolée des salaires, insuffisante toutefois pour rattraper l'inflation. Les fonctionnaires se sentent menacés. Pis encore : pour la première fois depuis 1962 les grandes entreprises nationales, sommées de devenir rentables, licencient...

Même la réforme de l'agriculture, *pourtant suivie de résultats*, suscite des rancœurs. *« Les barons du régime avaient eu les villas et les commissions sur le pétrole. Leurs fils ont eu les terres »*, dit un observateur. Bref, le gouvernement en lançant des réformes a pris tous les risques. Le retrait de l'*« Etat-providence »*, brutalement accéléré par la crise pétrolière a aiguisé les craintes des titulaires de rentes de situation sans toucher les vrais privilégiés du régime, et sans surtout relancer la machine, essoufflée par six années de rigueur. Une conjonction bel et bien explosive où la crise pétrolière n'a joué que comme *« achève-tout »*...

VÉRONIQUE MAURUS.

### Du ravitaillement en provenance du Maroc

Rabat *(AFP)*. — De nombreux semi-remorques algériens effectuent depuis quelques jours des navettes entre la région nord-orientale du Maroc et l'Algérie pour ravitailler en produits alimentaires les différentes villes algériennes touchées par les émeutes, a-t-on appris mardi 11 octobre à Oujda.

Ces véhicules dotés pour la plupart d'un système frigorifique se ravitaillent dans les marchés marocains essentiellement en légumes, fruits, viandes et volailles.

## « Soulagement » de Tunis devant l'accalmie

Le premier ministre tunisien, M. Hedi Baccouche, a déclaré, mardi 11 octobre sur RFI, que le bureau politique du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir en Tunisie) a *« constaté avec soulagement l'évolution de la question d'Algérie »*. *« Nous travaillons ensemble au développement des relations intermaghrébines, et tout ce qui peut pertuber l'évolution de la région vers l'unité nous préoccupe »*, a poursuivi le premier ministre.

Selon lui, les soulèvements en Algérie sont dus à *« une multitude de causes » : « Il y a des problèmes économiques, des problèmes sociaux, des problèmes d'adaptation. » « Apparemment, ce qui s'est passé, n'est pas la faute d'une organisation »*, a-t-il ajouté.

Le roi Hassan II a téléphoné mardi au président Chadli pour la deuxième fois en cinq jours, rapporte l'agence de presse algérienne APS sans préciser la teneur de la communication. Le souverain marocain avait déjà appelé à la fin de la semaine le chef de l'Etat algérien pour l'assurer de *« son soutien, sa sympathie et sa solidarité »*.

Le président malien Moussa Traoré a aussi assuré M. Chadli Bendjedid de sa sympathie et de sa *« solidarité agissante »*. Dans un message, M. Traoré, qui est aussi président en exercice de l'OUA, se déclare convaincu que *« le vaillant peuple algérien saura, cette fois encore, trouver les ressources nécessaires pour maîtriser la situation sous la bannière du Front de libération nationale »*.

### Les réactions françaises

## M. Gaudin demande au gouvernement d'intervenir auprès de M. Chadli

Au lendemain de l'intervention télévisée du président Chadli Bendjedid, le ministre français de la coopération et du développement, M. Jacques Pelletier, a exprimé, mardi 11 octobre, devant l'Association de la presse européenne un certain pessimisme quant à l'évolution de la situation en Algérie, disant notamment sa crainte que ce discours *« pas très motivant auprès de la jeunesse qui manifeste »* ne soit pas *« un élément d'apaisement du conflit »*. Il a ajouté : *« C'est un problème qui nous préoccupe et dont les répercussions vont largement au-delà du Maghreb. C'est une révolte des jeunes contre le manque de démocratie, à laquelle s'ajoute l'intégrisme. Tout cela crée une situation complexe dont la France ne peut se désintéresser »*.

Autre ministre à réagir aux événements, M. Fauroux (industrie), a simplement estimé qu'il fallait *« aider les Algériens »*.

Dans l'opposition, le RPR a *« déploré les violences et les pertes en vies humaines de ces derniers jours »* et *« exprimé sa préoccupation et son inquiétude devant l'évolution de la situation »*. Dans un communiqué, le parti de M. Chirac forme en outre *« l'espoir que la compréhension et la tolérance l'emporteront pour que la paix civile revienne le plus tôt possible »*. De son côté, M. Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée, a déclaré que *« les droits de l'homme doivent être respectés en Algérie comme ailleurs ! » « Il convient sans doute*, a-t-il ajouté, *que le gouvernement le rappelle au gouvernement de M. Chadli, car nous ne pouvons pas ne pas être impressionnés par ces deux cents ou trois cents morts qu'on nous annonce en l'espace de quelques jours »*. Quant à M. Méhaignerie, président du groupe centriste, il a estimé que la France se devait de dire que *« la violence et la répression brutale sont inacceptables »* en Algérie. *« La vérité, c'est qu'un système bureaucratique et centralisé ne peut pas apporter la prospérité aux hommes »*, a-t-il encore dit.

D'autre part, la CFDT souligne que *« quelles que soient les motivations des manifestants, rien ne peut justifier la brutalité avec laquelle les autorités algériennes ont réprimé dans le sang les émeutes »*. Même indignation de la part de SOS-Racisme, qui appelle à une manifestation jeudi à 18 heures place de la République, ainsi que de la Ligue française des droits de l'homme, qui réclame la constitution d'une commission d'enquête.

Parmi les associations qui ont également exprimé leur inquiétude et leur condamnation de la répression en Algérie, figurent la CIMADE, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, et le groupe d'amitié France-Algérie du Sénat, présidé par M. Claude Estier (PS).

● **Arrestation d'un Français.** — Selon ses proches, auxquels l'information a été confirmée par l'ambassade de France à Alger, M. François Charlot, quarante-deux ans, ressortissant français résidant à Maison-Blanche, près de la capitale algérienne, a été arrêté, au début des troubles, en compagnie de plusieurs autres personnes, dont certaines seraient aussi de nationalité française. Professeur de mathématiques à l'université d'Alger jusqu'en juillet, M. Charlot était retourné récemment outre-Méditerranée, où un nouveau poste devait lui être attribué. Il est le fils de l'éditeur algérois Edmond Charlot, ami d'Albert Camus et personnalité pied-noir libérale, aujourd'hui réinstallé en France.

## De nombreux Algériens en France déplorent « le silence des intellectuels français »

Il est courant d'entendre dire dans les milieux arabes de Paris que *« la moitié de l'intelligentsia du Maghreb, surtout chez les Algériens, se trouve en France »*. Exilés volontaires ou non, obscurs chercheurs ou plumes célèbres, résidents permanents ou « missionnaires » des plus longues durées possibles, on les rencontre dans tous les colloques, radios privées ou festivals qui, de la Maison de la Méditerranée à Aix-en-Provence à l'Institut du monde arabe au quartier Latin, ont fait peu à peu de la France l'arrière-pays culturel de l'Afrique du Nord.

Sans doute par orgueil national, longtemps muets sur la situation réelle de leur pays, les Algériens présents en France, ouvriers, commerçants ou intellectuels se rattrapaient ces derniers temps en exposant à qui mieux mieux leurs frustrations politiques, économiques, sociales et culturelles. La « révolte de la semoule » a immédiatement suscité chez les plus simples d'entre eux — les télévisions l'ont amplement montré — une ardente adhésion (*le Monde* du 8 octobre). En revanche, les lettrés se montrent souvent beaucoup plus prudents en dépit de l'exemple de soixante-dix de leurs compatriotes journalistes qui, outre-Méditerranée, n'ont pas hésité à dénoncer *« l'absence* [en Algérie] *de toute possibilité d'expression démocratique »* (*le Monde* du 12 octobre).

Parmi les Algériens en France, il y a ceux qui sont devenus — ou plus exactement redevenus — français, et qui craignent que des manifestations trop marquées de leur intérêt pour les affaires algériennes ne soient un obstacle à leur insertion dans la société française. *« Nous ne voulons pas courir le risque d'être accusés, comme certains Français juifs, de pratiquer la double allégeance, voire de nous préoccuper moins de la France que d'un autre pays »*, indique Nordine Chérif, le jeune fondateur, cette année à Saint-Denis, de l'Association Génération beur (1).

*« C'est bien beau de réclamer la démocratisation, mais Chadli n'a rien à donner en dehors de son fauteuil et il n'a en face de lui aucun interlocuteur démocrate, même pas un Solidarnosc algérien, après vingt-cinq ans de désertification politique par tous les moyens »*, estime, pessimiste, Nordine Chérif.

### La crainte d'une alliance entre l'armée et les islamistes

Franco-algérien aussi, Abdel Aïssou, auteur de *les Beurs, l'Ecole et la France* (L'Harmattan), est journaliste à Radio-Beur, en banlieue parisienne : *« Les troubles d'Algérie me font penser à mai 1968, mais dans une société de pénurie à l'agriculture détruite et à l'industrialisation de prestige. Le ras-le-bol est tel que certains de nos aînés, exaspérés par les tracasseries administratives, les humiliations, le mépris pour les émigrés, en viennent à se demander si ça valait la peine de mener une guerre d'indépendance si dure pour en arriver à ce système tirant sur des gamins »*, constate notre confrère avant de pronostiquer que *« seule une forte mobilisation de l'opinion internationale pourrait peser en faveur d'une libéralisation. Mais la plupart des hommes de gauche occidentaux répugnent à condamner un régime qu'ils ont si longtemps cité en exemple »*.

Analyse comparable chez Kassa Houari, Kabyle, autodidacte, marxisant repenti, auteur des *Confessions d'un immigré* (lieu commun) : *« Ce n'est pas la première fois, depuis le printemps berbère avorté de 1980, que le gouvernement fait tirer sur des jeunes aux mains nues. Mais, cette fois, la cruauté de la répression est telle que le mythe d'une Algérie heureuse, entretenu par la gauche française, est définitivement détruit. Il m'est arrivé naguère de devoir lire des feuilles françaises de droite pour trouver des infos sur la véritable situation dans mon pays natal ! »*

L'espoir de Kassa Houari est que *« comme lors de la révolution des œillets au Portugal, il y ait conjonction entre la base de l'armée et la jeunesse. Sinon... »* Sinon, comme la plupart de nos autres interlocuteurs algériens, il craint *« que ça ne reparte pour une dictature fondée cette fois sur la sainte alliance des officiers et des islamistes. Face à Chadli, le vide politique est quasi total, du côté d'une opposition démocratique étouffée dès la présidence de Ben Bella »*.

Quant à cet universitaire berbère anonyme, il rappelle que *« le régime, il y a huit ans, a utilisé les islamistes contre les étudiants kabyles voulant illustrer leur langue maternelle. Il est bien capable de renouer avec les islamistes, face à une fronde populaire plus générale. En attendant, savez-vous ce que les policiers, ces jours-ci, sont allés proclamer par haut-parleurs dans nos villages de Kabylie : « N'aidez pas les Arabes, ils ne vous ont pas aidés en 1980 ! »*

Nombreux sont les Algériens en France à regretter *« le silence des intellectuels français »*, en dépit des quelques sentiments de sympathie exprimés ici et là, de l'ancien « porteur de valises » du FLN Francis Jeanson, à l'avocate des nationalistes Gisèle Halimi. Beaucoup se sont tournés aussi, mais pour le moment en vain, vers certains de leurs penseurs-phares, tel Kateb Yacine, qui réside actuellement dans la vallée du Rhône, où il s'est enfermé jusqu'ici dans un mutisme auquel il n'avait pas habitué ses concitoyens dans d'autres circonstances politiques délicates. Son cri scandaleux, lancé sur Radio-Beur en août 1985 : *« Je ne suis pas musulman, et je ne suis pas arabe. Je suis algérien ! »*, n'en reste pas moins, plus que jamais, la devise de maints modernistes.

Quant à Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 87, s'exprimant en tant que *« militant maghrébin des libertés »*, il a qualifié les tueries d'Algérie d'*« intolérables comme celles de Tunisie et du Maroc, ces dernières années »*, ajoutant : *« Ce qui choque le plus, c'est que l'Algérie était partie pour être un modèle de socialisme dans le tiers-Monde, et qu'elle s'avère avoir produit un socialisme totalitaire n'ayant assuré ni pain ni liberté »*. Le romancier marocain conclut : *« J'espère au moins que certains n'utiliseront pas les événements en Algérie pour remettre en question la fraternité récemment retrouvée entre Marocains et Algériens »*.

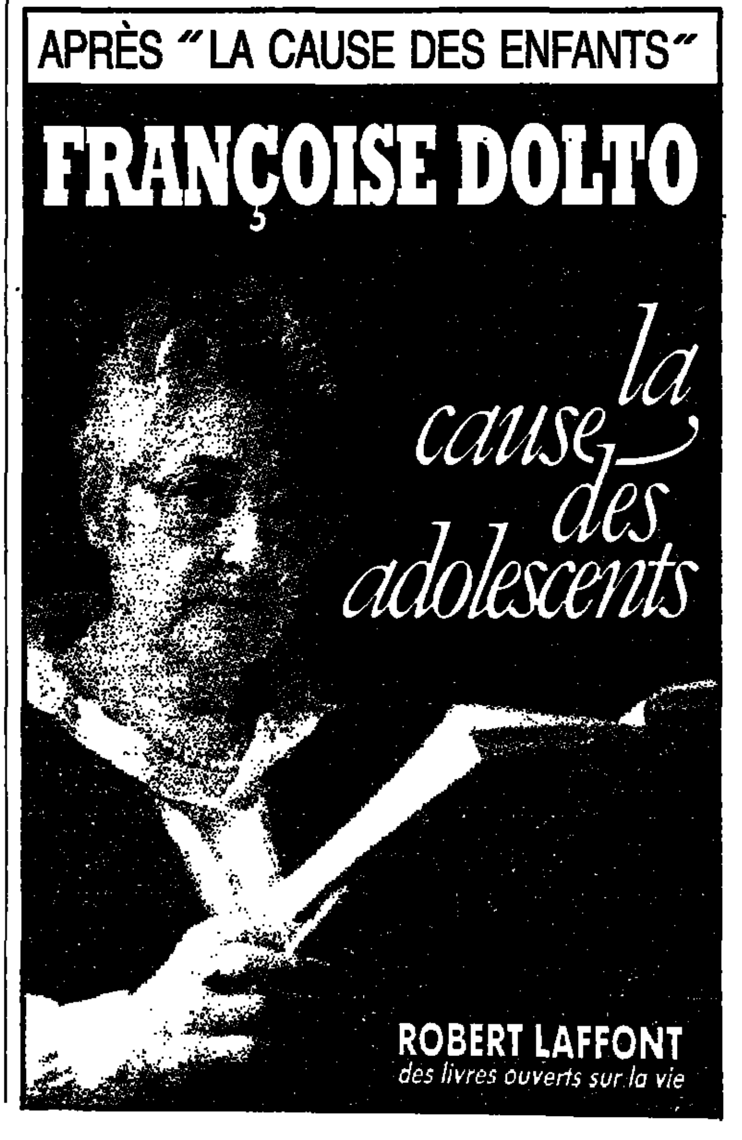
Le mot de la fin appartient peut-être, au moins provisoirement, à cette animatrice de l'ABIM (Association beur Ici et Maintenant) à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) : *« Le nouveau drame algérien ramène à de plus justes proportions nos problèmes quotidiens en France »*.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Génération beur organise un débat samedi 15 octobre à 15 h, à son siège : 12, place de la Résistance, 93200 Saint-Denis. Tél. : (1) 42.43.02.10.

● **Le MRAP « choqué par le sang versé ».** — Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), *« qui a soutenu la lutte de libération du peuple algérien, s'est toujours montré solidaire de ses efforts pour le développement économique, social et culturel, ainsi que dans ses aspirations au mieux être, à la justice et au progrès. Après les dramatiques événements de ces derniers jours, le MRAP, frappé par l'exaspération de la jeunesse, choqué par le sang versé, exprime sa très vive préoccupation. (...) Le MRAP met en garde contre toute tentative d'exploiter, à des fins racistes, le drame actuel de l'Algérie et les interrogations qu'il engendre dans l'opinion publique. »*





# Amériques

## ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

# Le troisième homme

*STERLING-HEIGHTS (Michigan) de notre envoyé spécial*

C'est un meeting de campagne presque comme les autres : la foule qui attend patiemment sur le terrain de sport d'une école, les orchestres, le service d'ordre, l'estrade, la sono, la tribune de presse qui bouche la vue du public, les voitures de pompiers... Seule différence, *il y a nettement plus de monde* que d'habitude : dix mille personnes, adolescents et adultes, et pas la moindre velléité de contestation, pas une pancarte hostile, pas trace de l'habituel carré de protestaires, mais une énorme ovation quand apparaît dans le ciel l'hélicoptère attendu. Ce n'est pas le pape en Pologne, bien sûr, mais c'est tout de même le président des Etats-Unis dans une petite ville du Michigan, et on lui fait fête.

Simple impression peut-être, mais l'enthousiasme semble plus sincère, les applaudissements plus chaleureux, l'accueil plus amical que lors des apparitions publiques de M. Bush ou de M. Dukakis. Attachement à une figure familière, prestige de la fonction qu'il exerce toujours, ou *privilège de paraître au-dessus la mêlée ?*

Ronald Reagan, pourtant, est en plein dans la bataille. S'il est venu passer quelques minutes (cinq, d'après le programme...) à Sterling-Heights, avant de prononcer deux autres discours à Detroit, s'il passe au moins un jour chaque semaine à « faire campagne », c'est pour aider M. Bush là où il peut lui être le plus *utile : Chicago, il y a une dizaine de jours,* le Michigan, bientôt le New-Jersey, autant d'Etats indécis où le président en exercice s'efforce de faire pencher la balance du « bon » côté en s'adressant en priorité à l'éléctorat populaire dit « ethnique » (originaire d'Europe orientale ou méridionale) et ouvrier. Des gens qui, en 1980 et plus encore en 1984, ont voté massivement *pour lui, et qu'il s'agit d'essayer de retenir,* même si M. Bush ne les inspire guère.

Le vieux président fait de son mieux, avec une surprenante humilité : *« Quand George Bush et moi avons pris nos fonctions... »* L'expression revient à chaque discours, comme si le rôle de M. Bush dans l'administration Reagan avait été considérable, comme si tout le monde ne savait pas qu'un vice-président, aussi compétent qu'il puisse être, est réduit, par fonction, à la portion congrue.

M. Reagan ne se contente pas de magnifier le rôle de *« George »,* de citer des phrases de ses discours. Il va aussi à la rescousse de Dan Quayle, le fragile colistier du ticket républicain, sur lequel les démocrates concentrent toute leur artillerie : *« L'establishment de Washington fait campagne contre lui, mais moi je vote pour lui* (Dan Quayle). *Et vous ? »* M. Reagan va jusqu'à citer, pour les reprendre à son compte, quelques propos du jeune sénateur ; difficile, vraiment, d'en faire plus...

Comme ceux des candidats eux-mêmes, les discours du président sont sans surprise. La paix, la force, la prospérité... Ce qui change, en revanche, c'est la manière, la voix, l'art d'établir une sorte de complicité avec le public, et quelque chose de plus fondamental : M. Reagan donne l'impression de croire profondément à ce qu'il dit, tandis que les candidats, M. Dukakis comme M. Bush, semblent obnubilés par la *pêche aux voix, et la crainte d'en perdre.*

M. Reagan prend plaisir à l'exercice, qui est aussi un agréable bain de jouvence, une manière d'évoquer de vieux souvenirs. A Detroit, par exemple, où il reçut il y a huit ans , pour la première fois, l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle. Et puis M. Reagan aime rencontrer des gens, il ne semble jamais las de *recevoir avec le sourire des T-shirts. Il aime parler* en public, et raconter des histoires, pas toujours d'un goût excellent, pas toujours très à propos, mais dites avec tant de bonne humeur... En particulier, des blagues tirées de sa collection d'histoires antisoviétiques, comme pour rappeler que — romance avec M. Gorbatchev ou pas — il n'a vraiment pas changé.

*Le rythme de ses journées de campagne* est relativement paisible, comme il sied à un homme de soixante-dix-sept ans. Départ le matin de Washington, retour le soir.

### Regain de popularité

Dans l'après-midi, on ménage en général une interruption de quelques heures, qui permet à M. Reagan de se reposer et de lire des journaux ou les dossiers. Mais il y a perfois quelques « imprévus », soigneusement préparés, bien sûr. Un après-midi, le président est allé commenter pendant quelques minutes, au micro, le début d'un match d'une équipe de baseball de Chicago. Manière de renouer avec un lointain passé. En 1932, Ronald Reagan avait trouvé un emploi dans une radio locale pour laquelle il devait commenter en direct, sur la base de dépêches d'agence, les matches des mêmes Chicago Cubs. Un jour, le flot de dépêches s'était brusquement interrompu, et Reagan avait « inventé » la suite du match. Se faire un peu plaisir, et entretenir sa popularité. Après tout, c'est peut-être de cette manière que M. Reagan sert le mieux les intérêts de M. Bush, c'est en tout cas le conseil que lui a donné Richard Nixon. Le président fait campagne seul, n'apparaissant que très exceptionnellement aux côtés du candidat républicain, pour *éviter de lui voler la vedette.*

Une campagne toute simple, auprès d'un public qui semble ne pas se rendre compte qu'il a déjà entendu cent fois le même discours, ou à peu près. De temps à autre, bien sûr, il y a une expression nouvelle. A Detroit, capitale de l'automobile, il explique que les Américains vont bientôt investir dans *« un nouveau modèle de moteur : le Bush-turbo ».* Ou bien, parlant de la prospérité retrouvée, il compare les démocrates à *« des gens qui pensent que, maintenant que le réfrigérateur est plein de bière fraîche, on peut le débrancher ».*

Le ton est peut-être familier, mais M. Reagan s'efforce de parler avec l'autorité de l'ancien — il plaisante souvent sur son âge. Parfois, l'aimable grand-père allonge quand même quelques vigoureux coups de canne à ceux qui voudraient tout remettre en question. On retrouve alors un Reagan plus militant, plus dur, qui fustige les « libéraux » trop faibles à l'égard des criminels, trop dépensiers, trop désireux de tout réglementer, d'étendre le rôle de l'Etat : autant de *thèmes majeurs de la campagne de M. Bush.*

Jamais, en tous cas depuis la guerre, un président en exercice n'en a autant fait pour aider un candidat à sa succession. Et M. Reagan ne se contente pas de porter la bonne parole. Nombre de décisions prises récemment par la Maison-Blanche, nombre de nominations s'expliquent avant tout par le souci de servir les *intérêts électoraux de M. Bush, ou de l'aider* d'une manière ou d'une autre. Le nouvel attorney general, Richard Thornburgh, qui fait opportunément oublier les déboires d'Edwin Meese, avait été recommandé par le vice-président, de même que le nouveau secrétaire au Trésor, Nicholas Brady, appelé pour remplacer Jim Baker désormais occupé à diriger la *campagne de M. Bush. Et le choix, pour le* poste de secrétaire à l'éducation, du Texan Lauro Cavazos est une manière de tenir à l'avance une promesse faite par le vice-président : nommer pour la première fois un hispanique au gouvernement. M. Reagan s'est aussi résigné à ne pas opposer son veto à la loi qui impose un préavis de soixante jours avant *toute fermeture d'entreprise, et il a suivi l'avis* de M. Bush en effectuant une partie des paiements dus à l'ONU.

Bien sûr, en aidant le vice-président, M. Reagan travaille pour sa propre postérité. Après moi, Bush, c'est beaucoup mieux qu'après moi, le déluge. C'est une manière de tenter une belle sortie et d'assurer la pérennité de ses idées. *Cette aide est d'autant plus précieuse que* Ronald Reagan a connu ces derniers mois un remarquable regain de popularité. Les succès en politique étrangère, et l'apaisement des craintes concernant l'économie y sont sans doute pour beaucoup, mais il est évident que M. Reagan profite aussi de la comparaison avec les candidats à sa succession qui n'ont, ni l'un ni l'autre, réussi à susciter un mouvement de vraie sympathie.

Aussi usé ou factice qu'il puisse paraître, surtout vu d'Europe, le « charme » reaganien agit toujours, d'autant plus que le personnage est déjà à moitié entré dans l'histoire, tandis que les deux candidats s'enlisent dans une campagne de publicités « négatives », tels deux lutteurs dans la boue. Ce que résumait à sa manière un étudiant de l'Illinois : *« Qu'on aime Reagan ou qu'on le haïsse, en tous cas c'est quelqu'un, mais les deux autres ne sont vraiment que des petits bonshommes. »* Ou bien deux auditeurs de son discours de Detroit, qui échangeaient leurs impressions, avant de conclure : *« Nous ne réalisons pas encore à quel point il nous manquera. »*

Des gens qui « haïssent », Reagan, on en trouve certes sans mal, y compris parmi les jeunes gens venus l'écouter à Sterling-Heights. Mais ils se sont bien gardés de huer le président, tout comme Michael Dukakis se garde de l'attaquer, réservant tout son fiel aux deux personnes qui figurent *nommément sur le « ticket »* républicain. Le troisième homme, lui, est hors d'atteinte.

JAN KRAUZE.

# Diplomatie

## La visite à Paris de M. Chevardnadze

## La France pourra ouvrir un centre culturel à Moscou

MM. Chevardnadze et Dumas se sont mis d'accord, mardi 11 octobre, sur le principe de la création d'un centre culturel français à Moscou et d'un centre culturel soviétique à Paris. Cette décision doit figurer dans l'accord culturel franco-soviétique qui sera négocié dans les mois qui viennent et devrait être ratifié lors de la venue à Paris de M. Gorbatchev au cours du premier semestre de 1989.

Le porte-parole de M. Chevardnadze a souligné mardi que cette décision reflétait la nouvelle pensée politique en URSS. De fait, les Soviétiques sont demandeurs depuis de longues années d'un accord culturel avec la France. Mais les négociations étaient bloquées en raison de leur refus de voir s'ouvrir à Moscou un centre culturel librement accessible au public soviétique, dont la France, elle, faisait une condition préalable à un accord plus large.

Il n'existe pas encore à Moscou de centre culturel occidental, mais la même idée est à l'étude avec les Américains. M. Perfiliev, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, a souligné la volonté soviétique de faire bénéficier la France en ce domaine de *« la clause de la nation la plus favorisée ».* Il a rappelé qu'a été également créé en URSS un comité pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française, et que l'année 1989 allait être mise à profit pour intensifier les échanges culturels entre les deux pays.

Mardi soir, M. Chevardnadze, au cours du dîner qui lui était offert au Quai d'Orsay, s'est félicité de la relance des relations entre les deux pays, en insistant sur le désir de Moscou de voir cette meilleure coopération se traduire aussi dans le domaine économique. A propos de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et des futures négociations sur les armes conventionnelles qui doivent s'ouvrir sous son égide à Vienne, M. Chevardnadze a estimé que *« toutes les conditions étaient réunies »* pour le lancement *« dès cette année »* de ce nouveau forum sur le désarmement. Cela suppose qu'un consensus soit très vite trouvé à Vienne sur la question des réunions de suivi concernant la « troisième corbeille » des accords d'Helsinki, à savoir les droits de l'homme. Des propos tenus mardi soir par M. Roland Dumas il ressort clairement que les deux pays sont d'accord pour proposer trois réunions de suivi d'ici à 1992 : à Paris, à Copenhague et enfin à Moscou.

Les experts français et soviétiques, qui ont poursuivi mardi leurs *conversations* sur les questions de désarmement, les conflits régionaux et les questions relatives aux droits de l'homme, devaient présenter le bilan de ces échanges mercredi au Quai d'Orsay lors de la dernière réunion plénière en présence des deux ministres.

M. Chevardnadze devait prononcer dans la matinée un discours à l'UNESCO, puis donner une conférence de presse à l'ambassade d'URSS avant de quitter Paris en début d'après-midi.

C. T.

## L'Europe occidentale ne doit pas « se replier sur elle-même » *déclare M. Gorbatchev*

Recevant, le mardi 11 octobre, à Moscou, le chancelier d'Autriche, M. Franz Vranitzky, M. Mikhaïl Gorbatchev a exprimé sa préoccupation quant aux conséquences que pourrait avoir sur l'avenir commun de l'Europe un éventuel *« repliement sur soi-même »* de l'Europe occidentale.

*« Quel est l'avenir du processus européen commun si sa partie occidentale se replie sur elle-même ? »,* s'est interrogé M. Gorbatchev, en estimant qu'il fallait *« réfléchir sérieusement »* à la nécessité pour les Européens de *« vivre ensemble »,* indépendamment de leur régime politique. Le chef de l'Etat soviétique a souligné à cette occasion que *« l'histoire de l'Europe est actuellement à un moment crucial »,* appelant à tenir compte de *« quatre réalités » :* le désir de chaque pays de garder sa souveraineté, l'internationalisation de l'économie, l'existence d'une Europe de l'Est et d'une Europe de l'Ouest *« qui doivent vivre sur la base du libre choix, sans recours à la force »* et, enfin, *« le désir de rapprochement des Européens eux-mêmes ».*

La question d'une éventuelle adhésion de l'Autriche à la CEE a été abordée lors d'entretiens que M. Vranitsky a eus avec son homologue soviétique M. Nikolaï Ryjkov, selon le compte rendu donné par Tass. La partie soviétique a réaffirmé son souci de voir l'Autriche respecter son statut de neutralité. — *(AFP.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## Belgique

### M. Vanden Boeynants, candidat bourgmestre à Bruxelles

En soutenant, mardi 11 octobre, la candidature de M. Paul Vanden Boeynants au poste de bourgmestre de Bruxelles, les partis de la majorité au conseil municipal de la capitale belge ont plongé le gouvernement dans l'embarras.

Ancien premier ministre social-chrétien, M. Vanden Boeynants, soixante-neuf ans, a été condamné pour fraude fiscale à trois d'emprisonnement avec sursis et fait l'objet d'une demande de levée de son immunité parlementaire. Aux élections communales de dimanche dernier, la liste conduite par M. Vanden Boeynants avait recueilli 27 % des voix, contre 24 % à la liste libéral de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Henri Simonet, et 14 % à la liste socialiste du bourgmestre sortant, M. Hervé Brouhon.

Le premier ministre, M. Wilfried Martens, avait déclaré, lundi, que la candidature de M. Vanden Boeynants poserait *« un problème délicat au gouvernement ».* La Chambre des députés devra se prononcer sur la demande de levée de l'immunité parlementaire du candidat bourguemestre avant que le ministre de l'intérieur entérine sa nomination, demandée par le Parti social-chrétien, le Parti socialiste et le Front des francophones *au conseil municipal de* Bruxelles. — *(AFP.)*

## Cuba

### Le cargo transportant le voilier « New Zealand » a été arraisonné

Une vedette armée cubaine a arraisonné, mardi 11 octobre, au large de Cuba, un bâtiment américain sur lequel était chargé le voilier néo-zélandais *New Zealand,* qui a participé à la Coupe de l'America. Un porte-parole des gardes-côtes américain a indiqué que le *Tampa Seahorse,* qui transportait le *New Zealand* de Californie à New-York, avait été intercepté alors qu'il se trouvait à une vingtaine de kilomètres au large de la pointe sud-est de Cuba, dans le détroit séparant Cuba d'Haïti. Huit hommes d'équipage, tous citoyens américains, se trouvaient à bord du *Tampa Seahorse,* qui a été conduit au port cubain de Cayo-Mola.

Une porte-parole du consulat de Nouvelle-Zélande à Los Angeles (Californie) a indiqué que les Cubains entendaient *« inspecter »* le navire. Elle a précisé que les autorités américaines *« étaient confiantes »* quant à l'issue de l'incident et pensaient que le navire serait prochainement autorisé à reprendre la mer. Elle a rappelé que des incidents similaires s'étaient déjà produits dans le passé avec les Cubains, qui affirment que les navires *arraisonnés naviguent dans leurs* eaux territoriales. — *(AFP.)*

● **ISRAËL : deux soldats blessés à Gaza par jets de grenades.** — Deux soldats israéliens ont été blessés, dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 octobre, à Gaza, par l'explosion d'une grenade alors qu'ils patrouillaient dans la ville, a-t-on indiqué de sources militaires. Quelques heures plus tard, une deuxième grenade explosait à Gaza au passage d'un véhicule militaire, ne faisant, cette fois, aucune victime. On affirme de sources palestiniennes que l'OLP a donné l'ordre à ses partisans de ne pas utiliser ce genre d'armes contre l'armée israélienne. — *(AFP.)*

# Asie

## CAMBODGE : selon des experts occidentaux

## Les Vietnamiens ont interrompu leurs retraits de troupes

**Recevant le prince Sihanouk à la Maison Blanche, le président Reagan l'a assuré, mardi 11 octobre, du soutien des Etats-Unis qui sont prêts, a-t-il ajouté, à participer à une conférence internationale sur le Cambodge en cas de règlement politique. La Maison Blanche a également annoncé que des consultations avaient été engagées avec le Congrès pour faire passer de 3,5 millions à 5 millions de dollars l'aide américaine à la résistance cambodgienne non communiste.**

*BANGKOK correspondance*

Le retrait de cinquante mille soldats vietnamiens du Cambodge, avant la fin de l'année, n'a guère progressé. La faute, affirme M. Nguyen Co Thach, vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères, en incombe au mauvais temps. *« La saison des pluies a bon dos,* rétorque un expert militaire occidental, *car elle n'explique pas pourquoi, dès le mois de juillet, l'armée vietnamienne a repris position, en plusieurs endroits, sur la frontière khméro-thaïlandaise, précisément là où l'armée du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh avait bien du mal à contenir les assauts répétés des Khmers rouges. »*

A Ho-Chi-Minh-Ville, il y a quelques jours, la plupart de nos interlocuteurs vietnamiens ont dit être toujours convaincus que, en 1990, la totalité des soldats vietnamiens au Cambodge seront rapatriés. *« Il est vrai que, pour l'instant, nous n'avons aucune information concernant le retrait de nos troupes »,* a cependant ajouté l'un des rédacteurs de *Tuoi Tre,* un quotidien local.

En 1987, de l'avis même des Américains, les mieux placés pour en juger, Hanoï avait retiré environ vingt mille hommes du Cambodge. *Cette année,* le haut commandement du corps expéditionnaire vietnamien a quitté, en grande pompe, Phnom-Penh pour atterrir moins d'une heure plus tard à Ho-Chi-Minh-Ville. Depuis lors, rien.

*« Depuis quelques jours, nous assistons à un dégagement des unités vietnamiennes de la zone frontalière, mais pas à un véritable retour au pays : affaire de rotations tout au plus »,* explique un Américain. Un observateur australien croit que, depuis le mois de juillet, les effectifs de Hanoï se sont en fait légèrement renforcés au Cambodge, ce qu'affirment également les Khmers rouges.

Les forces de Phnom-Penh — près de cinquante mille hommes en théorie, sans compter les milices provinciales et villageoises — sont loin d'être à la hauteur. Dans un rapport confidentiel adressé il y a quelques mois au ministre de la défense de Phnom-Penh, le responsable militaire de l'une des provinces-clés du Sud cambodgien se plaignait amèrement du manque de préparation et de conviction de ses hommes. Il signalait que, en moins d'un an, la plupart des unités sous son commandement avaient perdu la moitié de leurs effectifs.

En face, l'armée nationale sihanoukiste (ANS), près de douze mille hommes armés, fait avant tout un travail de propagande politique. Le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), a réussi, sous la direction des généraux Sak Sutsakhan et Dien Del, à regrouper ses meilleurs éléments, environ de sept mille à huit mille hommes, et à *renvoyer une partie d'entre eux à* l'intérieur du Cambodge, où ils opèrent de plus en plus fréquemment en collaboration avec l'ANS.

Pour les Vietnamiens et le régime de Phnom-Penh, la véritable menace demeure donc la guérilla des Khmers rouges, qui ne regroupe sans doute guère plus de vingt-cinq mille combattants. Mais c'est une troupe disciplinée et motivée par sa haine quasiraciale des Vietnamiens. Les initiatives diplomatiques du prince Sihanouk et le ton plus conciliant de Hanoï et de Phnom-Penh à son égard sont autant de motifs d'inquiétude pour les Khmers rouges.

Depuis plusieurs semaines, une partie de la population civile vivant dans les camps sous leur contrôle, en territoire thaïlandais, a été déplacée. Pour, selon l'expression amère d'un diplomate occidental à Bangkok, *« la mettre à l'abri d'une paix prématurée ».* Au camp de Ta-Luan, dans la zone sud, près de sept mille personnes, sur une population totale de neuf mille, ont été déplacées de force, plus près de la frontière sans que les autorités thaïlandaises et les organisations humanitaires en soient prévenues. Seuls demeurent sur place les malades et les handicapés.

Les tentatives des organisations humanitaires pour rendre visite aux civils enlevés secrètement de Ta-Luan se sont heurtées à un refus brutal de responsables khmers rouges locaux. Les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge de Genève s'en inquiètent et menacent de couper les vivres, ce qui, du reste, ne semble guère émouvoir les *Khmers rouges. Comme ils* l'avaient déjà fait en 1972-1973, ces derniers veulent sans doute isoler au maximum les populations qu'ils contrôlent.

JACQUES BEKAERT.

## Les relations entre la Suisse et la CEE ont dominé les conversations de MM. Felber et Mitterrand

Achevant sa visite à Paris, M. René Felber, chef du département fédéral suisse des affaires étrangères, a eu, mardi 11 octobre, une demi-heure d'entretien avec le président François Mitterrand avant de regagner la Suisse. La conversation a notamment porté sur la place de la Confédération helvétique par rapport à la CEE et à la francophonie.

Au cours d'une conférence de presse, M. Felber s'est félicité de l'absence de nuages dans les relations diplomatiques et politiques entre la France et la Confédération. *Il a indiqué qu'il avait invité le premier* ministre français, M. Michel Rocard, à effectuer une visite officielle en Suisse, à une date qui n'a pas encore été fixée. Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas — avec lequel M. Felber a eu lundi soir plus de quatre heures de conversations, — se rendra en Suisse l'an prochain, conformément à une récente tradition qui prévoit des rencontres annuelles entre les chefs de la diplomatie des deux pays.

Evoquant les relations entre la CEE et la Suisse, le chef de la diplomatie helvétique a été très net : *« La Suisse appartient à l'Europe, même si elle n'est pas membre de la CEE. »* Il a ajouté que son gouvernement s'efforçait, dès à présent, d'avoir le *« réflexe européen »* en harmonisant les différentes lois et réglementations afin de les rapprocher de celles de la CEE. Mais il a également reconnu qu'il ne pouvait pas dire *« s'il y aurait un jour adhésion ou pas »,* en raison notamment des problèmes soulevés par l'intégration politique européenne pour un Etat fédéraliste tel que la Suisse.

Sur le plan bilatéral, M. Felber a noté l'amélioration des relations économiques. Il a par ailleurs indiqué que Paris et Berne étaient convenus de coopérer davantage en matière de sécurité nucléaire, avec la mise en place de structures d'alarme en cas d'accident. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Diplomatie

La France pourra ouvrir un centre culturel à Moscou



# Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : fin du plénum du comité central

## M. Jakes conforte ses positions

La mise à l'écart du premier ministre tchécoslovaque M. Lubomir Strougal, considéré comme un réformateur, a été suivie le mardi 11 octobre, d'un large remaniement du gouvernement et de la direction du Parti communiste (PCT) qui permet au numéro un, M. Milos Jakes, de conforter ses positions et qui confirme la politique de continuité et d'orthodoxie qu'il a menée depuis le départ de M. Gustav Husak, en décembre 1987.

M. Strougal sera remplacé à la tête du gouvernement de Prague par M. Ladislav Adamec, soixante-deux ans, membre du présidium (bureau politique) du PCT. Originaire de Moravie du Nord, M. Adamec, jusqu'ici vice-premier ministre du gouvernement fédéral et chef du gouvernement régional tchèque, a une certaine expérience des affaires économiques et industrielles ; il passe pour un ami personnel de M. Jakes. Parmi les autres changements au sein du gouvernement – qui a démissionné dans son ensemble, – on relève le départ, pour raisons de santé semble-t-il, du ministre des affaires étrangères, M. Bohuslav Chnoupek, qui sera remplacé par l'un de ses adjoints, M. Jaromir Johanes. Le ministre de l'intérieur, M. Vratislav Vajnar, laisse également la place au colonel Frantisek Kincl.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ce plenum de deux jours du comité central tchécoslovaque, le secrétaire chargé de l'idéologie, M. Jan Fojtik, a aussi fait part de cinq nominations au présidium, qui passe de douze à quinze membres après le départ de MM. Strougal et Peter Colotka : il s'agit de MM. Frantisek Pitra, Miroslav Stepan, Ivan Knotek, Karel Urbanek et Miroslav Zavadil. Tous ont en commun un âge qui permettra un certain rajeunissement du bureau politique, mais surtout, selon l'expression d'un observateur de la scène tchécoslovaque, d'être *« des groupies de Jakes »*.

M. Jakes a donc eu à cœur, visiblement, de mieux asseoir son pouvoir et de renforcer ses positions en plaçant ses hommes à la tête du parti et du gouvernement, et en écartant ceux qui, comme M. Strougal, apportaient quelques notes discordantes en critiquant la lenteur des réformes.

### Demande d'une création d'un PC tchèque

Le numéro un tchécoslovaque semble également avoir été animé par un souci d'efficacité dans la mise en œuvre de la « prestavba », variante locale de la restructuration économique. Dans son discours devant le plénum, M. Jakes, soixante-six ans, a en effet souligné la responsabilité de différents ministères dans les mauvais résultats économiques. Sa volonté de centraliser le pouvoir à travers les structures du parti se reflète dans la création, annoncée au cours de ce plénum, d'un *« comité pour le travail du parti dans la République socialiste tchèque »*, l'une des deux Républiques qui, avec celle de Slovaquie, composent la Tchécoslovaquie.

Car, par un curieux héritage d'une loi de 1968, si la Slovaquie dispose de son propre parti communiste, les pays tchèques, eux, n'ont pas d'organisation du parti à eux et sont directement intégrés dans le PC tchécoslovaque. Une lettre publiée cet été dans l'organe du PCT, *Rude Pravo*, avait d'ailleurs été perçue comme un ballon d'essai à cet égard : un ouvrier s'y étonnait de la disparité due à l'existence d'un PC slovaque alors qu'il n'y avait pas de PC tchèque, et réclamait donc la création d'un PC tchèque. Le « comité pour le travail du parti », dans les pays tchèques, ne répond pas tout à fait à cette requête, mais il crée une structure supplémentaire du parti pour « coller » au gouvernement régional tchèque.

Quant à l'idéologie, qui était en principe le thème de ce plénum, M. Fojtik n'a laissé planer aucun doute sur ses orientations qui, de toute évidence, restent résolument conservatrices, loin de toute « prestavba » néfaste. *« Notre conception de la démocratie n'a rien de commun avec les visions de ceux qui espèrent une libéralisation, le chaos et la confusion »*, a lancé le secrétaire à l'idéologie. *« Nous avons déjà fait l'expérience d'une telle »* « démocratie » *et nous n'avons pas la moindre raison d'y revenir »*, a-t-il ajouté à l'adresse de ceux qui rêvent encore du « printemps de Prague ». *« Nous ne réalisons pas cette reconstruction pour plaire à nos adversaires ni à nos critiques. »*

Cette ligne est d'ailleurs confirmée dans les faits par l'attitude des autorités à l'égard des dissidents, qui ont relevé ces derniers temps un certain durcissement à leur égard. Plusieurs dizaines de personnes ont ainsi été interpellées, puis relâchées, au cours du week-end. Cela n'a pas empêché divers groupes d'opposition d'appeler à des manifestations le 28 octobre, jour du soixante-dixième anniversaire de la fondation de la République de Tchécoslovaquie.

S. K.

GRANDE-BRETAGNE : le congrès de Brighton

## Autosatisfaction des conservateurs

*BRIGHTON*
*de notre envoyé spécial*

*« Le règne de Karl Marx se termine et celui de Marks & Spencer commence » :* le président du Parti conservateur, M. Peter Brooke, s'est taillé un franc succès avec une boutade digne de l'almanach Vermot. Le congrès du Parti conservateur s'est ouvert le mardi 11 octobre à Brighton dans une atmosphère d'autosatisfaction encore renforcée par les récents sondages d'opinion et par les remous qui ont agité le dernier congrès travailliste.

Les travées sont restées à moitié vides pour cette première journée. Un congrès conservateur est, en effet, autant un événement mondain qu'un rassemblement politique. C'est l'occasion de renouer de vieilles relations, de parler affaires ou d'évoquer l'avenir des enfants. Les bars douillets des grands hôtels de cette station balnéaire située au sud de Londres y pourvoient à merveille. Il fallait voir, lundi soir, les rues envahies de gentlemen en smoking et de dames en robe de bal qui se rendaient aux innombrables réceptions organisées sous des prétextes divers à la veille de l'ouverture officielle.

Mme Thatcher est installée au pouvoir plus solidement que jamais. Les partis du centre ont fondu, victimes de leurs querelles, et les travaillistes sont à nouveau en plein désarroi. Pourquoi s'occuper de politique ? Le contraste était étonnant avec le congrès travailliste de Blackpool au début de ce mois. Même les boissons étaient différentes : champagne ou vin français pour les uns, chopes de bière pour les autres...

Admirablement organisé, parfaitement tenu en main, le congrès ronronne. Les passages marquants des discours paraissent sur des écrans derrière les orateurs au moment même où ceux-ci les prononcent. Pour les plus fatigués, des formules chocs ou des dessins résument ce qui vient d'être dit. La vie d'un délégué conservateur à Brighton n'est pas trop difficile.

Ce spectacle bien réglé comporte ses moments d'émotion. M. Norman Tebbit, ancien président du parti, a été très applaudi lorsqu'il est arrivé poussant dans une chaise roulante son épouse Margaret restée paralysée après l'attentat commis par l'IRA à Brighton, il y a quatre ans, lors d'un précédent congrès du parti. C'est la première fois que les conservateurs se réunissent à nouveau dans cette ville depuis l'explosion d'une bombe au Grand Hôtel, en octobre 1984, à laquelle Mme Thatcher a échappé de peu et qui avait tué cinq personnes.

### Des policiers partout

Mme Thatcher est redescendue au même hôtel. *« Nous ne pouvions faire autrement que revenir »*, a-t-elle déclaré. Des mesures spectaculaires de sécurité avaient été prises. Tout le quartier entourant le centre de conférences était bouclé par la police. On ne pouvait y pénétrer qu'en empruntant un labyrinthe parsemé d'appareils électroniques et après une fouille minutieuse. Il y avait des policiers jusque dans les égouts.

Les questions de sécurité pourraient précisément apporter un peu d'animation dans un congrès jusqu'ici marqué par l'unanimisme. De nombreux délégués ne sont pas d'accord avec les méthodes jugées trop douces du secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur), M. Douglas Hurd. Ils voudraient plus de fermeté envers les criminels de droit commun. M. Hurd s'est efforcé de désamorcer ces critiques en annonçant qu'il s'apprêtait à abolir une tradition séculaire de la jurisprudence anglaise selon laquelle une personne interrogée par la police peut refuser de répondre à toutes les questions.

L'économie pourrait aussi susciter quelques vagues. Le chancelier de l'Echiquier, M. Lawson, a reconnu qu'il avait eu tort, ce printemps, d'abaisser les taux d'intérêt à 7,5 %. Un boom sans précédent sur la consommation s'en était suivi. L'inflation atteint désormais 6 % en rythme annuel, et M. Lawson a dû, pour la combattre, porter les taux d'intérêt à 12 %. La Grande-Bretagne traverse une période de surchauffe et l'électorat *tory* est directement touché. Nombreux sont les électeurs conservateurs qui ont acheté une maison à crédit et qui souffrent de l'augmentation du loyer de l'argent. Les prêts hypothécaires sont en effet indexés sur les taux d'intérêt et les mensualités de remboursement ont donc brutalement augmenté.

Ce ne sont peut-être que péripéties, et la révolution thatchérienne poursuit en tout cas sa course. Le ministre des transports, M. Paul Shannon, a ainsi annoncé que la construction et l'exploitation d'une voie à grande vitesse pour relier le tunnel sous la Manche à la capitale pourraient être confiées à une société privée. Cela mettrait fin au monopole des chemins de fer nationalisés.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS : l'aile marchante de la « perestroïka »

## Plusieurs personnalités dont M. Andrei Sakharov fondent un club de soutien à M. Gorbatchev

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

Plusieurs personnalités de la science et des arts soviétiques devaient annoncer, mercredi 12 octobre, la création d'un « club social de discussion » destiné à formuler, indépendamment du pouvoir, des propositions de réformes économiques, politiques et culturelles.

La création de cette « Tribune de Moscou » (ce pourrait être le nom du club) va ainsi faire apparaître sur le devant de la scène une force politique qui existait déjà, mais informellement, depuis plusieurs mois : l'aile marchante de la « perestroïka ». De M. Sakharov à M. Sagdev, grand spécialiste des questions spatiales et conseiller scientifique de M. Gorbatchev, en passant par des écrivains comme Afanassiev, Guefter ou Batkin, toutes les personnalités à l'origine de cette initiative ont en effet en commun de bénéficier d'une grande autorité morale, d'être des partisans décidés de la politique du secrétaire général et de souhaiter qu'elle aille plus vite et plus loin.

### Dialogue

Ces hommes se consultaient, pouvaient à l'occasion servir de relais, et plusieurs d'entre eux ont déjà tenté, publiquement ou discrètement, d'infléchir le cours des choses en en appelant directement à M. Gorbatchev. L'idée d'unir leurs efforts était donc dans l'air depuis le printemps dernier.

Il est apparu à ces hommes que leur initiative était aujourd'hui à la fois possible et nécessaire et leur ambition est maintenant de travailler sur des problèmes *« concrets, soigneusement délimités et aussi bien théoriques que pratiques »*, afin non seulement de *« mettre à jour et confronter des points de vue différents »*, mais également *« d'élaborer des recommandations »*.

*« Notre principe est celui du réalisme politique »*, déclarent en effet les promoteurs du club, en expliquant qu'il s'agit pour eux de *« rechercher des solutions »*, c'est-à-dire de formuler à l'intention du pouvoir et de la société des propositions qui soient à la fois applicables et réellement novatrices. Pour autant, ces hommes ne veulent pas courir le risque de devenir à la longue de simples conseillers du prince, dont l'imagination serait bridée par les nécessités tactique de l'heure. Ils veulent au contraire contribuer au développement d'un véritable *« dialogue entre la société et la direction du parti et de l'Etat »*, car la substitution de ce dialogue aux *« anciens rapports hiérarchiques »* leur paraît être la condition *sine qua non* de la « victoire » de la « perestroïka ».

D'où l'insistance mise sur la nécessité de *« préserver notre capacité à porter des jugements indépendants, réfléchis et critiques »*. D'où aussi la méthode de travail choisie. Loin de vouloir réfléchir à huis clos, ces personnalités comptent ne tenir que des réunions ouvertes, auxquelles sera invité à prendre part toute personne, officiel ou non, ayant un avis autorisé à donner sur la question étudiée.

Entre M. Gorbatchev et la société, qui n'en est qu'à ses tout premiers remous, un conseil des sages est en train de naître.

BERNARD GUETTA.

● **POLOGNE : manifestations étudiantes.** – Des milliers d'étudiants ont manifesté, mardi 11 octobre, dans trente universités polonaises pour réclamer le rétablissement de l'Association indépendante des étudiants (NZS) dissoute en même temps que le syndicat Solidarité. A l'université de Varsovie, où 1 500 étudiants ont manifesté, 420 d'entre eux ont signé une pétition contre les cours de formation militaire, a indiqué un des dirigeants du mouvement. Parmi les autres revendications, figure l'abandon du russe comme langue obligatoire.

Ces manifestations, autorisées, se sont déroulées dans le calme. Cependant, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, les a dénoncées comme *« contraires à l'entente nationale »* et y a vu un *« obstacle »* sur la voie de la table ronde pouvoir-opposition. M. Urban est revenu sur le document présenté comme émanant du comité central du POUP, transmis à plusieurs correspondants occidentaux à Varsovie, en disant qu'il était destiné aux dirigeants locaux du parti, et non aux chefs d'entreprises. – *(UPI, AFP.)*

# Politique

## Les débats de l'Assemblée nationale

# Le RMI pourra être suspendu en cas de non-respect du « contrat » d'insertion

**Les députés ont poursuivi, mardi 11 octobre, l'examen, article par article, du projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion (RMI). La discussion a suivi un cours moins agité que la veille (*le Monde* du 11 octobre). Une réunion entre le groupe socialiste et les représentants du gouvernement a eu lieu, en début d'après-midi, afin de parvenir à une meilleure harmonisation, en séance publique, des amendements défendus par les députés PS et le ministre de la solidarité, M. Claude Evin. Il n'est pas impossible que le gouvernement revienne plus tard (par exemple en commission mixte paritaire) sur certaines dispositions adoptées contre son gré en première lecture par les élus socialistes.**

La sémantique a ses raisons que la raison du plus pauvre ignore... Les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion devront-ils s'engager dans un processus d'insertion par « contrat », à travers un « *projet* » ou en signant un « *engagement* » ?

La querelle peut paraître dérisoire au vu de l'ampleur de l'enjeu humain. Elle a pourtant pris une large place dans les débats. Aussi le ministre, M. Evin, a-t-il invité, mardi, la représentation nationale à un peu plus de modération dans son souci, parfois trop pointilliste, de bien nommer le lien qui unira l'allocataire du RMI au processus d'insertion. « *L'insertion est bien notre objectif à tous*, a-t-il assuré, *même si nos appréciations sur la manière d'y parvenir peuvent diverger. Personne n'a prétendu qu'on allait verser l'allocation à n'importe qui pour faire n'importe quoi.* »

La notion de « *contrat* », écartée lundi soir, est réapparue mardi. Au rapporteur pour avis, M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), très hostile à ce terme trop juridique, selon lui, M. Evin a expliqué qu'il y avait des moments où les considérations juridiques devaient céder le pas devant les considérations psychologiques voire politiques. « *Il faut marquer la force de l'engagement exigé et cela le mot « contrat » le dit mieux que le mot « projet.* »

S'agissant des risques de dérapage ou de fraude, agités par l'opposition de droite, le ministre a estimé : « *Il est vrai que des risques existent contre lesquels nous n'avons pas de garanties absolues, je pense par exemple au travail au noir. Cela dit, tous les dangers que nous évoquons sur les dispositifs de protection sociale ne se révèlent pas dans la pratique aussi redoutables que nous le pensons !* »

Le gouvernement a proposé et fait adopter un amendement qui précise que si l'intéressé ne respecte pas son contrat d'insertion, le versement de l'allocation sera suspendu jusqu'à ce qu'un nouveau contrat soit conclu. Cette décision de suspension sera prise par le représentant de l'Etat et le département sur avis motivé de la commission locale d'insertion et après que l'intéressé lui-même aura pu faire connaître ses observations.

Le président de la commission des affaires sociales, rapporteur du projet, M. Jean-Michel Bélorgey (PS, Allier), a sous-amendé ce dispositif de façon à bien clarifier le fait que la suspension du versement de l'allocation devait être précédée d'une vérification.

« *Il faut s'assurer que si l'intéressé ne respecte pas son contrat, cela résulte bien d'une mauvaise volonté de sa part et non d'une impossibilité psychologique ou d'une insuffisante efficacité qu'on ne saurait imputer à malignité* », a-t-il expliqué.

### De « mauvais pauvres » ?

Le rapporteur estime, en effet, qu'il faut y « *regarder à deux fois* » avant de prendre cette mesure brutale. « *Certains voudraient exclure les « mauvais pauvres ». Je n'ai rien contre les sanctions pourvu qu'elles aient valeur pédagogique, valeur de signal.* »

S'agissant, d'autre part, de la commission locale d'insertion chargée notamment d'établir avec l'intéressé le contrat, un amendement du gouvernement, sous-amendé par M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin), précise qu'elle comprend : un représentant de l'Etat, un membre du conseil général, un maire ou un membre du conseil municipal d'une commune située dans le ressort de la commission, deux représentants d'institutions, d'entreprises ou d'organismes intervenant dans le domaine économique et social et d'un représentant de l'ANPE. M. Worms a insisté, quant à lui, sur le fait que les membres de la commission seraient nommés conjointement par le représentant de l'Etat dans le département et le président du conseil général. Ainsi, dès le départ, devra-t-il y avoir accord entre ces deux hommes.

M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) s'est inquiété de ce qui pourrait se passer s'il n'y avait pas accord : « *Qui arbitrera un conflit éventuel ?* ». Il n'a pas obtenu de réponse sur ce point.

Le préfet et le président du conseil général coprésideront également le conseil départemental d'insertion (chargé notamment d'élaborer un programme départemental d'insertion) dont ils choisiront conjointement les membres.

Quant au contrat d'insertion lui-même, *il devra faire apparaître* les éléments permettant d'établir la situation sociale, professionnelle et financière des intéressés, la nature du projet et des facilités qui pourront être offertes pour aider à sa réalisation ainsi que le calendrier des démarches à effectuer. Les activités d'insertion pourront prendre la forme d'activités d'intérêt collectif de stages en milieu professionnel, etc.

Enfin, le département devra mettre en œuvre ces actions nouvelles d'insertion liées à l'attribution du RMI. Il sera tenu d'inscrire annuellement pour ces actions un crédit qui ne pourra être inférieur à 20 % des sommes dépensées par l'Etat dans le département, au titre des allocations du RMI.

En établissant ainsi le mode de participation financière des départements au financement des actions d'insertion, le gouvernement souhaite inciter les départements à mener activement ces actions d'insertion.

L'opposition, notamment Mme Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire), MM. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) et Adrien Zeller (UDF, Bas-Rhin) a regretté ce pourcentage uniforme qui risque, *selon elle, de pénaliser* les départements pauvres.

Un autre amendement, adopté dans la nuit, a élargi aux régions la possibilité de signer une convention relative aux actions d'insertion.

PIERRE SERVENT.

## A la commission des finances

# Les socialistes soumettent de nouveaux amendements aux projets d'ISF et de loi de finances

Les députés socialistes vont soumettre à la commission des finances de nouveaux amendements au projet d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et au projet de loi de finances pour 1989, qui seront examinés en séance publique du 18 octobre au 18 novembre.

Dans le projet du gouvernement pour le calcul de l'ISF, la qualification d'outil de travail s'applique pour les chefs d'entreprise qui perçoivent un salaire de leur entreprise et qui possèdent plus de 25 % du capital. Les commissaires socialistes proposent d'étendre cette qualification lorsque le dirigeant de l'entreprise cède la direction à ses héritiers tout en restant propriétaire du capital. Cet amendement, qui avait été rejeté dans un premier temps, vient de faire l'objet d'un nouvel accord et sera soumis à la commission des finances.

Les députés socialistes proposent, en outre, que, dans le cas des sociétés qui ont des liens de « *similarité, connexité et complémentarité* », les 25 % du capital soient calculés sur l'ensemble des sociétés et pas seulement sur celle que le chef d'entreprise dirige effectivement.

Enfin, contrairement à l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) qui, pour le calcul des valeurs mobilières, ne s'attachait qu'au dernier cours, les députés proposent désormais un « lissage » tenant compte des trente derniers cours pour limiter les effets de hausse ou de baisse sensibles de la valeur du portefeuille.

### Négociations en cours

Concernant l'impôt sur le revenu, la commission des finances sera également saisie de plusieurs propositions. Dans le projet initial, les frais de garde d'enfants et d'aide à domicile sont déduits du revenu imposable sous un plafond de 12 000 francs. Les commissaires socialistes déposeront un amendement visant à transformer cette déduction en réduction d'impôts à concurrence de 30 % des sommes concernées. Cette mesure leur paraît souhaitable car plus juste, puisqu'elle agit sur le montant réel de l'impôt à payer et non sur la tranche d'imposition. De plus, le plafond passerait de 12 000 à 14 000 francs.

D'autres amendements défendus notamment par M. Christian Pierret, député des Vosges, sont en cours de négociation au sein du groupe socialiste. Pour l'ISF, M. Pierret souhaiterait élargir à toutes les formes de participation l'amendement adopté en commission des finances sur l'exonération – plafonnée à 1 million de francs – prévue pour les salariés qui rachètent leur entreprise.

Cette extension concernerait la distribution d'actions en forme de rémunération, comme le prévoit la loi de 1959 sur la participation et les « stocks options » (c'est-à-dire le droit priviligié pour les salariés d'acheter des actions de leur entreprise à un prix inférieur à la cote officielle).

Enfin, pour ne pas ralentir les mouvements de capitaux dans les entreprises, M. Pierret propose que soit maintenue la qualification d'outil de travail dans le cas où une augmentation du capital substantielle ferait passer le chef d'entreprise au-dessous du seuil des 25 %.

PASCALE ROBERT-DIARD.

# Des propositions pour moderniser les services bancaires

La commission des finances de l'Assemblée nationale, présidée par M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise), a procédé, mardi 11 octobre, à l'audition de M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques, et de M. Daniel Kessler, président du comité des usagers des banques, afin d'examiner la question de la modernisation des services bancaires. M. Strauss-Kahn souhaitait apporter ainsi sa contribution au débat suscité par la décision récente de trois banques d'augmenter en même temps les tarifs de leur carte bancaire.

A l'issue de ces auditions, les commissaires des finances, à l'exception des communistes, ont adopté une motion dans laquelle ils s'associent « *à la protestation des associations de consommateurs* ». « *Il faut que cessent les prises de décision unilatérales de certains établissements sans concertation avec les usagers*, disent-ils. *Une fois encore, c'est le problème de la facturation des services bancaires qui est posé. Celui-ci doit être résolu avant l'ouverture du grand marché européen.* »

La commission considère, d'autre part, qu'il conviendrait de poursuivre la modernisation du système financier français de façon à lui permettre d'aborder dans de bonnes conditions l'échéance de 1993 : « *En particulier l'inter-bancarité complète du système financier, qui est un des atouts de la France et qui constitue un grand avantage pour les usagers, doit être préservé.* »

Enfin, les commissaires font plusieurs propositions en souhaitant que les questions suivantes soient rapidement examinées : « *La définition de modalités équitables de facturation des services financiers ; une information renforcée des conditions offertes sur les services bancaires ; les conditions d'évolution des taux d'intérêt créditeurs et notamment d'une éventuelle rémunération des dépôts ; un calendrier précis des changements qui seront apportés aux pratiques existant aujourd'hui sur les dates de valeur ; la clarification des relations entre les commerçants et les établissements de crédit.* » « *La facturation des services de la carte bancaire devra distinguer la fonction de paiement et celle de garantie*, soulignent-ils. *La réponse apportée à ces questions devrait permettre une baisse effective du coût des crédits attribués aux emprunteurs.* »

P. S.

# Arabes et juifs face à face à Paris

*(Suite de la première page.)*

« *Nous sommes dans le même sac*, répétait-on à la tribune. *Racisme et antisémitisme vont exactement de pair.* » Le nom de l'amateur de calembours a été cité plusieurs fois : « *Jean-Marie Le Pen a servi de détonateur à notre rencontre. Si celle-ci échoue, ce sera l'illustration des propos qu'il tient sur vous et sur nous...* »

Il ne s'agit pas, a précisé d'entrée de jeu Emile Malet, directeur de la revue *Passages*, de « *résoudre le conflit israélo-arabe sur les bords de la Seine* ». On se trouve devant deux « *nationalismes incontournables, l'un israélien, l'autre palestinien* ». Au lieu de s'épuiser dans la recherche de « *consensus mous* », il faut s'engager ensemble dans la défense des droits de l'homme, constituer « *un fond commun contre l'exclusion* ». Les juifs sont prêts à aider les Arabes à s'intégrer en France. A charge pour ces derniers de s'engager dans la défense des juifs d'URSS ou de Syrie...

Les organisateurs ont joué à fond le parallélisme, baptisant « *Beurs-Feujs* », la rencontre des deux communautés. Ce raccourci en verlan était, à la fois, astucieux et assez artificiel. Au point de gêner certains participants qui se demandaient tout haut si cette « *vulgarité médiatique* » s'imposait vraiment...

C'est, à vrai dire, un parallélisme boiteux. D'abord, juifs et Arabes n'ont pas le même niveau de formation : les premiers sont beaucoup mieux outillés que les seconds dans un débat intellectuel, comme on l'a vérifié mardi. D'autre part, ils ne sont pas en butte à la même forme de racisme : si les Arabes passent pour arriérés, les juifs se voient plutôt *reprocher leur réussite excessive.* Enfin, les uns et les autres ne sont pas impliqués de la même façon dans le conflit du Proche-Orient.

SOS-Racisme était le grand absent de la rencontre « historique » de mardi. Absence d'autant plus remarquée que Harlem Désir et trois de ses amis, un Juif et deux Arabes, viennent de se rendre symboliquement en Israël et dans les territoires occupés. L'UEJF avait d'ailleurs joué un rôle-clé, il y a trois ans, dans la création de SOS-Racisme. Au-delà des questions de personnes ou des rivalités entre associations, c'est bien une divergence d'approche qui se manifeste aujourd'hui.

« *Nous sommes évidemment favorables à tout ce qui va dans le sens du dialogue israélo-arabe, affirmait dans les couloirs* Eric Ghebali, secrétaire général de SOS-Racisme. *Mais nous voulons nous adresser à toute une génération, sans distinction. La démarche identitaire prônée par l'UEJF et France Plus nous semble être une régression. Pourquoi mettre en avant les différences et se positionner ainsi face à face ?* »

Naturellement, le moment le plus délicat de la journée a été celui où l'on a abordé le conflit israélo-arabe. Le président de l'UEJF, Arié Bensemhoun, a mis le feu aux poudres par une intervention passionnée. Quelqu'un dans la salle s'est mis alors à crier : « *Nous ne sommes pas à la Knesset !* » D'autres beurs se sont levés en apostrophant l'orateur. A la tribune, le journaliste Farid Aïchoune a fini par exploser : « *On est en démocratie, bordel de merde !* » Arié Bensemhoum a enchaîné, de manière inattendue : « *Farid est un très bon orateur. Faites-lui confiance. Il saura me répondre.* » Une intervention intelligente et mesurée de Jacques Tarnero, membre du Club Bernard-Lazare, allait ramener le calme : « *Vous n'êtes pas plus palestiniens que je ne suis citoyen israélien... Sortons du pathétique, des simplifications et des pièges intellectuels.* » L'orage est passé. Il ne restait plus qu'à s'affronter gentiment, parfois cordialement, sur des sujets moins « chauds », jusqu'à la réception donnée par Laurent Fabius, président de l'*Assemblée nationale.*

Que restera-t-il de cette rencontre « historique » ? demandait, mardi, un participant. « *Il restera au moins qu'elle a eu lieu* », a répondu Gérard Fuchs, ancien président de l'Office national d'immigration, qui était présent à la tribune en compagnie du professeur Alain Touraine, du président du Fonds d'action sociale, Pierre-Patrick Kaltenbach, du député socialiste Christian Perret et de Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports. Appréciation modeste. Trop modeste aux yeux de l'UEJF et de France-Plus, qui entendent organiser dans la foulée plusieurs rencontres régionales et poursuivre ainsi une collaboration... « historique » qui ne fera sans doute pas l'unanimité dans leurs deux communautés.

ROBERT SOLÉ.

## Clés politiques

Cette rencontre entre juifs et Arabes français a eu pour point de départ un débat entre les présidents des deux organisations, MM. Arezki Dahmani et Arié Bensemboun, publié l'été dernier par *l'Express* (daté du 1er juillet).

C'était un petit événement que de voir le président de l'UEJF (Union des étudiants juifs de France) cofondatrice de SOS-Racisme, reconnaître comme interlocuteur représentatif des Beurs le président de France-Plus, qui n'a jamais ménagé ses critiques à M. Harlem Désir et à ses amis.

Lors du congrès de l'UEJF, en mars dernier, son président sortant avait reproché aux dirigeants de SOS-Racisme de s'être prononcés sur les événements de Cisjordanie et de Gaza et d'avoir, ainsi, violé un « accord moral » selon lequel l'organisation antiraciste ne devait pas prendre position sur le conflit israélo-palestinien. L'UEJF avait, alors, menacé de rompre avec SOS-Racisme, qui, lui-même, réunissait son congrès en avril et était divisé sur le problème du Proche-Orient.

Finalement, l'UEJF maintenait sa participation à SOS-Racisme, et ce dernier trouvait un compromis interne entre pro-israéliens et pro-palestiniens. Les dirigeants étudiants juifs paraissaient avoir donné satisfaction à leur « aile dure » tandis que les sentiments antisionistes s'étaient exprimés au sein de SOS-Racisme, mais cet apparent « match nul » ne réglait pas le problème.

Président de l'UEJF depuis le printemps dernier, M. Bensemhoun se défend de « *changer de partenaire* » en établissant une relation suivie avec France-Plus, face à laquelle il défend l'action de SOS-Racisme. Il n'en est pas moins vrai que l'UEJF et France-Plus ont un intérêt commun à ce dialogue. Pour la première, il s'agit de montrer que, l'organisation sioniste, elle n'a, cependant, pas besoin du truchement de SOS-Racisme pour engager le dialogue avec un mouvement de jeunes Arabes. France-Plus, de son côté, se voit ainsi reconnue, par l'un des principeux partenaires de SOS-Racisme, comme représentative des Beurs.

Cette situation n'est pas sans écho au sein... du PS. Ancien vice-président de SOS-Racisme jusqu'à son élection, en juin dernier, comme député de l'Essonne, M. *Julien Dray est un proche de* M. Laurent Fabius, tandis que France-Plus, à travers les amis de M. Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris, se rattache plutôt à la mouvance de M. Lionel Jospin.

Or, les rocardiens ont jugé utile de soutenir la manifestation de mardi, espérant, ainsi, prendre pied dans le milieu militant beur, et juif. L'intérêt soulevé par cette initiative lui a valu, d'ailleurs, l'appui de plusieurs autres personnalités socialistes – dont M. Fabius – et de l'opposition (Mme Simone Veil, MM. Pierre Méhaignerie, Jacques Chaban-Delmas, Michel Noir...).

SOS-Racisme, *qui se prévaut de* faire agir ensemble en son sein, depuis sa fondation, jeunes Arabes et jeunes juifs, a franchi un pas supplémentaire en envoyant, la semaine dernière, une délégation en Israël pour y rencontrer des représentants des Israéliens et des Palestiniens (*le Monde* du 11 octobre). *L'organisation antiraciste* devait, aussi, affirmer sa présence en demandant, mercredi, au gouvernement de préparer une loi-cadre sur l'intégration des immigrés, après que le PS s'est prononcé contre l'abrogation immédiate de la loi Pasque sur que les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (*le Monde* du 6 octobre).

PATRICK JARREAU.

# Politique

Succession difficile au conseil régional d'Ile-de-France

## La double opposition de gauche et d'extrême droite va rendre très délicate la tâche de M. Krieg (RPR)

*« Parfois, il faut se réjouir d'avoir de l'âge. »* Cette réflexion désabusée, M. Pierre-Charles Krieg l'a lancée à la cantonade, mardi 11 octobre, quelques minutes après avoir été élu, *in extremis*, président du conseil régional d'Ile-de-France en remplacement de M. Michel Giraud.

Il a fallu trois tours de scrutin, chaque fois très serrés, pour que le maire RPR du quatrième arrondissement de Paris, candidat unique des groupes gaulliste et UDF l'emporte. Et encore n'a-t-il gagné qu'au bénéfice de l'âge puisque son concurrent, le candidat socialiste Yannick Bodin, a obtenu le même nombre de voix que lui : 91.

L'avocat gaulliste parisien, accusant vingt ans de plus que le professeur d'histoire et de géographie de gauche de Seine-et-Marne, en faveur duquel s'était désisté le candidat communiste, M. Edmond Dechery, c'est le premier qui a été proclamé élu par M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Hauts-de-Seine, qui présidait la séance.

Pourtant, la simple arithmétique du conseil de la principale région de France, si elle ne permet pas de dégager une majorité massive UDF-RPR, laissait prévoir une élection relativement sereine pour M. Krieg au troisième tour de scrutin, qui ne requiert qu'une majorité relative de votants. Mais les particularismes de la conjoncture politique en Ile-de-France ont déjoué les pronostics des analystes.

Aux deux premiers tours de scrutin, M. Krieg, qui aurait dû recueillir 91 suffrages, n'en a obtenu que 82, puis 87, ce qui signifiait que plusieurs conseillers RPR et UDF avaient voté la première fois soit pour le candidat du Front national, M. Jean Yves Le Gallou, soit avaient déposé la seconde fois un bulletin nul ou blanc dans l'urne, le porte-parole de l'extrême droite ayant retiré sa candidature entre les deux tours.

### Un avertissement cinglant

Mais ce sont les résultats du troisième tour qui ont jeté les observateurs dans la perplexité la plus complète. En effet, rien ne prouve que les 91 suffrages de M. Krieg provenaient tous et exclusivement des élus RPR-UDF et non inscrits puisqu'on a dénombré 15 bulletins blancs ou nuls. La plupart de ces derniers provenaient assurément de membres du *Front national*. Quelques élus du parti de M. Jean-Marie Le Pen, peut-être cinq ou six, n'ont pas hésité non plus à apporter leur voix à l'adversaire socialiste de M. Krieg.

M. Le Gallou n'a d'ailleurs pas caché que son groupe avait voulu donner un avertissement cinglant au candidat gaulliste. *« Les dissensions au sein du RPR et de l'UDF sont apparues au grand jour. Le résultat d'aujourd'hui est la conséquence d'une absence d'entente préalable avec le Front national. M. Krieg n'échappera pas à la problématique des alliances, soit avec le PS, soit avec nous »* a-t-il déclaré.

Les amis de M. Le Pen, qui forment un groupe charnière au conseil régional, étaient conscients de leur capacité à pousser au pied du mur l'UDF, et le RPR, et de ce point de vue ils ont parfaitement joué leur rôle. *« Nous nous sommes livrés à de la micro-chirurgie politique »*, a même déclaré M. Le Gallou.

L'inconfortable élection de M. Krieg s'explique aussi par trois raisons, qui tiennent à la situation à l'intérieur même de ce qui est aujourd'hui l'opposition parlementaire. Quand, au début de l'été, le RPR avait choisi son président de groupe pour mener la bataille et avait fait partager son choix par l'UDF, le nom de M. Krieg n'avait pas donné lieu à une chaude unanimité.

Certains auraient préféré un élu de la « province » de l'Ile-de-France; d'autres voyaient en lui un sous-marin de M. Jacques Chirac; d'autres enfin, regrettaient que le choix ne se fût pas porté sur M. Jean-Pierre Fourcade dont l'autorité et la compétence ne souffrent guère de contestations.

Plusieurs ont gardé de cette période un goût d'amertume et, sans insinuer quoi que ce soit, il est un fait que M. Didier Julia, député RPR de Seine-et-Marne est de ceux-là.

### Un « troisième tour bis »

Le durcissement récent du RPR vis-à-vis du Front national, et réciproquement, après les propos de M. Le Pen sur *« Durafour crématoire »*, ont probablement empêché, en outre, toute tentative même discrète, de débaucher quelques voix d'extrême droite lors des scrutins.

Enfin, les cantonales et l'élection *des présidents de conseils généraux* sont toutes récentes. Qui ne se souvient des accrochages internes à la droite qui se sont produits dans tel ou tel canton des Hauts-de-Seine ? Qui ne se souvient des conditions pour le moins cavalières qui ont présidé au remplacement à la tête de cette assemblée départementale de M. Paul Graziani (RPR) par un autre dirigeant RPR, M. Charles Pasqua ? Il ne serait pas étonnant que l'élection de M. Krieg ait été abordée par certains conseillers généraux comme le « troisième tour *bis* » des élections cantonales, dans un esprit, ici ou là, de droit de réponse, voire de revanche.

A peine élu, M. Krieg a déclaré qu'il avait l'intention d'assurer *« la continuité et la pérennité de l'action »* conduite par M. Giraud. M. Jean-Pierre Fourcade a été élu premier vice-président chargé du poste stratégique des finances. A lui de préparer, dans des conditions politiques très délicates, les grandes orientations du budget qui, en 1988, a dépassé 6,5 milliards de francs, soit plus de 20 % du total des budgets régionaux et qui, grâce à une habile réforme des bases d'imposition préparée par le directeur des finances, M. Henri Paul, augmentera encore substantiellement l'an prochain.

A lui aussi, au côté du président, de négocier avec le gouvernement et le préfet de région, d'ici à la fin de l'année, le contrat de plan qui donne lieu, pour l'heure, entre l'Etat et les élus à des divergences fondamentales, notamment sur les crédits à affecter aux transports collectifs et aux routes.

Or il y a urgence : de mois en mois, la situation de la circulation empire, et ni le gouvernement, ni la région, ni les départements, ne semblent savoir comment conjurer les risques d'une apoplexie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

[Né le 18 janvier 1922 à Lille, M. Pierre-Charles Krieg est licencié en droit et avocat honoraire à la cour d'appel de Paris. Il fut député gaulliste de la capitale de 1962 à 1986 sous les étiquettes UNR, UDR et RPR. Comme conseiller de Paris, il s'est notamment intéressé, depuis plus de vingt ans, à des dossiers tels que le Centre Pompidou ou la rénovation du quartier des Halles. Il est maire du quatrième arrondissement depuis mars 1983 et conseiller régional d'Ile-de-France depuis mars 1986.]

Le débat sur la motion nationaliste

## Les élus régionaux recherchent un compromis autour de la notion de « communauté corse »

*BASTIA*
*de notre correspondant*

*La motion déposée le 20 juillet* sur le bureau de l'Assemblée de Corse par le groupe nationaliste A cuncolta naziunalista est examinée depuis mardi par les soixante et un élus régionaux. Cette motion pose en dix points les questions essentielles du débat politique insulaire : reconnaissance du peuple corse, moralisation de la vie publique refonte des listes électorales, dissolution de l'Assemblée corse, et d'autres questions plus techniques que politiques (*le Monde* du 12 octobre).

Le débat, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a été engagé par le président de l'Assemblée de Corse M. Jean-Paul de Rocca-Serra. *« Ce débat est attendu*, a souligné le député RPR de Corse-du-Sud. *On y voit une des phases de cette période engagée voici plusieurs mois et que marque l'amorce d'un dialogue entre fractions jusque-là irréductiblement opposées, alors que nous réapprenons à vivre. »* M. de Rocca-Serra ne veut rien éluder : ni les réalités de la situation ni le poids des responsabilités. *« Les raisons du drame qu'a vécu la Corse sont multiples et complexes*, dit-il. *En moins de trente ans, la Corse est passée d'une ère médiévale aux réalités du vingtième siècle* (...) *Il était difficilement évitable que, dans de telles conditions, se crée un mouvement revendicatif, fondé sur la carence des élus, le rôle de l'Etat, la disparition des valeurs traditionnelles et de la culture corse, la mort du milieu rural, les fraudes et les magouilles »*. Un constat que les observateurs ont l'habitude d'entendre de la bouche des contestataires du *« clan »*, et non de l'un de ses chefs...

*« L'exaspération des passions*, continue M. de Rocca-Serra, *des haines nous fit peu à peu entrer dans l'engrenage fatal de la violence. » « Fallait-il payer un si lourd tribu ? »*, interroge le président de l'Assemblée de Corse, qui, d'une voix presque paternelle, conclut : *« La violence doit cesser, car dans un pays démocratique rien ne la justifie et rien ne peut aboutir par elle. »*

Le ton est donné. Pendant toute la journée les quinze conseillers qui prendront la parole, du Front national au Parti communiste en passant par le MRG, le RPR ou le PS s'exprimeront avec un inhabituel souci de tolérance et de conciliation pour tenter d'aboutir d'ici à la fin de la session à un compromis, si ce n'est à un consensus, afin d'éviter, selon l'expression de leur président, *« une sinistre mascarade »*.

### Position partagée

Premier orateur, M. Léo Battesti, élu nationaliste de A cuncolta naziunalista : *« Nous n'avons pas*, explique-t-il, *pour objectif d'aboutir à ce que cette Assemblée décide de l'indépendance de la Corse* (...). *Notre combat est celui de la défense des intérêts collectifs de notre communauté* (...). *Pour nous, font partie de cette communauté toutes celles et tous ceux, quelle que soit leur origine, qui veulent construire la Corse de demain. »*

La motion nationaliste pose, tout de même, la question de la *« reconnaissance du peuple de la Corse »* et M. François Piazza-Alessandrini, conseiller RPR, ne peut pas accepter de voter pour la reconnaissance juridique du peuple corse, *« non seulement parce qu'elle ne serait pas acceptée constitutionnellement, mais aussi parce qu'une telle reconnaissance entraînerait le droit à l'autodétermination »*. *« J'ai été élu*, précise-t-il, *sur le thème de l'unité nationale, je ne veux pas trahir mes électeurs, mais je suis solidaire de la* « communauté corse ».

Cette position est partagée par plusieurs orateurs qui affirment avec lui que *« certains points de la motion nationaliste auront notre accord, sur d'autres points la recherche d'un compromis est possible, nous nous y emploierons »*.

Même à l'extrême droite, on ne refuse pas le débat. M. Pascal Arrighi, récemment exclu du parti de M. Jean-Marie Le Pen, ne veut pas poser le problème au fond mais reconnaît la spécificité corse. Au Front national, M. Biaggi propose *« une commission* ad hoc *pour préparer un travail plus constructif de l'Assemblée de Corse sur cette motion »*.

D'autres conseillers RPR, MM. Henri Antona, Jérôme Polverini, apportent leur contribution à la discussion, proposant l'idée d'un *« peuple corse »* qui soit *« partie intégrante de la République française »*. Peu à peu les éléments du compromis apparaissent. M. Battesti accepte d'échanger le terme *« peuple corse »* par celui de *« communauté corse »*, ce qui lève l'hypothèque de l'anticonstitutionnalité de la revendication et satisfait le RPR et le PS.

Les socialistes, éludant la question du peuple corse, développent les idées de moralisation de la vie publique, de lutte contre la fraude électorale et de développement économique avancées par Pierre Joxe au cours de ses deux visites en Corse.

Le conseiller communiste, M. Dominique Bucchini — pour lequel la notion de peuple corse est depuis longtemps acceptée par son parti, — ironise sur *« le ferment corse »* de l'ouverture à droite et souligne le rapprochement entre M. Joxe, les nationalistes et le RPR. Reste le MRG, parti dominant en Haute-Corse, qui, par la voix de M. Paul Giacobbi, affirme avec réticence que la notion de peuple corse doit être limitée à ce qu'elle est, *« simple évocation dans le préambule de la loi portant statut particulier de la Corse. »*

MICHEL CODACCIONI.

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

### M. Pons désavoué... par les siens

Pauvre monsieur Pons !

Réunion, lundi après-midi 10 octobre, au Palais-Bourbon, des délégations du RPR et de l'UDF chargées de mettre au point un communiqué commun à propos du prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Palabres.

M. Chirac apparaît remonté contre les socialistes, qui, explique-t-il en substance, cherchent surtout, dans cette affaire, à rouler l'opposition dans la farine.

Plus prosaïque, M. Valéry Giscard d'Estaing se plaint de la présence, en face de lui, du secrétaire général du CNI, M. Briant, ancien député, renforçant la délégation du RPR.

Mais les discussions achoppent vite sur la teneur du communiqué final. Toujours prévoyant, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, sort une mouture qui rappelle, entre autres, la nécessité de restaurer la *« paix civile »* en Nouvelle-Calédonie. Réaction, aussitôt, du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons. L'ancien ministre des DOM-TOM fait remarquer que cette mouture pourrait être interprétée comme un désaveu de sa politique entre 1986 et 1988.

M. Giscard d'Estaing, et surtout M. Bernard Stasi, présent au nom du CDS, s'amusent beaucoup de voir ainsi M. Pons implicitement renié par les siens... Ils ne prennent pas de précautions oratoires pour faire comprendre la nécessité d'éviter *a contrario tout ce qui pourrait* être interprété, dans le communiqué commun, comme un hommage à l'ancien ministre, et risquerait d'apparaître au mieux comme une provocation, au pire... comme une rigolade.

Le souvenir d'Ouvéa est dans tous les esprits. Tout le monde décide finalement de jouer les Ponce Pilate. Comme si M. Pons était déjà voué, par ses amis, à la trappe de l'Histoire.

D. C.

## M. Lafleur ne fera pas campagne en métropole en compagnie de M. Tjibaou

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, a affirmé, mardi soir 11 octobre à Nouméa, au cours d'un entretien diffusé par RFO : *« Je voterai « oui » au référendum du 6 novembre et je ne me sentirai pas désavoué quoi que fasse le RPR. »* Il n'a voulu porter *« aucun jugement sur les débats qui animent l'opposition en métropole. Ce n'est pas mon problème »*, a-t-il dit, rappelant cependant que MM. Chirac et Juppé l'avaient assuré de leur soutien.

Interrogé sur l'attitude de l'ancien ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, à son égard, M. Lafleur a répondu : *« M. Pons a eu des mérites mais il s'est souvent trompé. Il refuse un succès* [NDLR : les accords de Matignon] *qu'il n'a pas obtenu. Il était entouré de telle sorte qu'il aurait eu des difficultés à aboutir. »*

Le président du RPCR a estimé, d'autre part, que le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, n'avait pas *« tenu toutes ses promesses »*. Il lui a reproché de ne pas s'être rendu sur l'île d'Ouvéa *« pour que les exactions s'arrêtent »*. M. Lafleur a néanmoins réaffirmé qu'il faisait confiance à M. Tjibaou pour mener à bien la mise en œuvre des accords de Matignon. Mais le député RPR n'ira pas jusqu'à participer aux réunions publiques qui doivent avoir lieu en métropole, au cours de la campagne référendaire, en compagnie du chef du mouvement indépendandiste. Il a promis, en effet, aux dirigeants du RPR de ne pas le faire.

En revanche, M. Lafleur a souligné que le gouvernement tenait *« la plupart de ses promesses »* et, à propos de ses relations avec les dirigeants socialistes, il a indiqué : *« Je préfère M. Michel Rocard à M. Henri Emmanuelli* [NDLR : ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, actuel « numéro deux » du PS]. *J'ai connu M. Emmanuelli dans l'exercice de ses fonctions en Nouvelle-Calédonie; il n'est pas innocent après ce qui s'est passé ici. »*

Enfin, à propos des critiques que lui adresse l'extrême droite locale, M. Lafleur a déclaré : *« Il y a des gens qui aboient beaucoup et ce n'est pas dans une assemblée qu'on devrait les mettre. Ce sont des irresponsables. »*

● **M. Le Pen : demande de levée d'immunité.** — Une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen ayant été déposée officiellement par la France, l'Assemblée européenne se prononcera vraisemblablement le 14 novembre sur le sort du président du Front national. Après que le dirigeant d'extrême droite eut ironisé, le 2 septembre dernier, sur le ministre de la fonction publique en qualifiant celui-ci de *« Durafour-crématoire »*, le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, avait demandé au parquet de Nanterre d'instruire le dossier visant à obtenir de l'Assemblée de Strasbourg la levée de l'immunité du chef de file de l'extrême droite. Composée de 518 membres, dont 81 Français, l'Assemblée européenne, qui se prononce, en la matière, à la majorité des présents, a, jusqu'à ce jour, levé systématiquement l'immunité des députés impliqués dans des infractions, délits ou crimes relevant du droit pénal classique, mais a, en revanche, toujours épargné les députés pour leurs propos jugés politiques.

Le PCF dénonce une tentative de fraude électorale

## Une urne « truquée »... et « volée »

Etrange affaire ! Occupant souvent la mauvaise place dans la chronique répétitive de la fraude électorale, les communistes ont-ils décidé de réagir ? A l'initiative de MM. Georges Valbon et Jean-Louis Mons, respectivement président du conseil général de Seine-Saint-Denis et premier secrétaire fédéral du département, le PCF s'est employé à démontrer, mardi 11 octobre en mairie de Bobigny, que la turpitude électorale n'est que le fait de ses adversaires — le préfet, le PS et la droite, — étant entendu qu'il est *« le parti de l'honnêteté, de la clarté, de la transparence »*.

La pièce à conviction était une urne atypique utilisée aux cantonales dans le bureau 21 de la ville d'Epinay. Travaux pratiques à l'appui, M. Mons a montré que, cadenassé sur le devant, le couvercle de l'urne pouvait se soulever par l'arrière, mais que, fermé correctement à l'arrière, ledit couvercle ne pouvait plus être cadenassé devant... Du moins avec les cadenas utilisés pour la démonstration.

Conclusion des dirigeants communistes admiratifs devant tant d'ingéniosité — *« C'est le summum de ce que je connais »*, confesse même M. Valbon, — *« l'urne a été truquée pour frauder toute la journée »*. Mais comme il n'y a pas eu de constatation de fraude caractérisée ni recours déposé par le candidat communiste de ce canton, un dirigeant fédéral a précisé que *« toutes les conditions étaient réunies pour une fraude »*.

Heureusement, vigilance aidant, les communistes ont évité ce « mauvais coup » qui ne pouvait venir que du PS, car, selon M. Mons, *« avec l'urne Bonnemaison, le résultat est toujours bon »*.

M. Gilbert Bonnemaison, député, est en effet maire socialiste d'Epinay.

*« Après avoir surveillé le président du bureau de vote, M. Didier Deleris, conseiller municipal* [socialiste] *d'Epinay, qui à plusieurs reprises a tenté d'ouvrir l'urne, notre délégué a averti M. Deleris que l'urne n'était pas fermée »*, a souligné M. Mons. Le délégué en question, M. Bioton, maire communiste de Pierrefitte, qui a inscrit au procès-verbal que *« l'urne était mal fermée »*, a pourtant omis de préciser, comme l'affirme M. Mons, que le président avait tenté de l'ouvrir. De même, un responsable communiste a indiqué que le président de la commission de contrôle des opérations, intervenue quatre heures après les faits, avait rempli *« une page entière sur le PV »*, pour relater ce fait peu banal. Hélas, il est impossible de retrouver la trace de ce témoignage.

Mis en cause pour son manque d'empressement à donner *une suite à cette « affaire »*, le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Raymond-François Le Bris, dont l'innocence est mise en doute par le PCF, s'est refusé à *« polémiquer »* avec des élus.

Pour sa part, M. Bonnemaison, qui hésitait entre *« le rire »* et *« la colère »*, a l'intention de déposer plainte pour *« vol d'urne »*. Il a fait constater la disparition de l'urne *« authentique »* présentée par M. Mons par un appariteur assermenté de sa mairie. Aux dernières nouvelles, M. Deleris aurait l'intention de porter plainte pour diffamation.

OLIVIER BIFFAUD.

● **VAR : la fédération du FN juge « inutile » la mission de M. Le Chevallier.** — *« La fédération varoise est parfaitement capable, seule, de se réorganiser. La mission de M. Le Chevallier nous semble inutile, car le parisianisme n'est pas forcément une bonne chose »*, a déclaré, mardi 11 octobre, M. Alain Rivas, secrétaire départemental par intérim du Front national depuis l'exclusion de Mme Yann Piat (*le Monde* du 12 octobre). En prononçant, la veille, l'exclusion de son parti de l'unique député d'extrême droite, le bureau politique du FN avait chargé M. Jean-Marie Le Chevallier d'une mission de réorganisation de la fédération du Var. Le soir même, le bureau de cette fédération avait réaffirmé son soutien à M. Le Pen.

# Société

## La fin de la visite de Jean-Paul II

# Un nouveau style de voyages

**Le pape est rentré, mardi soir 11 octobre à Rome, après une visite de quatre jours en Alsace et en Lorraine. A l'aéroport de Mulhouse-Bâle, c'est M. Michel Rocard qui a prononcé le discours de clôture. Peu avant, Jean-Paul II avait présidé une ultime célébration eucharistique devant 15 000 fidèles au stade de l'Ill à Mulhouse, rendant hommage au christianisme social. Dans la matinée, il s'était rendu au mont Sainte-Odile avant de prononcer le principal discours de son voyage, au parlement européen de Strasbourg (*le Monde* du 12 octobre), interrompu à plusieurs reprises et conclu par les applaudissements de l'ensemble des députés.**

*MULHOUSE*
*de nos envoyés spéciaux*

Pourquoi si tard ? Et pourquoi si brièvement ? Ce n'est qu'au dernier jour de sa quatrième visite en France que Jean-Paul II a retrouvé son sens de l'humour et de l'improvisation. Il aura suffi d'une adresse vibrante aux jeunes – *« On ne peut pas construire l'Europe seulement avec la technique. Il lui faut aussi une âme, une âme »* – pour faire chavirer les 15 000 fidèles venus dire adieu au pape dans le stade de Mulhouse noyé sous la pluie.

Il était temps.

Les deux cardinaux français, Mgr Lustiger et Mgr Decourtray, qui ont accompagné le pape à chaque étape de son voyage s'étaient eux-mêmes publiquement interrogés sur les raisons de la relative bouderie du public alsacien.

Quand on aura invoqué la banalisation des voyages du pape – globe-trotter trop impétinent ?, – le service d'ordre carrément dissuasif ou encore le détachement des Strasbourgeois repus de visites de grands de ce monde, l'on n'aura pas tout dit. Les raisons de la désaffection des Alsaciens sont probablement à rechercher aussi dans la préparation plutôt maladroite de ce séjour pontifical.

Sans doute cette visite a-t-elle souffert dès l'origine de son caractère hybride. Pouvait-on à la fois rendre visite à l'Europe et à ses institutions de Strasbourg, tout en venant défendre les diocèses de l'Est ? Le changement permanent de registre aura finalement brouillé le message. A cette première raison s'ajoute certainement la volonté affichée par Mgr Brand, archevêque de Strasbourg, d'éviter *« les dépenses somptuaires »*.

### A guichets fermés

A cet égard, les précédents voyages à Paris (1980) et à Lyon (1986) ont servi de clignotant. Oubliés, les rassemblemens de masse comme celui d'Eurexpo et la fête de Gerland, il y a deux ans dans la région lyonnaise ; oubliés, les appels nationaux à la mobilisation de tous les diocèses oubliés, les sons et lumière grandioses à la Jean-Michel Jarre... Plus frileuses et sans doute moins motivées, l'Alsace et la Lorraine avaient délibéréemnt choisi le profil bas.

Cette fois, la plupart des célébrations ont été jouées à guichets fermés, avec distribution par avance de billets d'entrée – gratuits en Lorraine, payants à Strasbourg – au risque de se retrouver en dernière minute, comme sur la place Carnot à Nancy, avec des places libres. A l'unique rassemblement de masse un moment projeté furent préférées toute une gamme de rencontres d'ampleur plus limitée. Cette multiplication des événements a plutôt démobilisé les fidèles et le clergé. Sur onze cents prêtres que compte le diocèse d'Alsace, deux cents seulement se sont rendus à la cathédrale de Strasbourg à l'invitation de leurs évêques pour écouter le pape.

Cette expérience donnera sans doute à réfléchir tant au Vatican que dans l'épiscopat français. Depuis longtemps, ils sont tentés de concevoir des voyages toujours plus sobres, plus brefs, limités à une région, mais aussi plus réguliers, comme les « sauts de puce » que Jean-Paul II effectue dans les diocèses de la péninsule italienne. Aux grand-messes en technicolor, qui ont si bien servi le pape durant les premières années de son pontificat, le temps est probablement venu des visites plus ciblées et moins spectaculaires.

LAURENT GREILSAMER
et HENRI TINCQ.

### Incident au Parlement européen

## Ian Paisley au pape : « vous êtes l'Antéchrist ! »

Un incident a marqué le début de l'intervention du pape devant le Parlement européen de Strasbourg le mardi 11 octobre. Le RP protestant irlandais Ian Paisley, député européen non inscrit, s'est dressé de son siège dès que Jean-Paul II s'est mis à parler. Il a commencé à insulter bruyamment le pape : *« Je ne vous reconnais pas... Vous êtes l'Antéchrist... »*

Après deux rappels à l'ordre, lord Plumb président du Parlement européen, a exclu le député irlandais de la séance. M. Bernard Antony, dit Romain Marie, député des Droites européennes, est venu en courant à la rencontre du docteur Paisley pour le frapper.

Pendant la durée de cet incident, Jean-Paul II n'a pas perdu son calme.

## Le mont inspiré

*LE MONT SAINTE-ODILE*
*de notre envoyé spécial*

Ils sont arrivés à l'aube comme des elfes à demi-effacés par des écharpes de brume. Ils sont arrivés avec le jour encore tout sombre de la nuit noyée d'une pluie légère à leurs cœurs.

Ce n'était que des frottements, *de très faibles chuchotis :* par dizaines, moniales et religieuses, prêtres et adorateurs de sainte Odile se pressaient dans la bruine pour rejoindre la dizaine de religieuses de la congrégation des Sœurs de la grâce à Strasbourg, maîtresses du lieu après tant d'autres. C'était dit : les brumes en plaine d'Alsace ne se lèveraient pas, tenaces et romantiques, laiteuses et glacées.

Il était 6 heures du matin, et rien ne troublait encore le silence et le génie de ce lieu. Deux adorateurs, membres de l'Union catholique des aveugles, formaient des prières dans la petite église conventionnelle, à deux pas du tableau de sainte Odile, fille d'Etichon, méchant duc d'Alsace à l'époque mérovingienne. Deux adorateurs parmi les milliers qui se succèdent au fil des semaines depuis 1931, par groupes de trente, pour honorer la fondatrice du premier monastère de femmes en Alsace au septième siècle.

Le mont Sainte-Odile attendait son pape en ce mardi 11 octobre, dernier jour du voyage de Jean-Paul II dans l'est de la France, et la petite foule piétinait sagement dans la cour du monastère encadré par l'hostellerie et l'église bâtie avec ces grosses pierres de grès rose des Vosges qui colorent la cathédrale de Strasbourg. A l'évidence, il n'y aurait pas là seulement un « événement » mais aussi un moment de qualité plus intime, plus grandiose, plus médité qu'exprimé. Et de fait, le pape, à peine arrivé à 10 h 30, se retirait longuement dans l'église en prière, sa calotte blanche repliée dans ses mains et pressée sur son front.

Ce n'est qu'après une station devant le tableau de sainte Odile qu'il s'adressa à quelques centaines de religieuses et de prêtres réunis sur une grande terrasse où s'échouaient inlassablement des bancs de brume empêchant de découvrir la plaine d'Alsace. Il en fallait plus pour décourager ces fidèles en prière sous la pluie, à l'écoute d'un pape les invitant *« à rester fidèles à ce silence où Dieu parle »*.

A peine Jean-Paul II avait-il béni les habitants de cette région, que les mille clochers alsaciens combinés aux trois cents clochers du diocèse de Fribourg firent vivement sonner leurs cloches, comme un hommage. *« Merci les cloches ! Merci les Alsaciens »*, conclut alors le pape avec une douce ironie.

Mais ce pèlerinage au mont Sainte-Odile, le deuxième d'un pape en ce lieu en mille ans après Léon IX, ne pouvait se terminer sans un vrai contact avec les adorateurs criant avec calme et force *« Vive le Saint-Père ! »*, *« Vive le Pape ! »* Ce fut fait, et bien fait, avec le sourire retrouvé. – L. G.

## MÉDECINE

### Les négociateurs dans l'expectative

# Les infirmières préparent leur défilé

Tandis que les infirmières organisaient la grève et les manifestations nationales prévues pour le 13 octobre (11 heures, place de la Bastille pour la coordination nationale rejointe par la CGT ; 14 heures, porte de Versailles pour la CFDT, FO, CGC et CFTC), les discussions continuaient mercredi 12 octobre entre les syndicats et le ministère de la santé. La veille, des bruits avaient couru qu'un accord n'était pas impossible pour la soirée, puis on apprenait que le ministre ne pourrait pas rencontrer les syndicats en assemblée plénière avant jeudi soir, voire vendredi. Les raisons officielles : la présence du minstre aux débats sur le RMI, le peu de progrès dans les groupes sur les conditions de travail des infirmières et sur la formation initiale et continue.

En fait, la coordination nationale ayant maintenu la manifestation nationale de jeudi 13 octobre, la prudence autant que la sagesse dictait qu'une décision ne sit pas prise avant cette date. Rentrées souvent tard dans le mouvement, les infirmières de province souhaitent, en effet, montrer, à Paris, leur mécontentement. Toute annonce du gouvernement risquait de donner lieu à une surenchère.

Un accord pourrait cependant être rapidement trouvé explique-t-on dans le milieu syndicaliste. Il porterait sur la refonte de la grille de salaire pour les infirmières *(le Monde du 12 octobre) et un* relèvement de la « prime Veil ». La CFDT et FO auraient souhaité une indexation de celle-ci mais on s'orienterait plutôt vers une revalorisation périodique. Ses réticences subsistent cependant notamment au sein de la CFTC sur les *« chevronnements »* prévus pour les infirmières en fin de carrière. Ces « chevronnements » consistent en des dépassements de grille *« mais*, souligne la CFTC, *il ne doivent pas dépasser un certain pourcentage des effectifs et sont attribués au mérite, quand ils sont attribués »*.

Les autres points concernant les conditions de travail, et la formation feraient parti d'un accord cadre dans lequel pourrait également figurer un calendrier de discussions sur les problèmes des autres personnels de santé. Les syndicats CFDT et FO, qui veulent certainement montrer qu'ils ont bien compris les critiques des infirmières sur le manque de communication avec leurs représentants nationaux, soulignaient mardi qu'ils ne donneraient pas, un approbation définitive aux propositions gouvernementales sans avoir largement consulté leur base.

Mardi, la base affirmait que si deux mots d'ordre pour le défilé de jeudi étaient maintenus, sa préférence, irait sans hésitation à celui de la coordination.

Mercredi, la coordination nationale finissait de préparer l'organisation du défilé. L'UNEF-ID qui déjà samedi 8 octobre avait aidé à trouver une salle à la Sorbonne pour l'assemblée générale de la coordination nationale, offre pour cette maniestation sa « logistique » et son service d'ordre. Une collaboration qui alimente les analyses sur la statégie de la FEN et son offensive dans les catégories professionnelles où les syndicats traditionnels sont faiblement représentés pour la création d'un éventuel syndicat autonome.

CHRISTIANE CHAMBEAU.

## JUSTICE

### Au tribunal de Paris

# L'affaire Jobic et l'honneur d'un juge

L'amnistie n'efface pas tout. C'est notamment le cas en matière de diffamation et, même si le délit a disparu, la 17e chambre correctionnelle, présidée par Mme Jacqueline Claverie, devra se prononcer le 8 novembre prochain sur la demande présentée par M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, qui souhaite voir *le Figaro* lui verser 300 000 F de dommages et intérêts.

*Dans le numéro daté du 5 mars, le Figaro Magazine* avait publié une interview du commissaire Yves Jobic inculpé le 29 novembre 1987 par M. Hayat de proxénétisme aggravé, en faisant dire au policier dans le titre : *« A travers moi, c'est la PJ que l'on veut discréditer »*. Suivaient une série de propos recueillis par Jean-Pax Mefret et dans lesquels le commissaire expliquait à sa manière le conflit qui l'oppose au magistrat instructeur. Le passage considéré comme le plus diffamatoire par M. Hayat est constitué par la reproduction d'une lettre d'une sœur de la prostituée mêlée à l'affaire, adressée au procureur de la République de Nanterre. Dans cette missive, jamais parvenue à son destinataire, Mme Martine Boschetto accusait le juge d'avoir voulu monter un piège au commissaire Jobic afin de le faire arrêter en flagrant délit sur le territoire des Hauts-de-Seine après l'avoir muni, à son insu, d'objets compromettants. Le 4 mars, la cour d'appel de Paris, tout en refusant l'occultation de la lettre, ordonnée quelques heures plus tôt par le tribunal, obligeait *le Figaro* à présenter *« ses regrets »* au lecteur et stigmatisait *« une publication gravement outrageante pour l'honneur de Jean-Michel Hayat »*.

A l'audience du mardi 11 octobre, Me Georges Kiejman, conseil du magistrat, a estimé qu'il s'agissait d'un *« coup de presse »* ne correspondant pas à une volonté d'information. Après avoir rappelé qu'à ses yeux le *« but stratégique »* de cette publication était de créer un incident judiciaire entre un prévenu et son juge pour aboutir au dessaisissement de M. Hayat. En l'occurrence, l'obstacle était contourné puisque seul *le Figaro* était poursuivi et, bien que le litige ait perdu tout aspect pénal, le substitut du procureur de la République, M. Philippe Bilger, n'a pas résisté au désir de faire connaître son opinion. Selon lui, on a voulu *« casser du juge »*, et par sa décision le tribunal dira *« ce que vaut l'indépendance d'un magistrat »*.

Défenseur du *Figaro*, Me Albert Benatar n'a pas réellement cherché à justifier la publication de la lettre. Se plaçant sur un autre plan, il a demandé au tribunal de prononcer *« un sursis à statuer »*, en déclarant : *« Il s'agit d'un différend grave opposant deux hommes parfaitement respectables à ce jour. Seuls les juges nous diront un jour qui a fait quoi. »* Et l'avocat suggéra qu'il y a peut-être dans cette affaire *« deux vérités »*...

MAURICE PEYROT.

● **RECTIFICATIF : le commissaire Jobic n'est pas inculpé de corruption passive.** – Le commissaire de police Yves Jobic est seulement inculpé de *« proxénétisme aggravé »*. Il n'a jamais été inculpé de *« corruption passive »*, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 7 octobre, et comme s'en est étonné à juste titre M. Jobic lui-même, qui nous écrit : « Le Monde, *qui dispose à l'évidence d'informations publiées sur les dossiers instruits par M. Jean-Michel Hayat, en assure régulièrement la chronique en choisissant les éléments à charge. Ce ne peut donc être par erreur si vous me présentez comme inculpé de corruption passive, ce que je ne suis pas (...). C'est d'ailleurs la seconde fois que je suis obligé, pour le même fait, d'user de mon droit de réponse.* »

## FAITS DIVERS

### A Clermont-Ferrand

## Suicide du meurtrier présumé de Ludivine Passet

*CLERMONT-FERRAND*
*de notre correspondant*

Robert Delcupe, ce garçon de vingt-deux ans qui avait avoué être le meurtrier de Ludivine Passet, neuf ans, assassinée le 28 septembre à Clermont-Ferrand, s'est suicidé, mardi soir, à la maison d'arrêt de cette ville où il était en détention après avoir été inculpé *« de viol aggravé et de meurtre ayant suivi un crime »*.

C'est un gardien qui a donné l'alerte à 19 h 30. Robert Delcupe s'était pendu à l'aide d'un drap de lit qu'il avait accroché à l'un des barreaux de la fenête de la cellule où il était seul pour des raisons de sécurité. Redoutant que les autres détenus n'exercent sur lui des représailles, la direction de la prison l'avait, en effet, isolé.

Robert Delcupe devait d'ailleurs être transféré, mercredi, pour cette raison, à la maison d'arrêt d'Yzeure (Allier).

J.-P. R.

● **Dix mois de prison avec sursis pour avoir inventé son viol.** – La jeune femme de trente-cinq ans, Annie G., qui avait affirmé avoir été victime d'un viol, le 2 septembre, dans le train Paris-Pontoise, et qui dut reconnaître avoir imaginé la scène (*le Monde* du 14 septembre), a été condamnée, mardi 11 octobre, à dix mois de prison avec sursis pour outrage à magistrat par la dix-septième chambre du tribunal de Bobigny.

● **Le policier meurtrier involontaire d'une fillette est écroué.** – Le gardien de la paix André Lafarge, qui, en tirant une balle en l'air le 8 octobre, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), avait mortellement blessé une fillette se trouvant à un balcon (*le Monde* du 11 octobre), a été inculpé, mardi 11 octobre, d'homicide involontaire par Mme Catherine Sapène, juge d'instruction au tribunal de Bobigny. Le magistrat a aussi estimé, contrairement aux réquisitions du parquet, que le policier devait être placé sous mandat de dépôt et écroué.

## ENVIRONNEMENT

### Selon les Pays-Bas

## Le dessalement du Rhin n'est plus une priorité

Surprise à la neuvième conférence des ministres de l'environnement des pays riverains du Rhin qui s'est tenue à Bonn, mardi 11 octobre : Mme Neelie Smit-Kroes a refusé d'appliquer la seconde partie du traité de 1976 sur le dessalement du fleuve. Cet accord prévoit la réduction des rejets des mines de potasse d'Alsace de 40 kilogrammes par seconde à partir du 1er janvier prochain. Motif du refus : les Pays-Bas, qui doivent payer 34 % du coût des travaux (l'équivalent de 300 millions de francs), estiment que le traitement des rejets de sel n'a plus la priorité. D'autres rejets comme ceux des phosphates et des produits chimiques sont beaucoup plus graves, a indiqué Mme Smit-Kroes.

## Le militant basque espagnol « Santi Potros » perd son statut de réfugié politique

L'un des dirigeants présumés de l'organisation séparatiste basque ETA, Santiago Arrospide Sarasola – dit « Santi Potros », – arrêté le 30 septembre 1987 dans les Pyrénées-Atlantiques, a perdu, le 4 octobre, la protection du statut de réfugié politique (*le Monde* du 2 octobre 1987). L'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), qui lui avait accordé ce titre en 1982, a estimé que le militant basque s'était livré à des activités illégales sur le territoire français et qu'il avait été appréhendé, à Anglet, en possession d'armes à feu.

Cette décision peut modifier le sort de Santi Potros, incarcéré depuis un an, et l'attitude des autorités françaises concernant les demandes d'extradition répétées déposées par le gouvernement de Madrid à son sujet. Le 1er juin, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rendu un avis défavorable à la demande d'extradition formulée par l'Espagne, en raison même du statut de réfugié politique dont bénéficiait le dirigeant présumé d'ETA. Le gouvernement français, étant tenu de respecter cet avis, s'était opposé au départ pour l'Espagne du détenu basque.

Madrid peut cependant renouveler désormais sa requête, après la disparition de l'argument de la chambre d'accusation. Si les magistrats de la cour d'appel sont appelés une nouvelle fois à statuer sur le cas de Santi Potros, un « avis favorable » peut être donné et le gouvernement le suivre. Santi Potros serait alors extradé.

Cette perte du statut de réfugié politique intervient après les récents pourparlers du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, avec les autorités espagnoles sur la lutte anti-terroriste, des deux côtés des Pyrénées. L'OFPRA précise cependant que la procédure de retrait du statut à Santi Potros avait été engagée sous le gouvernement précédent. Le militant basque dispose d'un délai d'un mois pour déposer un recours contre cette décision.

### A la prison de Toul

## Et s'il n'en reste qu'un...

*NANCY*
*de notre correspondant*

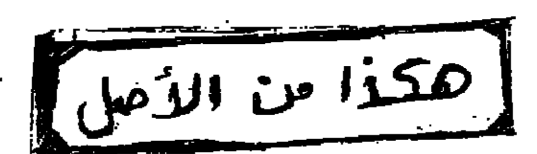
Mardi soir, 11 octobre, Dominique Barth, le dernier gardien de prison gréviste de la centrale Ney, à Toul, a repris le travail. Depuis une semaine, le fonctionnement de la centrale avait été perturbé par une grève des gardiens protestant contre les conditions de travail, la surpopulation pénale et le « budget de misère » qui leur était alloué. Les avocats n'avaient plus accès aux parloirs. Les ateliers avaient été fermés et les transferts n'avaient pas été exécutés. Pour éviter d'exaspérer les détenus seuls, les parloirs-familles avaient été maintenus.

*Mais lundi, alors que les* autres gardiens grévistes cessaient leur mouvement, Dominique Barth, un des six cégétistes syndiqués de l'établissement pénitentiaire, avait continué à manifester. Banderoles revendicatives accrochées aux murs à l'appui, Dominique Barth était venu s'installer juste en face de la prison, *équipé d'une table qui* lui servait de bureau. Et en uniforme de gardien, il avait seul continué la lutte.

Et mardi, s'il a repris le travail, il n'en éprouve pas moins de l'amertume. *« Nous ne disposons que d'un budget de misère, et les promesses qu'on nous a faites ne sont, en fin de compte, qu'une sorte de rattrapage. »* Cette impression traduit bien le sentiment qu'éprouvent, aujourd'hui, d'autres gardiens. La grogne ne s'est pas complètement dissipée. *Et après ses heures de travail,* Dominique Barth continue de manifester. Tout seul. – *(Intérim.)*



هكذا من الأصل





# Société

## Les sénateurs examinent la première loi sur l'expérimentation humaine

**Les essais sur l'homme à des fins de recherches biomédicales (1) vont enfin sortir de l'illégalité. Une proposition de loi sur la *« protection des personnes dans la recherche biomédicale »*, élaborée par M. Claude Huriet et trente-deux autres sénateurs, est examinée par le Sénat, mercredi 12 octobre. Si cette loi était adoptée par le Parlement, il serait mis fin à une situation juridique qui, jusqu'à présent, n'assurait ni la protection de l'individu ni celle des médecins. La mise en œuvre de cette loi nécessitera le rajout d'un livre dans le code de la santé publique.**

Le Comité national d'éthique, le conseil de l'ordre des médecins et le Conseil d'Etat ont donc été entendus. Comme ils l'avaient réclamé, une législation concernant les essais sur l'homme à visée aussi bien thérapeutique que cognitive ou diagnostique sera prochainement mise en place en France. Ainsi, il sera bientôt mis un terme à la confusion et à l'incohérence qui prévalaient dans ce domaine.

Concernant tout d'abord les essais médicamenteux réalisés sur l'homme, l'industrie pharmaceutique et les médecins étaient jusqu'à présent confrontés à un curieux paradoxe : pour qu'un nouveau médicament obtienne une autorisation de mise sur le marché, il était obligatoire, en vertu de la directive européenne du 20 mai 1975, de réaliser un certain nombre d'essais dits de phases I, II et III. Car il est impératif d'obtenir une preuve scientifique fondée de l'efficacité et l'inocuité du produit testé. Cette preuve doit s'appuyer sur des essais en laboratoires, puis sur l'animal et, enfin, chez l'homme. Mais, tout obligatoires que soient ces essais, ils sont actuellement illicites, car non prévus par la loi, (les promoteurs de l'expérimentation sont passibles, aux termes, de l'article 318 du code pénal, de sanctions pénales).

### Vide juridique

Il importait donc de combler ce vide juridique. Mis en chantier dès 1982 à la suite d'un rapport du professeur Jacques Dangoumau, les travaux législatifs n'avaient guère avancé. Le déclic s'est produit en 1986, avec l'affaire Milhaud (du nom de cet anesthésiste du CHU d'Amiens qui insuffla du protoxyde d'azote à un homme en état de coma dépassé). L'absence d'une loi se fit cruellement sentir. Le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins, réclama alors d'urgence un texte de loi, comme deux années auparavant le comité national d'éthique.

C'est finalement, le rapport du Conseil d'Etat, intitulé « Science de la vie : de l'éthique au droit », remis au gouvernement en mars dernier, qui fut décisif (*le Monde* du 30 mars). *« La situation actuelle*, écrivaient les rapporteurs, *ne saurait se prolonger (...). Une loi s'impose. Elle est d'ailleurs réclamée par les praticiens. »*

Le texte des sénateurs, répondant à la demande de plusieurs juristes, pharmacologues et médecins, concerne aujourd'hui l'ensemble des essais pratiqués chez l'homme. Pour ce qui est des essais médicamenteux, la proposition vise, aussi les essais de phase IV – pratiqués après obtention de l'autorisation de mise sur le marché *(le Monde* du 29 juin). *« Ces essais*, a déclaré M. Huriet, le 5 octobre, devant la commission des affaires sociales du Sénat, *ne sont pas toujours menés de façon rigoureuse. Il importe, qu'ils se déroulent avec le maximum de rigueur scientifique, afin d'éviter que les dérapages constatés aujourd'hui ne s'accentuent demain. »* Conséquence : la loi imposera pour ces essais, qui jusqu'à présent relevaient souvent plus du marketing que de la recherche à proprement parler, des garanties scientifiques sûres, l'avis préalable du comité d'éthique et l'obligation faite au médecin d'en informer ses patients. Ce qui n'était guère le cas jusqu'à aujourd'hui.

En outre, et pour éviter de nouvelles « affaires Milhaud », le champ d'application de la loi s'étendra aux expérimentations à but cognitif ou diagnostique.

### « Consentement personnel »

En fait, le texte de la proposition de loi présentée au Sénat reprend les grandes lignes de celles du Conseil d'Etat. Parmi les dispositions générales du texte, on retiendra que, *« préalablement à toute recherche biomédicale, le consentement personnel du sujet doit être recueilli après que ce dernier aura été informé des conditions de la recherche, du but poursuivi et des risques encourus »*; que les essais *« ne doivent donner lieu à aucune contrepartie financière »*, et qu'ils doivent, avant d'être pratiqués chez l'homme, *« être soumis à l'avis consultatif préalable d'un comité local d'éthique agréé auprès du préfet »*. (On notera qu'il s'agit là de la première reconnaissance officielle de l'existence des comités d'éthique locaux.)

Afin d'éviter qu'une personne ne fasse commerce de son corps, le texte prévoit que le *« nombre maximal de recherches biomédicales sans finalité thérapeutique auxquelles une personne peut se soumettre annuellement est fixé par voie réglementaire »*. A cet égard, il est créé un *« fichier national de recherches biomédicales sans finalité thérapeutique »*. Des sanctions – peines d'emprisonnement et amendes – sont, en outre, prévues pour *« quiconque aura pratiqué ou fait pratiquer chez l'homme une recherche biomédicale sans le consentement des sujets sur qui elle aura été effectuée »*.

Enfin, il sera inséré, après le livre II du code de la santé publique relatif à la protection sanitaire de la famille et de l'enfance, un livre II *bis* consacré à la protection des personnes dans la recherche biomédicale.

FRANCK NOUCHI.

(1) Ce terme générique englobe les essais, études ou expérimentations organisés ou pratiqués sur l'homme.

● **NUCLÉAIRE : nouvelle fuite à l'usine de Sellafield.** – Les alertes radioactives se suivent et se ressemblent à l'usine britannique de retraitement des combustibles irradiés de Sellafield, située sur la côte du Cumberland, dans le nord-ouest de l'Angleterre. Un laboratoire de l'usine a, en effet, été contaminé, lundi 10 ocotobre, par des traces de plutonium. Le personnel exposé a été aussitôt contrôlé et, selon un porte-parole de la société British Nuclear Fuels qui gère l'usine, les doses de radiations enregistrées n'ont pas dépassé les niveaux autorisés.

Il n'en reste pas moins que les incidents se multiplient à Sellafield – six ouvriers contaminés en mars 1986, douze autres en janvier 1987, – qui, en février 1986, a fait l'objet d'une demande d'enquête de la part du gouvernemnt en raison de ses trop nombreuses défaillances.



DÉFENSE

## « La France ne se privera d'aucun type d'arme » qui serait détenu par les autres puissances

### *déclare M. Mitterrand à l'IHEDN*

**Devant les quatre-vingt-quatre stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et en présence de plusieurs ministres et chefs militaires, M. François Mitterrand a tenu à rappeler, mardi 11 octobre à Paris, les grandes lignes de la politique française de défense, qu'il a évoquées, a-t-il dit, comme *« chef des armées »*.**

*« La France est une nation libre*, a déclaré le président de la République. *Elle entend se déterminer par elle-même. Nous faisons partie d'une alliance, nous sommes solidaires de nos alliés. Mais la décision à prendre dépend de nous seuls. Notre stratégie est une stratégie autonome de dissuasion nucléaire. Notre autonomie de décision se définit particulièrement à l'égard du commandement intégré de l'OTAN. »*

*« La France est une démocratie qui croit à certains principes. Elle n'a pas l'intention de s'engager dans des conflits de caractère idéologique ni d'avoir à supporter par pression extérieure telle ou telle entreprise qui nous ferait adhérer à des systèmes qui nous paraissent condamnables »*.

### « La dissuasion est un tout »

*« Puisque nous n'avons aucune ambition territoriale ou agressive, il nous reste à maintenir nos moyens en situation de suffisance. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne doivent être constamment soumis à des appréciations de quantités en même temps que de performances. Si cette capacité nucléaire ne représente que 2 % des forces mondiales du même ordre, c'est suffisant pour remplir l'office que nous lui attribuons : on ne nous attaquera pas à condition de rester toujours au-dessus du seuil de crédibilité. Si l'arsenal des autres est surabondant, le nôtre n'a pas à l'être. S'il s'agit de désarmement nucléaire, il faudra que les plus grandes puissances fassent un effort considérable, beaucoup plus considérable*, a ajouté M. Mitterrand, *que celui qu'elles ont envisagé pour que nous nous en mêlions. »*

Le président de la République s'est prononcé en faveur d'une modernisation *« par priorité »* des sous-marins nucléaires lance-missiles, et des missiles du plateau d'Albion. *« Il est normal de songer à diversifier notre panoplie stratégique »* pour se prémunir contre les percées technologiques, a-t-il dit.

*« Pour la France, les armes stratégiques et préstratégiques concourent ensemble à la dissuasion. Elles ne sont pas dissociables. La dissuasion forme un tout dont on ne peut distraire telle ou telle arme. Les armes préstratégiques ne sont pas la queue d'une longue série d'armes conventionnelles. Elles sont le début d'un processus nucléaire. Elles n'ont pas à devenir des armes de théâtre ou de champ de bataille. Aucune ambiguïté là-dessus. D'où*, a expliqué le chef de l'Etat, *la notion de l'ultime et unique avertissement. Après quoi, ceux qui nous menacent doivent savoir qu'ils s'exposent à la guerre nucléaire. Il est difficile d'imaginer une progression dans ce processus. Cet ultime avertissement ne peut être délivré que sur des objectifs strictement militaires. Tel est le rôle dévolu au Hadès »*.

### « Une folie dépensière »

A propos de l'arme à neutrons, M. Mitterrand constate : *« Elle pose beaucoup de questions. Mais, après tout, pourquoi pas si cela contribue à notre meilleure défense. Et cela peut y contribuer. J'ai voulu que nous fussions en mesure à tout moment de la construire. Mais il faut apprécier le moment et l'opportunité. Rien ne doit être fait qui puisse contrarier l'effort de désarmement dans le monde. »*

*« Cela implique un principe : nous ne nous priverons d'aucun type d'arme qui serait détenu par les autres puissances. Ce raisonnement*, a-t-il expliqué, *s'applique aux armes neutroniques et aux Hadès par exemple. Et si l'absence de telle ou telle arme devait affaiblir le système, elle serait inacceptable. Nous devons considérer que notre armement peut difficilement se passer de telle ou telle arme. »*

Rappelant qu'il avait approuvé les propositions dites *« option zéro »* (sur les armes nucléaires intermédiaires de 1 000 à 5 500 kilomètres) et « double option zéro » (sur les armes de courte portée entre 500 et 1 000 kilomètres), qui permettent aux deux grandes puissances de mettre un terme à *« un armement surabondant »*, à *« une folie dépensière »* et à *« une concurrence insensée »*, M. Mitterrand a déclaré : *« Je veux que la France soit intellectuellement, psychologiquement et moralement associée à cette œuvre indispensable de désarmement. »*

*« A la tribune des Nations unies, en 1983, j'ai dit quelles seraient les conditions pour que nous puissions participer à ce désarmement : 1) une réduction des arsenaux stratégiques des deux super puissances à des tailles comparables au nôtre; 2) l'arrêt des surenchères antimissiles, anti-satellites et anti-sous-marins; 3) la correction des déséquilibres conventionnels. La sécurité exige un certain équilibre global des forces, à la frontière de deux Allemagnes et de la Tchécoslovaquie, par des réductions des très fortes, dangereuses et inquiétantes dissymétries en défaveur des forces d'Occident »*, a indiqué M. Mitterrand avant de rappeler les propositions qu'il a fait valoir, il y a deux semaines encore, devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Le chef de l'Etat a demandé que l'on soit très attentif à la modernisation des armes conventionnelles, qui risquent d'être aussi redoutables qu'un bombardement nucléaire.

Le président de la République s'est montré, en conclusion, très réservé, sinon très dubitatif, sur l'idée d'une défense commune de l'Europe : *« Les discours généreux inondent la scène publique*, a-t-il dit. *Je suis pour la défense de l'Europe. J'en cherche patiemment les chemins. Dès qu'on parle d'armée commune, il y a une approche différente par pays. La décision d'emploi de l'arme nucléaire ne peut pas être partagée. Lorsqu'il s'agit d'armements, les conversations sont aimables avec la Grande-Bretagne, mais elles en restent là. Est-ce qu'il y a un avion européen ? Il y en a un, qui compte quatre pays d'Europe. Il est lourd et cher, beaucoup plus cher que le nôtre qui coûte déjà très cher, et il ne remplit pas du tout la même mission stratégique. »*

### « Un pilier européen de l'alliance »

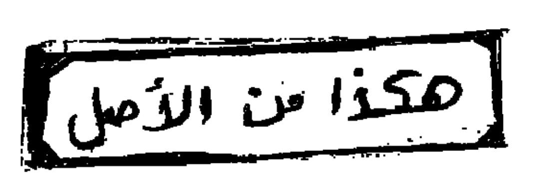
*« La France fabrique le sien et elle maintiendra ce point de vue*, a ajouté M. Mitterrand. *Elle continuera de produire le sien, c'est-à-dire le Rafale. Tout a été fait pour qu'il n'y ait pas d'accord européen, y compris en France »*.

*« On avance à pas lents vers l'unité européenne en matière d'armement. Pas d'avions. Pas de chars. L'hélicoptère, oui, quand même, mais surtout il est franco-allemand. Je désire l'unité de défense de l'Europe, mais je n'ai pas à dissimuler les difficultés que nous rencontrons. Et cela me peine de constater qu'un certain discours est tenu infailliblement, qui consiste à faire comme si la réalité était différente de celle que nous connaissons. L'objectif doit demeurer, mais la connaissance des obstacles ne doit pas nous distraire des formes d'armement dont nous avons nous-mêmes besoin. Le seul point sur lequel il y ait eu progrès, c'est dans les relations entre la France et l'Allemagne fédérale*, considère encore le chef de l'Etat. *On a mesuré les difficultés, mais elles sont toutes surmontables.*

*» La mission de la France n'est pas d'assurer la protection des autres pays d'Europe occidentale. La France a à apprécier où se trouve son intérêt vital. Cet intérêt vital peut se situer hors de ses frontières. Pour le reste, c'est à l'alliance atlantique que d'affermir ses points de vue et que d'éviter de se perdre dans des définitions stratégiques qui, de flexibilité en flexibilité, permettront à chacun de ne jamais prendre de décision, sinon trop tard.*

*» L'alliance militaire avec l'Allemagne n'a pas pour objet de se substituer aux forces de l'OTAN. Nous ferons le plus possible pour cimenter un pilier européen de l'alliance. C'est un objectif qui continue d'être devant nous. En 1992-1993, si nous avons réussi, nous serons en mesure de faire un pas déterminant pour donner un contenu réel, et non pas seulement imaginaire, à la défense commune de l'Europe. »*

هكذا من الأصل






# Communication

Après l'accession de M. Le Lay à la présidence de TF1

## Le groupe Bouygues face aux pressions de ses partenaires

A l'issue d'un conseil d'administration de quatre heures, le mardi 11 octobre, le président de TF1, M. Francis Bouygues, a cédé sa place de PDG de la première chaîne à M. Patrick Le Lay, jusqu'à présent vice-PDG.

Certes, M. Le Lay exerçait déjà la réalité du pouvoir quotidien dans la chaîne. Certes, TF1 n'est qu'une filiale de l'empire Bouygues, et M. Bouygues n'a jamais eu pour habitude de présider ses filiales. Comme ont tenu à le dire dans le journal du soir de leur chaîne MM. Le Lay et Bouygues, cette succession est tout à fait normale dans une entreprise industrielle, dont les résultats à la fin 1988 seront *« légèrement bénéficiaires »*, selon le communiqué publié à la fin du conseil d'administration. M. Francis Bouygues, qui *« veut avoir plus de temps pour réfléchir »*, reste d'ailleurs administrateur et président du comité stratégique de TF1.

Mais voilà, TF1 n'est pas une entreprise industrielle comme les autres. Et le groupe Bouygues, dont l'action en Bourse a fortement monté sous la pression d'un ou de mystérieux attaquants, fait l'objet d'une série de rumeurs à la veille d'un conseil d'administration prévu pour le jeudi 13 octobre, qui doit désigner M. Martin Bouygues, fils du fondateur, comme *vice-PDG du groupe.*

De plus, certains actionnaires de TF1, comme M. Bernard Tapie, avaient annoncé avant le conseil d'administration de mardi que le changement de président ne leur avait pas été soumis préalablement, et que c'était *« un geste d'inimitié »*.

Deuxième actionnaire de TF1 derrière le groupe Bouygues, M. Maxwell n'a sans doute pas été avare de critiques non plus : selon un participant, les *« vingt-cinq points à l'ordre du jour du conseil ont été autant de points d'achoppement »*, comme par exemple le transfert du siège social de TF1. Déjà, l'intervention de M. Maxwell dans la bataille boursière autour du titre Bouygues, même si son auteur la qualifiait d' *« amicale »*, n'avait pas été sollicitée.

Quant à la CNCL, qui a pourtant le pouvoir de retirer une autorisation d'émettre en cas de changement *significatif dans l'actionnariat ou les* organes de direction d'une chaîne, elle n'a pas non plus été avertie. Faut-il croire que la répartition du capital de TF1 n'a pas été modifiée, alors que son cours boursier (287 francs) connaît ses plus hauts niveaux depuis la privatisation ?

Si elle ne changera vraisemblablement rien à la gestion quotidienne de TF1, l'accession de Patrick Le Lay à la tête de la chaîne est néanmoins significative. A quarante-six ans, avec son allure stricte et son franc-parler parfois brutal, il est un des plus jeunes et des plus récents directeurs du premier groupe de BTP français qu'il a rejoint en 1981 seulement. Et il peut donc cultiver l'ambition légitime de grimper plus haut.

Son accession à la tête de la chaîne marque aussi la volonté du groupe Bougyues de garder son contrôle quasi exclusif sur TF1, dont il ne détient pourtant que 25 % des actions. Aucun vice-PDG n'est nommé pour remplacer M. Le Lay, alors que plusieurs actionnaires importants souhaitent plus de collégialité dans la direction de la chaîne. Dans les grandes manœuvres engagées autour de son groupe et de sa filiale la plus médiatique, M. Bouygues entend bien montrer qu'il n'acceptera pas d'ordres venus de l'extérieur.

M.-C. I.

Revendication salariale et mise en cause de la direction

## Les éditions Calmann-Lévy paralysées par la grève

Depuis sa création, en 1836, la maison d'édition Calmann-Lévy n'avait jamais connu de grève. Lundi 10 octobre, vingt-cinq de ses quarante-sept employés ont franchi le pas et décidé un arrêt de travail illimité.

Durant la journée du 11 octobre, le PDG de la maison d'édition, M. Jean-Etienne Cohen-Seat, a longuement rencontré les représentants des grévistes. Mais les négociations étaient totalement rompues à l'issue de cette journée marathon. La direction proposait d'*« élaborer un système unique de rémunération dans l'entreprise, prévoyant une progression des plus bas salaires »*, mais, afin de ne pas *« compromettre l'équilibre économique »* de Calmann-Lévy, demandait aux salariés de *« suspendre immédiatement la grève »* jusqu'au 21 octobre, date fixée pour la remise de ces propositions salariales. En gage de son souci d'apaisement, la direction s'engageait d'ores et déjà à *« accorder à ses salariés le bénéfice de tickets-restaurant »*...

Vingt-quatre grévistes sur vingt-cinq ont repoussé cette proposition. *« Nous voulons des éléments plus précis sur l'augmentation salariale »*, explique l'un d'entre eux. Fondée il y a cent cinquante-deux ans, la maison d'édition a conservé un système que lui avait imposé en 1941 l'occupant nazi après avoir dépossédé les propriétaires de la maison.

Ce système dit « de la guelte », hérité des grands magasins créés sous Napoléon III, consiste à ajouter au salaire des employés un pourcentage sur les ventes. Cette « guelte » restait appliquée aux plus anciens des salariés de Calmann-Lévy et représente, en 1988, 1,3 % de la masse salariale. Pour les grévistes, cette « guelte » est source d'injustices. Ils estiment qu'elle doit être abandonnée ou appliquée à l'ensemble du personnel. En outre, ils demandent que la moyenne des salaires – 7 000 F mensuels nets, selon eux – soit relevée.

A ces problèmes financiers s'ajoute, selon les salariés, *« un flottement dans la politique éditoriale »* de Calmann-Lévy. Des collections de prestige, comme « La liberté de l'esprit », créée par Raymond Aron, ne serait plus réellement dirigée ; la collection « Traduit de », fondée par Manès Sperber, serait en friche.

M. Jean-Etienne Cohen-Seat repousse ces accusations. Cet ancien de Hachette, à la tête de Calmann-Lévy depuis février 1985, affirme que, *« dans ce conflit, il existe un mélange de revendications salariales et un problème dû à la mutation des méthodes de travail demandée aux salariés »*.

M. Cohen-Seat est prêt à adapter le système *« de la guelte »*, mais juge que *« le personnel vit sur un malentendu en estimant être plus mal payé que dans d'autres maisons d'édition »*. Quant à la politique éditoriale de Calmann-Lévy, il note que des collections réputées difficiles, comme « Diaspora » ou les traductions, constituent toujours le fond, de Calmann-Lévy, *« même si nous avons publié d'autres livres comme le* Ras-le-bol des superwomen *ou des ouvrages comme* Meurtre à l'Elysée *pour faire bouillir la marmite »*.

Riche d'un catalogue de 1 500 ouvrages, éditant quatre-vingts nouveaux livres par an, Calmann-Lévy affronte cette grève à un moment clé. Le mois d'octobre est celui où la maison d'édition réalise environ 30 % de son chiffre d'affaires (34 millions de francs) grâce à la publication de *l'Année du football, l'Année du cinéma,* etc.

La rupture des négociations entre direction et grévistes est inquiétante. *« Nous ne pourrons pas tenir longtemps sans prendre des mesures drastiques »*, souligne M. Cohen-Seat. Les salariés en grève n'osent croire à un dépôt de bilan. Mais ils craignent que l'actuelle épreuve de force ne cache une future entrée au capital d'un grand groupe éditorial au sein de Calmann-Lévy, l'une des rares maisons d'édition encore indépendantes en France.

YVES-MARIE LABÉ.

● **Gruner und Jahr s'allie à l'éditeur d'*El Pais*.** – La filiale espagnole de Gruner und Jahr, société chargée des magazines au sein du groupe ouest-allemand Bertelsmann, s'est alliée avec Progresa, filiale du groupe espagnol Prisa, qui édite notamment le quotidien *El Pais*. Les deux filiales ont créé ensemble une nouvelle entité, Ediciones y medios SA (EMSA), dont Gruner und Jahr possède 51 % et Progresa 49 %. Les deux nouveaux associés prévoient de créer et de lancer en 1989 un hebdomadaire féminin de grand tirage en Espagne. Gruner und Jahr y possède déjà plusieurs magazines *(Duna, Ser Padres Hoy, Mia, Muy Interesante, Natura,* et *Geo.*

Devant la cour d'appel de Paris

## MM. Droit et de Chaisemartin demandent le dessaisissement du juge Grellier

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a examiné, mardi 11 octobre, l'ordonnance de non-lieu rendue le 3 août dernier par le juge Grellier en faveur de M. Pascal Vallery-Radot, chargé de mission à la CNCL et inculpé de trafic d'influence : ordonnance que, pour des raisons de procédure, le parquet avait frappée d'appel le 4 août.

La séance de la chambre a cependant très vite pris une tournure inattendue et débordé largement le cadre du dossier Vallery-Radot – objet pourtant de la réunion – pour *évoquer l'affaire Michel Droit.* Mᵉ Jean-Marc Varaut, l'avocat de ce dernier, ainsi que Mᵉ Albert Benatar, avocat de M. Yves de Chaisemartin inculpé comme l'académicien pour corruption, ont en effet saisi l'occasion de cette réunion pour demander à la chambre d'« évoquer » l'affaire, c'est-à-dire d'en dessaisir définitivement le magistrat instructeur. Dans une longue plaidoirie, Mᵉ Varaut a évoqué l'instruction du dossier et l'intervention des médias.

C'est en fait la troisième demande de dessaisissement du magistrat exprimée depuis le début de cette affaire par l'avocat de M. Droit. La première avait abouti, le 10 décembre 1987, au dessaisissement du juge au profit du tribunal de Rennes, la seconde, portée devant la même chambre d'accusation, avait au contraire confirmé le juge dans l'instruction du dossier (*le Monde* daté 12-13 juin). Demandant l'annulation de l'ordonnance de non-lieu, l'avocat général s'est, lui, opposé au principe d'une évocation du dossier (tout comme les autres parties à l'affaire), estimant au contraire nécessaire son renvoi au juge Grellier, *« son juge naturel »*. L'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 19 octobre.

A. Co.

● **Plaintes contre *le Monde*.** – Mᵉ Jean-Marc Varaut, avocat de M. Michel Droit, a déposé, jeudi 6 octobre, trois plaintes contre *le Monde* auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris : une plainte contre X... pour *« violation du secret de l'instruction » ;* une plainte contre l'auteur de l'article pour *« recel du secret de l'instruction »*, et une troisième contre le directeur du quotidien pour *« diffamation envers une personnalité »*.

Mᵉ Benatar a, lui, au nom de M. de Chaise-Martin, déposé, le 11 octobre, deux plaintes : l'une pour *« violation du secret de l'instruction »*, l'autre pour *« pressions exercées sur la justice »*.

Dans son édition daté 2-3 octobre, *le Monde* mentionnait un rapport de police faisant état des liens entre M. Droit et le groupe Hersant et qualifiant de « faux » certains documents présentés par l'académicien pour justifier les sommes versées à son profit par le groupe.

### Le centième anniversaire de la naissance de Louis Lecoin

## Un dossier dans « l'Imbécile heureux »

Qui parlerait du centième anniversaire de la naissance du militant anarchiste, pacifiste et libertaire, Louis Lecoin s'il n'y avait *l'Imbécile heureux* ? Trimestriel fondé par André Delcombre, journaliste et écrivain *(la Lettre à Yvonne)*, imprimé sur du papier recyclé et rédigé dans une langue pleine de verve, *l'Imbécile heureux* (1) d'octobre publie un dossier de cinq pages sur Louis Lecoin.

Né en 1888 à Saint-Amand-Montrond (Cher), ce fils d'un journalier rejoint les milieux anarchistes, où il fréquente Sébastien Faure. En 1912, Louis Lecoin est arrêté pour propagande contre la guerre. Toute sa vie, il s'oppose à la guerre et à l'injustice (il fut, en 1927, l'un des plus ardents défenseurs de Sacco et Vanzetti). Fondateur de la revue *Défense de l'homme* parue en 1948, il réclame l'amnistie pour tous, y compris pour les *« collabos »*. Mais ce sont les objecteurs de conscience qui occupent ensuite sa vie. En 1962, il fait grève de la faim pendant vingt-deux jours. Surnommé le « Gandhi français », il n'accepte de s'alimenter que lorsque l'objection de conscience bénéficie d'un statut. Proposé pour le prix Nobel de la paix en 1966, Louis Lecoin préfère s'effacer devant Martin Luther King.

Y.-M. L.

★ *L'Imbécile heureux.* BP 23, 75020 Paris.

## Les éditions Harrap rachetées par leur encadrement

Les éditions Harrap et Colombus sont contrôlées depuis le mardi 11 octobre par quatre cadres de ces sociétés, Eric Dobby, directeur général, Jean-Luc Barbanneau, Medwyn Hughes et Daniel Ségala. Ce rachat par l'encadrement *(management buy out,* MBO) est le premier de cette importance dans le monde européen de l'édition. Les quatre membres de la direction ont bénéficié des aides financières de la société mais aussi de la Country Nat West Ventures Ltd et de la National Westminster Bank.

Harrap est le premier éditeur de dictionnaires bilingues anglais-français et français-anglais en France, en Belgique, en Suisse et au Canada. La maison d'édition publie aussi en Grande-Bretagne des ouvrages de référence et des guides de voyages, les collections *Insight guides* et *Rough guides*. Ces derniers sont édités en collaboration avec les éditions Colombus et ont accédé au premier rang dans les pays de langue anglaise.

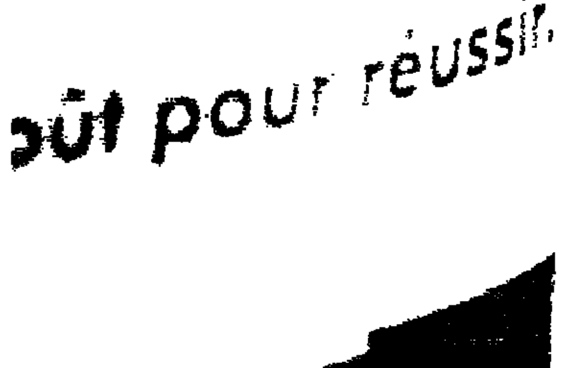
Harrap a aussi lancé récemment plusieurs méthodes de langues et des collections de logiciels et de CD-Rom. Les quatre membres de la direction maintenant aux commandes d'Harrap ont l'intention d'intensifier le développement de la maison d'édition et de lui faire jouer un rôle international.

Harrap réalisera cette année un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs et emploie 60 personnes. *La société appartient à un* holding financier, Stancroft Trust, qui l'avait lui-même racheté en 1976 à la famille Harrap.

● **La CFTC dénonce « la chasse aux sorcières » à FR 3.** – *« Il n'a pas fallu plus de trois mois,* affirme le Syndicat national de l'audiovisuel CFTC dans un communiqué du 10 octobre, *pour que la reprise en main de la rédaction de FR 3 soit effective. Une véritable chasse aux sorcières s'organise. Trois têtes, trois responsables sont remerciés (...) avec la bénédiction de la présidence de FR 3 »*. Le SNA-CFTC accuse *« la présidence de FR 3 d'octroyer des garanties politiques, d'une part à Matignon, et d'autre part au ministère de tutelle »* et *« met en garde contre les tentatives d'intimidation des professionnels »*. Enfin, le syndicat annonce son intention de rencontrer, dans la semaine qui vient, tous les groupes d'élus de l'Assemblée nationale et du Sénat.

● **RECTIFICATIF.** – Dans la chronique de Bernard Franck (*le Monde* du 12 octobre), le livre de Brice Couturier et Guy Konopnicki était cité sous le titre « Réflexions sur la question gay ». Il convenait évidemment de lire : « Réflexions sur la question goy ».





# Enquête

## Que reste-t-il des deux cents familles ?

CE sont les très riches, les Dassault et les Seydoux, et d'autres, plus obscurs ou plus discrets, parfois partis de rien comme Guy Maheux, *l'homme qui vendait* du froid *(lire par ailleurs le portrait du patron de Gel 2000).*

Tout en haut du *hit-parade* de la fortune, Liliane Bettencourt, la fille unique d'Eugène Schueller, le génial fondateur de L'Oréal. Elle « pèse » autour de 10 milliards de francs. En queue de la liste des cent cinquante *Français les plus riches établie* récemment *par l'Expansion* (1), Pierre-Richard Dick, des Laboratoires vétérinaires Virbac. Comparé à Liliane Bettencourt, c'est un pauvre. Il « vaut » 250 millions de francs seulement. Quarante fois moins.

Les très riches d'aujourd'hui font envie. Ils ne font plus peur. *La fascination l'emporte sur la* haine que provoquait avant-guerre le *« mur d'argent »* dénoncé par Edouard Herriot. Le pouvoir est ailleurs, entre les mains de manageurs et de technocrates. Un Edouard Daladier s'en prendrait aujourd'hui aux « noyaux durs » des entreprises privatisées, non aux *« deux cents familles »*, ces dynasties de riches accusées, dans les années 30, de manœuvrer contre la gauche.

Les lieux de pouvoir se sont déplacés et diversifiés. S'ils sont encore banquiers et industriels, les hommes d'influence d'aujourd'hui ont investi (dans) les médias : Jimmy Goldsmith (2e au classement de *l'Expansion*), Robert Hersant (11e), Francis Bouygues (12e), Jérôme Seydoux (*Libération*, 15e), Sylvain Floirat (20e), Jacqueline Beytout (*les Echos*, 41e), Nicolas Seydoux (*le Point*, 57e), Simone Del Duca (72e), Jean-Luc Lagardère (76e), Paul Dini (numéro un des journaux gratuits, 80e), Daniel Filipacchi (89e), Jean-Paul Baudecroux (NRJ, 124e) et Franck Ténot (*groupe* Filipacchi, 145e).

Les très riches sont plus rarement qu'autrefois des héritiers. *C'est une classe hétérogène*, qui se renouvelle vite et dont les intérêts divergent souvent.

Lorsqu'un Paul Quilès, au congrès socialiste de Valence, en 1981, parle de couper des têtes, ce n'est pas celle du baron Bich mais des grands *commis de l'Etat que la droite*, en vingt-cinq ans de gouvernement, a placés à la tête des administrations et des entreprises publiques. Quelle différence avec le congrès radical-socialiste de Nantes, en 1934, *où Edouard Daladier fustige les « deux cents familles (...) maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française » !*

### Au mérite

Ces deux cents familles, ce sont celles des deux cents plus gros actionnaires de la Banque de France, qui sera réformée en 1936 avant d'être nationalisée en 1945. Lorsqu'on compare la liste de *l'Expansion* avec celle des administrateurs présents à *l'assemblée générale* de la Banque de France en 1936 (2), on est frappé par le renouvellement intervenu en un demi-siècle. Ne figurent sur les deux listes que les Rothschild, des Schlumberger devenus Seydoux et un David-Weill de la banque Lazard.

Sous le second Empire, les « deux cents familles » étaient aux trois quarts constituées d'inactifs, rentiers à vie. *Aujourd'hui, parmi les cent cinquante* très riches recensés par l'*Expansion*, on ne trouve plus que quinze héritiers qui se contentent de gérer le patrimoine familial.

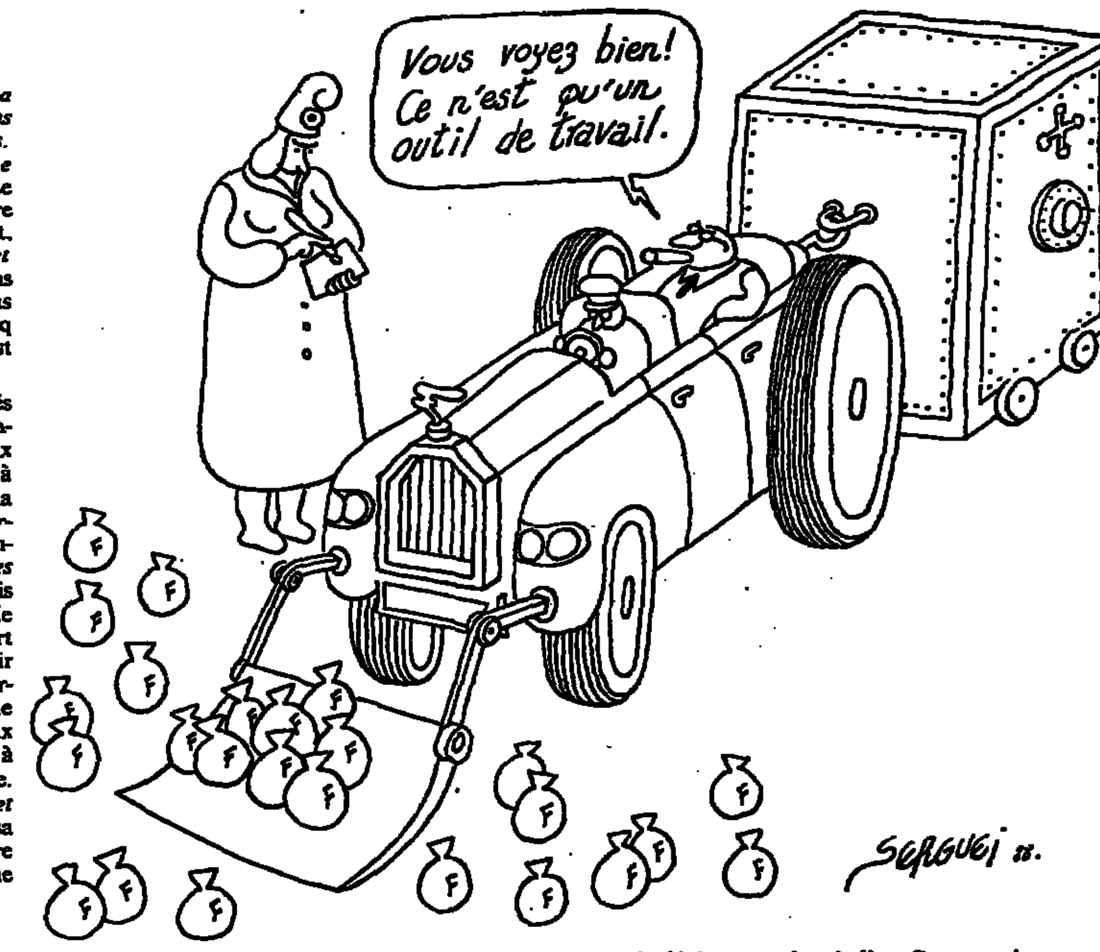
*Soixante-cinq* de ces très riches ont, au contraire, valorisé avec bonheur leur capital initial. Près de la moitié n'avaient quasiment pas un sou au départ et, pour un sur cinq, ce sont même des autodidactes. La conclusion est simple : être riche aujourd'hui, à la différence d'hier, ça se mérite.

(1) 23 septembre-6 octobre 1988.

(2) Jules Lepidi, *la Fortune des Français*, collection « Que sais-je ? », PUF, 1988.

Les Français assujettis au

# Les infortunés




*(Suite de la première page.)*

*« J'ai acheté à crédit il y a vingt ans 130 mètres carrés dans le 6e arrondissement de Paris. Aujourd'hui que j'ai fini de payer, voilà qu'on me taxe »*, se lamente ce cadre quinquagénaire dont l'appartement, justement, vaut 4 millions de francs *« et même un peu plus »* ; 4 millions de francs, ce n'est peut-être pas beaucoup, mais c'est plus de cinq fois un patrimoine moyen. On est toujours le riche de quelqu'un.

Combien sont-ils ces infortunés de la fortune auxquels les socialistes, approuvés par près de deux Français sur trois, demandent à nouveau de mettre la main à la poche ? *« Quelque cent mille personnes »*, pronostiquait au printemps, dans sa *Lettre à tous les Français*, le candidat François Mitterrand. Certainement plus de cent mille, corrigent la plupart des spécialistes, en faisant valoir que la flambée du prix des appartements à Paris a créé en peu de temps une classe de nouveaux riches voués, inévitablement, à acquitter l'impôt sur la fortune. *« Entre cent cinquante mille et deux cent mille »*, calcule, pour sa part, André Babeau, secrétaire général du Centre de recherche économique sur l'épargne.

### Complexe socialiste

Cent mille ou deux cent mille, ces futurs contribuables sont des malchanceux. Car nombre de nantis vont échapper à l'impôt sur la fortune qui exempte les détenteurs d'œuvres d'art et exonère les propriétaires, à plus de 25 %, d'entreprises, pourvu qu'ils y exercent une fonction dirigeante.

Evaluer les œuvres d'art qui échapperont ainsi à l'impôt est un casse-tête. Un économiste, Robert Lattès (1), s'est livré il y a dix ans à une savante évaluation des objets précieux et de collection détenus par les Français. Le total, avancé par lui avec toutes les réserves d'usage, représentait 70 milliards de francs, soit, à l'époque, 1,59 % de la fortune totale des particuliers. Le manque à gagner, justifié par le souci d'encourager la conservation du patrimoine national, serait donc faible.

L'exemption de l'outil de travail résulte, lui, d'un complexe ancien des socialistes à l'égard des entreprises. Maintenant que le PS n'a plus peur des capitalistes, il ne veut pas donner l'impression de brider les entrepreneurs, ceux qui créent les emplois, contribuent à la richesse nationale et exportent. Et d'expliquer que l'impôt sur la fortune a pour cible la France qui possède, non celle qui gagne.

Ainsi les très riches y échapperont-ils, se désole-t-on parfois à gauche, pour le déplorer, comme à droite, pour critiquer l'inanité de cet impôt qui frappera d'abord les fortunes moyennes, ce qui est vrai... et faux, dans la mesure où il est rare que quelqu'un de très riche, détenteur d'une fraction substantielle du capital de son entreprise, ne soit pas aussi l'heureux propriétaire d'un 200 mètres carrés dans un beau quartier, d'une agréable maison de vacances et d'un confortable portefeuille d'actions.

*Idée fixe* à gauche (il faut *« faire payer les riches »*, réclamaient déjà les communistes en 1934), *les riches paieront donc* mais ils paieront peu : 4,1 milliards de francs, par an, même pas de quoi secourir les très pauvres, c'est-à-dire financer le revenu *minimum d'insertion* (7 à 8 milliards de francs). Mais ils paieront, à commencer par les Parisiens ou plus exactement les Franciliens. La région Ile-de-France abritait en effet, en 1985, avant que le gouvernement de Jacques Chirac ne supprime l'impôt sur les grandes fortunes, 46,2 % des personnes qui y étaient assujetties, suivie par la région Provence-Côte d'Azur (10,7 %) et la région Rhône-Alpes (7,3 %).

La richesse se concentre dans la capitale, en particulier la richesse immobilière. Le prix du mètre carré atteint couramment

## L'argent des autres

SAVOIR qui possède quoi relève généralement de l'exploit. Il est possible, cependant, d'évaluer l'argent des autres, au moins approximativement, *en s'en enquérant* tout simplement auprès de l'administration. La loi oblige celle-ci à *révéler à qui le demande le montant* de l'impôt sur le revenu et sur la fortune acquitté par tous les contribuables. A une condition : dépendre de la même direction des impôts que celui dont on souhaite connaître les ressources.

Il suffit de se présenter au service de l'organisation de la direction des services fiscaux à laquelle on est rattaché, muni de papiers d'identité et d'un avis d'imposition récent.

L'accueil était ce jour-là étonné, légèrement soupçonneux, mais courtois. Les renseignements communiqués sont sommaires : assiette de l'impôt sur le revenu et sur les grandes fortunes ; base et droits des revenus assujettis à la taxe proportionnelle ; contribution exigée après soustraction de l'avoir fiscal, etc.

Le résultat est souvent instructif mais peu précis. Par exemple, les œuvres d'art et l'outil de travail échappent à l'impôt sur les grandes fortunes. Ils peuvent représenter à eux seuls... une fortune mais ne sont pas recensés, à ce titre, par le fisc.

*S'il est légal de jeter un œil* par le trou de la serrure du coffre-fort des autres, il est *recommandé*, même pour l'information des lecteurs du *Monde*, de tenir sa langue. Rendre publics les renseignements ainsi recueillis expose les bavards à une amende qui peut atteindre le montant de l'impôt divulgué...







Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| Tarif | FRANCE | BENELUX | SUISSE | AUTRES PAYS voie normale |
|---|---|---|---|---|
| 3 mois | 354 F | 399 F | 504 F | 687 F |
| 6 mois | 672 F | 762 F | 972 F | 1 337 F |
| 9 mois | 954 F | 1 089 F | 1 404 F | 1 952 F |
| 1 an | 1 200 F | 1 380 F | 1 800 F | 2 530 F |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

*Pour vous abonner*
RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
9 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
______
Pays : ______
______

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*

BADMC 88

## Enquête

nouvel impôt de solidarité

# de la fortune...

30 000 F dans les beaux quartiers (Passy, Auteuil, Invalides, Luxembourg...). Une petite annonce parue il y a quelques jours dans *le Monde* signalait la mise en vente, à un prix non précisé mais annoncé comme *« élevé »*, d'un 175 mètres carrés *« à rénover »* donnant directement sur le Champ-de-Mars. Coût : 8,5 millions de francs.

Sur la Côte d'Azur, ou plutôt dans certaines zones privilégiées comme le sud de la Croisette ou le quartier de la Californie, à Cannes, les prix sont aujourd'hui tout aussi extravagants. Rolex en or massif au poignet, un agent immobilier de la Côte parle avec gourmandise de cette clientèle de riches qui s'arrache, pour y finir ses jours, des appartements de 100 mètres carrés à 5 millions de francs et qui, sans faire d'histoires, paie comptant.

Comme tous les détenteurs d'une grosse fortune, ceux-là craignent les socialistes (même si leur peur va en s'atténuant), ils vitupèrent avec constance le fisc et sont par-dessus tout soucieux de discrétion. *« En 1981, ils voyaient déjà les chars russes sur les Champs-Elysées »*, commente un banquier parisien qui gère quelques très très gros patrimoines. Les communistes auto-exclus du gouvernement, les socialistes nouvelle manière ont pu revenir au pouvoir sans provoquer la même panique.

Pour le fisc, c'est une autre affaire. L'hostilité à son égard reste un réflexe qui rend parfois imbécile. Le même banquier raconte l'histoire de ce couple qui préférait un placement de 8,8 % net d'impôt à un autre placement à 15 % qui, prélèvement déduit, lui aurait rapporté 11,7 %. Ce n'est qu'un exemple.

Le silence, lui, est d'or. Pour vivre heureux et riche, vivons caché, reste le maître mot des nantis, mélange de précaution et de mauvaise conscience, qui vient de loin. *« Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux »*, dit l'Evangile. Les Américains, eux, qui font une autre lecture des Ecritures, ne souffrent pas de ce complexe. Ils ont l'argent naturel, le compte en banque transparent et la fortune épanouie.

Ce goût du secret, les Français le cultivent jusqu'à l'obsession. Un notaire du Nord, Mᵉ M..., confie qu'il doit parfois *« cuisiner »* longuement ses clients pour obtenir d'eux le détail de leur fortune : *« Même de moi, ils se méfient. »* Ah ! ces confidences arrachées dans le silence cossu d'une étude notariale, où s'avoue cette maladie honteuse, l'argent, et se livrent de plus lourds secrets encore : *« Maître, peut-être que, pour payer les droits, les lingots que mon mari avait mis de côté... »*

### 500 tonnes d'or dans les bas de laine

L'or, voilà un autre moyen d'échapper à l'impôt sur la fortune, improductif mais discret, valeur aléatoire mais rassurante dont les Français, on se frotte les yeux, auraient enfoui, pour la soif, 500 tonnes dans leur bas de laine, *« soit à peu près le sixième de l'or privé mondial »* (2).

Ce trésor de guerre-là est généralement considéré comme légitime, l'argent gagné par les autres étant tenu pour suspect, même si, sur ce point, comme sur d'autres, les mentalités évoluent. D'une personne qui, partie de rien, avait en trente ans fait fortune, 21 % des Français estimaient l'année dernière qu'elle n'avait pas toujours dû *« être très honnête »*, 64 % concluant cependant qu'elle avait *« beaucoup travaillé »* (3).

C'est beaucoup ou c'est peu, comme on voudra, mais cela classe les riches dans une catégorie de Français souffrante, craintive, précautionneuse et souvent retardataire, qu'explique probablement la démographie : en 1984, plus de la moitié des personnes soumises à l'impôt sur la fortune avaient plus de soixante-cinq ans et 30 % plus de soixante-quinze ans.

Si les nantis forment une classe à part, ils ne constituent pas pour autant un groupe homogène. Il y a les très riches et les autres, ceux qui déclaraient en 1985 une fortune supérieure à 100 millions de francs (0,2 % des contribuables soumis à l'impôt) et ceux dont le patrimoine était compris, la même année, entre 3,6 et 5 millions de francs (46 % des assujettis) (4).

Les très riches sont donc une très petite minorité, dont on sait que leur fortune est surtout constituée de valeurs boursières et d'actifs professionnels, alors que les moins riches font d'abord confiance à la pierre.

Le Centre de recherche économique sur l'épargne a étudié en 1986 (5) les comportements des riches, ceux qui, *grosso modo*, paient l'impôt sur la fortune. Cette étude distingue les *« innovants »*, dont le patrimoine est orienté vers les valeurs boursières, des *« traditionnels »*, qui préfèrent la terre et les immeubles.

Les *« innovants »* voyagent davantage et sont plus rarement propriétaires d'une maison de campagne. Ils sont plus dépensiers, plus souvent parisiens que provinciaux et votent plus volontiers pour l'UDF que pour le RPR. Les *« traditionnels »*, en revanche, sont *« très RPR »*, épargnent davantage et manifestent *« peu d'intérêt pour les placements »*. Ils vont assez souvent à la messe et *« leur situation financière ne s'est guère améliorée au cours des dernières années »*.

Les très riches feraient ainsi preuve de plus de dynamisme pour la gestion de leur patrimoine. Quant aux moins riches, ils auraient du mal à maintenir leur rang, ce qui explique que ce soit chez eux que l'on entende le plus souvent vitupérer l'impôt sur la fortune.

(1) *La Fortune des Français*. Editions Jean-Claude Lattès, 1977.

(2) Jules Lepidi, *La Fortune des Français*. PUF, collection « Que sais-je ? », 1988.

(3) Sondage SOFRES pour *le Figaro-Magazine* du 21 mai 1987.

(4) Conseil des impôts, « Huitième rapport au président de la République relatif à l'imposition sur le capital. Année 1986. » Edité par le *Journal officiel*, 1986.

(5) André Babeau, *le Patrimoine aujourd'hui*. Editions Nathan, 1988.

## La dame de Saint-Honoré d'Eylau

VEUVE, ses enfants élevés, elle se raconte d'une voix posée. D'un geste qui embrasse les deux cent trente mètres carrés de son appartement devenu trop grand pour elle, elle dit : *« Bien sûr, c'est immense pour une personne seule... »* A deux pas de l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris, dans ce seizième arrondissement qui étale sa richesse et la cache, elle se tient très droite, aimable sans affectation, ses yeux gris révélant une sereine énergie.

Elle est née dans cet immeuble cossu, y a passé sa jeunesse et y a vécu des jours paisibles. Grand-mère aujourd'hui, elle se dépeint, adolescente, sous l'uniforme sage et suranné des élèves de Sainte-Marie-de-Passy où les jeunes filles de la grande bourgeoisie se préparaient à devenir de bonnes épouses. Les voitures n'avaient pas encore envahi le terre-plein de l'avenue Henri-Martin, le bois donnait au « seizième » des allures de ville à la campagne et la place Victor-Hugo ressemblait à celle d'un village, le sien.

La vie était facile, quoique sans ostentation ; l'éducation, chrétienne et stricte. Avec sa jupe grise de bonne flanelle, la dame de Saint-Honoré d'Eylau perpétue cette tradition : celle d'une bourgeoisie naturellement rompue aux manières, classiquement catholique et discrètement possédante.

Pour cette bougeoisie-là, l'argent, c'est-à-dire la pierre, allait et va de soi. La dame de Saint-Honoré d'Eylau s'avoue riche d'une fortune de treize millions de francs imposables qu'elle doit à un grand-père venu de sa Lorraine natale à Paris, au début du siècle, à l'âge de quinze ans. Elle parle avec ferveur et attachement de cet aïeul qu'elle n'a pas connu, ingénieur, bâtisseur, homme de bien, d'affaires et d'intuition, il laisse à sa mort de quoi mettre sa famille à l'abri du besoin pour plusieurs générations.

Les héritages successifs ont, en partie, dispersé les immeubles de bonnes pierres qu'il avait fait construire sur un terrain vague entre la place Victor-Hugo et l'avenue Foch. Pourtant, la fortune n'a pas été dissipée inconsidérément. Les ans l'ont inévitablement amoindrie, mais aussi patinée, à l'image de ce salon où sa petite-fille reçoit, meublé de fauteuils Louis XVI à médaillon, de tableaux de goût et d'un très beau piano.

### Son village

La dame de Saint-Honoré d'Eylau refuse le luxe, éducation oblige. Qui la croiserait avenue Raymond-Poincaré, au volant de sa Citroën GS fatiguée, ne se douterait pas qu'elle détient l'une de ces grosses fortunes que le gouvernement socialiste s'apprête à taxer une nouvelle fois. Elle ne voit pas matière à scandale à cet effort de solidarité, mais est irritée d'avoir dû faire évaluer par un commissaire-priseur son argenterie et sa vaisselle. Payer, passe encore, mais satisfaire à la curiosité inquisitoriale de l'administration...

La dame de Saint-Honoré d'Eylau soupire d'avoir à subir une nouvelle fois cette épreuve, même si elle a acquis une certaine expérience, celle des riches malmenés par le fisc. Pour payer moins d'impôts sur la fortune, elle a fait donation à ses trois filles de cinq appartements. L'entretien de ceux-ci lui revenait trop cher. Ajouté à l'impôt, ils lui coûtaient de l'argent.

Grâce à cette donation, sa fille aînée, celle qui est enseignante, peut habiter près du Trocadéro au lieu d'avoir à s'exiler en grande banlieue. Les petits-enfants de la dame de Saint-Honoré d'Eylau seront élevés dans le seizième arrondissement, son quartier, son village auquel elle est attachée comme à sa terre natale, celle où son grand-père avait installé ses propres enfants. On ne choisit pas de naître riche.

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR BERTRAND LE GENDRE

# L'homme qui vendait du froid


PHILIPPE BACHELIER

Guy Maheux devant sa nouvelle unité frigorifique.

SA fortune – 476 millions de francs, c'est lui qui le dit – en fait l'un des cent Français les plus riches. Peut-être est-il plus prospère encore ou un peu moins. Il ne sait pas très bien. Il tente de calculer sa fortune en griffonnant des chiffres sur un bout de papier comme lorsqu'il était apprenti boucher à quatorze ans, deux escalopes, trois steaks hachés, un plat de côtes. *« Et pour Madame, ce sera ? »*

Son père était artisan maçon dans l'Orne. Lui est PDG et actionnaire principal, à 72 %, de Gel 2000, l'entreprise qu'il a créée il y a quinze ans, deux cent vingt points de vente de surgelés où l'on écrase les prix, une idée à lui, la première chaîne de froid à avoir *« démocratisé la consommation de la langouste et du homard en France »*, une autre idée à lui. Et ce n'est pas fini : *« En 1974, les Français consommaient 5 kilos de surgelés par an. Aujourd'hui, 13 kilos. Demain, ce sera 22 kilos, comme les Anglais. »*

Guy Maheux, quarante-huit ans, ne doute pas de la suite. Il ouvrira vingt-cinq nouveaux points de vente par an, étendra son empire du froid en Belgique, s'implantera en Allemagne (la conquête a déjà commencé) et fera construire d'autres entrepôts de stockage, toujours plus grands, toujours plus informatisés, comme celui – grandiose, en cours d'achèvement au milieu des champs de maïs de Ballancourt (Essonne) – d'où sont expédiés chaque jour des tonnes de frites et de cabillaud surgelés aux magasins Gel 2000 et Vik, une autre chaîne de froid qu'il a rachetée récemment.

Sur les routes mornes de l'Essonne, balisées de pilônes à haute tension, Guy Maheux conduit lui-même une Audi qui a trop roulé. Cinq minutes séparent ses bureaux d'un banal pavillon de banlieue où tout a commencé, et qu'il habite toujours.

En 1966, fatigué de la boucherie où il a pratiqué, comme salarié, tous les métiers – apprenti, commis, ouvrier-désosseur, – il cherche un commerce à lui. Droguerie, quincaillerie ? Il ne trouve pas. A Corbeil-Essonnes, une petite fabrique de glaces est à vendre. Va pour les cornets glacés ! Il faut apprendre le tour de main, ce n'est pas facile. Avec sa camionnette, il fait les marchés et les sorties d'école. Le métier est saisonnier, c'est son inconvénient. L'hiver, avec sa femme, il se reconvertit dans la gaufre et la crêpe, faute de mieux. Et puis, un jour, c'est le déclic.

### Six cents emplois

Pour stocker ses bâtonnets glacés, il a l'idée de faire construire au rez-de-chaussée de son pavillon de Fontenay-le-Vicomte une chambre de congélation. Pourquoi ne pas y entreposer aussi des surgelés qu'il livrerait à domicile ? La réussite est proche, mais il ne le sait pas. Il en a trop vu.

Un beau matin, Guy Maheux s'aperçoit que, plutôt que d'être livrés, les clients préfèrent venir s'approvisionner sur place. L'idée de dépôt-vente germe dans sa tête. Gel 2000 est né. Introduite en Bourse en 1983, l'entreprise n'a, depuis, cessé de prospérer.

Dans le hangar du pavillon de Fontenay, l'estafette Renault des débuts est toujours là, butte-témoin des jours difficiles. La raison sociale d'autrefois s'efface sous une fine couche de poussière : *« Glace Pédro. »* La maison, elle, est celle de petits-bourgeois, semblable à beaucoup d'autres de la grande banlieue parisienne.

Sans façons, Guy Maheux offre un verre sur la table de la cuisine tandis qu'il raconte. Petit, grisonnant, direct, il a les traits creusés de ceux qui ont travaillé dur et tôt. Si son salaire est aujourd'hui de cent mille francs par mois, il n'a pas toujours mangé à sa faim. Le chétif apprenti boucher qu'il a été ne l'oubliera pas, non par complaisance, mais par fidélité à ce qu'il fut.

Son seul luxe, c'est sa maison de vacances de l'arrière-pays varois, acquise 800 000 F en 1983. Il y passe jusqu'à trois mois par an, mordu de pêche et de cueillette des champignons. Le reste de sa fortune est constitué des parts de son entreprise (456 millions de francs) et de divers placements, *« productifs »*, insiste-t-il, réalisés ici et là, un *garden center* et une participation (32 %) au capital de la chaîne Tim'hôtels.

Si Guy Maheux est de richesse récente, il n'a rien du nouveau riche, ni les complexes ni le désir d'en « jeter ». Il a créé six cents emplois en quinze ans et cela lui suffit. L'argent ne signifie rien pour lui, même si le patron qu'il est en sait la valeur. Sa passion, c'est son entreprise. Il ne connaît ni ne désire rien d'autre : *« Même si elle valait deux ou trois fois plus en Bourse, je ne serais pas vendeur. Qu'est-ce que je ferais du fric ? »*

# ARTS ET SPECTACLES

## *Berlin, zone frontière*

# Entre « modernes » et « contemporains »

*Berlin, ville européenne de la culture 1988, vient d'inaugurer la dernière grande exposition prévue pour cette année : « Stationen der Moderne ». Presque simultanément, à Berlin encore, se sont tenues les premières rencontres de l'Europan, concours d'architecture international aux vastes ambitions. Hier comme aujourd'hui sont en jeu des frontières qui ne sont pas seulement celles des pays, mais celles de la liberté, de l'art et du vieux concept de modernité, soigneusement ravaudé pour l'occasion.*



LES fenêtres en demi-lune, dont raffole l'architecture contemporaine, ont un curieux effet sur la physionomie de Berlin. Jusqu'à une date récente, le mur qui sépare la ville était ignoré. D'un accord tacite, on évitait de part et d'autre toute construction, tout projet d'urbanisme qui, dans le cas où la frontière viendrait à s'effacer, empêcherait de retrouver la continuité de la ville, des rues, des perspectives. Malgré tout, les deux parties se tournaient plus ou moins le dos. Les franges pourrissaient. Prenez le Martin Gropius Bau, l'ancien musée décoratif, récemment restauré pour devenir le « Grand Palais » berlinois, et qui se trouve en lisière du mur. L'entrée principale d'origine donnait sur la Prinz Albrecht Strasse, de sinistre mémoire, où passe aujourd'hui la frontière bigarrée. Il a fallu laisser mourir cette entrée et se servir des anciennes portes de service.

Dans ces cas-là, l'architecture finit par se venger. Dans les « deux » Berlin, les immeubles ont manifestement décidé de se regarder en face, droit dans les yeux. Les chien-assis, ces fenêtres en saillie sur les toits, ont désormais adopté la forme de demi-lune (ou parfois de triangle) et, de part et d'autre du mur, semblent observer l'autre moitié de ville. On note au passage que l'immense atelier expérimental qu'est devenu Berlin (Ouest) grâce à l'IBA (Internationale Bau Austellung, ou exposition internationale de construction) a déteint sur l'Est, puisque les mêmes tics d'écriture architecturale s'y retrouvent.

### *Ouvrir les frontières culturelles*

Or, tandis que les immeubles se regardent ainsi en chiens de faïence par-dessus une frontière injuste, Berlin (Ouest), « ville européenne de la culture pour 1988 », s'acquitte au mieux de sa tâche qui est d'ouvrir les frontières culturelles d'ici à la fameuse échéance de 1993. C'est ainsi qu'elle accueillait du 1er au 5 octobre les premières rencontres de l'Europan *(voir encadré)*. C'est ainsi, surtout, qu'elle vient d'inaugurer la dernière des expositions monstres prévues cette année, au Martin Gropius : « Stationen der Moderne ». On ne chipotera pas sur le caractère germanique de l'ensemble, ou pas plus qu'on ne l'avait fait pour l'exposition Joseph Beuys en février dernier : l'Europe aura sans doute besoin de particularismes. Et surtout, après les polémiques nourries qu'avait suscitées la présentation de Beuys, enfant chéri de l'avant-garde allemande, ces « stations des modernes » font preuve d'assez de neutralité pour satisfaire tous et chacun.

L'affaire Beuys tournait autour du respect ou du non-respect dont aurait fait preuve le commissaire de l'exposition quant à la restitution des œuvres et installations du « maître ». Ici aussi, il s'agit de « restitution », puisque le propos est de reconstituer vingt expositions qui, de 1910 à 1969, ont été pour les artistes d'Allemagne, et d'ailleurs, des étapes-clés de l'aventure de l'art moderne. Apparemment, plus les œuvres sont irrespectueuses, comme l'était celle de Beuys, plus grand est le souci de restitution : ainsi sur les vingt « stations » du Martin Gropius Bau, il n'y a que la première exposition Dada à la galerie du Dr Otto Burchard (Berlin), en 1920, pour faire l'objet d'une réplique fidèle, murs, plafonds et portes compris. Pour les autres stations, on s'est raisonnablement contenté de retrouver et de rassembler ce qu'on a pu des œuvres, ce qui est tout à fait suffisant.

### *Reconnaître une « ambiance »*

Il ne s'agit pas d'un bilan, il ne s'agit pas d'un nouveau regard rétrospectif, avec les *« lunettes de l'histoire de l'art »*, comme le souligne Jörn Merkert, commissaire de l'exposition, mais de montrer en direct comment s'est faite cette histoire de l'art, d'autant plus complexe qu'il s'agit d'événements plus récents. Voilà pour la théorie, idéalement discrète d'ailleurs dans l'immense Gropius Bau, ce qui garde à la démonstration toute sa fraîcheur, toute sa force. Mais que les lecteurs d'Art-Press se rassurent : le catalogue ne leur fait grâce d'aucun détail sur toutes les sous-sections et les sous-groupes de chaque mouvement.

C'est dans les aspects secondaires que résident et l'intérêt et les limites d'une exposition comme « Stationen der Moderne ». L'intérêt, on le conçoit aisément. Voici, par exemple, le premier épisode, l'exposition du mouvement Die Brücke (le pont), en 1910, à la galerie Arnold (Dresde). Le mouvement, créé en 1905 pour faire un pont entre les diverses avant-gardes a donc eu cinq années pour mûrir, dans un sens purement et farouchement expressionniste d'ailleurs (il disparaîtra en 1913). Sur les quatre-vingt-quinze œuvres que comportait la présentation de la galerie Arnold, près de la moitié ont été retrouvées : c'est assez pour reconnaître une « ambiance », ou plutôt ce mélange de bon et de moins bon, d'influences réciproques plus ou moins abouties.

La limite du propos est inhérente à son intérêt : il y a beaucoup d'œuvres secondaires qu'une exposition sur Kirchner seul ou sur « die Brücke » n'aurait sans doute pas retenues.

Station suivante : Der Blaue Reiter, le Cavalier bleu. C'est ici l'exposition fondatrice du mouvement, à la galerie Tannhauser de Munich, fin 1911. Il ne fera pas long feu puisqu'il disparaîtra avec la guerre, mais il donne la dimension internationale des « modernes » : Kandinsky et Robert Delaunay, le Douanier Rousseau apportent leur inspiration à ce groupe parfaitement hétérogène, dont Marc, Macke, Schönberg forment le fonds germanique. On les retrouvera tous en 1913 au premier Salon d'automne de la galerie Der Sturm, en 1913, avec Chagall, Klee, et quelques autres monstres des avant-gardes européennes. Ainsi s'organise sous nos yeux ce qui sera demain l'histoire de l'art moderne, sans guère d'hésitation.

L'hésitation, c'est le moins qu'on puisse en dire, viendra en effet de l'histoire qui imposera en 1937 la comparaison entre l'art officiel du IIIe Reich et l'« art dégénéré » (Entartere Kunst) qui trouvera refuge à Londres (1938) ou à Paris (1938) : c'est encore le temps de l'Union des artistes libres. L'après-guerre, pour être des plus instructif est plus convenu : on a peu ou prou l'impression de visiter n'importe quel musée d'art moderne à travers le monde. Plus l'histoire se rapproche, plus elle semble figée. Ou peut-être la liberté retrouvée, la liberté gagnée, exige-t-elle de grands égards.

FRÉDÉRIC EDELMAN.

★ « Stationen der Moderne », Martin Gropius Bau, Berlin (Ouest), jusqu'au 8 janvier 1989. Catalogue : 560 p., 40 DM.

## Europan, mode d'emploi

POUR qui n'est pas familiarisé avec les arcanes tragi-comiques des institutions nationales et internationales, l'Europan peut passer pour une invention barbare et incompréhensible. Les journalistes présents à Berlin le 3 octobre dernier pour l'ouverture du premier séminaire des organisateurs dudit Europan, se sont d'ailleurs montrés tout prêts à s'emmêler les pieds devant cette bizarrerie d'origine française. Désormais européen, comme son nom l'indique, ce concours international a pris en effet pour modèle un concours purement hexagonal, appelé Programme architecture nouvelle (PAN), destiné aux jeunes architectes et qui, sans leur assurer de clients, les place au mieux sur le marché en donnant aux lauréats l'onction de jurys institutionnels mais respectés. Ce concours a maintenant quinze ans d'âge. Beaucoup des maîtres d'œuvre aujourd'hui célèbres, ou tout au moins actifs, se sont vu un jour ou l'autre couronnés par le PAN.

Une dizaine de pays ont décidé de participer à l'européanisation du concours soit en adaptant à la norme commune des systèmes déjà existants, soit en créant de toutes pièces une structure répondant à cette norme. Celle-ci repose, en l'occurrence, sur une charte évidemment ambitieuse puisqu'elle est européenne au sens le plus large (donc pas seulement dans le cadre de la CEE, comme en témoigne la présence de la Suisse), mais en même temps limitée, puisqu'elle laisse à chaque pays le soin de composer comme il l'entend son jury. Ainsi, il s'agit en fait d'une « fédération de concours », qui devraient assurer à leurs lauréats une estime à l'échelle de l'Europe.

L'Europan, comme pour le comité français, est présidé par Jean Maheu, président du Centre Pompidou. Cette présidence supplémentaire ne sera pas de pure forme, car il faut d'ores et déjà homogénéiser les jurys des différents pays. Les quinze années du PAN français, en effet, lui donnent une expérience qui sera peut-être plus difficile à trouver ailleurs. Pour les autres pays, la réunion de Berlin a rapproché les conceptions. Bizarrement, l'Italie, qui n'est pourtant pas dépourvue d'esprits brillants et novateurs semble le seul pays à rester ancré dans une conception archaïque du concours. Aussi, avant même cette réunion de Berlin, les « opposants » de Rome et de Milan préconisaient-ils que les architectes italiens s'inscrivent dans les autres pays, comme le règlement du concours les y autorise.

Prochain rendez-vous : Madrid, où les maîtres d'ouvrage seront conviés à choisir, dans le lot des lauréats européens, les fleurons de l'architecture du futur. Une foire d'un nouveau genre, en somme.

F. E.

★ Renseignements : Europan France, ministère de l'équipement, 2, avenue du Parc-de-Passy, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45-03-91-92.

## *« Les années UAM » au Musée des arts décoratifs*

# La recherche et l'absolu

*Retrouver trente ans de création, trente ans de salons et d'expositions, qui nous ont légué une bonne partie, sinon l'essentiel, de ce que nous percevons aujourd'hui comme la définition de la « modernité » : tel est l'objectif brillamment atteint par le Musée des arts décoratifs avec l'exposition « Les années UAM, 1929-1958 ».*

« *ÊTRE moderne en 1930, c'est accepter l'inconnu des mutations* », écrit Yvonne Brunnhammer dans sa préface au catalogue de l'exposition.

L'expression, à coup sûr, vaudrait aussi bien pour d'autres époques. Pour les temps de la guerre du feu comme pour aujourd'hui. Mais il est vrai que les trente années qui, de 1929 à 1958, ont constitué la durée de vie de l'Union des artistes modernes (UAM) n'auront pas été précisément les plus calmes, que l'inconnu va parfois relever de l'horreur, et que les mutations auront quelquefois de drôles de gènes.

Au Centre Pompidou, une telle exposition aurait sans doute mobilisé un vaste appareil sonore et visuel, qui aurait replacé les œuvres dans leur contexte historique et culturel. Ou encore, comme le CCI l'a fait pour la partie architecturale des « Années 50 » – une manifestation dont le thème et l'époque croisent le propos des arts décoratifs – en jetant tout en vrac sur le sol, avec une désinvolture trop vite sûre de son génie.

Or, si génie il y a, c'est bien plutôt dans l'évidence, la simplicité, la « modernité » en bref, dont fait preuve la présentation des « Années UAM » au Musée des arts décoratifs. On la doit à l'architecte Patrick Bouchain, qui, avec Loïc Julienne, a trouvé l'idée élémentaire, « l'œuf de Colomb », à la fois pour répondre à une réduction drastique du budget initialement prévu et pour mettre en valeur des meubles et des objets peu enclins, par nature, au bavardage. Ainsi, une longue et unique cimaise répartit, selon leurs caractères propres, l'avant et l'après-guerre, d'une part, la *recherche d'un absolu*.

L'Union des artistes modernes naît en 1929, d'une rupture avec la Société des artistes décorateurs (SAD). Rupture sinon esthétique, parfois politique, à tout le moins spirituelle, avec un univers décoratif s'obstinant à entretenir « *un soi-disant charme qui camoufle l'objet en œuvre d'art* ». Les objectifs de l'UAM restent assurément peu précis, puisqu'il s'agit de « *grouper des artistes en sympathie de tendance et d'esprit* ».

Une exposition internationale annuelle à Paris et un « *bulletin de propagande* » seront les moyens de ce front du refus qui réunira d'abord Charlotte Perriand, René Herbst, Robert Mallet-Stevens, Francis Jourdain, Gérard Sandoz, Jean Puiforcat, Hélène Henri. Architectes, décorateurs, joailliers, sculpteurs, affichistes, toutes les professions se retrouvent pour imaginer « *un art véritablement social* », qui doit apprendre à dialoguer avec l'industrie.

Pendant trente années, dont il faudrait retrancher les années noires de la guerre, cette exquise « *sympathie de tendance et d'esprit* » va attirer les plus grands noms : Charreau, Le Corbusier, Léger, Carlu, toutes professions, toutes créations mêlées. Plus tard Pinguson, Prouvé...

Les noms sont connus. Les bâtiments, les meubles ou les objets le *sont souvent aussi, mais par un* usage, une familiarité qui a souvent gommé le nom de leurs créateurs. Curieux divorce qui permet l'usage quotidien de formes tandis que se perpétue dans une large partie du public français une ins*tinctive méfiance à l'égard de* tous ces « modernes ».

L'« *affreux nudisme* », le « *style paquebot* », critiqués par les contemporains de l'UAM, restent globalement des expressions péjoratives dans l'esprit d'une *nation qui a souffert non seule*ment des méchancetés de la reconstruction, mais aussi d'une totale carence d'enseignement artistique.

En cela, l'exposition des Arts décoratifs reste étrangement contemporaine, qui, par des citations laconiques et judicieuses, un minimum calculé de commentaires, va tenter pendant trois mois d'apprivoiser les incultures et les rejets, comme l'UAM l'a fait pendant trente ans. Ou, note Yvonne Brunnhammer, comme des éditeurs courageux et futés (Andrée Putman, Hazan) ont commencé à le faire à la fin des années 70, en éditant des meubles dont la prétention sociale n'avait pas dépassé le cercle étroit de salons parisiens, quand ils n'étaient pas restés à l'état de prototypes.

F. E.

★ « Les années UAM, 1929-1958 », Musée des arts décoratifs, jusqu'au 29 janvier. Catalogue, 20 p., 190 F.

**EXPOSITIONS**

*L'art copte à Louvain-la-Neuve*

# Mourir adolescent

*Le Musée de Louvain-la-Neuve présente une exposition sur les « arts tardifs et chrétiens d'Egypte », essentiellement consacrée aux Coptes, « ces chrétiens archaïques », comme les appelait Pierre Loti.*

LES collectionneurs belges, c'est connu, achètent avec discernement et savent y mettre le prix. L'exposition sur « les arts tardifs et chrétiens d'Egypte », actuellement présentée au Musée de Louvain-la-Neuve, en Wallonie, en est une nouvelle preuve (la même réflexion est suggérée par les sculptures en bois d'art chrétien occidental du treizième au dix-huitième siècle, montrées en ce moment dans les salles permanentes de ce musée, fondé en 1979 et qui doit beaucoup au mécénat).


LAUROS-GIRAUDON

**Portrait de femme.**

Consacrée essentiellement à la civilisation copte (IIe-VIe siècles) et à ses prémices encore gréco-pharaoniques, petite par ses dimensions (cent quarante-quatre pièces anciennes), mais rare par son sujet et intense par la qualité des objets provenant souvent de collections privées jamais montrées, cette exposition fait plaisir. Son catalogue est érudit, sans vous tomber dessus comme une encyclopédie, et rappelle agréablement, *mutatis mutandis*, celui de l'exposition d'art copte qu'André Malraux, alors ministre, organisa en 1964 au Petit Palais à Paris.

Bref, une sorte de grandeur modeste, qui reflète bien le caractère de ces Coptes, discrets au point que certains ouvrages sur l'Egypte moderne ne les mentionnent pas. André Gide lui-même, dans son *Journal*, en 1946, les confondit avec les Nubiens...

Il n'aurait donc pas été superflu à Louvain-la-Neuve, avant d'aller admirer le médaillon de tapisserie du cycle de Joseph d'Egypte ou les rarissimes chaussons tricotés, découverts intacts à Antinoë, de trouver un panneau rappelant que, s'il n'y a plus vraiment d'art copte aujourd'hui (faisons exception pour certaines peintures d'églises récentes), il existe toujours des Coptes entre Alexandrie et Assouan, représentant environ 10 % des cinquante-cinq millions d'Egyptiens. Dotés d'un chef spirituel, le pape Chénouda III, ils descendent des habitants de la vallée du Nil, qui, depuis la conquête musulmane en 640, ont préféré le statut de chrétien *dhimmi* (« protégé-assujetti ») à celui de musulman, citoyen à part entière.

Ces *« chrétiens archaïques »*, comme les appelait, non sans envie, Pierre Loti, n'ont pu conserver ni leur langue (sauf en liturgie) ni cet art pourtant si personnel et si vigoureux à l'arrivée des Arabes, comme l'enseignent terres cuites, céramiques, verres moulés, croix ansées et *flabella*, masques et icônes de la manifestation louvaniste.

On peut se consoler de cette disparition d'un art qui était loin sans doute d'avoir encore atteint son apogée, en retrouvant, dans le siècle fatimide, avant l'an mil, nombre de thèmes et de formes coptes, animaux ou végétaux par exemple, parfaitement insérés dans une des plus hautes expressions de la civilisation arabo-islamique. Le Musée arabe du Caire conserve maintes pièces illustrant ce mariage par absorption culturelle. On peut souhaiter aussi, plus près de nous, que les richissimes collections nationales françaises d'œuvres orientales, presque toujours en caisses, soient sollicitées par les salles quasi vides de l'Institut du monde arabe, pour une exposition sur le thème inédit – dont nous nous refusons à croire qu'il soit tabou – des origines chrétiennes de l'art musulman.

En attendant, contentons-nous de la très honorable exposition de Louvain-la-Neuve, où l'objet le *plus étonnant reste sans doute un* suaire en toile peinte précopte, magnifiquement conservé, avec ses rouges et ses blancs, son visage gréco-romain et ses scènes du *Livre des morts* pharaoniques, autre union artistique imposée par la politique et qui, en faisant bientôt ménage à trois avec le christianisme, devait enfanter ce furtif art copte qui nous touche comme une mort d'adolescent.

### *Querelles d'orientalistes*

Ce n'est pas par hasard que se tient au Musée de Louvain-la-Neuve cette exposition. L'Université catholique francophone, chassée de Flandre pour des raisons linguistiques en 1972, a, depuis lors, redonné lustre à son Institut orientaliste, le plus ancien du monde sans doute, puisqu'il fonctionnait à Louvain-en-Woluwe (Leuven) depuis 1519. *Le Muséon*, sa célèbre revue spécialisée dans les sources de l'Orient chrétien, vient d'entamer son deuxième centenaire bon pied, bon œil. La petite équipe d'orientalistes belges, que guide l'abbé coptisant Julien Ries et l'arabisant Jacques Grand-Henry, vient d'accueillir successivement, en septembre, au collège Erasme, la Conférence internationale sur les études arabes chrétiennes et le Congrès international d'études coptes.

Ce dernier, qui en était à sa quatrième édition, existe depuis 1976. En 1992, il comptait bien, après Rome, Varsovie, Québec et Louvain-la-Neuve, être accueilli en France, berceau de la coptologie. Mais la quasi-absence des chercheurs hexagonaux retenus chez eux, d'après les mauvaises langues, par *« une guéguerre entre Strasbourg et Paris »*, a fait que c'est finalement Washington qui recevra, dans quatre ans, les cinquièmes Assises coptologiques.

A Louvain, trente-huit communications ont été présentées en français et les cinquante-quatre autres en anglais et en allemand, en présence de deux cents participants d'une soixantaine d'universités des cinq continents. Les *actes* du congrès, représentant mille pages, seront publiés en 1989 par l'institut louvaniste. La coptologie se porte bien, même si elle continue d'être un peu regardée comme une science mineure par certains orientalistes caracolant sur des empires plus vastes...

**J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ**

★ Musée de l'Université, 1, place Blaise-Pascal, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique. « Arts tardifs et chrétiens d'Egypte », jusqu'au 23 octobre, tous les jours de 10 h à 18 h, sauf samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Le catalogue est un numéro double (14-15) de *la Revue du monde copte* (animée par le jeune égyptologue égyptien Achraf Sadek), 5, rue Champollion, 87000 Limoges. 110 p., grand format, 85 F franco.

*Rétrospective Max Ernst à Tübingen*

# Dadamax et ses ciseaux

*Collages, découpages, frottages : tout l'œuvre sur papier du plus inventif des surréalistes est l'objet d'une exposition historique.*

MAX Ernst, à Cologne, en novembre 1920 : *« Lieber Tristan Tzara, président de l'avant-garde dadaïste (...). Je fais en ce moment un numéro « méchanogramme », c'est un croisement de lithographies, de dessins et de mots mécaniques.* (...) *La sensation en est que c'est fait sans travail. C'est mon mystère ! »* « Méchanogrammes » « sans travail » en effet, collages lisses et achevés, exactement et adroitement finis. Les collages des années Dada, comme ceux de l'époque surréaliste, comme les « Loplop », comme les illustrations de livres, dissimulent leurs sources et leurs procédés. Pour que l'effarement soit à son comble, il faut que l'exécution soit parfaite, et l'inventeur absent. Il faut une esthétique et une méthode du mystère : que nul ne comprenne, qu'il n'y ait rien à comprendre.

On pouvait craindre qu'un culte si complet de la surprise ne s'accommodât mal du genre de la rétrospective. Il arrive qu'à trop se répéter l'absurdité s'évente et qu'il n'y ait plus que rhétorique où l'on espérait une poésie. Grâce en soit rendue à Ernst et à Werner Spies, son meilleur exégète et l'auteur de l'exposition : malgré ses dimensions et le grand nombre de collages rassemblés, celle-ci se voit avec un intérêt constant, exception faite de quel*ques pièces très tardives. Elle fera* date dans l'analyse scientifique du surréalisme et il est fort regrettable qu'elle visite l'Allemagne et la Suisse sans jamais venir en France, où Ernst accomplit la majeure partie de son œuvre. Les regrets sont d'autant plus vifs *qu'il y a là une exposition à la fois* savante et séduisante. On peut s'y étonner, s'y amuser et même y rire, ce qui est bien rare dans un musée. Le « mystère » fonctionne presque à tout coup.

Et d'autant mieux que Max Ernst, en praticien expert, a su très tôt, dès 1920 et le dadaïsme, que la technique du découpage-collage devait se tenir à l'écart de deux excès, l'excès de virtuosité et l'excès de littérature. Le premier aurait fait de lui un imitateur du collage cubiste de Braque et de Picasso, autant dire un maniériste capable de jouer joliment du papier journal, du trait de fusain et du morceau de faux bois, mais ni autrement ni mieux que les deux titans de 1912. Le second, à la tentation duquel bien des surréalistes ont cédé, à commencer par Prévert, réduit le col*lage à un calembour visuel, ren*contre d'objets étranges réunis pour leur étrangeté et le plaisir d'un titre drôle.


KUNSTHALLE TUBINGEN

***Les moutons, 1921.***

Or, si le « Dadamax » de 1920 tire de l'incohérence l'essentiel de son efficacité et se complaît dans la rédaction de légendes du style *Un peu malade le cheval patte pelu la fleur blonde qui tourmente les tourterons*, il ne néglige pour autant ni les recherches de forme ni les élégances chromatiques. Ironique, pasticheur de Gauguin, de De Chirico, du cubisme, de Picabia et de Max Ernst, évidem*ment*, il trouve son ton : léger, allusif, ni emphatique ni violent.

La plupart des collages dadaïstes – il est probable que l'on ne verra plus jamais un ensemble si abondant de raretés si coûteuses – se tiennent dans ce registre. A quoi bon insister, suggèrent-ils. Les choses et l'art sont ainsi, dans cet état de chaos pittoresque. Ernst le sent, il lui suffit de l'insinuer. Mais cette discrétion n'est pas mutisme. A les regarder comme de possibles expressions chiffrées et déguisées, on pourrait s'apercevoir que ces fantaisies ont un sens qui ne se résume pas à l'application d'une théorie, dadaïste ou surréaliste. Quelques motifs reviennent trop souvent pour qu'il suffise de croire au hasard. Plantes carnivores, insectes démantibulés et grossis, corps incomplets ou disséqués, armes, combats : il y a de la douleur et de la peur là-dedans. Le désir ne peut se satisfaire, l'amour se dire, la femme attendue être possédée : des mécaniques anthropophages dévorent la bien-aimée, ou elle se change en mannequin métallique et électrique. Il n'est peut-être pas inexplicable que le collage de 1919 qui a pour titre *Adieu mon beau pays de Marie Laurencin* figure une machine montée sur des chenilles de tank.

Les illustrations des années 30, celles de la *Femme 100 têtes* et du *Rêve d'une petite famille qui voulut entrer au Carmel*, sont tout aussi équivoques. Les procédés, la variété des sources, l'intelligence des croisements et des mélanges servent une inspiration morbide, qui s'exprime dans les huiles de la même période avec plus de pesanteur. Admirateur de l'illustration romantique et symbolique, *bon élève de Doré et de Redon*, Ernst glisse vers le noir. Que de meurtres, que de catastrophes, de cadavres et de visions d'horreur dans son imagerie ! Sans doute doit-on ne pas oublier la volonté de scandaliser, qui l'incite à grossir ses effets. Il n'empêche : son surréalisme se développe sur fond de macabre et de cruauté. Les ciseaux de l'artiste lui servent de couteau. Les planches faites pour *Une semaine de bonté* d'Eluard, sont pires encore : elles relèvent pour l'essentiel d'un rituel luciférien dont le spectacle finit par peser. On ne rit plus.

Ernst n'échappe à cette inspiration qu'à l'occasion d'expériences nouvelles. La série des « Loplop » de 1931 compose une suite de collages de grand format, parfois inspirés du cubisme et de *ses associations de matériaux* hétérogènes. Le peintre cherche à tirer d'une technique qu'il possède à merveille les moyens d'un genre plus noble, moins illustratif et plus savant. Il y parvient inégalement, mal à l'aise quand il renonce à une mise en page cen*trée et symétrique, plus heureux* quand il colle que quand il dessine.

On peut préférer, et de loin, les frottages commencés en 1925. Contraint par le procédé de faire apparaître les aspérités d'une feuille ou d'une planche en frottant au crayon un papier posé sur ladite feuille ou planche, Ernst se renouvelle d'une manière presque miraculeuse. Les nœuds du bois, les nervures des végétaux, les écailles d'un cuir, suscitent des plantes monstrueuses, des êtres hybrides et des paysages, mais imprécis, rêvés et non décrits, débarrassés de toute minutie et donc plus convaincants. On retrouve alors, pour un intermède heureux, la légèreté et la subtilité des collages dadaïstes. Autrement dit, le meilleur Max Ernst.

**PHILIPPE DAGEN.**

★ Kunsthalle, Tübingen, jusqu'au 27 novembre. Puis Kunstmuseum, Berne, du 7 décembre au 12 février, et Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf, du 19 février au 23 avril. Un très important catalogue, dû à Werner Spies, accompagne l'exposition et permet d'analyser dans le *détail* la genèse matérielle des œuvres exposées.

THÉATRE

# Pourquoi je me suis arrêté d'écrire si longtemps

par FRANÇOIS BILLETDOUX

*A la fin de la seconde guerre mondiale, la scène théâtrale est envahie par une nuée de jeunes gens anticonformistes voire iconoclastes, qui s'adonnent sans distinction hiérarchique à toutes les disciplines d'écriture – chanson, poésie, cabaret, radio, théâtre de la dérision, de l'absurde... Parmi eux François Billetdoux, chef de file grâce à quelques pièces marquantes –* Tchin-Tchin, Va donc chez Törpe, Comment va le monde, Il faut passer par les nuages, Pitchi Poï, etc.

*Et puis il s'arrête.*

*Mais voilà deux ans, il donne un texte à Claude Rich qui le passe à Jorge Lavelli, qui s'emballe. Et ne trouve pas de production. Pour que ce genre d'aventure ne se renouvelle pas, quand il est nommé à la tête du Théâtre national de la Colline il décide de le consacrer au répertoire du XXe siècle. Il y présente actuellement* Réveille-toi Philadelphie. *Nous retrouvons l'ironie déchirée, la poésie perverse de François Billetdoux, qui n'avait rien écrit pour le théâtre depuis 1973. Il explique pourquoi.*

D'AUTRES que moi, plus illustres, ont soudain cessé de produire pour la scène. Les motifs de Jean Racine ne sont pas les mêmes que ceux de Jean Genêt. Impossible de dire vite et vraiment pourquoi je me suis arrêté en 1973. Cela ne s'est pas fait en un jour.

C'est comme naturellement que je suis venu au théâtre dès l'âge de douze ans. J'y ai aussitôt trouvé un lieu de *survie*. Il ne s'agissait pas d'une vocation de type professionnel. Le théâtre demeure pour moi dans sa pratique un instrument privilégié pour une certaine *connaissance de l'homme*.

Il s'ensuit que si l'on prétend à réaliser une œuvre théâtrale, on n'a jamais fini son apprentissage et qu'à chaque étape de son itinéraire, l'apprenti doit faire preuve de son état d'évolution intérieure en présentant un *chef-d'œuvre* selon l'usage des compagnons d'autrefois. Toute l'œuvre de Shakespeare porte témoignage d'une quête de cet ordre. Et rend modeste.

Je n'ai jamais bien compris ce que signifie : « écrire pour soi ». En le regrettant souvent. N'importe quelle œuvre d'art devrait avoir une fonction collective. Pour ma part, je ne peux guère parler que *pour les autres*. Mais de quoi ?

Nul n'ignore (je blague) que la disparition de l'art et des artistes a été annoncée depuis un siècle. Cette éventualité tient à *la crise de l'esprit* décrite par Paul Valéry dans son fameux discours de 1919 qui débute par : « *Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles.* » Il reviendra tout au long de son existence sur les arguments de son constat : la dégradation de l'esprit est concomitante de la dégénérescence de l'Europe. Après la seconde guerre mondiale, le jeune homme que je suis n'accepte pas son défaitisme. Je crois que l'erreur clé de son analyse provient de sa définition de l'esprit.

Lors de mes débuts d'auteur dramatique dans les années 60, toutes les sciences humaines commençaient de répandre leurs découvertes dans l'entendement des populations, ravageant *la matière même* des œuvres de fiction. Sur une scène de théâtre, *il restait peu à révéler* de la nature humaine. Adamov, Beckett ou Ionesco, qui étaient plus âgés que moi, réussirent à faire quelque chose avec presque plus rien. Cependant la « crise du personnage » était déclenchée (1). Mes trois premières pièces, par révolte, tendaient à revaloriser la *notion de personne*, alors en décrépitude. *Tchin-Tchin* et *Va donc chez Törpe* obtinrent un succès international. Les traducteurs m'intéressent, mais on fait tout pour que je ne les rencontre pas, même par correspondance.

Mon premier doute à l'égard de la réalité du théâtre et de sa fonction dans la cité date d'un colloque en 1962 à Athènes sur le problème du « lieu théâtral ». Il m'apparut que la *conception de l'ouvrage* devrait être inventive et prédominer. N'était-ce qu'un point de vue d'auteur ?

Je me suis alors employé à concevoir ce qu'on peut nommer des *prototypes : Comment va le monde, môssieu ? Il tourne, môssieur !* – seulement soixante représentations dont j'ai dû supporter financièrement le lourd déficit, – *Il faut passer par les nuages* – un succès, mais presque exclusivement parisien, – enfin *Has Been Bird* qui n'a pas été représenté jusqu'à présent.

En 1964, il m'est demandé d'écrire un pièce pour « Le plus grand théâtre du monde ». Sous l'égide de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), seize organismes institutionnels de télévision d'Europe de l'Ouest invitent tour à tour un auteur national à composer un ouvrage dramatique qui sera réalisé, généralement en traduction, par chacun des organismes. Mon prédécesseur est Harold Pinter, qui écrit : *Tea Party*. Je récuse le principe en déclarant : « *Ou je fais du théâtre ou je fais de la télévision.* »

Par miracle, il m'est alors possible d'entreprendre *la première expérience de coopération européenne en matière de création télévisuelle de fiction*. Elle restera unique jusqu'à nos jours. C'est une œuvre de « structure ouverte » : seize réalisateurs européens y ont participé et cinq versions différentes en ont été montées. Il m'a fallu assumer la conception de l'ouvrage, son écriture, les modalités de sa production, sa mise en œuvre. Cela s'intitulait : *Pitchi Poï ou la Parole donnée*. J'espérais que ce serait le départ d'une coopération permanente. La Bayerische Rundfunk y était disposée. Mais au moment de la diffusion en 1967, le responsable du projet à l'ORTF a été mis à la porte. J'ai dû ravaler ma honte envers les Allemands.

### *Le premier testament*

Quelques mois auparavant, en juillet, au Festival d'Avignon, ma pièce : *Silence ! L'arbre remue encore...* a été mal accueillie par la critique parisienne. Un désaccord profond entre le metteur en scène et l'acteur principal empêche qu'elle soit reprise comme prévu au TNP à Paris en octobre. Elle n'aura donc donné lieu qu'à sept représentations. Eprouvant vivement le sentiment de n'avoir pas été entendu, je publiai alors un article dans *les Nouvelles littéraires* en déclarant en première page : « *J'ai écrit ma dernière pièce* », mais en précisant : « *dans la grande lignée* ». Il me semblait en effet qu'il ne m'était pas possible d'aller plus loin. C'est une pièce merveilleuse, n'est-ce pas ? Elle vient enfin d'être éditée.

A partir de 1968, je me suis livré à ce qu'on pourrait appeler une *autoanalyse orientée*. L'objet principal de l'étude peut être résumé par la question : « *Si le théâtre a encore du sens de nos jours, c'est en moi que je dois retrouver son origine.* » Parallèlement, reprenant une grande part de mes recherches de 1962, je me suis réengagé dans quelques travaux sur les *matériaux élémentaires*. Plusieurs séries d'exercices, par exemple : le monologue, le cavenas de type forain, la généalogie du clown, l'utilisation de la voix « sans écriture » (cris, onomatopées, grommelot, etc.), la relation avec certains objets d'art expressifs – tableaux, sculptures – ou simplement usuels (la chaise), le jeu avec de grandes marionnettes, etc.

BRIGITTE ENGUERAND

Evidemment si les spectacles résultant de ces recherches – dont certains tels que *Femmes parallèles, Ne m'attendez pas ce soir* ou *les Veuves* restent dans la mémoire de quelques-uns – avaient provoqué au moins un intérêt médiatique attentif, peut-être aurais-je pu trouver les moyens matériels, par institution ou mécénat, de poursuivre ce propos.

Cette autoanalyse a été bénéfique. Dorénavant je ne doute plus de la nécessité fondamentale du spectacle vivant, y compris pour l'avenir de l'audiovisuel. Ma réflexion alimente alors la pièce, pas facile, que je compose en 1973 à la demande de Jean-Pierre Miquel pour la Société des comédiens-français et qui sera jouée à l'Odéon en 1974 : *la Nostalgie, camarade* (trente représentations). Non sans raison, Jean-Marie Lhôte, dans l'ouvrage qu'il vient de me consacrer (2), la qualifie de « testamentaire » puisque je m'arrête là.

Pourtant ma préoccupation d'auteur ne s'est pas interrompue. Je mesure l'esseulement des autres. Depuis 1965, je m'évertue à faire entendre que ce sont des *personnes-ressources*, comme disent les comédiens, et qu'il y a en eux du pétrole. Le dernier en date de nos projets porte l'intitulé : Atelier pilote international de création (APIC). « Constatant (je me cite) qu'il y a de moins en moins d'œuvres éminentes à vocation internationale et considérant les conditions de travail des auteurs, il me paraît évident que, dans la société postindustrielle où prétendument, nous voilà, ceux qui sont *créateurs pour les autres* ont besoin de véritables laboratoires pour concevoir et mettre en forme leurs ouvrages *avant* la livraison d'un manuscrit : pièce, livret ou scénario. »

La dernière fois où j'ai parlé en quelque haut lieu de ce laboratoire aujourd'hui indispensable, c'est lorsqu'on m'a sollicité pour succéder à Pierre Dux comme administrateur de la Comédie-Française. Il me semblait que la charge de cette institution ne consistait plus principalement à soigner le répertoire des auteurs morts, dont les œuvres se jouent maintenant partout, mais à préparer audacieusement l'avenir des auteurs en puissance. Ce n'est pas moi qui ai refusé le poste. C'est mon programme qui n'a pas été admis.

De même, le fait est que je fus le seul auteur nommé membre du haut conseil de l'audiovisuel en 1973. Prenons, entre bien d'autres, un exemple parce qu'il est d'actualité : celui du satellite de diffusion directe TDF1. Avec l'appui de Jean d'Arcy, j'avais demandé qu'un pourcentage fort minime sur le coût de son financement permette la constitution d'un bureau d'étude des programmes. En vain. Il aura fallu quinze ans pour que ce satellite, dénoncé maintenant comme obsolète (ce qui est faux), soit enfin mis sur orbite fin octobre 1988. Mais on ne sait toujours pas à quoi il va servir, à quelle innovation.

### *Chanter à ma façon*

En 1964, à propos de l'œuvre dramatique à la télévision, je m'étais laissé aller à un article sur *le Progrès dans le manque d'invention* (3). En lieu, hélas, il garde encore sa valeur de référence aujourd'hui. Paul Valéry avait peut-être raison de se désoler.

Si je me suis arrêté de produire des œuvres nouvelles, c'est comme un compositeur auquel on aurait obstinément interdit l'accès à l'instrumentation et qui en outre se serait fait trop souvent rabrouer parce qu'il tape comme un sourd sur un piano. « *Ah ! mon cher Sparte,* faisait dire Alfred de Musset à Fantasio, *pour être revenu de tout, il faut être allé en bien des endroits.* »

Vers 1980, tout en m'occupant du droit des auteurs dans le rôle de vice-président, puis de président de la société des gens de lettres de France (qui fête cette année son cent cinquantenaire), je me suis dit : il serait temps d'abandonner les grands projets d'intérêt général qui n'intéressent au fond personne dans les hautes sphères et de me débrouiller à nouveau pour tâcher moyen de chanter à ma façon quelques-uns des mythes de notre temps, si possible sur la grand-place du fabuleux « village global » dont parle McLuhan, afin de me faire reconnaître par quelques gens sensibles comme un pauvre griot du monde occidental.

(1) Cf. *la Crise du personnage dans le théâtre moderne*. Robert Abirached (Grasset 1978)

(2) *Mise en jeu François Billetdoux*, par Jean-Marie Lhôte (Actes Sud-Papiers. 1988).

(3) Aperçus. *In le numéro des Cahiers Renaud-Barrault :* « Télévision, dramaturgie nouvelle » (Julliard, novembre 1964).








**CINÉMA**

*« Qui veut la peau de Roger Rabbit? » de Robert Zemeckis*

# A la fortune du lapin

*Lancé comme un luxueux produit du futur, le film de Robert Zemeckis, en dehors de ses prouesses techniques et de ses références cinéphiles, a des moments de vraie folie et un héros - lapin irrésistible.*

LE lapin Roger n'a pas la vie facile. A la scène, il est un personnage de dessin animé comique, acteur de seconde catégorie aux studios R.-K. Maroon, chargé, au moment délicieux où nous le découvrons, de jouer le souffre-douleur d'un bébé rose dont il a la garde, sous peine de retourner au labo d'expérimentations médicales. Le bébé est intrépide, gourmand, et se lance à l'assaut du frigo en haut duquel brille un bocal de petits gâteaux secs. Roger, pour sauver le bébé des mille morts qui le menacent sur le calvaire du gâteau, essuie tous les accidents domestiques que peut engendrer une cuisine américaine en folie. Il est cuit, essoré, électrocuté, écrasé, malaxé, débouché, incrusté au plafond, en quelques minutes hilarantes et frénétiques, un festival de catastrophes.

Hélas, le metteur en scène de cet éblouissant dessin animé d'ouverture engueule Roger parce que en recevant le réfrigérateur sur la tête, il a vu des oiseaux, au lieu de voir des étoiles comme indiqué *sur le script. Roger bafouille un « please... »* suppliant, jure de faire mieux, de s'appliquer, tandis que le bébé allume son cigare, soulève les jupes des filles et nous laisse médusés de découvrir un monde où acteurs humains, décors réels et dessins animés se croisent, se mêlent, vivent ensemble avec aisance, à Hollywood en 1947. On nous avait prévenus, certes, ô combien, mais c'est vrai, le pari est tenu, le metteur en scène, les producteurs, dont Steven Spielberg et les studios Walt Disney, les trois cent vingt-six animateurs dirigés par Richard Williams, et les centaines de collaborateurs de cette entreprise énorme (un budget de 45 millions de dollars) peuvent être fiers du résultat. C'est une prouesse technique.

Reste que le lapin n'a vraiment pas la vie facile. A la ville, il est probablement cocu, et ceci explique cela, devant les caméras, il est déconcentré. Le patron du studio, le louche R. K. Maroon engage un détective spécialiste des créatures dessinées (les « toons », d'après le mot « cartoon » pour dessin animé, habitent un quartier réservé, « Toonville », dans Beverly Hills). Eddie Valiant (Bob Hoskins) est porté sur la bouteille depuis la mort de son frère, tué par un toon autrefois, mais il est coriace en affaires. Pour 100 dollars, il prend la femme de Roger en filature.

Jessica, c'est son nom, n'est pas lapine mais humaine et même un concentré de ce qu'on fait de mieux dans le genre, la chevelure de Rita Hayworth, les yeux de Lauren Bacall, et des seins, une taille, des jambes, on ne vous dit que ça. Les petits garçons dans la salle en ont les yeux hors de la tête. Bob Hoskins aussi. Avec en plus une façon ravageuse de dire : *« Je ne suis pas mauvaise, j'ai été dessinée comme ça »*, très femme fatale par qui les ennuis se ramassent à la pelle. De fait, Eddie Valiant a tout juste le temps de photographier l'infidèle Jessica en train de « faire picota » avec Acme, le propriétaire de Toonville (ces photos, censées secouer l'apathique Roger, le plongent dans un chagrin torrentiel), qu'on apprend l'assassinat d'Acme. Le juge Demort (Christopher Lloyd) soupçonne Roger du meurtre et pour la suite il me semble que peu d'enfants normalement doués s'y retrouveront dans un scénario d'une confusion chandlérienne, avec fausses pistes et pièges, à tous les étages.



Roger Rabbit et Bob Hoskins.

Quelle idée curieuse, du reste, que d'avoir choisi ce cadre de Hollywood en 1947, avec tous les sous-entendus, toutes les allusions parfois érudites que cela suppose et que ne peut saisir un enfant dont les références commencent à *Conan le barbare* et *Star Wars*. Ce n'est peut-être pas un film pour eux, mais pour leurs parents ? Dommage, les adultes aiment s'amuser comme les enfants et peuvent ne pas saisir par quel mystère policier c'est le même abominable juge Demort qui a tué le frère d'Eddie Valiant, le vieux Acme, R.K. Maroon ensuite et s'apprête à liquider Roger, Jessica et Toonville tout entière dans un bain d'acide mortel pour revendre le terrain à un promoteur d'autoroutes. D'autant que Demort est un toon lui-même. Un détraqué, dit-on, mais cela n'explique pas tout, le sadisme de ses méthodes notamment : son supplice de l'acide qui dissout les toons, baptisé « la trempette » évoque d'autres procédés d'extermination massive pas si lointains, en 1947. D'ailleurs, les scénaristes avaient songé à parler de « solution finale » avant d'adopter « trempette » (voir *le Monde* du 8 juillet), comme quoi ce n'est pas vraiment pinailler que s'interroger sur les ambiguïtés d'un récit dont les rebondissements laissent un peu à mi-chemin. Et le message qui conclut le film peut se résumer à « Pitié, messieurs les promoteurs, ne touchez pas à Toonville, laissez-nous notre jardin *de rêve éternel ». A 250 000 dollars* la minute d'animation, on aurait pu dire davantage et plus simplement.

Mais, tout cela, en Amérique au moins, on s'en fiche, le succès est énorme. D'abord parce qu'on retrouve la perfection coûteuse des dessins de grande qualité, à 24 images/seconde et que c'est un vrai régal. Il y a des trouvailles dignes de Tex Avery qu'on n'oubliera pas, le pistolet aux balles vivantes et moustachues, l'épée chantante qui ondule avec la voix de Sinatra, etc. Ensuite pour la susdite prouesse technique, pas la première tentative dans l'histoire du cinéma, mais la plus réussie : les toons et les humains, au prix de nombreux trucages, se mêlent harmonieusement dans la même dimension.

Enfin, devrait-on dire. Car c'est là ce qui fait trembler l'imaginaire des Américains de tous âges et de beaucoup d'Européens, une barrière est franchie (transgressée ?) qui sépare deux mondes, celui de la réalité où il faut travailler, aller à l'école, se fatiguer, mourir, et l'autre, celui de Mickey et Donald, où l'on vole avec Peter Pan, où l'on ne vieillit pas, où l'on ne meurt jamais, où rien ne pèse. Entrer à Toonville, c'est en un sens une jouissance religieuse, comme d'être ravi au royaume des cieux, parler avec Jésus, les saints, les anges et Dieu, tout le cinéma des extatiques (espérons quand même que nos intégristes fanatiques ne verront pas là matière à scandale et jets de bombes lacrymogènes). Pourquoi pas, après tout, Blanche-Neige et le Petit Chaperon rouge ont fait gamberger plus d'un gamin.

Bob Hoskins a dû jouer le personnage d'Eddie dans le vide, sans personne en face de lui, puisqu'on ne rajoutait son interlocuteur dessiné qu'ensuite, au pinceau. Pendant cinq mois, il a parlé à des bouts de tuyaux en caoutchouc, d'où peut-être son expression un peu abrutie parfois, mais c'est une autre prouesse, évidemment, psychologique. Cela dit, s'il *y a un Oscar dans l'air, c'est à Roger qu'il doit revenir.* Ce lapin est un type merveilleux, drôle, lâche, menteur, amoureux fou, distrait, élastique, complètement cinglé et très sympathique. Les gens se demandent ce que la pulpeuse Jessica apprécie en lui. *« Il me fait rire »*, dit-elle d'une voix rauque. Lui baisse les yeux, l'air modeste et faux jeton. C'est sûr, il la fait rire, mais en plus il doit être une affaire.

MICHEL BRAUDEAU.

**MUSIQUES**

*François Bayle et l'anniversaire du Groupe de Recherches Musicales*

# « C'est ici que tout a commencé »

*Le Groupe de Recherches Musicales, créé en 1958 par Pierre Schaeffer au sein de la Radio, aujourd'hui satellite de l'Institut national de l'audiovisuel, fête cette année son trentième anniversaire. Ou son quarantième si on fait remonter le décompte au premier concert de bruits, acte de naissance officielle de la musique concrète.*

CET anniversaire, qui donnera lieu tout au long de l'année à des rencontres, des tournées, des concerts exceptionnels, est marqué ce mercredi par la présentation au Palais de Chaillot d'un spectacle « Son Vitesse-Lumière » qui, du laser à SYTER (1), fait intervenir toute l'infanterie du Groupe, et que signe son directeur, François Bayle.

Celui-ci, qui préside depuis vingt-deux ans aux destinées d'une escouade de chercheurs-compositeurs-pédagogues, prêts à faire passer leur ambition personnelle après celle de la collectivité, est un homme discret pour qui, depuis toujours, mieux vaut tenir que discourir. Aujourd'hui, néanmoins, où l'on dit la recherche en péril (comme l'a fait Denis Fortier dans notre numéro du 15 septembre dernier), François Bayle déclare la profession en bonne santé, même s'il la dit sinistrée...

*« Il ne faut pas comparer la recherche musicale à la recherche médicale mais plutôt à l'architecture*, dit François Bayle : *notre profession est sinistrée. Le système dans lequel elle s'inscrit n'est pas géré. Voilà bien des années que je me suis permis de le dénoncer sans effets.*

*» Le concept de recherche en musique, c'est le GRM qui l'a créé. Le Groupe est d'ailleurs un vivier où la « concurrence » vient puiser : mon ingénieur-concepteur, Jean-François Allouis, se retrouve directeur technique de l'IRCAM. Le coup est dur mais régulier : l'espace vital que propose le GRM est trop petit pour certains.*

*» Tout vient du manque d'ambition du secteur audiovisuel en matière de recherche sonore. Car il ne faut pas oublier que nous fonctionnons en totalité sur la redevance. Que nous existions ou que nous n'existions pas, le taux pour le public n'en serait pas modifié d'une décimale. Nos recherches ont d'ailleurs nourri la radiophonie depuis l'origine. Schaeffer – grâce lui soit rendue une fois de plus – avait créé beaucoup d'emplois et d'espace de travail. Mais parce que nous n'émargeons pas au budget de la culture, et que peut-être nous sommes trop discrets, le GRM est ignoré dans l'espace culturel officiel.*

*» L'idée de recherche est finalement assimilée à des groupes nés bien après nous, groupes dont la création a coûté des sommes folles – ce qu'on ne peut bien évidemment leur reprocher.*

*» La part maudite de la recherche, c'est la fixation sur les machines et l'informatique. Juger la santé d'un groupe à la bonne commercialisation de ses prototypes va nous faire perdre beaucoup de temps. La 4 X de l'IRCAM, l'UPIC de Xenakis, le système SYTER du GRM, sont des passages obligés, quelque chose comme ces gros télescopes autour desquels ne travaillent pas plus de deux ou trois astronomes, mais dont la recherche dans ce domaine ne peut se passer. Dix SYTER ont été vendus, plusieurs sont en commande : dans notre cas, le montage commercial a aussi bien fonctionné que possible. Mais on ne s'en vante pas, un critère comme celui-là n'est pas pertinent. On ne peut surtout pas espérer que la vente de ce genre de machines représente des budgets comparables aux autres secteurs industriels. D'une part, la gamme est différente. D'autre part, il faut compter particulièrement dans ce domaine avec la difficulté qu'a l'ensemble de l'industrie française à se positionner.*



François Bayle.

*» Quand on voit le nombre de nos chercheurs qui sont allés essaimer ailleurs, quand on retrouve nos sonorités chez un groupe de new-wave allemand comme Kraftwerk ou – qui l'eût cru ? – chez un Jean-Michel Jarre, on se dit que l'on n'a pas si mal travaillé. En fait, la recherche musicale va beaucoup mieux qu'il est de bon ton de l'affirmer. La France est jalousée sur ce point par les Américains, les Canadiens, les Suédois, les Allemands, les Italiens, elle forme une vraie pépinière de chercheurs, de créateurs, de concepteurs de sons, de techniciens. Lyon possède six ou sept groupes, Marseille trois ou quatre. Chaque quartier de Paris a le sien ou presque. Il ne faut pas trop le dire, on irrite. Mais les difficultés sont beaucoup plus préoccupantes dans les institutions musicales traditionnelles : les orchestres n'arrivent pas à recruter de bons altistes, de bons cornistes ; la lutherie ne fait pas les progrès escomptés. Et puis cette musique-là est morte par certains côtés : si tant de jeunes musiciens choisissent de travailler dans les studios, c'est qu'ils y trouvent un peu de passion et de vie qui n'existent pas ailleurs.*

*» Appartenir au GRM, c'est accepter un contrat social. J'affirme que ce contrat est un modèle, le plus réussi de tous. On a eu la sagesse de ne pas admettre les compositeurs qui n'auraient pas le sens du partage (penser à son œuvre est légitime ; y penser trop dans un groupe de recherche est inapproprié). Les compositeurs sont également employés à la pédagogie et à la recherche. Ils ne disposent des studios que pour composer une œuvre par an.*

*» Bien que fier du GRM, je n'y suis pour autant pas heureux. L'institution audiovisuelle nous héberge, je n'en dirai pas de mal. En échange, nous offrons le meilleur rapport qualité/prix. Mais je regrette le manque de perspectives, l'absence d'ambition, l'aliénation à l'image et au grand public. Je suis très impatient de nature. J'ai appris ici à être horriblement patient. Il a fallu du temps pour que l'idée de Cinémathèque devienne un concept évident. En faudra-t-il autant pour que nos archives soient enfin réunies dans une Acousmathèque, afin d'être sauvegardées de la ruine et trouver l'accès nécessaire au public ? Pourtant, sur les deux mille œuvres électro-acoustiques ou concrètes qui attendent dans nos armoires, j'estime que quelques dizaines peuvent prendre place parmi les chefs-d'œuvre qui offrent à ce siècle une qualité d'espoir. »*

Propos recueillis par
ANNE REY.

(1) Système de transformation et de synthèse du son en temps réel.

★ « Son Vitesse-Lumière », de François Bayle, mercredi 12, 20 h 30, au Théâtre de Chaillot.

هكذا من الأمل



# THÉATRE

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

**L'HABIT DES LETTRES.** Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 : dim. 17 h (12).

**LES KINKAS.** Théâtre du Bec Fin (42-96-29-35) (dim.) 20 h 30 (12).

**LES ANCIENNES ODEURS.** Essaïon de Paris. Salle I (42-78-46-42) (lun.) 18 h 30 (12).

**PARIS-NORD, ATTRACTIONS POUR NOCES ET BANQUETS.** Jardin d'hiver (42-62-59-40) (merc.) 18 h 30 ; (jeu., ven., sam., mar.) 21 h ; sam. 16 h (12).

**AEROLISTOS.** Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.) 18 h (12).

**LE MINOTAURE.** Théâtre des Petits Mathurins (42-65-90-00) (dim.) 19 h. (dim.) 16 h (12).

**JE ME SOUVIENS.** Opéra-Comique (42-96-06-11) (mer., jeu., ven.) à 20 h 30 ; dim. 15 h (dern.) (12).

**LA VIEILLE DAME INDIGNE.** Vincennes. Théâtre Daniel Sorano (48.08.60.83). (Mer., jeu., ven.) à 21 h. (dim.) 18 h (12).

**LE CABARET DE L'ŒUF BRISE.** Montreuil. Studio Berthelot (48-57-06-55) (jeu., ven., sam., lun.) (dern.) à 20 h 30 ; (dim.) 16 h 30 (13).

**LE LIEUTENANT GUSTEL.** Vanves. Théâtre (46-45-46-47) (jeu., ven., sam) à 20 h 30 (13).

**GERARD SETY.** Théâtre de Dix heures. (42.64.35.90) (dim., lun.) 20 h 30 (14).

**LE PARIS D'ARAGON.** Maison de la Poésie (42-36-27-53) (ven., sam., dim., lun., mar.) 20 h 30 (14).

**AVANTI.** Théâtre Antoine-Simone Berriau (42-08-77-71) 20 h 30 ; (sam.) 17 h 30 et 21 h ; (dim.) 15 h 30 (14).

**ANTOINE M'A VENDU SON DESTIN.** Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (ven., sam., lun., mar.) à 21 h ; (dim.) 16 h (14).

**LE ROI SE MEURT.** Bouffes du Nord (42-39-34-50) (lun.) 20 h 30 : (sam.) 15 h et 20 h 30 ; (dim.) 16 h (15).

**FIN DE PARTIE.** Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15) (sam. et mer.) à 21 h ; (dim.) à 15 h (15).

**UNE SOIRÉE PAS COMME LES AUTRES.** Charenton-le-Pont. Théâtre (43-68-55-81) (sam.) 20 h 45 (15).

**TOKYO.** Théâtre de la Huchette (43-26-38-99) 21 h 30 (17).

**L'ÉLÉPHANT EST TOMBÉ.** Palais des glaces. Grande salle (46-07-49-93) 21 h (17).

**LES ATELIERS GÉRARD-PHILIPE.** Saint-Denis. Théâtre G.-Philipe. Salle Le Terrier (42-43-17-17), 18 h (17).

**LES DAMES DU JEUDI.** Théâtre Arlequin (45-89-43-22), 20 h 30 (18).

**DOM JUAN 2 000.** Créteil. Maison des Arts (48-99-18-88). Petite salle, 20 h 30 (18).

**LE FESTIVAL DE CUCULAON.** Guichet Montparnasse (43-27-88-61) 20 h 30 (18).

*▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.*
*◇ : Hora*

## *Les autres salles*

**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17). Bulle ou la voix de l'océan : 20 h 30, 14 h 30. Rel. dim., lun.

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). ▷ Avanti : ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h et 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE)** (45-89-43-22). ◇ Le Motif et la Crique : 19 h. ▷ Les Dames du jeudi : mar. 20 h 30.

**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., lun., mar.). Rel. dim. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim.

**ATELIER** (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assassins : 20 h 30. Rel. dim., lun. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**BOUFFES DU NORD** (42-39-34-50). ▷ Le roi se meurt : sam., mar. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**CAFÉ DE LA DANSE** (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h. Rel. dim., lun. ◇ Le Venin des histoires (La Trilogie du mythe) : 22 h. ▷ La Trilogie du mythe (en entier) : ven., sam. 22 h. Curiosité des anges (La Trilogie du mythe) : jeu. 22 h. Bars (La Trilogie du mythe) : mar. (dernière) 22 h.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON** (43-28-97-04). Zone : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM** (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). Trakiniai : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**CENTRE CULTUREL SUISSE** (42-71-44-50). ▷ La Légende de Georges Haldas Rencontre : ven. 20 h 30.

**CENTRE GEORGES POMPIDOU** (42-74-42-19). ◇ Aura Lectures dans le cadre des Voix et des Images : 18 h 30. ◇ Je ne reviendrai jamais, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h (Jeu., ven., sam.), sam., dim. (dernière) 15 h. ▷ Journal Lectures dans le cadre des Voix et des Images : ven. 18 h 30. Les Prodiges Lectures dans le cadre des Voix et des images : lun. 18 h 30. Diverses Conférences : jeu. 18 h 30 et 21 h, sam. 16 h.

**CENTRE MANDAPA** (45-89-01-60). L'Ombre de la vallée : 21 h. Rel. dim., lun.

**CINQ DIAMANTS** (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**CIRQUE D'HIVER** (42-66-20-75). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). ▷ Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mer. (exceptionnel.).

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**COMÉDIE-FRANCAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h. ◇ Esther : 20 h 30, dim. 20 h 30. ▷ Fin de partie : sam., mar. (abt. avant-premières) 21 h, dim. 15 h.

**DAUNOU** (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

**DÉJAZET-T.L.P.** (42-74-20-50). ▷ La Serva Padrona : dim. 18 h.

**DEUX ANES** (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**DIX-HUIT THÉATRE** (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**ELDORADO** (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

**ESPACE ACTEUR** (42-62-35-00). L'Habit des lettres : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 18 h 30. Rel. lun. Voyance : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Annonce de Matthiah : 21 h. Rel. dim., lun.

**FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE)** (42-38-09-13). ▷ Ich bin in Sehnsucht eingehüllt : jeu. 20 h 30.

**FONTAINE** (48-74-74-40). ◇ L'Homme prudent : 21 h (Jeu., ven., sam.), sam. 17 h et 21 h, dim. (dernière) 15 h.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS** (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h. Rel. dim., lun.

**GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU)** (45-63-20-30). Le Naufragé : 19 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. jeu.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06). Le Merle blanc : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Rel. dim., lun. ◇ Délire à deux : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Le Festival de Cuculaon : mar. 20 h 30.

**GYMNASE MARIE-BELL** (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. ▷ Tokyo : lun., mar. 21 h 30.

**JARDIN D'HIVER** (42-62-59-40). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 18 h 30, sam. (except.) 16 h. Rel. dim., lun.

**JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE)** (43-57-57-89). ◇ Le Buffon des familles : 18 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam., dim. (dernière) 15 h 30.

**LA BASTILLE** (43-57-42-14). ◇ Temporairement épuisé : 19 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Rel. dim.

**LE PROLOGUE** (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun., mar.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Aérolistos : 18 h. Rel. dim. Théâtre noir.

# THÉATRE

Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

**MADELEINE** (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

**MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE** (42-22-97-60). ▷ Littératures latino-américaines Traces et trajets de Saûl Yürkievich : jeu. 18 h.

**MAISON DE LA POÉSIE** (42-36-27-53). ▷ Ludovic Janvier lecture rencontre : mar. 20 h 30. Le Paris d'Aragon : ven., sam. 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. Poésie des U.S.A. : jeu. 20 h 30.

**MARAIS** (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30. Rel. dim., lun. Sept Contes crecis : 22 h. Rel. dim., lun.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

**MATHURINS** (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**MATHURINS (PETITS)** (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

**MICHEL** (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**MUSÉE DE CIRE HISTORIAL DE MONTMARTRE** (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ODÉON** (43-25-70-32). ◇ Les Exilés : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

**ODÉON (PETIT)** (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30. Rel. lun.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME** (47-42-45-45). ◇ La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 15 (Jeu., ven., sam. dernière), jeu., ven. 10 h et 14 h 30.

**OPÉRA - PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). ◇ Rigoletto : 19 h 30 (Ven., 19h30 lun. dernière), dim. 19 h 30. ▷ Jules César : sam. (dernière) 19 h 30.

**OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART** (42-96-06-11). ◇ Je me souviens Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30 (Jeu., ven.), dim. (dernière) 15 h.

**PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS)** (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim., lun.

**PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE)** (46-07-49-93). ▷ L'éléphant est tombé : lun., mar. 21 h.

## *Région parisienne*

**ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL)** (47-90-63-12). ▷ André Lamy : mar. 20 h 30.

**AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE)** (48-34-67-67). Les Méfaits du théâtre : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93)** (48-31-11-45). Petite salle. Minetti, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE)** (46-03-60-44). Mère Courage et ses Enfants : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE DE CHARENTON)** (43-68-55-81). ▷ Une soirée pas comme les autres : sam. 20 h 45.

**CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL)** (46-61-33-33). ◇ Intégrale des pièces en un acte : 19 h et 21 h (Ven., sam., dim., mar.), ven., sam., dim., mar. 15 h, sam., dim., mar. 17 h. Rel. jeu., lun.

**CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX** (46-86-54-48). ▷ Renardises : sam. 20 h 30.

**CRÉTEIL (MAISON DES ARTS)** (48-99-18-88). ▷ Dom Juan 2000 : mar. 20 h 30.

**ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO)** (34-12-90-00). ▷ Le Jeu de l'amour et du hasard Festival du Val-d'Oise : sam. 21 h.

**EPINAY-SUR-SEINE (ESPACE LUMIÈRE)** (48-26-86-86). Le Pantalon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.

**EVRY (AGORA)** (64-97-30-31). ▷ C'était hier : sam. 20 h 30.

**GOUSSAINVILLE (THÉATRE SARAH-BERNHARDT)** (39-88-99-52). ▷ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : sam. 21 h.

**GUYANCOURT (M.J.C.)** (30-43-21-14). ▷ Un tramway nommé Désir : sam. 20 h 30.

**LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO)** (46-31-15-00). ▷ Le Mariage de Figaro : jeu., ven., sam. 21 h, dim. (dernière) 17 h. Rel. mer.

**LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE DE LEVALLOIS)** (47-48-18-71). ▷ Le Gardien des odeurs : jeu., sam., mar. 20 h. Rel. mer., ven., dim., lun.

**LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE ADAM)** (69-09-40-77). ▷ La Taupe : dim. 15 h. L'Inde sacrée du Gange (Conférence) : sam. 15 h.

**MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT)** (48-57-06-55). ▷ Le Cabaret de l'œuf brisé : jeu., ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30, dim. 16 h 30.

**NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS)** (47-21-18-81). ◇ Les Trois Sœurs (spectacle en langue allemande) Festival d'automne à Paris et Nanterre 1988 : 20 h. (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30. Rel. jeu.

**NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC)** (46-24-03-83). Les Etoiles rouges : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

**ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET)** (48-92-33-66). ▷ Mercier et Camier : ven. 20 h 30.

**RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT DESNOS)** (69-06-72-72). ▷ Les Colombaioni : sam. 20 h 45.

**SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE)** (42-43-17-17). ▷ Antoine m'a vendu son destin : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu. Les Ateliers Gérard Philipe. : lun., mar. 18 h.

**SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ)** (48-89-99-10). ▷ La Soupière : sam. 21 h, dim. 15 h.

**SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL)** (42-83-47-22). ▷ Le Grabat : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

**SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES)** (34-19-54-30). ▷ Le Cœur gros : mar. 21 h.

**SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX)** (46-60-05-64). ▷ La Dispute : jeu. 20 h 30.

**SUCY-EN-BRIE (ESPLANADE MONTALEAU)** (45-90-25-12). ▷ L'Alouette : sam. 20 h 45.

**TREMBLAY-LÈS-GONESSES ESPACE JEAN-ROGER CAUSSIMON** (48-61-09-85). ▷ Le Canapé bleu : sam. 20 h 30.

**VANVES (THÉATRE LE VANVES)** (46-45-46-47). ▷ Le Lieutenant Gustel : jeu., ven., sam. 20 h 30.

**VÉLIZY (THÉATRE MUNICIPAL)** (47-09-36-50). ▷ Spectacle Gustave Parking : ven. 21 h.

**VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER)** (39-50-71-18). ▷ Les Fourberies de Scapin : lun. 21 h.

**VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO)** (48-08-60-83). La Vieille Dame indigne : 21 h, dim. 18 h. Rel. sam., dim. soir, lun., mar.

## *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (42-96-29-35). Les Kinkas : 20 h 30. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. William corps et âme : 23 h 30. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

**BLANCS-MANTEAUX** (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

**CAFÉ D'EDGAR** (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeannine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15, sam. 17 h. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun.

**CAVE DU CLOITRE** (42-39-42-42). Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h 30. Rel. dim., lun.

**EDGAR III** (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Super Mathieu ! : 21 h 30. Rel. dim.

**LE GRENIER** (43-80-68-01). ◇ Croqu'show : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

**PETIT CASINO** (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun. Nous, on-sème : 22 h 30. Rel. lun.

**POINT-VIRGULE** (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun. ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 24 h.

## *Music-hall*

**BATACLAN** (47-00-55-22). Jairo, jusqu'au 29 octobre, 20 h 30, mar.

**CAFÉ DE LA DANSE** (48-05-57-22). Loumy, jusqu'au 22 octobre, 22 h, mar. Textes et musiques de Loumy, Thomas (peinture). D'une rive à l'autre.

**CAVEAU DES OUBLIETTES** (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

**DÉJAZET-TLP** (42-74-20-50). Marc Ogeret, jusqu'au 29 octobre, 20 h 30, mar.

**OLYMPIA** (42-61-82-25). Pierre Bachelet, jusqu'au 30 octobre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, sam. ; 17 h, dim.
Philippe Léotard, 20 h 30, lun.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). Anne Pekoslawska, jusqu'au 12 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Rendez-vous. Roger Pouly (piano).

**TAC STUDIO** (43-73-74-47). Frédéric Jacquot, jusqu'au 22 octobre, 21 h, sam., Vian, J. Anderson (sax.), B. Gagneux (guit.)

**LE TOURTOUR** (48-87-82-48). De chics types, jusqu'au 5 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

**ZÉNITH** (42-08-60-00). Renaud, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h, dim. Téléphone location, 42-00-22-24.

## *Opérettes*

**ELDORADO** (42-49-60-27). Rêve de Vienne, 14 h 30, mer., jeu., sam., dim. ; 20 h 30, sam. ; 18 h, dim. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec M. Altéry, T. Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayou. Chor. Alain Wata avec les ballets tzigane et classique et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motta.

## *Opéras*

**DÉJAZET TLP** (42-74-20-50). La Serva Padrona, 18 h, dim., de Pergolèse, et le Valet de cœur, de Girard. Deux opéras bouffes. Dir. Françoise Vuillermoz. *Ensemble instrumental de Dugny*, S. Berto (soprano), J.-J. Doumène (bar.-basse). Mise en scène B. Streiff. Costumes Laura Veronella, 1 h 50.

**OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). Rigoletto, 19 h 30, mer., ven., dim., lun. (dern.). Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guingal, Alain Lombard. (Merc. 12, dim. 16.) Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grès. Avec T. Ichihara (ven., lun.). N. Shicoff (mer., dim.). A. Fondary (mer., dim.). M. Manuguerra (ven., lun.), C. Barbaux (ven., lun.), A. Ferrarini (mer., dim.). 3 h 30. Jules César. 19 h 30, sam. (dern.). Opéra de Georg Friedrich Haendel. Dir. musicale Jean-Claude Malgoire. Mise en scène Nicholas Hytner. Avec G. Pushee, M. Philippe, G. Laurens, S. Quittmeyer. 3 h 15.

## *Les ballets*

**ESPACE ACTEUR** (42-62-35-00). L'Habit des lettres, jusqu'au 23 octobre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 17 h, dim. Création compagnie Mangala. Chor. Shakuntala, M. Horvat (luth).

**MAISON DES CULTURES DU MONDE** (45-44-41-42). *Zaïre*, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 17 h, dim. (dern.). Trente danseurs, chanteurs et musiciens interprètent des danses masquées et des musiques traditionnelles.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90). Alvin Ailey, American Dance Theater. Jusqu'au 16 octobre. 20 h 30, mer., jeu., ven. sam. ; 15 h, sam. ; 17 h, dim. (dern.). De l'Afrique aux Caraïbes, de la Louisiane à Charlie Parker. Suite afro-caraïbes, chor. Catherine Dunham. For Bird with Love, chor. Alvin Ailey. Téléphone location FNAC et agences.

**LE REGARD DU CYGNE** (43-58-55-93). Cie Jeossedre, 17 h 30, mer., ven. ; 14 h 30, dim. Une mesure pour rien, de M. Breuker.
Cie Dominique Petit, 17 h 30, mer., ven., sam., 14 h 30 ; dim., Caeca Sola.
Cie Christine Bastin, 20 h 30, jeu., 17 h, dim. Bless.
Cie La Clepsydre, 20 h 30, jeu ; 17 h 30, sam. ; 17 h, dim. Terre de Sienne, de S. Roussel.

**SALLE AYDAR** (45-51-85-12). Ileana Citaristi, 16 h 30, dim. ; danses de l'Inde du Nord, Odissi et Chhau.

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-20-36-37). Ballet national de Marseille. 20 h 30, mer., jeu. (dern.). Chor. Roland Petit, orchestre des concerts Lamoureux. Le Rendez-vous, le Jeune Homme et la Mort, les Forains.
American Ballet Theatre. Jusqu'au 23 octobre, 20 h 30, mar. Dir. Mikhaïl Baryshnikov. Chor. Leonide Massine, Mise en scène Lorca Massine. Orchestre des concerts Lamoureux. *La Gaîté parisienne*. Dans le cadre du XXVIe Festival de danse de Paris.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). Sankai Juku, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dern.). Chor. Ushio Amagatsu. Des œufs debout par curiosité.
L'Esquisse. Jusqu'au 19 octobre, 20 h 30, mar. Chor. J. Bouvier, R. Obadia. Centre chorégraphique de Haute-Normandie. Les Heures défaites ou le combat de la lampe et du jour. Création pour sept danseurs.

## *Rock*

**CAFÉ DE LA DANSE** (48.05.57.22). Wondeur Brass, 21 h, dim., lun. Rock alternatif québécois.

**CITY ROCK** (43.59.52.09). Spécial soirée sixties, 22 h 30, jeu. Look de Paris, 22 h 30, jeu.

**EXCALIBUR** (48.04.74.92). PDG Fifimelli, 21 h 30, mer.

**GIBUS** (47.00.78.88). Acid Rain, 23 h, mer, jeu. Les Heroics, 23 h, ven., sam. Metal Nigths, 21 h, mar. Avec le Sweet Lips.

**LOCOMOTIVE** (42.57.37.37). Friends of Jack, 1 h, jeu., ven., *sam.* Angleterre. Joe Ely, 1 h, mar.

**NEW MORNING** (45.23.51.41). The Oyster Band, 23 h, mer. Avec Rory McLeod. Dans le cadre du M.A.R.S. international. Shadow Play, 23 h, jeu. Avec Chihuahua et Mano Negra. Dans le cadre du M.A.R.S. international. Von *Magnet, 23 h*, ven. Avec *Malevaje. Dans* le cadre du M.A.R.S. international. Apple Mosaïc, 23 h, sam. Avec Zéro de conduite. Dans le cadre du M.A.R.S. international.

**PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY** (43.46.12.21). Fayrouz, 18 h, dim.

**THÉATRE DE PARIS** (48.74.16.82). Starmania, 21 h, mer., jeu., ven., sam., mar. 16 h, dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon, Livret L. Plamondon, musique M. Berger. Avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman Groulx, Wenta, Maurane, Richard Groulx, Renaud Hantson. Sabrina Lory.



هكذا من الأصل

# CINEMA

## LES FILMS NOUVEAUX

PRISONNIÈRES. Film français de Charlotte Silvera : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? Film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

## *La cinémathèque*

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

**MERCREDI**

L'Appel de la vie (1937), de Georges Neveux, 16 h ; Ceux qui servent en mer (1942, v.o.), de Noël Coward et David Lean, 19 h ; Promenade en Chine (1932), d'Elizabeth Sauvy, 21 h 15.

**JEUDI**

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs (1943), de Roland Tual, 16 h ; Colonel Blimp (1943, v.o.), de Michaël Powell et Emeric Pressburger, 19 h.

**VENDREDI**

Le Comte Obligado (1934), de Léon Mathot, 16 h ; The Young Mr Pitt (1942, v.o.), de Carol Reed, 19 h ; les Sans-Espoir (1965, v.o.s.t.f.), de Miklos Jancso, 21 h.

**SAMEDI**

La Danse de mort (1946), de Marcel Cravenne, 15 h ; Heureux Mortels (1944, v.o.), de David Lean, 17 h ; la Grande Aventure (1945, v.o.), de John Boulting, 19 h 15 ; la Pirate (1983), de Jacques Doillon, 21 h 15.

**DIMANCHE**

Pour une nuit d'amour (1946), d'Edmond T. Gréville, 15 h ; le Chemin des étoiles (1945, v.o.), d'Anthony Asquith, 17 h ; Fame is the Spur (1947, v.o.), de Roy Boulting, 19 h 15 ; les Visiteurs (1972, v.o.s.t.f.), d'Elia Kazan, 21 h 30.

**LUNDI**

Relâche.

**MARDI**

L'Emigrante (1939), de Léo Joannon, 16 h ; Holiday Camp (1947, v.o.), de Ken Annakin, 19 h ; Du courage pour chaque jour (1975, v.o.s.t.f.), de Ewald Schorm, 21 h.

**CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER**

Vidéodanse :200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 :h à 21 :h - gratuit.

**CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)**

**MERCREDI**

Relâche.

**JEUDI**

Relâche.

**VENDREDI**

Relâche.

**SAMEDI**

Relâche.

**DIMANCHE**

Relâche.

**LUNDI**

Relâche.

**MARDI**

Relâche.

**SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)**

**MERCREDI**

Le Cinéma français des années cinquante : le Cerf-volant du bout du monde (1957), de Roger Pigaut, 14 h 30 ; l'Eau à la bouche (1959), de Jacques Doniol Valcroze, 17 h 30 ; Nuit et Brouillard (1955), de Alain Resnais, Hiroshima mon amour (1958), d'Alain Resnais, 20 h 30.

**JEUDI**

Le Cinéma français des années cinquante : le Sabotier du Val de Loire (1956), de Jacques Demy, les Amants (1958), de Louis Malle, 14 h 30 ; Julietta (1953), de Marc Allégret, 17 h 30 ; la Mort en ce jardin (1956), de Luis Bunuel, 20 h 30.

**VENDREDI**

Le Cinéma français des années cinquante : le Désordre et la Nuit (1958), de Gilles Grangier, 14 h 30 ; Maigret et l'affaire Saint-Fiacre (1959), de Jean Delannoy, 17 h 30 ; les Trois font la paire (1957), de Sacha Guitry et Clément Duhour, 20 h 30.

**SAMEDI**

Le Cinéma français des années cinquante : Tu m'as sauvé la vie (1950), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; Une histoire d'amour (1951), de G. Lefranc, 17 h 30 ; le Carrosse d'or (1952), de Jean Renoir, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Le Cinéma français des années cinquante : les Misérables (1957), de Jean-Paul Le Chanois, 14 h 30 ; les Misérables (1957), de Jean-Paul Le Chanois, 17 h 30 ; Paris nous appartient (1960), de Jacques Rivette, 20 h 30.

**LUNDI**

Le Cinéma français des années cinquante : la Fille de Hambourg (1958), d'Yves Allégret, 14 h 30 ; Edouard et Caroline (1950), de Jacques Becker, 17 h 30 ; Marie-Octobre (1958), de Julien Duvivier, 20 h 30.

**MARDI**

Relâche.

**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)**

**MERCREDI**

Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Rendez-vous jeune public : le Voyage de Badabou (1955) d'Henri Gruel, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 14 h 30 ; Actualités anciennes, 16 h 30 ; l'Aventure c'est l'aventure (1971) de Claude Lelouch, 18 h 30 ; Mon Oncle Benjamin (1959) d'Edouard Molinaro, 20 h 30.

**JEUDI**

Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Fourastier, 14 h 30 ; Hommage télévisé à Jacques Brel : Jacques Brel (1985) de Jacques Brialy, 16 h 30 ; l'Emmerdeur (1973) d'Edouard Molinaro, 18 h 30 ; Brel des années 60 : Jacques Brel (1964) de Denise Glaser, Jacques Brel (1966) de Roger Pradines, 20 h 30.

**VENDREDI**

Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : l'Aventure c'est l'aventure (1971) de Claude Lelouch, 14 h 30 ; Mon Oncle Benjamin (1959) d'Edouard Molinaro, 16 h 30 ; Brel des années 60 : Jacques Brel (1964) de Denise Glaser, Jacques Brel (1966) de Roger Pradines, 18 h 30 ; Brel (1982) de Frédéric Rossif, 20 h 30.

**SAMEDI**

Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Actualités anciennes, 12 h 30 ; Brel (1982) de Frédéric Rossif, 14 h 30 ; Brel des années 60 : Jacques Brel (1964) de Denise Glaser, Jacques Brel (1966) de Roger Pradines, 16 h 30 ; Hommage télévisé à Jacques Brel : Jacques Brel (1985) de Jacques Brialy, 18 h 30 ; la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Fourastier, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Mon Oncle Benjamin (1959) d'Edouard Molinaro, 14 h 30 ; l'Emmerdeur (1973) d'Edouard Molinaro, 16 h 30 ; la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Fourastier, l'Aventure c'est l'aventure (1971) de Claude Lelouch, 18 h 30.

**LUNDI**

Relâche.

**MARDI**

Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Hommage télévisé à Jacques Brel : Jacques Brel (1985) de Jacques Brialy, 14 h 30 ; la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Fourastier, 16 h 30 ; Brel (1982) de Frédéric Rossif, 18 h 30 ; l'Emmerdeur (1973) d'Edouard Molinaro, 20 h 30.

## *Les exclusivités*

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'AUTRE NUIT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BIG (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15 (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

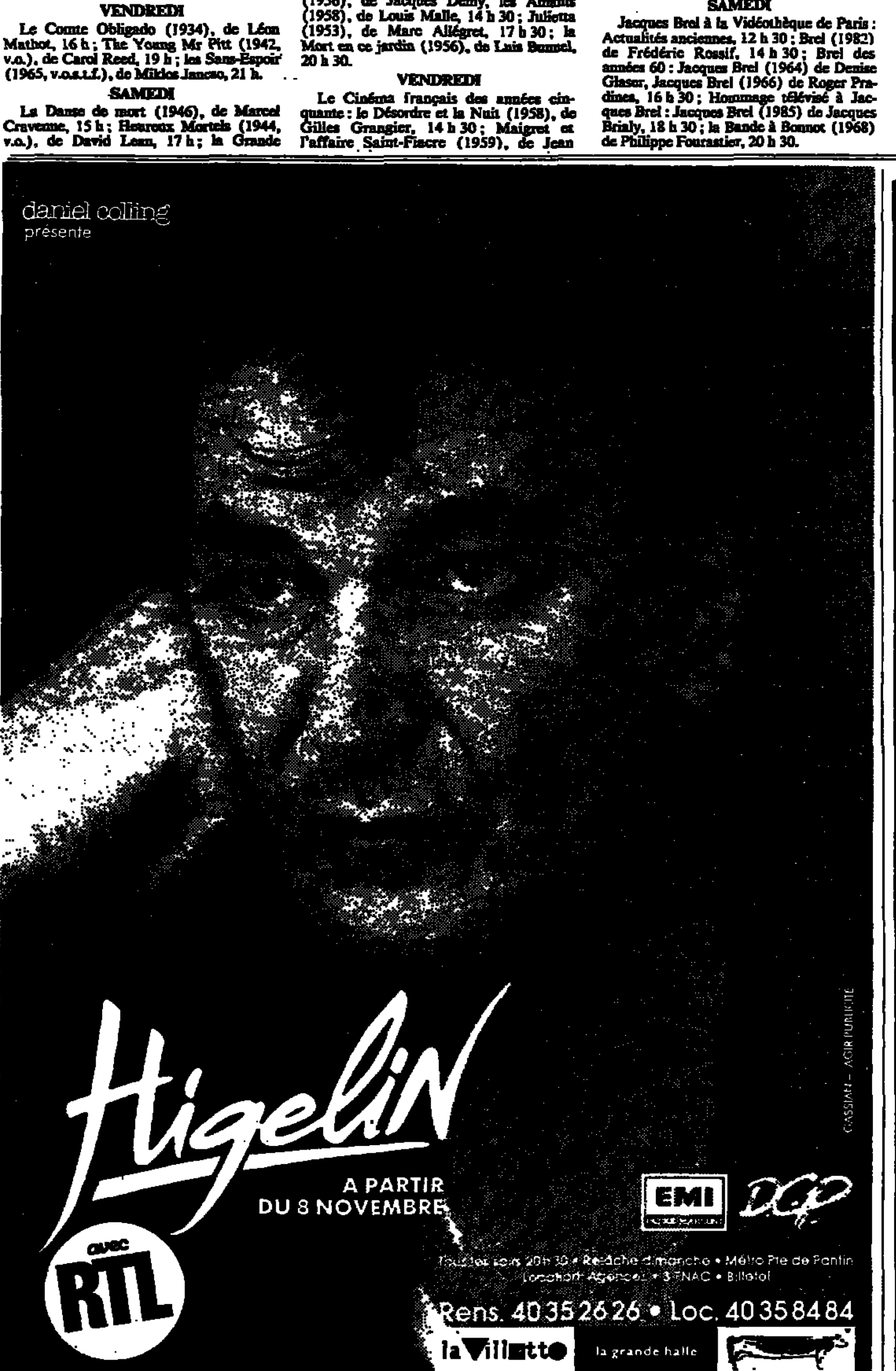
L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Par-














# CINEMA

nassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA LOI DU DÉSIR** (*) (Esp., v.o.) : *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77).

**MA VIE DE CHIEN** (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**MASQUERADE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

**MÈRE TERESA** (*Brit., v.o.*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**MIDNIGHT RUN** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16)* ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LES MODERNES** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**NICKY ET GINO** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**OEUF** (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

**LA PETITE AMIE** (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**PIÈGE DE CRISTAL** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

***PRESIDIO*** (A., v.o.) : *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**PUBLIVORE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**QUELQUES JOURS AVEC MOI** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**LE REPAS DU DRAGON** (All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**SALAAM BOMBAY !** (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR** (*Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

**SAVANNAH** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**STORMY MONDAY** (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; *Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**TERRE SACRÉE** (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LE TEST** (Fr.-Suis., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**LE TOCSIN DE TCHERNOBYL** (Sov., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**TROIS SŒURS** (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**UN MONDE A PART** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**UN PRINCE A NEW YORK** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**UNE AFFAIRE DE FEMMES** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE** (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

## *Les festivals*

**70 MM DE BEN-HUR A E.T.** (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Gremlins, (THX) séances mer. à 13 h 30, 15 h 45, 18 h, 20 h 15, 22 h 30 ; Dune, (THX) séances jeu. à 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 30 ; l'Etoffe des héros, (THX) séances ven. à 13 h 30, 17 h 30, 21 h ; Aliens le retour, (THX) séances sam. à 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; le Jour le plus long, (THX) séances dim. à 14 h, 17 h 30, 21 h ; la Guerre du feu, (THX) séances lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; My Fair Lady, (THX) séances mar. à 15 h.

**ADOLFO ARRIETA** . Studio 43, 9e (47-70-63-40). Flammes, Le Crime de la toupie, sam. 16 h ; les Intrigues de Sylvia Couski, avec l'Imitation de l'ange dim. 16 h.

**CINÉMA EXPÉRIMENTAL** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). T-Wo-Men, mar. 20 h ; Programme Laszlo Moholy-Nagy, mar. 22 h (25 F la séance).

**CLINT EASTWOOD** (v.o.), Action Rive Gauche, *5e* (43-29-44-40). Breezy, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Honkytonk Man*, mer., dim. à *14 h*, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Pale Rider, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Canardeur, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

**ERIC ROHMER** , Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. à 11 h 50 ; l'Amour l'après-midi, jeu. 11 h 50 ; Ma nuit chez Maud, ven. 11 h 40 ; le Genou de Claire, sam. 11 h 50 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun. à 11 h 50.

**FELLINI** (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, lun. 16 h ; les Vitelloni, lun. 22 h ; Et vogue le navire, mer. 17 h 40 ; la Cité des femmes, ven. 15 h 30.

**FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE** , Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Baisers volés, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Quatre Cents Coups, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Deux Anglaises, ven. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une belle fille comme moi, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jules et Jim, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Tirez sur le pianiste, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fahrenheit 451, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY** (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Les Montagnards sont là, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Laurel et Hardy en croisière, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Joyeux Compères, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les As d'Oxford, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sous les verrous, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Aventures de Laurel et Hardy, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Chevaliers de la flemme, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

**LES MARDIS DE L'ACMA** (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Comment faire partie de l'orchestre, jeu. 19 h 40 ; la Faim, mar. 17 h.

**LES COMIQUES DANS LE CINÉMA ARABE** (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (46-34-25-25). Immeuble no 13, dim. 17 h ; l'Avocat, dim. 19 h.

**ROBERTO ROSSELLINI** (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Paisa, mer. à 12 h ; Stromboli, ven. à 12 h, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Amore, dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Voyage en Italie, mer. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Rome ville ouverte, sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Allemagne année zéro, jeu., lun. à 12 h, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; la Peur, mar. à 12 h, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

**SAGA INGMAR BERGMAN** (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Soif, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Silence, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Toutes ses femmes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**SAGA INGMAR BERGMAN** (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Le Silence, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une leçon d'amour, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

**SEMAINE DU CINÉMA AUSTRALIEN** (v.o.), Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). As Time GŒs By, (stf) mer. 20 h, jeu. 16 h 15 ; Ground Zero, (stf) mar. 10 h, 20 h 30 ; la Dernière Vague, (stf) lun. 22 h 40, mar. 18 h 15 ; Boulevard of Broken Dreams, (stf) ven. 20 h 30, sam. 16 h 10 ; Cactus, (stf) dim. 20 h 30, lun. 16 h 15 ; Tudawali, (stf) sam. 20 h 15, dim. 16 h ; Héros ou Salopards, (stf) jeu. 14 h, sam. 22 h 15 ; *Ghosts... of the Civil Dead*, (stf) sam. 0 h 15 ; Bliss, (stf) lun. 20 h 15, mar. 13 h 45 ; Boundaries of the Heart, (stf) jeu. 20 h 30, ven. 16 h ; The Devil's Playground, (stf) ven. 18 h, lun. 14 h ; Warm Nights on a Slow Moving Train, (stf) dim. 22 h 30, lun. 18 h 15 ; Afraid to Dance, (stf) jeu. 22 h 30, ven. 14 h ; Newsfront, (stf) mer. 22 h 15, ven. 10 h ; Dogs in Space, (stf) -(soirée réservée) ven. 22 h 30 ; Aux frontières de la ville, (stf) sam. 18 h 10, mar. 16 h 10 ; Malcolm, (stf) sam. 14 h, lun. 10 h ; The Getting of Wisdom, (stf) jeu. 18 h 30, dim. 10 h ; le Chant de Jimmy Blacksmith, (stf) sam. 10 h, mar. 22 h 30 ; *Picnic à Hanging Rock, (stf)* jeu. 10 h, dim. 18 h. Pl. : 30 F, Abonnement films, 150 F.

**TROISIÈME FESTIVAL CINÉ-CHINE** (v.o.), Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Amour et Héritage, (stf) ven. 16 h, dim. 22 h, lun. 16 h ; les Anges du boulevard, (stf) mer. 20 h, ven. 18 h, lun. 14 h ; la Basketteuse no 5, (stf) jeu. 18 h ; Boxer from Shantung, jeu. 22 h, ven. 20 h, sam. 18 h ; le Champion de Tianjin, (stf) mer. 22 h, sam. 14 h ; Une femme honnête, (stf) jeu. 20 h, dim. 16 h, mar. 18 h ; la Maison de thé, (stf) mer. 18 h, ven. 14 h, dim. 18 h ; Raining in the Mountain, (stf) jeu. 14 h, sam. 16 h ; le Roi des Singes, mer., dim. *14 h* ; San Mao, le petit vagabond, (stf) mer. 16 h ; SŒurs de scène, (stf) ven. 22 h ; le Sourire de l'homme tourmenté, (stf) mar. 20 h (en avant première) ; Touch of zen, (stf) sam. 20 h 30, lun. 20 h 30 ; la Véritable Histoire de AH-Q, (stf) jeu. 16 h, mar. 18 h ; le Talisman, (stf) mar. 16 h.

## *Les séances spéciales*

**AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU** (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, dim. *19 h 50*.

**AMADEUS** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 18 h, lun. 14 h.

**L'AMI AMÉRICAIN** (*) (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h.

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 45, sam. 15 h 30, dim. 17 h.

**L'AUTRE NUIT** (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim., mar. 12 h.

**LES AVENTURES DE CHATRAN** (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h, lun. 15 h 30.

**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 10, jeu. 15 h 50, ven. 19 h 40, sam. 17 h 40, dim. 14 h, lun. 16 h 20, mar. 15 h 10.

**BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ** (A., v.f.) : *Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam.* 14 h, dim. 15 h 10.

**LA BELLE AU BOIS DORMANT** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, 15 h 45, sam. 13 h 30, dim. 13 h 45.

**BIENVENUE MR CHANCE** (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 14 h, jeu. 21 h 30, dim. 17 h 30, lun. 18 h 15.

**BLADE RUNNER** (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 30, mar. 17 h 15.

**BOUDU SAUVÉ DES EAUX** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, sam. 20 h 40.

**CABARET** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 18 h 45, mar. 21 h.

**LES 101 DALMATIENS** (A., v.f.) : Studio des Ursulines, *5e* (43-26-19-09) mer., sam. 13 h 30, dim. 13 h 30, 17 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., *sam., dim. 14 h 15*.

**CHAMBRE AVEC VUE...** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

**CHOOSE ME** (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., mar. 12 h.

**LA CITÉ DES FEMMES** (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun. 16 h, ven., mar. 11 h 50.

**DARK CRYSTAL** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 15 h 45, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

**LE DERNIER NABAB** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 19 h 50.

**L'EMPIRE DES SENS** (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h, dim. 22 h 10.

**LES ENFANTS DE L'IMPASSE** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 20 h, sam. 16 h, 20 h, dim. 16 h 30, 20 h 30.

**ENVOL** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-*13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar.*, de 10 h à 18 h.

**LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS** (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

**LES FOURMIS TISSERANDES** (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 19 h à 21 h avec.

**LA GRENOUILLE ET LA BALEINE** (Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., sam., dim. 14 h 30, 16 h 15.

**HISTOIRE DE LA VITESSE** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 19 h à 21 h.

**INSPECTEUR GADGET** (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 15, sam. 14 h 30, dim. 15 h.

**JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven., lun. 21 h.

**LE LIVRE DE LA JUNGLE** (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., *sam., dim.* 14 h ; *Convention Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00) mer., sam., dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h film 30 mn après ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam., dim. 13 h 45.

**MA VIE DE CHIEN** (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 45, jeu. 15 h 45, dim. 19 h 10.

**MARY POPPINS** (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 15 h.

**MAURICE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 20.

**METAL HURLANT** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, sam. 22 h *30, lun. 15 h 30*.

**MONTY PYTHON A HOLLYWOOD** (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 10, sam. 19 h 20, lun. 19 h.

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

**MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

**LES NUITS DE LA *PLEINE LUNE*** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h, mar. 18 h 45.

**L'OEUF MAGIQUE** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h avec.

**OUTLAND** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu. 22 h 20, sam. 0 h 10, dim. 20 h 30.

**PEAU D'ANE** (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 15 h 50.

**PHANTOM OF THE PARADISE** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer., lun., mar. à 22 h 40, jeu. 18 h.

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 16 h 45, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 12 h, 0 h 20.

**POUR UNE NUIT D'AMOUR** (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

**RACHEL RACHEL** (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 16 h 20, jeu. 17 h 40, ven. 16 h 10, sam. 15 h 50.

**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30, dim. 13 h 30.

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20, lun. 13 h 45.

**SEULS LES ANGES ONT DES AILES** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. 18 h 45.

**SOLARIS** (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

**SWEET MOVIE** (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 20 film 5 mn après.

**TAMPOPO** (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

**TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL** (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 15 h 30.

**37°2 LE MATIN** (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 11 h 50, jeu., mar., sam. 16 h.

**LE VENTRE DE L'ARCHITECTE** (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h.

**VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 22 h, sam. 17 h 30, lun. 18 h.

**LES VOYAGES DE GULLIVER** (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

**ZELIG** (A., *v.o.*) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 19 h 40, ven. 21 h 30, sam. 22 h 10, dim. 15 h 50, lun. 20 h 30, mar. 21 h 20.

## *Les grandes reprises*

**ACTION JACKSON** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD** (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ASSASSINS ET VOLEURS** (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**AUTOPSIE D'UN MEURTRE** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LA BELLE ENSORCELEUSE** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**BIRDY** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**BLUE-JEAN COP** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

***BRAZIL*** (*Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e* (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES 101 DALMATIENS** (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

**CERTAINS L'AIMENT CHAUD** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**DIRTY DANCING** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**DOCTEUR FOLAMOUR** (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

**ELLE ET LUI** (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

**LA FEMME ET LE PANTIN** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**HAMBURGER HILL** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**HITLER, UNE CARRIÈRE** (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

# MUSIQUE

## *Les concerts*

**ALPHA DU LION.** Chantal Pataut-Dupuy, (soprano) 23 h, jeu. Soprano, Thierry Maurouard (piano).

**AMPHITHÉATRE RICHELIEU.** Gustav Leonhardt, 20 h 30, mar. Récital de clavecin. Œuvres de Couperin, Frescobaldi.

**BASILIQUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES.** Ensemble Per Cantar e Sonar, 20 h 30, ven. Ensemble vocal Stéphane Caillat, ensemble Ludi Musici. Dir. S. Caillat. Œuvres de Goudimel, de Lassus, Sweelinck. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (42-77-11-12). Solistes de l'Orchestre national de France, 18 h 30, jeu. Œuvres de Stockhausen, Maderna, Berio.

**CENTRE MANDAPA** (45-89-01-60). Mohamad Daoud, Mohamad Massoud, 21 h, lun. Rabab, tabla. Musiques traditionnelles d'Afghanistan.

**CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉ*RIEUR DE MUSIQUE*** *(42-93-15-20)*. Jeanne Loriod, 20 h 30, ven. Œuvres de Fénelon, Levinas, Messiaen. Salle Berlioz.

Marie-Françoise Bucquet. Jusqu'au 19 octobre. 12 h, mar. Et les élèves des classes de piano. Œuvres de Albeniz, Iberia. Salle Berlioz.

**ÉGLISE DES DOMINICAINS** (45-63-63-04). Olivier et Isabelle Vernet, 16 h 30, dim. Orgue et chant. Œuvres de Purcell, Bach, Haendel.

**ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.** Collégium instrumental de Bruges, 20 h 45, mer. Ensemble vocal des Flandres. Dir. Patrick Peire. Le Messie de Haendel. Dans le cadre des Fêtes d'automne 1988.

**ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.** Chœur et orchestre du concert spirituel, 20 h 30, mer. Dir. Hervé Niquet. Véronique Gens (soprano). « Requiem » de Campra, « Grand Motet » de Lully. Téléphone location : 40-09-10-59.

**ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.** Ensemble A Sei Voci, 20 h 30, lun. Ensemble Altornance. Dir. Lucas Pfaff. Œuvres de Monteverdi, Gesualdo. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

**ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE.** Kammerensemble de Paris, 20 h 45, ven. Dir. Jean-Claude Bouveresse, J. Pontet (pianoforte). Œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Schubert.

Les Trompettes de Versailles, 21 h, sam. mar. Œuvres de Bach, Telemann, Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

Louis Pernot (luth), 19 h 15, dim., 20 h 45, lun. Œuvres de Gautier, Dufaut, Bach.

**ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES.** Ensemble Harmonia Nova, 20 h 30, mar. Dir. Didier Bouture. Requiem de Mozart. Téléphone location : 42-23-55-28.

**ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS** (42-77-81-88). Chœur orthodoxe bulgare, 20 h 30, mer. Dir. Koïtcho Atanassov. Œuvres de Hristov, Doubenski, Dinev. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

***ÉGLISE SAINT-PIERRE-DE-MONTMARTRE.*** *Ensemble Venance Fortunat*, 20 h 30, mar. Concert Fulbert. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la ville de Paris.

**ÉGLISE SAINT-ROCH** (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 20 h 30, mar. Dir. Michèle Foison. Sextuor d'ondes de Paris, chœur féminin, C. Brilli (piano). Œuvres de Messiaen. Concert d'ondes Martenot.

**INSTITUT NÉERLANDAIS** (47-05-85-99). Tibia Kwartet, 18 h 30, mar. Œuvres de Kuhlau, Celis, Hrisanide.

**MAISON DE RADIO-FRANCE** (42-30-15-16). Quatuor Mosaïques, 20 h 30, mer. Œuvres de Mozart. Studio 106. Dans le cadre des Feuillets d'Orphée.

Ensemble InterContemporain, 20 h 30, ven. Dir. Peter Eötvös, E. Laurence (mezzo-soprano), E. Ophèle (fl.), P.-L. Aimard (piano), J.-M. Conquer (vl). Œuvres de Boulez, Cage, Berio. Studio 104.

Sextuor de l'Orchestre national de France, 18 h 30, lun. Œuvres de Donatoni, Kagel. Studio 106.

J.-M. Gallardo del Rey, 20 h 30, lun. Guitare. Œuvres de Bach, Britten, Albeniz. Studio 105. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare.

Quatuor Novalis, 18 h 30, mar. R. Fontaine, G. Lauridon. Œuvres de Casanova, Simonsen. Grand auditorium.

M.-C. Girand, 22 h 30, mar. Récital de piano. Œuvres de Debussy, Tournemire. Grand auditorium.

Quatuor Chilingirian, 20 h 15, mar. Œuvres de Schubert, Martin. Grand auditorium.

Marco de Santi, 20 h 30, mar. Guit. Œuvres de Villa-Lobos, Castelnuovo, Tedesco. Studio 105. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare.

**MUSÉE GUIMET** (47-23-64-85). Han Tang, 20 h 30, jeu. Nan-Guan, musique et chant courtois de la Chine du Sud.

**SAINTE-CHAPELLE** (46-61-55-41). *Ensemble d'archets français, 21 h, sam.*, mar. Dir. Jean-François Gonzales. J.-F. Loiseleur des Longchamps (contralto). Œuvres de Mozart, Vivaldi, Haendel.

Ensemble d'archets français, 21 h, dim. Dir. Jean-François Gonzales. Avec Mari Yasuda, Anne Chaussebourg. Œuvres de Vivaldi, Haendel, Schubert.

Les Trompettes de Versailles, 21 h, lun. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location : 42-62-40-65.

**SALLE GAVEAU** (45-63-20-30). Helge Antoni, 20 h 45, mer. Piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Grieg.

Florence Delaage, 20 h 45, *lun. Piano.* Œuvres de Mozart, Chopin, Wagner, Liszt.

Quatuor Takacs, 20 h 45, mar. Z. Korozmay (alto). Œuvres de Haydn, Mozart, Brahms.

**SALLE PLEYEL** (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, mer., jeu. Dir. Witold Lutoslawski, K. Zimerman (piano), E. Peclard (violoncelle). Œuvres de Lutoslawski.

Concerts Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. Gérard Devos, Yuri Boukoff. Œuvres de Lalo, Liszt, Ravel.

Concerts Lamoureux, 17 h 45, dim. Dir. John Burdekin. *Œuvres de Gershwin*.

Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar. Dir. Erich Bergel, B.-L. Gelber (piano). Œuvres de Mozart, Schubert.

**TAC STUDIO** (43-73-74-47). Dario Perez, Olivier Blardone. Jusqu'au 20 octobre, 21 h, mer., ven., mar. Violon, piano. Œuvres de Mozart, Ravel.

Chantal Fraisse, Jérôme Decressin, Luc Assens. Jusqu'au 21 octobre, 21 h, jeu. Piano, violon, flûte. Œuvres de Quantz, Rameau, Martinu, Bach, Ibert, Honegger.

Bernadette Nicolas. Jusqu'au 22 octobre, 18 h 30, mar. Guit. Œuvres de Villa-Lobos, Yupanqui.

**THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-20-36-37). London Symphony Orchestra, 20 h 30, ven. Dir. Leonard Bernstein. Œuvres de Bernstein, Copland.

Orchestre national de France, 20 h 30, sam. Dir. Georges Prêtre. Œuvres de Poulenc, Landowski.

Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Dir. Philippe Entremont. Œuvres de Mozart, Beethoven.

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Autour d'Albéric Magnard, 20 h 30, lun. P. Le Corre (piano), T. Prévost (fl.), S. Gazeau, P. Reybaud (vl), B. Pasquier (alto), P. Muller (violoncelle). Œuvres de Ropartz, Labey, Magnard, d'Indy.

**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). Acousmonium INA-GRM, 20 h 30, mer. Dir. F. Bayle. Œuvres de Bayle.

Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30, sam., 17 h, dim. Dir. Jacques Mercier. Cabiria, musique du film interprétée en direct. Avec la collaboration de la Cinémathèque française.

**THEATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-08-80). Quatuor Hagen, 11 h, dim. *Œuvres de Haydn, Wolf, Janacek.*

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mercredi 12 octobre

### TF 1

**20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Michel Boujenah, Micheline Dax, David et Jonathan. Variétés : Patty Ryan, Frédéric François, Eddy Mitchell, François Feldman, Mireille Mathieu, Yazz, Mory Kante, Ofra Haza, Gérard Blanchard. **22.35 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi.** De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. 5. Déchirures algériennes. **23.35 Journal et Météo. 23.55 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet animé par Jesse Garon. De 0.40 à 6.27 **Rediffusions 0.40 Documentaire : Histoire des inventions. 1.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.55 Documentaire : Les ateliers du rêve. 2.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.50 Documentaire : Histoires naturelles.**

### A 2

**20.35 Téléfilm : Monte-Carlo.** D'Anthony Page, avec Joan Collins, George Hamilton. **22.05 Flash d'informations.** ▶ **22.10 Magazine : Elle.** De Dominique Lempereur et Elisabeth *Couturier. Présenté* par *Elle Mac Pherson.* **0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : le baron Armel de Wismes.

### FR 3

**20.30 Théâtre : les Petits Oiseaux.** Pièce d'Eugène Labiche et Delacour, mise en scène par René Dupuy. Avec Henri Tisot, Marthe Mercadier, Georges Beller, Pierre Destailles. **22.10 Journal et Météo. 22.30 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould. Fugue en mi bémol majeur, de Bach; 32 variations en ut mineur, de Beethoven ; Sonate opus 1, de Berg. 2. Portrait de créateurs : Marithé et François Girbaud. **23.30 Musiques, musique.** Coronach nº 4, op. 52, de Schubert, par la maîtrise de Radio-France.

### CANAL PLUS

**20.00 Football.** France-Grèce. Finale (match retour) du Championnat d'Europe des espoirs. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Série : Paire d'as. 23.00 Cinéma : Spirale** ■ Film français de Christopher Frank (1987). Avec Richard Berry, Claire Nebout, Tcheky Karyo. **0.30 Cinéma : Ma nuit chez Maud** ■■ Film français d'Eric Rohmer (1969). Avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian, Marie-Christine Barrault. **2.15 Magazine : Cinémode.**

### LA 5

**20.30 Téléfilm : Profession mannequin. 22.20 Série : La loi de Los Angeles. 23.20 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter** (suite). **0.25 K 2000** (rediff.). **1.20 Les Boussardel** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit. 2.55 Janique aimée** (rediff.). *3.20 Seule à Paris* (rediff.). **3.45 Voisin, voisine** (rediff.). **4.45 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.10 Voisin, voisine.**

### M 6

**20.35 Téléfilm : Destacatyl, la statuette maléfique. 22.00 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « Les pourritures terrestres » (démocratie ou corruption). Invités : Pierre Péan *(l'Argent noir)*, Claude Roire *(D. comme Dailly)*, André Postel-Vinay, inspecteur général honoraire des finances, Gérard Delteil, journaliste, coauteur avec Yonnel Liégeois de *Dossier Viande.* **23.15 Journal. 23.30 Série : Le Saint. 0.25 Magazine : Club 6. 1.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). *2.30 Série : Le Saint* (rediff.). *3.20 Magazine :* M 6 aime (rediff.). **4.10 Magazine : Adventure** (rediff.). **4.35 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **5.00 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Tire ta langue.** L'étymologie. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Architectes et bâtisseurs. 2. L'intérieur vaut l'extérieur. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Ailleurs de l'Europe. World music.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 17 juillet lors du Festival de Comminges) : œuvres de Monteverdi, Bernardi, Grandi, Frescobaldi, Berio, Chaumont, Couperin, Darasse, Bach, Purcell, par Greta de Reyghere, soprano et Bernard Foccroulle, orgue. **23.07 Jazz club.** En direct du Méridien de Paris : la chanteuse Leny Andrade, avec Joao Carlos Coutinho, piano Heber Calura, basse, Ubaldo de Oliveira, batterie.

## Jeudi 13 octobre

### TF 1

**13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. 15.35 La séquence du spectateur. 15.55 Quarté à Evry. 16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Série noire : Cause à l'autre.** Téléfilm de Carlo Lizzani, d'après James Hadley Chase, avec Patricia Millardet, Augusto Zucchi. **22.20 Cinéma : le Baron de l'écluse** ■ Film français de Jean Delannoy (1960). Avec Jean Gabin, Micheline Presle, Jean Desailly. **0.00 Journal et Météo. 0.20 Documentaire : Histoire des inventions. 1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : Les ateliers du rêve. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

### A 2

**13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Sagarmatha 88. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'homme à tout faire. 20.00 Journal.** Invité : Son Altesse Royale le prince Philip, duc d'Edimbourg, président international du WWF (Fonds International pour la protection de la nature). **20.30 Météo. 20.32 INC. 20.35 Cinéma : le Bourreau des cœurs** □ Film français de Christian Gion (1983). Avec Aldo Maccione, Anna-Maria Rizzoli, Jean Parédès. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. L'héritage de l'esclavage en Afrique. **23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

### FR 3

**13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Questions au gouvernement, au Sénat. 17.00 Flash d'informations.** *17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé* **: Petzi. 17.10 Dessin animé : Diplodo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe. 20.30 Téléfilm :**




**Loin de chez soi.** De Robert Markowitz, avec Timothy Hutton, Brenda Vaccaro, Rosanna Arquette. **22.15 Journal et Météo.** ▶ **22.35 Magazine : Océaniques.** Chroniques sud-africaines. *L'œuvre de douze jeunes réalisateurs de l'atelier Varan.* **0.15 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. **1.00 STV** (rediff.). Emission médicale cryptée.

### CANAL PLUS

**13.30 Cinéma : le Conformiste** ■■■ Film franco-italien de Bernardo Bertolucci (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefana Sandrelli, Dominique Sanda. **15.10 Courts métrages.** Devant le mur, de Daisy Lamothe ; Le temple fermé, de Claudio Caldini. **15.25 Cinéma : l'Année du dragon** ■■ Film américain de Michael Cimino (1985). Avec Mickey Rourke, John Lone, Ariane. **17.38 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : le Journal d'un fou** ■ Film français de Roger Coggio (1987). Avec Roger Coggio, Fanny Cottençon, Yvette Etiévan. *21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Macadam cowboy* ■■ Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, Jon Voight, Sylvia Miles (v.o.). **23.45 Cinéma : Fletch aux trousses** ■ Film américain de Michael Ritchie (1985). Avec Chevy Chase, Joe Dan Baker, Dana Wheeler-Nicholson. **1.20 Cinéma : SOS fantasmes.** Film français classé X, de Michel Jean et Mike Strong (1986). Avec Richard Allan, Alban Ceray.

### LA 5

**13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y Julie ! 17.50 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Joy** □ Film franco-canadien de Serge Bergon (1983). Avec Claudia Udy, Gérard-Antoine Huart, Manuel Gelin. **22.30 Cinéma : les Ponts de Toko-Ri** ■■. Film américain de Mark Robson (1954). Avec William Holden, Grace Kelly, Mickey Rooney. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les Ponts de Toko-Ri** (suite). **0.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.15 Capitaine Furillo** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10 Les Boussardel** (rediff.). **3.40 Janique aimée** (rediff.). **4.20 Seule à Paris** (rediff.). **4.35 Voisin, voisine** (rediff.). **5.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

### M 6

**13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Cinéma : Armaguedon** ■■ Film français d'Alain Jessua (1977). Avec Alain Delon, Jean Yanne, Renato Salvatori, Michel Duchaussoy. **22.10 Série : Le Saint. 23.05 Journal. 23.20 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire du tueur de l'ombre : Marcel Barbeault. **23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.30 Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 *Dramatique.*** *Le* comte Georges, d'Alexandre Boviatsis. **21.30 Profils perdus.** Nicolas Bourbaki. **Nuits magnétiques.** Architectes et bâtisseurs. 3. Chantiers hors de l'ordinaire.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 17 juin au Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur, op. 73 ; Symphonie nº 4 en si bémol majeur, op. 60, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. *Rudolf* Barchai, sol. Bruno Léonardo Gelber, piano. **22.30 Musique légère.** Polka française de J. Strauss ; Der Rattenfanger ton Hamelm, de Geisler ; Concerto pour trompette de Walberg. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Les carnets de Bâle. **0.30 Sérieux s'abstenir.** Pièces de Nino Rota, G. Rossini, E. Satie, lectures de lettres de Rossini et d'écrits de Satie.

## Audience TV du 11 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

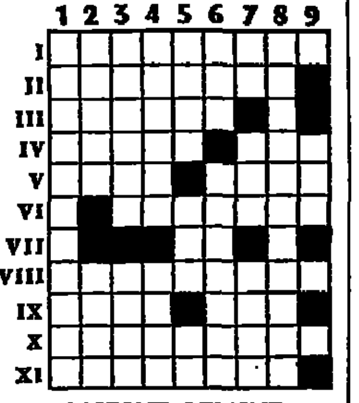
*Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 48.7 | Santa-Barbara 20.8 | Sagarmatha 3.6 | Actual. région. 12.7 | Top 60 4.9 | Porte magique 2.6 | Routes paradis 3.9 |
| 19 h 45 | 54.2 | Roue fortune 29.8 | L'appart 6.3 | Actual. région. 8.0 | Nulle part 2.8 | Boulev. Bouvard 3.2 | Routes paradis 3.8 |
| 20 h 16 | 70.8 | Journal 34.7 | Journal 13.1 | La classe 12.5 | Nulle part 2.4 | Journal 3.8 | Cosby show 4.0 |
| 20 h 55 | 71.8 | Le Cavalier... 19.8 | Oncle Benjamin 25.1 | Loi Harry 10.5 | Association... 1.9 | Belles bacch. 9.1 | Cri du loup 6.1 |
| 22 h 8 | 63.6 | Le Cavalier... 18.4 | Oncle Benjamin 27.9 | Loi Harry 10.3 | Association... 2.3 | Belles bacch. 6.1 | Le Saint 1.8 |
| 22 h 44 | 38.0 | Le Cavalier... 12.0 | Bref 15.7 | Journal 3.8 | Année dragon 0.6 | Mike Hammer 4.9 | Le Saint 1.9 |

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME Nº 4851




#### HORIZONTALEMENT

I. Un vieux marcheur. – II. Blanc quand on ne se mouille pas. – *III. Fut le théâtre* d'un débarquement. – IV. Ne suit pas quand il est mauvais. Début d'hymne. – V. Un vulgaire sein. On est soigné dans son hôtel. – VI. Etroitement entouré. – VII. Planté dans les cimetières. – VIII. Sont souvent montrées en riant. – IX. Une bonne attention. Vibratile pour une cellule. – X. Quantité importante de pruneaux. – XI. Vraiment brisée.

#### VERTICALEMENT

1. Peut être pratiqué par des gens qui aspirent à briller. – 2. Peut faire tache. Est recommandé pour accompagner la bière. – 3. Hydrocarbure. Est formée de nombreux îlots. – 4. Passe en Bulgarie. « Signes » de croix. – 5. Fait une action vraiment vache. Placé. A son bout, il peut y avoir le service. – 6. N'est pas pourri quand il est sec. Budgétaire, peut être systématique. – 7. Participe. Remplit une chambre. Susceptible d'être méprisée. – 8. Qui peut embrasser tout le monde. – 9. D'un auxiliaire.

#### Solution du problème nº 4850

*Horizontalement*

I. Déficit. – II. Imitation. – III. Gales. Tin. – IV. En. Aisé. – V. Scapin. – VI. Tisons. Va. – VII. Ippon. Reg. – VIII. Œil. Moto. – IX. Aider. – X. Peuple. – XI. Portières.

*Verticalement*

1. Digestion. – 2. Emancipé. Pô. – 3. Fil. Aspirer. – 4. Ite. Pool. Ut. – 5. Cas. Inn. Api. – 6. It. Ans. Mile. – 7. Titi. Rôder. – 8. Oisiveté. – 9. Anne. Agoras.

GUY BROUTY.

## EN BREF

● **Prix santé et entreprise 1988.** – *Pour la quatrième année* consécutive, le Prix santé et entreprise 88, d'un montant de 200 000 F, récompensera plusieurs entreprises européennes ayant su faire fructifier un capital-santé. La remise des prix se déroulera en décembre 1988 à Rome. Les dossiers de candidature sont disponibles au Club européen de la santé. Ils doivent y être déposés avant le 15 octobre 1988.

★ **Club européen de la santé, 9, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-65-51-23.**

● **HANDI-INFO.** – La Caisse primaire d'assurance maladie de Paris propose un journal téléphoné pour les handicapés. Les messages, renouvelés chaque semaine, concernent tous les domaines : sécurité sociale, loisirs, santé... mais donnent aussi des conseils pratiques et de nombreux renseignements.

★ ***La ligne des handicapés : (1) 42-59-98-00 (24 heures sur 24).***

● **COLLOQUE.** – Le Collège de psychanalystes organise les 21 (en soirée), 22 et 23 octobre des journées sur le thème : « Neutralités des psychanalystes ».

★ **Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du Collège de psychanalystes, 27, boulevard Arago, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-87-18-64 (l'après-midi).**

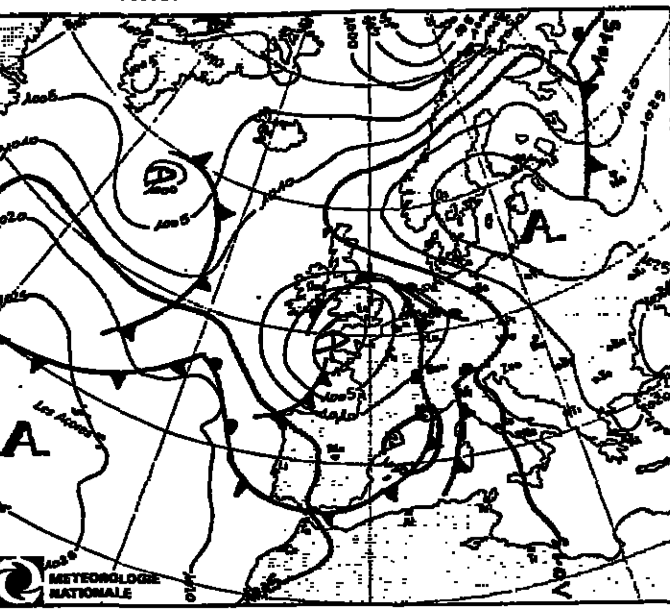
● **SOS JEUNES.** – Le Comité national pour l'information et la protection de la jeunesse (CNIPJ) a mis en service un réseau télématique : 3615, code SOS Jeunes. Ce réseau répond à toutes les questions que peuvent se poser les jeunes et est mis gratuitement à la disposition des parents d'enfants disparus pour lancer des avis de recherche. Jeunes, parents, éducateurs pourront également entrer directement en contact avec *Joël Weiss*, spécialiste de la délinquance juvénile, avec le Comité.

★ **CNIPJ, 73, rue des Gravilliers, 75003 Paris. Tél. : (1) 40-27-91-81.**

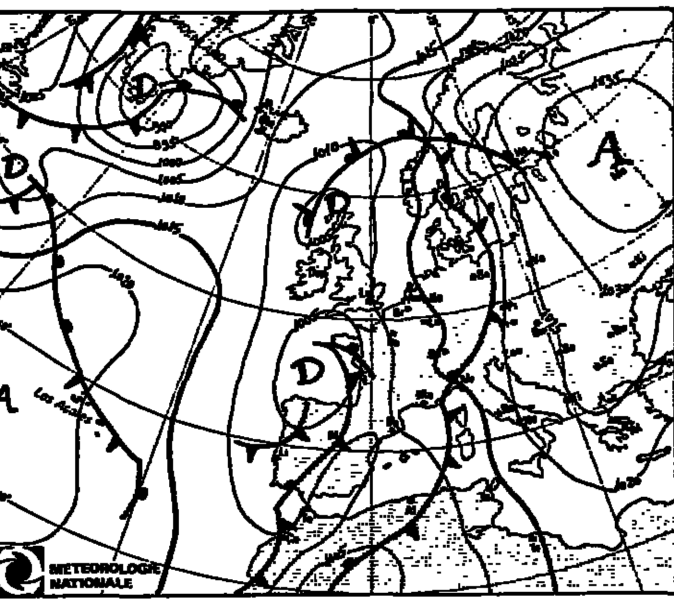
● **« LE CHAGRIN ET LA PITIÉ ».** – Pour le sixième anniversaire de la mort de Pierre Mendès France, l'Institut Pierre-Mendès-France projettera, pour ses adhérents, la première partie du film de Marcel Ophuls *le Chagrin et la Pitié, le 18 octobre* (à 15 h 45 et à 18 h 45), 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. La projection de la seconde partie aura lieu au même endroit, et aux mêmes heures, le 25 octobre.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE A 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 octobre à 0 heure et le jeudi 13 octobre à 24 heures UTC.**

La France reste soumise à un courant perturbé de sud-ouest. Après l'évacuation mercredi d'un front orageux très actif sur l'est du pays, une nouvelle perturbation d'activité plus faible abordera jeudi l'ouest du territoire. La France ne bénéficiera donc que d'une courte accalmie des précipitations.

**Jeudi : le soleil sera présent sur une grande partie du pays.**

De l'Alsace aux Alpes et à la Corse, les nuages pourront encore occasionner quelques averses en matinée, voire des orages en Corse et sur la Côte d'Azur. Mais le calme reviendra dans l'après-midi avec un temps sec et relativement ensoleillé malgré un voile de nuages élevés.

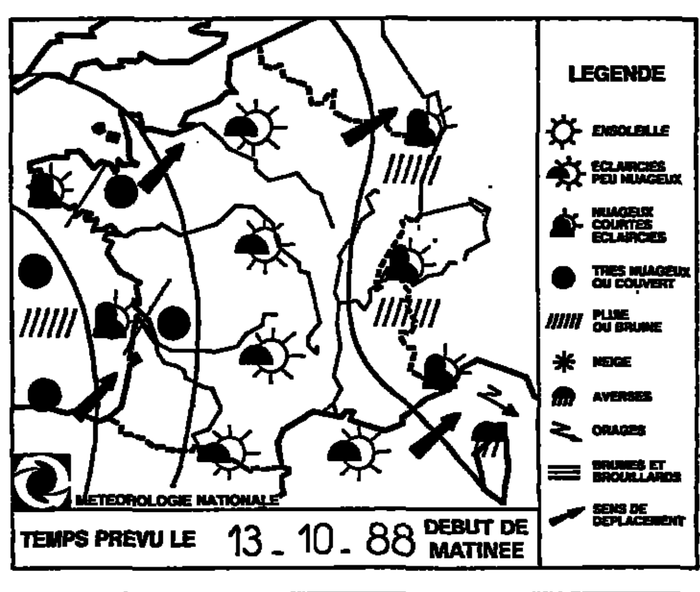
De la Bretagne et de la Normandie au nord de l'Aquitaine, la journée s'annonce grise et pluvieuse.

Partout ailleurs, du Nord et des Ardennes au Midi-Pyrénées et au Languedoc-Roussillon, la journée sera bien ensoleillée, plus nuageuse dans l'après-midi.

A signaler : un risque d'orage en fin d'après-midi et en soirée près du golfe du Lion.

Le vent du sud sera faible à modéré.

Les températures minimales avoisineront généralement 6 à 9 degrés, excepté près de la Méditerranée où elles atteindront 11 à 14 degrés. Les températures maximales n'excéderont pas 13 à 15 degrés dans le Nord-Ouest et le Nord, 15 à 18 degrés du nord au sud sur le reste du pays, 19 à 22 degrés dans le Sud-Est.




### TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-10-1988 à 6 heures TU et le 12-10-1988 à 6 heures TU — le 12-10-1988

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 27 | 17 | N |
| BIARRITZ | 17 | 11 | A |
| BORDEAUX | 19 | 11 | A |
| BOURGES | 18 | 8 | N |
| BREST | 13 | 6 | D |
| CAEN | 15 | 7 | N |
| CHERBOURG | 13 | 6 | N |
| CLERMONT-FERR. | 18 | 10 | N |
| DIJON | 12 | 12 | C |
| GRENOBLE St-M-H | 17 | 13 | P |
| LILLE | 11 | 6 | D |
| LIMOGES | 16 | 9 | A |
| LYON | 17 | 11 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 24 | 16 | O |
| NANCY | 13 | 12 | P |
| NANTES | 17 | 10 | P |
| NICE | 21 | 15 | O |
| PARIS-MONTS. | 16 | 9 | D |
| PAU | 19 | 6 | D |
| PERPIGNAN | 24 | 15 | N |
| RENNES | 16 | 8 | P |
| ST-ETIENNE | 14 | 9 | C |
| STRASBOURG | 12 | 11 | P |
| TOURS | 19 | 10 | N |
| TOULOUSE | 21 | 12 | P |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 24 | A |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 27 | 19 | P |
| AMSTERDAM | 12 | 8 | N |
| ATHÈNES | 24 | 14 | D |
| BANGKOK | 31 | 24 | P |
| BARCELONE | 24 | 16 | C |
| BELGRADE | 24 | 13 | D |
| BERLIN | 14 | 9 | P |
| BRUXELLES | 12 | 9 | N |
| LE CAIRE | 27 | 18 | D |
| COPENHAGUE | 16 | 6 | C |
| DAKAR | 31 | 26 | D |
| DELHI | 32 | 18 | D |
| DJERBA | 34 | 23 | N |
| GENÈVE | 13 | 11 | P |
| HONGKONG | 29 | 25 | D |
| ISTANBUL | 19 | 12 | N |
| JÉRUSALEM | 22 | 12 | N |
| LISBONNE | 19 | 12 | C |
| LONDRES | 13 | 9 | A |
| LOS ANGELES | 32 | 17 | D |
| LUXEMBOURG | 10 | 10 | B |
| MADRID | 21 | 4 | D |
| MARRAKECH | 27 | 15 | D |
| MEXICO | 22 | 12 | P |
| MILAN | 16 | 15 | O |
| MONTRÉAL | 13 | 3 | N |
| MOSCOU | 16 | 10 | C |
| NAIROBI | 30 | 15 | D |
| NEW-YORK | 19 | 9 | D |
| OSLO | 10 | -2 | D |
| PALMA-DE-MAL. | 27 | 15 | O |
| PÉKIN | 20 | 10 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 22 | 19 | C |
| ROME | 24 | 15 | N |
| SINGAPOUR | 32 | 24 | O |
| STOCKHOLM | 8 | -4 | D |
| SYDNEY | 30 | 13 | O |
| TOKYO | 23 | 18 | A |
| TUNIS | 34 | 19 | C |
| VARSOVIE | 15 | 10 | C |
| VENISE | 21 | 14 | C |
| VIENNE | 17 | 13 | N |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Sports

Le projet de loi contre le dopage

## « Les pourvoyeurs sont les principaux responsables, »

*nous déclare M. Roger Bambuck*

**Le projet de loi sur le dopage, présenté le mercredi 12 octobre au conseil des ministres par M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé des sports, devrait être examiné par le Parlement au cours de la session d'automne. Ce texte doit remplacer la loi du 1er juin 1965, qui s'était révélée inapplicable. Il va notamment donner une nouvelle définition du dopage et aggraver les sanctions contre les pourvoyeurs.**

C'est un ancien de sprint et un secrétaire d'Etat chargé des sports « choqué » qui a présenté, mercredi matin, au conseil des ministres un projet de loi « relatif à la répression de l'usage des produits dopants à l'occasion des compétitions et manifestations sportives ». Choqué parce que *« des campagnes irresponsables tendent à banaliser le phénomène du dopage dans l'opinion publique et visent, de façon inavouée à une déréglementation. »*

Comme ses prédécesseurs tour Olivier de Serres, M. Roger Bambuck n'est pas décidé à baisser les bras devant un phénomène dont l'acuité a pu être mesurée lors du Tour de France, avec l'affaire Delgado, et lors des Jeux olympiques, avec la disqualification spectaculaire de Ben Johnson.

*« La lutte contre le dopage est une nécessité pour la défense de la santé. Il est illusoire et dangereux de remplacer par la pharmacologie les fonctions naturelles de l'organisme, notamment celles qui servent à la récupération de l'effort. Il existe en outre un réel risque de pharmaco-dépendance, assimilable à celui que connaissent les consommateurs excessifs de médicaments. Des accidents graves ne sont du reste pas à exclure, comme l'a montré, en 1987, le décès de Brigitte Dressel, athlète ouest-allemande, victime d'un usage immodéré de médicaments,* constate M. Roger Bambuck. *« Le dopage tend à se répandre à tous les niveaux de pratique, et l'opinion publique sportive semble elle-même s'accommoder du phénomène. »*

Avec la Belgique, la France a été un des premiers pays en Europe à édicter des dispositions législatives et réglementaires réprimant l'utilisation de substances dopantes dans le sport et l'incitation au dopage. *« Malheureusement, la loi du 1er juin 1965 n'a pas constitué une réponse efficace au problème. Ce texte et le décret d'application du 10 juin 1966, qui a fixé la liste des produits interdits, n'ont pratiquement jamais pu être appliqués car il s'est révélé quasiment impossible de prouver que le dopage avait été intentionnel. De son côté, le décret du 1er juillet 1987 a essentiellement permis d'élargir le champ des contrôles et d'en assouplir le cadre. »*

Si bien qu'en dépit des 3 377 prélèvements effectués en 1987 auprès de sportifs de quarante-six fédérations nationales – cela représente 10 % des contrôles effectués dans le monde – le secrétaire d'Etat estime que *« la montée du dopage n'a pas été enrayée »*. Pour y parvenir, un nouveau dispositif législatif est apparu indispensable. M. Roger Bambuck a donc souhaité faire examiner par le Parlement avant la fin de l'année un projet élaboré par les services du secrétariat d'Etat avant sa prise de fonctions.

Comparé à la loi de 1965, ce texte qui comporte treize articles est différent sur cinq points :

● **La définition du dopage.** – Il ne s'agit plus d'interdire l'usage *« dans le but d'accroître artificiellement et passagèrement les possibilités physiques du sportif »* des substances figurant aux tableaux A, B et C institués par le code de la santé. Seront désormais interdits tous les produits contenant un principe actif – stimulants, narcotiques, stéroïdes anabolisants, bêta-bloquants, diurétiques – dont la liste est fixée par le Comité international olympique.

● **Les sanctions contre les athlètes.** – Au lieu d'une sanction pénale, les sportifs jugés « positifs » encourront des sanctions sportives et administratives communes à toutes les fédérations.

● **Les sanctions contre les pourvoyeurs.** – Ceux-ci seront désormais considérés comme les principaux responsables du dopage. Les sanctions pénales qui étaient prévues à titre complémentaire dans la loi de 1965 deviennent des sanctions principales : interdiction de participer à l'organisation et à l'encadrement d'épreuves sportives, peines de prison...

● **L'organisation des contrôles.** – Dans le texte de 1965, c'était la police judiciaire qui recherchait la preuve d'infractions pénales. Le nouveau texte prévoit que la participation à une activité sportive implique l'acceptation des contrôles. Le refus de ceux-ci pourrait entraîner l'exclusion des compétitions.

● **La prévention du dopage.** – L'ancien texte tendait à une pénalisation du dopage. Le nouveau a pour but d'inciter le mouvement sportif a prendre ses responsabilités. Dans cette optique une commission nationale de lutte contre le dopage sera mise en place : elle pourra prendre des dispositions en cas de carence d'une fédération, et veillera à l'extension à toutes les disciplines d'une sanction.

*« La répression ne constitue jamais une panacée pour combattre un phénomène de société si le corps social directement concerné n'apporte pas globalement son adhésion à cette lutte* remarque M. Roger Bambuck. *Il est donc primordial que les athlètes et leur environnement, entraîneurs, éducateurs et soigneurs, participent directement à la lutte antidopage. Les fédérations sportives sont en première ligne de ce combat. Si le projet de loi confie la répression du dopage aux pouvoirs publics, ce n'est que dans l'hypothèse d'une carence des fédérations concernées.*

*» Enfin la mobilisation serait incomplète sans le concours des organisateurs de compétitions tous secteurs confondus. Leur adhésion à la politique de lutte contre le dopage constituera un engagement de sérieux à l'égard du public et le spectacle sportif en bénéficiera. Un label du secrétariat d'Etat sera prochainement mis en œuvre à leur intention. Il constituera pour le public une garantie et pour l'organisateur un engagement à jouer le jeu du sport propre. »*

ALAIN GIRAUDO.

## EN BREF

● **HOCKEY SUR GLACE : championnat de France.** – Une échauffourée a éclaté au cours du deuxième tiers-temps du match Gap-Français Volants, le 11 octobre. Dans la bagarre avec le Parisien Christophe Laville, le Gapençais René Badeau a reçu un coup de patin au visage, et a dû être hospitalisé.

● **APARTHEID : quinze athlètes en Afrique du Sud.** – Pour la première fois depuis qu'en 1976 l'Afrique du Sud a été exclue de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), en raison du régime d'apartheid de Pretoria, une délégation de quinze athlètes est arrivée à Johannesburg pour participer à des compétitions qui sont commanditées par la compagnie Treck Petroleum. Celle-ci aurait versé 30 000 dollars à chacun des participants, dont le coureur de fond kenyan, Samson Obwocha.

## ÉCHECS

### La Coupe du monde à Reykjavik

### Sokolov bat Kasparov

Dans le troisième tournoi de la Coupe du monde d'échecs, qui se déroule à Reykjavik, en Islande, le champion du monde Garry Kasparov a subi, dans la septième ronde, une défaite inattendue face à son compatriote Sokolov.

Kasparov, qui avait les Noirs, a commis une erreur monumentale en acceptant le sacrifice d'un pion de Sokolov sans voir, que, deux coups après, il perdait sa Dame !

Kasparov, qui n'a remporté qu'une seule victoire dans les six premières rondes (contre Andersson) se retrouve à la cinquième place avec quatre points, derrière Youssoupov, Sokolov, Beliavsky et Tahl, qui mène, seul, le tournoi avec cinq points, tandis que Spassky ferme la marche : dix-septième avec deux points et demi. Il reste neuf rondes à jouer.





## PARIS EN VISITES

**JEUDI 13 OCTOBRE**

« Le Marais, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul », 13 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Montmartre, jardins et cités d'artistes », 14 h 30, sortie métro Abbesses (Paris livre d'histoire).

« Hôtels et passages insolites du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de l'église de la Madeleine (Michèle Pohyer).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De Saint-Médard aux jardins de la rue Mouffetard », 14 h 30, église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Parties secrètes des Invalides », 14 h 45, métro Latour-Maubourg (M. Banassat).

« Versailles : le Grand Trianon », 14 h 30, Grand Trianon (l'Art pour tous).

« Les secrets de la Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Isabelle Hauller).

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Paris et son histoire).

**MONUMENTS HISTORIQUES**

« La bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier.

« L'église Saint-Roch et le drame liturgique au XVIIIe siècle », 15 heures, 296, rue Saint-Honoré.

## CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « L'impact de l'impressionnisme sur l'art moderne » ; 19 heures : « Le jardin Renaissance » (Arcus).

18, rue de Varenne, 19 heures : « Comment fait-on un journal : déontologie », avec Noël Copin (Centre Varenne).

52, rue René-Boulanger, 20 h 30 : « Transmettre le judaïsme » (Centre Medem-Combat pour la Diaspora).

# Le Carnet du Monde

## Naissances

– **Elizabeth et Ivan PACAUD,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Karine,**

le 4 octobre 1988.

5, rue Cels,
75014 Paris.

## Mariages

– **M. Jean CORPET,**
**Mme Béatrice CORPET-CAPELLE,**
sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

**Sylvain**
**avec**
**Mlle Elizabeth FAIZY,**

qui a eu lieu dans l'intimité le samedi 1er octobre 1988, à Saint-Brisson-sur-Loire.

## Décès

– Ses enfants
annoncent le décès de

**Mme Andrée AVAZERI,**
**née Gonord.**

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Michel des Batignolles, Paris-17e, où l'on se réunira.

– A tous ceux qui ont connu et aimé

**Rovena BRAUNER,**

on nous prie d'annoncer son décès, survenu à Genève, le 30 septembre 1988.

– Mme Jean-Jacques Brouillet,
née Courtecuisse,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Jacques BROUILLET,**

survenu le 10 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 octobre 1988, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– M. Camille Colonna d'Istria,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Camille COLONNA d'ISTRIA,**
**née Andrée Lanfranchi,**

survenu le 2 octobre 1988.

Un service religieux sera célébré vendredi 14 octobre, à 19 heures, en la chapelle de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, 12, rue Franklin, Paris-16e.

69, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Lyon.

Mme Jean Domas-Boulanger,
Mme Marcel Ecureux,
Mme Simone Pyot,
M. et Mme Paul Grospiron,
M. et Mme Jean Cherby,
M. et Mme Jean-Henri Grospiron,
M. et Mme Nicolas Dvigoubsky,
Mme Geneviève Ecureux,
M. et Mme Gilles Darmois
Et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur et tante

**Mlle Marie-Antoinette ECUREUX,**

survenu le 8 octobre 1988, à Lyon.

Ils remercient de s'associer par la présence ou par la pensée à la messe qui sera dite à son intention, le jeudi 13 octobre à heures, en l'église Saint-André de Lyon.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Gefosse-Fontenay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Lucien Flé,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Lucien FLÉ,**
**née Gilberte Euvé,**

survenu à Salon-de-Provence, le 11 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain, à Fontenay-le-Fleury, le vendredi 14 octobre à 9 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Fontenay-le-Fleury.

Ni fleurs ni couronnes.

Prière de faire célébrer des messes.

M. Lucien Flé,
8, rue de Port-Biren,
56470 La Trinité-sur-Mer.

– Nous faisons part du décès, survenu le 5 octobre 1988, de

**M. Georges GAILLARD,**
**professeur agrégé**
**à l'université de Lyon-II.**

– Mme Henry Georgeon,
son épouse,
M. et Mme Dominique Georgeon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Follea,
leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Erik Van Baren
et leurs enfants,
Mme François Rivat
et ses enfants,
M. et Mme Emmanuel Georgeon
et leurs enfants,
M. François Georgeon et Mme Samia Sebbagh
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Georgeon, Théry, Vachon, Robert, Renaud, Putz, Taconet,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Henry GEORGEON,**

survenu le 10 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain de Châtenay-Malabry, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, avenue Jean-Jaurès,
92290 Châtenay-Malabry.

– On nous prie de faire part du retour à Dieu de

**Pierre François HÜNI,**
**B. Sc.,**
**Naval Architect**
**de l'université de Glasgow,**
**Fellow de la Royal Institution**
**of Naval Architects,**

survenu le 8 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de
Mme Pierre Hüni,
née Marie-Caroline Mirabaud,
Frère Grégoire de Taizé,
Mme Nicolas Hüni,
Jean-Michel et Olivia,
Anne-Caroline Hüni,
Toute sa famille
Et des docteurs Yasser, Essawy et Maged qui l'ont soigné avec un entier dévouement.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 octobre, à 11 heures, en l'église réformée de Neuilly, 18, boulevard d'Inkermann.

4, rond-point Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– **Michel METIVIER,**
professeur à l'Ecole polytechnique,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 10 octobre 1988, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 octobre, à 14 heures, en l'église de Buc.

De la part de
Mme Renée Metivier,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa mère
Et toute la famille,

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez vous associer à la famille par la prière et des dons à l'Association pour le recherche sur le cancer, BP 300 Villejuif Cedex.

*« Je suis la Résurrection, qui croit en Moi, fût-il mort, vivra.*
*Et quiconque vit et croit en Moi ne mourra jamais. »*
Jn. XI, 25-27.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de la Pommeraie,
78530 Buc.





– Mme Georges Raad,
son épouse,
Leila, Maya, Lina,
ses enfants
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 9 octobre 1988, à l'âge de cinquante-deux ans, de

**M. Georges RAAD,**

né à Jrane (Liban).

L'inhumation aura lieu le vendredi 14 octobre, à 16 heures, au nouveau cimetière de Bures-sur-Yvette.

65, rue du Javelot.
75013 Paris.

– Mme Annette Sabbah,
Ses enfants Maurice, Michel et Marco,
Les familles Sabbah, Serrouya, Bohbot, Tordjman, Reboh, Afriat
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père, frère et oncle,

**M. Maxime, Nissim SABBAH,**

L'inhumation aura lieu en Israël.

10, boulevard Diderot,
75012 Paris.

– M. et Mme Bernard Schnapper,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Michel Dalisson-Schnapper,
ses enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort de

**Mme Paul SCHNAPPER,**
**née Antoinette Heilbronn,**

le 27 juillet 1988, à quatre-vingt-cinq ans.

Elle a été ensevelie dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Ils évoquent aussi la mémoire de

**Paul SCHNAPPER,**

déporté le 31 juillet 1943, mort pour la France, victime de la barbarie nazie.

Le Palais,
Croutelle, 86240 Ligugé.
85, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

– Le professeur Guillebeau,
président,
Et les membres du conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de lettres et sciences humaines des universités de Paris,
ont appris avec beaucoup de peine, la disparition de leur président d'honneur,

**M. Arnaud de VOGÜÉ,**

qui fut pendant trente ans, l'un de leurs plus fidèles et efficaces soutiens.

Tous ceux qui l'ont connu s'associent à la tristesse de sa famille et lui expriment leur profonde affliction.

## Anniversaires

– Pour le dix-huitième anniversaire du décès accidentel de leur fille

**Françoise ABACH-JAUFFRET,**

ses parents demandent à ceux qui l'ont connue, aimée et qui gardent son souvenir une douce et affectueuse pensée.

1er septembre 1939-11 octobre 1970.

– En souvenir de

**Claude DESCOMPS,**

morte il y a seize ans.

– Il y a vingt-cinq ans disparaissait

**Claude GROSJEAN,**
**dit Claude Péras.**

## Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi 15 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, chapelle de l'Oratoire, Paris-6e, à l'intention de

**Mme Jean DECOUDU,**

décédée le 14 octobre 1987.

## Communications diverses

– Le XIVe Salon du Dix au Quinze, aura lieu à la mairie du IVe, 2, place Baudoyer, Paris.

Les invités d'honneur sont : Toma et Chauvin-Leblond.

Du 10 au 30 octobre 1988.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

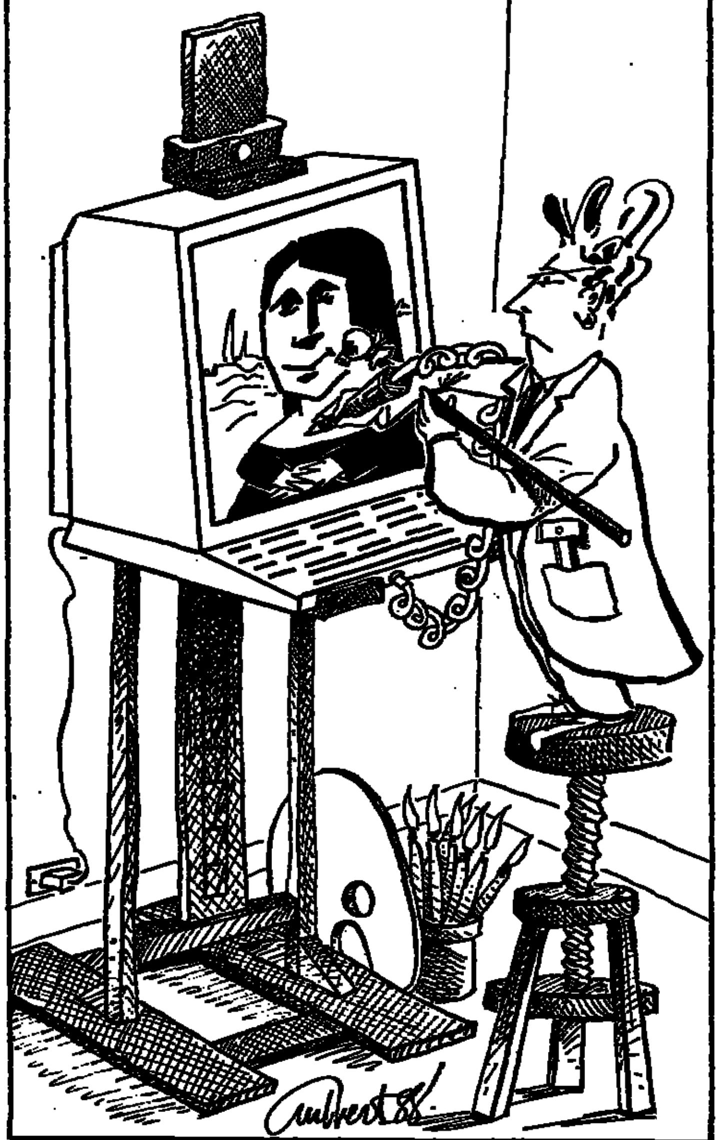


هكذا من الأصل

# CAMPUS

## LA RÉORGANISATION DES ÉCOLES D'ART

# La longue marche



*Bouleversées en 68, réformées en 73, les écoles d'art sont restructurées à cette rentrée. Ouverture, assouplissement, professionnalisation, élévation du niveau : tels sont les objectifs poursuivis par cet ajustement.*

L'ART ne s'enseigne pas. A quoi bon des écoles ? On ne devient pas artiste, on naît avec un don. Un vrai talent n'a besoin d'aucune pédagogie pour s'épanouir. Et surtout pas de ces institutions *rétrogrades, pépinières d'académisme* : les écoles d'art. Les promoteurs des avant-gardes successives, depuis le début du siècle, sont-ils passés par ces éteignoirs ? Pendant longtemps, ces lieux communs ont servi de réponses passe-partout à toutes les velléités de réforme d'un enseignement artistique sclérosé. Jusqu'à ce que mai 68 accouche, d'une refonte de celle de ces institutions qui fut mise en place en 1973.

Peu à peu, des artistes qui n'avaient pas encore mérité les palmes académiques acceptèrent de jouer le jeu : donner des cours dans l'une des soixante écoles d'art que compte notre pays. La réalité du monde artistique pénétra lentement les plus coriaces bastions du conservatisme. A côté des arts plastiques proprement dits, les étudiants furent initiés aux différentes techniques de communication et aux technologies nouvelles, à l'environnement — que l'on n'appelait pas encore design — et même aux langues étrangères. A la littérature ou à la philosophie aussi, par des professeurs d'enseignement général, qui devaient épauler les artistes, souvent parisiens, venus dispenser les arcanes de la modernité aux fins fonds des provinces.

L'influence d'artistes issus de l'avant-garde comme Support/Surface a été longtemps sensible à Nîmes, par exemple, où opérait le tandem Viallat-Clément. Des créateurs plus jeunes, comme Yves Régnier ou Georges Autard, les ont aujourd'hui rejoints. La municipalité, dirigée par Jean Bousquet, a fait des arts plastiques son cheval de bataille. Elle a donc tout naturellement intégré l'école d'art dans sa trilogie, qu'elle met sur pied à grands frais : musée d'art contemporain, centre d'art/FRAC, école d'art. Sa rivale de toujours, Montpellier, n'est pas en reste, même si le maire, Georges Frêche, semble incliner vers les arts lyriques plutôt que plastiques. Les artistes qui enseignent ici — Deuzeuze, Bioulès — prônent une pédagogie plus discrète et insistent sur l'enseignement de l'histoire de l'art. Un enseignement qui n'a rien de traditionnel.

La toute jeune école de Dunkerque, dirigée par un photographe de quarante ans, Pierre Mercier, lie sa réflexion pédagogique à une pratique d'expositions sans cesse renouvelées. Marseille, qui avait une forte réputation grâce à la qualité de ses enseignants (Tony Grand, Kermarrec, Viallat, Dominique Gauthier ou Anne-Marie Pécheur), a vécu une crise, en partie liée à celle de la municipalité. Beaucoup de ces artistes sont partis, mais le nouveau directeur, Georges' Touzenis, a réussi à calmer le jeu. Il a des projets ambitieux : édition d'art et de littérature. Et, surtout, la création, après la cinquième année, d'un « post-diplôme » ouvert aux étudiants des autres écoles françaises et européennes.

Strasbourg fut pendant longtemps vouée aux « métiers d'art » les plus traditionnels, où l'initiation technique tenait lieu d'ambition artistique. Cette école, sous l'influence de son nouveau directeur, Jean-Marie Krauth, et de l'enseignement de Sarkis, devrait se transformer. D'autant que la nouvelle équipe est soutenue par le directeur des musées de la ville, Roland Recht, qui pousse au dépoussiérage de l'institution.

Certains établissements jouent la spécialisation A Poitiers, la proximité du Futuroscope a peut-être privilégié l'enseignement de certaines technologies nouvelles, comme l'image composite. Angoulême compte, bien sûr, une forte section vouée à la bande dessinée, même si son festival est en crise et si les entreprises liées aux dessins animés, sur lesquelles l'enseignement devait s'appuyer, ont le plus grand mal à s'implanter.

Valence tisse des liens solides avec la FEMIS (Fondation européenne des métiers de l'image et du son), l'école de cinéma installée à Paris, au Palais de Tokyo. Ce n'est donc pas un hasard si le graphisme y est particulièrement prisé. Pierre Buraglio y enseigne. Mais certaines spécialisations, liées à des industries locales moribondes — la porcelaine à Limoges, la tapisserie à Aubusson, — sont à revoir. De plus, cette spécialisation, même heureuse, n'est pas toujours une panacée. Cergy-Pontoise, l'une des huit écoles nationales, avait fait de la communication son point fort. Au point que cette section faisait plus ou moins fonction de département d'art platique. Lorsque ce dernier fut créé, le « recentrage » de ladite communication ne se fit pas sans mal.

EMMANUEL DE ROUX.

*(Lire la suite page 26.)*

# Retrouver le besoin de créer

*Olivier Debré, l'un des meilleurs artistes de sa génération, a enseigné aux Beaux-Arts de Paris, de 1978 à 1983. Une expérience difficile, mais passionnante.*

« AYANT peint en toute liberté toute ma vie, j'ai longtemps partagé les croyances de ma génération, qui considérait que, pour être un artiste, il n'était pas nécessaire d'être compris, ni admis par ses contemporains. Qu'il était préférable de rester en marge. La génération d'artistes qui m'a suivi est plus désireuse de réussite immédiate. Arrivé à un certain âge, j'ai été désireux de communiquer avec des jeunes artistes et de mettre au point une certaine forme de pensée concernant la peinture. Je mettais naïvement mes pas dans ceux des artistes de la Renaissance ou, plus près de nous, de Paul Klee. Mais. En arrivant aux Beaux-Arts, je me suis aperçu que le problème se posait différemment. J'ai rencontré des jeunes anxieux de se chercher, plongés dans le doute et l'angoisse.

» J'ai donc dû adopter un comportement de confident, pour les écouter et les aider à se trouver eux-mêmes. Il m'a fallu résoudre des choses pour lesquelles j'étais mal préparé, même si elles étaient passionnantes. C'était difficile, car un artiste est toujours pris par lui-même. Mais ce fut quand même un enrichissement auquel je n'avais pas pensé. De plus, les questions que se posaient les jeunes artistes me renvoyaient à une actualité immédiate, qui m'obligeait à m'interroger à mon tour. Par la suite, j'ai pu mettre au point ma pensée et la transmettre. Peut-être de manière moins professorale. Il ne s'agissait pas de donner des recettes, des règles d'esthétique, mais de laisser la sensibilité s'épanouir.

» Il se pose en effet aujourd'hui un problème humain, beaucoup plus qu'esthétique. Le drame de notre société est qu'elle n'éprouve plus ce besoin fondamental de créer ni de se voir exprimée. Au mieux, elle se tourne vers un passé, souvent mal compris lui aussi.

» L'enseignement de l'art n'est pas mal fait dans les écoles d'art. Le problème qui se pose n'est pas tant celui de l'enseignement esthétique que celui d'une juste compréhension des êtres. L'intérêt de la création artistique, c'est de mettre l'accent sur quelque chose qui touche la sensibilité profonde. Ce besoin de création, il faut le développer chez tous. Mais les jeunes artistes qui sortent de l'école sont très vite marginalisés par une société indifférente à leur égard, à moins qu'ils ne produisent une œuvre commercialisable.

Aujourd'hui, l'art est trop devenu objet de spéculation. Il est, en outre, pris en charge par des intellectuels qui l'abordent uniquement par le biais de la compréhension, du raisonnement, et non par celui de la sensibilité. L'histoire de l'art est intéressante, mais l'art n'est pas son histoire. Pas plus que l'histoire de la gymnastique n'a quelque chose à voir avec la pratique de la gymnastique. Ce qui importe, c'est une attitude justement autre.

### Le défaut de l'intellectualité

» Les musées ont ce même défaut d'aborder l'art par le biais de l'intellectualité. Voyez les grandes expositions du Centre Pompidou — Paris-New-York, Paris-Berlin, etc., — où l'on aborde l'art par la sociologie ou le nationalisme. Ou, plus récemment, d'autres expositions inspirées par des dogmatismes partisans ou des partialités affectives. On perd de vue les vrais problèmes, qui sont l'éducation de la sensibilité de l'individu.

» De même, l'éducation nationale devrait comprendre que l'art n'est pas de son ressort. Vouloir le prendre en charge est la preuve même de son incompréhension. Qu'elle abandonne cette tâche au ministère de la culture, plus à l'écoute de ces problèmes. »

Propos recueillis par
E. de R.

## Ruée vers l'art

LA fête annuelle des musées et des arts plastiques « Ruée vers l'art » aura lieu du 15 au 23 octobre. Crée en 1985, elle doit prendre, cette année, un éclat particulier, en mobilisant plus de quatre cents musées. Les conservateurs sont invités, à cette occasion, à prendre des initiatives pour mieux faire connaître leurs collections.

Deux journées portes ouvertes auront lieu, les 21 et 22 octobre, dans les écoles d'art. Le public pourra rencontrer les artistes, les enseignants et les étudiants et visiter des expositions des travaux d'élèves. Des colloques réuniront le public et les professionnels de l'art dans les principales villes de France.

## La réforme de la réforme

LES écoles d'art dispensent actuellement un enseignement sur cinq ans, sanctionné par le diplôme national supérieur d'arts plastiques. La formation comprend un premier cycle d'études polyvalentes en deux ans ; puis des enseignements de spécialisation, assurés dans trois départements : arts plastiques (peinture, sculpture, photo, vidéo) ; environnement (transformation de l'espace naturel ou bâti et des cadres de vie) ; communication (médias, publicité, graphisme, illustration, audiovisuel).

Les objectifs de la réforme mise en place à cette rentrée repose sur les principes suivants : harmonisation du recrutement des élèves ; distinction entre un cycle court (trois ans d'études) et un cycle long (cinq ans) : remplacement des départements par un système d'options ; renforcement de la culture générale.

Préparé par une large consultation qui a duré toute l'année dernière, cet aménagement de la réforme de 1973 fait l'objet d'un décret et d'un arrêté qui viennent d'être signés par le ministre de la culture et doivent paraître prochainement au *Journal officiel*.

• **Recrutement**

Les conditions, actuellement très variables selon les établissements, seront les mêmes pour toutes les écoles et comprendront une épreuve pratique, une épreuve écrite et un entretien avec le jury. L'admission des non-bacheliers sera soumise à une décision particulière du chef d'établissement, qui pourra exiger que les connaissances du candidat soient complétées au cours de la première année.

• **Cycle court, cycle long**

Après une première année de tronc commun, l'élève pourra suivre soit le cycle court en deux ans, plutôt axé sur les travaux d'exécution, soit le cycle long en quatre ans, centré sur la conception.

Les élèves devront passer chaque année un certain nombre d'*unités de valeur*, prises en majorité dans une option dominante, en minorité dans une autre option.

Le cycle court comprend deux options : arts graphiques ; design-cadre bâti. Il est sanctionné par le diplôme national d'arts et techniques (DNAT).

Le cycle long se décompose de la façon suivante :

— une année de formation de base, sanctionnée par le certificat d'études d'arts plastiques (CEAP) ;

— les enseignements de spécialisation, à partir de la troisième année, avec trois options (art communication, design). La troisième année est sanctionnée par le diplôme national d'arts plastiques (DNAP) ; la quatrième par le certificat d'études supérieures d'arts plastiques (CESAP) ; la cinquième par le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

• **Formation**

La part de la culture générale — et notamment de l'histoire de l'art — sera renforcée. A partir de 1989, l'enseignement d'une langue vivante sera obligatoire. L'enseignement des techniques de base, et en particulier du dessin, sera *réévalué*, (gravure, lithographie, sérigraphie, photographie, vidéo, infographie, nouvelles images).

## Soixante écoles

IL existe en France soixante écoles d'art de statut supérieur, national ou municipal qui accueillent 11 200 élèves (en majorité des filles) et délivrent 950 diplômes. Toutes relèvent de la tutelle du ministère de la culture. A Paris sont réunies les trois écoles nationales supérieures : les Beaux-Arts (mille quatre cents élèves), les Arts décoratifs (huit cents élèves) et la Création industrielle (cent soixante-dix élèves).

Huit établissements ont le statut d'école nationale : Aubusson, Bourges, Cergy-Pontoise, Dijon, Limoges, Nancy, ainsi que l'Ecole pilote internationale d'art et de recherche de Nice, installée villa Arson et dont le médiocre fonctionnement implique une mutation de l'établissement, et l'Ecole nationale de la photographie d'Arles.

Il existe enfin quarante-neuf écoles « régionales et municipales », dont une seule, en fait — celle de la Martinique, — a un statut régional.

Les effectifs de chaque école varient entre moins de cent et plus de trois cent cinquante élèves. Le budget des écoles oscille entre 1,5 et 3 MF pour les plus petites et 15 à 25 MF pour les plus grosses (Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lyon...). L'Etat intervient pour environ 10 % des dépenses de fonctionnement. Il peut aussi accorder des subventions particulières d'investissement (constructions, équipements) et d'intervention (expositions, conférences, voyages, recherches...).

# L'invention du diplôme

*Longtemps réfractaires, les artistes commencent à découvrir les avantages des peaux d'âne. La sociologue de l'art Raymonde Moulin explique comment.*

« LE diplôme est une notion récente dans le milieu artistique. Ce n'est qu'en 1954 que l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris a délivré un diplôme national aux peintres et aux sculpteurs. Traditionnellement, il existait aux Beaux-Arts une compétition très vive entre les élèves pour les prix, mais pas pour les diplômes. Le principe de base de l'école, c'était l'atelier, où les élèves acquéraient une compétence spécifique, débouchant sur une carrière, des honneurs, des commandes. On y donnait un enseignement charismatique, de maître à disciple, avec tout le folklore d'accompagnement de la « vie d'artiste ». Cet enseignement très figé ne pouvait pas répondre à l'afflux des candidats consécutif à la croissance démographique.

» Tout a bougé en mai 1968, lorsque cet enseignement vertical et fermé, reposant sur la vie en commun dans l'atelier, a été remplacé par un enseignement ouvert, horizontal, pluridisciplinaire, où l'important était de laisser l'élève s'exprimer. Il est encore difficile de mesurer les conséquences de ce changement, mais on peut dire maintenant que l'un de ses effets a été de rapprocher la formation artistique d'une certaine norme. L'école joue un rôle important d'intégration d'une population jeune souvent instable et en situation d'échec. Il n'est pas rare de voir s'inscrire dans les écoles d'art des jeunes qui ont tâtonné plusieurs années dans des études ou des expériences professionnelles ou artistiques très diverses et souvent décevantes. L'inscription à l'école est une façon de se fixer, de s'intégrer, de sortir de la marginalité. Pour eux, avoir un diplôme, c'est important. D'autre part, à l'école, ils entrent dans des réseaux de relations et de convivialité qui leur permettent de mieux se débrouiller pour trouver des bourses, des stages, des commandes ou des emplois. Ils apprennent la sociologie du marché et des institutions, comment les choses fonctionnent.

» Pendant longtemps, les artistes avaient tendance à ne pas faire état de leur passage dans une école, d'art, même si l'on constatait que ceux qui avaient fait des études d'art avaient plus de chances de réussir que les autres. L'idée dominante était qu'il fallait dépasser la formation, l'oublier pour être soi-même. Maintenant, on n'a plus honte d'être allé à l'école et d'avoir un diplôme. On apprend à en tirer parti pour s'inscrire à la Sécurité sociale ou pour rédiger un curriculum vitae. Les artistes découvrent les avantages de l'Etat-providence... »

Propos recueillis par F. G.

# Le repentir des enragés

*Interrogés par la revue* Eighty, *deux peintres d'avant-garde, anciens gauchistes des Beaux Arts, disent tout le mal qu'ils pensent... des conséquences de mai 68 dans les écoles.*

« (...) **Pierre Buraglio** : Le problème de 1968, c'est aussi que ça a complètement mis par terre l'enseignement dans les écoles d'art. Depuis, on n'y fait plus rien.

**Louis Cane** : Absolument. Il fallait voir l'emploi du temps des arts déco de Nice quand j'y étais. C'était sérieux. On travaillait tout le temps et on avait finalement une vraie culture artistique, même si c'était pour la remettre en question.

**Pierre Buraglio** : Ce que je veux dire, c'est qu'il était plus facile de se révolter, parce qu'il y avait des maîtres dans nos écoles. Tandis que les profs post 68 qui restent jusqu'à 3 heures du matin à raconter n'importe quoi avec leurs étudiants ne leur rendent pas service. Sûrement il est plus facile à des jeunes gens de progresser s'ils rencontrent des difficultés, une adversité.

La lutte est un engrais, c'est bien connu. Mao disait que le dogme est moins utile que la bouse de vache. Il ne faut pas crier au génie devant le moindre de leurs enfantillages. Eh bien, depuis 1968, quand un étudiant éternue dans une école, on admire sa performance.

**Louis Cane** : Ça me touche, cette tendresse avec laquelle tu considères la merde absolue des écoles d'art en ce moment. Je te rappelle ton passé de 1968 : on n'avait pas peur d'écrire des dazibaos et de révéler des problèmes de société. On nomme aujourd'hui Toni Grand professeur de sculpture aux Beaux-Arts, tout le monde a peur de dire publiquement que c'est grotesque de lui faire enseigner la sculpture ! Pareil pour Boltanski professeur de culture générale. Moi, je dénonce une situation qui fait que l'on a en direct dans les écoles d'art toutes les névroses que l'on trouve dans les galeries. Répétition des mêmes âneries formelles, dévotions au marché de l'art avant-gardiste, simulacre d'enseignement, dînette infantile... quelle lâcheté de se taire devant cela... En fait, il y a un responsable : celui qui nomme le prof. Quelle indigence culturelle les habite, quelle confusion sur le sens des choses ! C'est inouï...

**Pierre Buraglio** : C'est vrai. C'est très grave. Dans mon école à Valence, je vais travailler sur modèle vivant, et je refuse de regarder les dessins de ceux qui n'ont pas de fil à plomb. (...) »

*Eighty*, « Mai 68-mai 88 », nº 23, 82 F.



# Artistes et professeurs

L'UN des objectifs de la réforme des enseignements artistiques mise en place en 1973 avait été d'ouvrir les écoles au monde extérieur en faisant appel à des artistes professionnels pour y enseigner. Comment s'est faite cette intégration et qui sont ces nouveaux professeurs venus d'ailleurs ? Pour le savoir, la sociologue Françoise Livache, qui enseigne à l'Ecole des beaux-arts de Metz et à l'école d'architecture de Paris-Villemin, a longuement interrogé dix-sept d'entre eux (quatorze hommes et trois femmes) répartis dans 8 écoles (1).

Comment devient-on professeur dans une école d'art ? *« Par hasard »*, disent la plupart d'entre eux. Mais ce hasard n'en est pas tout à fait un : d'une part, l'enseignement apparaît comme l'un des rares moyens d'acquérir une certaine stabilité financière dans un métier économiquement très incertain ; d'autre part, il peut être considéré comme le prolongement naturel de ce qui demeure l'activité principale : la création artistique ; enfin, il existe un réseau naturel de relations entre le milieu professionnel dans lequel vit l'artiste et celui des écoles d'art, ce qui facilite considérablement les contacts et les interventions (2).

Mais cette proximité entre le milieu de l'art et celui de l'enseignement ne signifie pas que les enseignants vivent facilement leur double statut d'artiste et de professeur. Dans leur esprit, c'est toujours le premier qui l'emporte, l'autre étant considéré comme secondaire, alimentaire, et à la limite, provisoire. Le fait d'enseigner signifie, plus ou moins clairement, qu'on ne parvient pas à « vivre de son art », et avive le malaise social de l'artiste.

## Accoucheur des personnalités

S'il en est ainsi, que peuvent enseigner ces professeurs malgré eux ? Beaucoup expriment leurs doutes et leurs inquiétudes à ce sujet. N'ayant pas reçu de formation pédagogique, ils doivent s'inventer une doctrine et une pratique. Tous reconnaissent qu'ils ont des techniques à transmettre et accordent une importance certaine à cet aspect de leur travail. Mais ils sont également convaincus que si l'on a fait appel à eux en tant que « professionnels », c'est pour qu'ils communiquent à leurs élèves quelque chose d'autre, qui tient à leur propre expérience de la création artistique. D'où l'importance de la relation personnelle avec les élèves, qui doit permettre d'éveiller les talents, de stimuler les sensibilités.

Cette tâche d'accoucheur des personnalités, considérée par eux comme primordiale, demande un engagement personnel d'autant plus délicat à assumer que les professeurs ont souvent affaire à des élèves fragiles, peu matures, à la limite de la marginalité. La dimension psychologique, « maternante », du travail de professeur dans les écoles d'art est ressentie par les intéressés à la folie comme passionnante et pleine de périls. L'enseignant doit amener les élèves à s'ouvrir, à se découvrir, à approfondir leurs désirs, tout en se gardant d'exercer sur eux une influence excessive, ou de devenir le réceptacle de leurs fantasmes et de leur mal de vivre. Ils ont aussi à faire comprendre ce qu'est le travail de création, avec ce qu'il peut comporter de douloureux, sans pour autant encombrer exagérément les élèves de leurs doutes ou de leurs difficultés.

Cette dichotomie entre deux activités – la création et la formation – qui demandent un investissement personnel également intense, est souvent vécue avec difficulté. Beaucoup insistent sur la nécessité de préserver une distinction étanche entre ces *« deux vies »*, pour éviter que l'une n'absorbe l'autre. La distance géographique que connaissent les nombreux « turbo profs » qui ne résident pas dans la ville où ils enseignent est souvent ressentie à cet égard, comme une protection salutaire.

Cet engagement profond du professeur-artiste dans son travail le conduit à un niveau d'exigence à l'égard de ses élèves qui ne correspond pas toujours à leurs capacités ou leurs motivations. Beaucoup d'enseignants se plaignent du manque de curiosité, d'ardeur et de culture de leurs étudiants, voyant dans ces insuffisances le reflet du discrédit dont souffrent les arts dans notre système d'enseignement. Etant peu valorisées par l'école et la société, les disciplines artistiques sont souvent le refuge des laissés-pour-compte de l'orientation scolaire.

C'est pourquoi beaucoup critiquent le laxisme de certaines écoles et de certains enseignants, qui renforce cette image négative auprès de l'opinion. Ils souhaiteraient davantage de rigueur dans la sélection des élèves et la sanction des études, et davantage de professionnalisme de la part des professeurs.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Cette étude a été réalisée, en 1983, pour le service des études et de la recherche du ministère de la culture. Les professeurs interrogés appartiennent aux écoles d'Amiens, Epinal, Le Havre, Metz, Nancy, Rouen, Strasbourg et Tourcoing.

(2) Les professeurs et les directeurs sont recrutés sur concours, les jurys comprenant trois représentants des municipalités (avec voix prépondérante du maire) et trois de l'Etat.

***Un tiré à part de ce dossier sur les écoles d'art sera à la disposition des élèves à partir du 15 octobre dans les écoles et à la DAP, 27, avenue de l'Opéra.***

# La longue marche des écoles d'art

*(Suite de la page 25.)*

De plus sa communauté d'enseignants, où l'on trouve des artistes de talent comme Fred Forest, Alain Flescher, Marcadet, Michel Gérard ou Jean-Claude Silbermann, manque d'homogénéité.

## « Vedettes » et professeurs locaux

Il faut en effet pouvoir faire coexister les « vedettes » souvent venues de Paris, qui bloquent leurs cours deux jours par semaine, et les professeurs locaux à la réputation plus modeste. Une école est bonne, estime-t-on au ministère de la culture, si elle compte à part égale des enseignants engagés sur des critères purement artistiques ; d'autres ayant des compétences pédagogiques autant qu'artistiques ; d'autres enfin, ayant une expérience essentiellement pédagogique. Le secret de la réussite est de réussir cet amalgame souvent compliqué de susceptibilités personnelles. Vincent Bioulès, qui enseigne à Montpellier, est conscient de ces difficultés : *« Le danger des contractuels illustres, dont la présence est censée rehausser la notoriété de l'école, est qu'ils n'aiment pas toujours l'enseignement. Quelles que soient leurs autres qualités, ils ne sont pas d'une grande utilité. »*

Pour Bernadette Bour, qui a enseigné quatre ans à Lorient, cette expérience fut particulièrement négative. Longueur des trajets, dépaysement brutal, faible niveau de l'école, ces épreuves l'ont plongée dans un désarroi dont elle se remet mal. *« On est à la fois attendu par les élèves et rejeté en tant que Parisien par une administration sourdement hostile. Les élèves sont très disponibles, mais ils sont perdus, sans connaissances, sans culture. »*

Jacques Sauvageot, professeur de culture générale à Nantes, est ausi pessimiste : *« Lorsqu'ils entrent à l'école, les étudiants ont un bagage culturel d'une faiblesse insigne*, remarque-t-il. *Quand on leur demande les artistes du XIXe et du XXe siècles qu'ils connaissent, ils peuvent tout au plus citer Dali dans le domaine du surréalisme, Van Gogh dans celui de l'impressionnisme et Picasso, que bizzarement beaucoup rejettent comme trop compliqué. Plus tard ils acquerront un vernis qui leur permettra de parler des courants artistiques des deux ou trois dernières années. Ils connaissent, les trente personnes qui font l'actualité internationale. Mais il n'ont aucune idée de la réflexion que leurs œuvres sous-entendent. Ils vivent dans l'immédiateté absolue. Les années 60, les débats sur l'abstraction... pour eux c'est comme la querelle des images à Byzance. Ils sont à l'image du monde d'aujourd'hui. Une époque qui manque singulièrement d'épaisseur, de curiosité et qui n'envisage l'extérieur que sous l'angle de la subjectivité absolue. »*

Robert Combas, trente ans, a déjà acquis une solide notoriété. C'est l'un des piliers de la figuration libre. Il est sorti de l'école de Montpellier en 1980. *« J'y suis entré avec beaucoup de difficultés. J'avais arrêté ma scolarité au niveau du brevet. J'avais de gros problèmes techniques. Je ne suis sans doute pas dans la norme. On a voulu m'orienter ailleurs. Mes deux premières années ont été pénibles. J'ai toujours eu une mauvaise culture générale au sens traditionnel du terme. J'ai une autre forme de curiosité que comprenaient mal mes professeurs : télé, BD, mass media... Les trois dernières années, je me suis accroché. Je voulais montrer que j'étais capable de faire quelque chose de positif. Mes profs : Deuzeuze, Clément, des tenants du minimalisme qui ne devaient pas beaucoup aimer ce que je faisais, mais m'ont laissé une paix royale. En revanche, je n'ai jamais partagé l'espèce de nonchalance qu'affectaient les élèves, leur manque de curiosité. La première tâche des écoles d'art serait peut-être de faire découvrir aux étudiants leur propre personnalité. »* Un point de vue qui rejoint, d'une certaine manière, celui d'Olivier Debré.

Pourtant, nonchalants ou incultes, la plupart des élèves qui sortent d'une école d'art se débrouillent plutôt mieux que ceux qui fréquentent l'université. Jacques Sauvageot l'a constaté : *« Nous formons moins de chômeurs, parce que notre enseignement est peu spécialisé. Nos anciens étudiants se débrouillent. On les retrouve un peu partout. Dans la publicité, dans l'enseignement, animateurs de maisons de la culture, concepteurs de papier à lettres ou employés dans une boite d'informatique où ils pilotent les palettes graphiques ».* Vincent Bioulès a constaté le même phénomène, mais ses explications sont différentes : *« Parmi les gens qui fréquentent les écoles d'art, peu feront une carrière artistique, mais la plupart s'en sortiront plutôt bien. Sans doute parce que les établissements qu'ils ont fréquentés sont des institutions libertaires. Ici l'échec n'est pas discriminatoire. Ils ont fréquenté des lieux d'échanges où la sélection n'est pas suspendue à une menace économique. Ce sont des lieux de non-violence, où l'on apprend à dominer les difficultés matérielles. Pourtant le modèle universitaire est toujours un fantasme pour les amateurs de réformes. »*

Pour certains, comme Jacques Sauvageot, la réforme qui va entrer en application cette année est inutile puisque vouée à l'échec.

*« Elle ne s'appuie sur rien. Celle de 1973 avait comme base le socle du changement post-soixante-huitard et les mouvements qui bouleversaient le monde artistique. Il n'y a, aujourd'hui, plus aucune finalité. Les enjeux ne peuvent être annoncés clairement puisqu'ils n'existent pas. Or, ils sont indispensables à toute réforme. »*

Geneviève Gallot, inspectrice générale de l'enseignement artistique, l'une des chevilles ouvrières de cette réforme, prend les choses calmement : *« Il ne s'agit pas de révolution. Beaucoup d'écoles ont d'ailleurs anticipé nos projets, qui reposent sur un décloisonnement nécessaire pour mettre fin aux conflits entre les équipes, la responsabilisation des enseignants, l'enseignement plus systématique des techniques de base et un approfondissement de la culture générale dispensée aux étudiants. Il s'agit donc plutôt d'une mise à niveau. »*

## Une mise à niveau à l'échelle de l'Europe

Et en particulier d'une mise à niveau à l'échelle de l'Europe, en encourageant les étudiants à faire une partie de leurs études à l'étranger.

On peut se demander toutefois si cet objectif peut être atteint avec la structure actuelle des écoles d'art. Si la France compte un grand nombre d'écoles, toutes n'ont pas les moyens de délivrer une formation de niveau international. Beaucoup de professeurs évoquent la difficulté qu'il y a à assurer un enseignement de qualité dans des villes petites ou moyennes n'ayant aucune activité artistique ou universitaire. C'est pourquoi l'idée se fait jour de distinguer des établissements de niveau et de vocations différents : d'une part des écoles « d'initiation », largement décentralisées, ouvertes aux amateurs et animant la vie artistique locale ; d'autre part, un petit nombre d'établissements supérieurs ayant les moyens d'atteindre le niveau international.

Cette recomposition pourrait prendre appui sur les huit écoles nationales existantes et sur les initiatives des régions, appelées à prendre toutes leurs responsabilités en ce domaine. Celle du Nord, par exemple, travaille à un projet ambitieux d'école régionale à Tourcoing. La France s'inspirerait ainsi de l'exemple de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne fédérale, où les écoles supérieures sont à la fois moins nombreuses et de meilleure qualité. Il existe en Grande-Bretagne une centaine d'établissements d'initiation, une quarantaine délivrant des diplômes et une douzaine assurant une formation post-diplôme. La RFA ne compte que treize académies de niveau supérieur, qui se disputent les artistes de renom.

Une telle évolution se dessine déjà en France, où un petit groupe d'écoles commencent à se détacher nettement du lot, grâce à l'effort de certaines municipalités qui ont fait de ce secteur l'un des points forts de leur politique culturelle et de leur stratégie d'image. Si ce rééquilibrage n'est pas prôné explicitement par le ministère de la culture pour éviter de froisser trop de susceptibilités, on peut penser qu'il est en filigrane dans la réforme, en particulier par la distinction introduite entre cycle court et cycle long. Il est peu probable, en effet, que toutes les écoles existantes auront les moyens et la volonté de mettre en place tout le dispositif prévu, et l'arrêté prévoit que les écoles sont habilitées par le ministère à *« dispenser tout ou partie de l'enseignement conduisant aux diplômes » créés.*

Mais il restera aussi à s'attaquer au problème de fond : l'absence presque totale de formation artistique dans l'enseignement primaire et secondaire, qui limite considérablement la possibilité de recruter de bons candidats. Des initiatives récentes, comme la création de la section A 3 (lettres-arts) du baccalauréat, ou comme les interventions d'artistes en milieu scolaire pratiquées de façon expérimentale depuis plusieurs années et officialisées par la loi sur les enseignements artistiques du 6 janvier 1988, vont dans le bon sens. Mais que de chemin il reste à parcourir pour que les arts soient considérés comme des disciplines à part entière, au même titre que les lettres et les sciences...

EMMANUEL DE ROUX.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Les fanas des jeux de rôle

*Ils sont plus de 200 000 en France à se prendre pour des dragons, des lutins, des détectives ou des vampires... Un jeu qui fait fureur parmi les adolescents et les étudiants.*

VIVRE la quête du Graal, trébucher dans les pièges magiques d'un lutin plaisantin, affronter des dragons, hanter des donjons, conquérir un empire galactique, devenir Hercule Poirot le temps d'une énigme : avec les jeux de rôle rien n'est sorcier. Une simple table, du papier, des dés bizarres à dix ou vingt faces, un maître de jeu et des partenaires « accros » suffisent. Chaque joueur reçoit en début de partie une fiche d'état civil, présentant les caractéristiques du personnage à interpréter : ses capacités physiques, sa taille, son aptitude à s'exprimer, son intelligence, son espérance de vie... Une minibiographie l'accompagne, précisant ce qu'on doit faire dans la partie. Puis interrogés à tour de rôle par le maître de jeu – qui connaît le scénario, – les joueurs lui expliquent en secret comment ils réagissent à un événement. Selon les décisions prises face à un rebondissement, l'histoire évolue. L'imagination fait le reste.

### « Je sais, c'est ignoble... »

Pratiqués régulièrement par plus de deux cent mille fidèles en France, généralement adolescents ou étudiants, les jeux de rôle ensorcèlent de plus en plus de jeunes. Pendant des heures, ils renouent avec la magie des contes d'enfance, rêvent éveillés et dévoilent leur astuce et leur créativité. Toutefois, pour certains, cette passion devient une véritable drogue. Tout abus peut entraîner une accoutumance tenace. A consommer avec modération.

*« Le jeu de rôle remplace la tradition perdue du conteur dans les veillées*, explique Henri, jeune étudiant de vingt ans, en première année de Sciences-Eco à Dauphine. *Mais l'énorme différence, c'est qu'on prend part à l'histoire, qu'on peut en inverser le cours, qu'on vit une aventure qui ne s'achève pas lorsque la partie est terminée, puisqu'on peut garder son personnage. Les règles sont seulement un point de départ. Après, tout est dans l'imagination. On joue pour s'évader, pour se défouler, pour que les heures filent plus vite. Un employé de bureau soumis à un chef irascible peut devenir un super-héros le temps d'une partie ».* Le jeu de rôle fait office d'exutoire, de machine à concrétiser les rêves.

Une machine à cauchemars aussi. Comme les enfants qui adorent entendre les passages les plus sanguinaires des histoires qu'on leur raconte, les adeptes du jeu de rôle vivent l'horreur à la minute. Quelle que soit l'époque dans laquelle on se trouve – futur lointain des mondes sophistiqués, Moyen Age réinventé par la baguette d'un Merlin l'Enchanteur ou années folles investies par Dracula ou Frankenstein – le danger est au coin de l'action. La moindre porte peut devenir un tombeau, le moindre escalier un ascenseur pour l'échafaud. On côtoie la mort, mais c'est pour rire. *« On échange des règles de vie contre des règles de jeu »*, affirme Marc Lauber, gérant de la boutique « L'œuf cube ». *« J'ai déjà été un assassin ignoble*, se souvient Henri, en souriant. *Et j'ai aimé çà. J'aime aussi jouer les dilettantes qui n'ont aucun souci d'argent, parce que c'est mon rêve. »*

Beaucoup de joueurs apprécient les personnages capables de résister aux dangers. *« J'adore interpréter les clercs, les mystiques, parce qu'ils sont intégrés dans un univers qui les dépasse. Quand ils meurent, on n'a pas l'impression de les perdre »*, confie Bruno André, étudiant en maîtrise d'économie publique. *« En jouant, j'ai découvert que je tenais à la vie »*, ajoute Sophie, pour qui, du haut de ses vingt ans, *ce n'était pas évident.*

Hormis le besoin de plonger dans l'univers merveilleux des légendes, le jeu de rôle est aussi une découverte de soi. *« Une fois, dans une partie, je me suis retrouvé dans un temple, entouré d'ennemis*, raconte Bruno-André. *J'étais un prêtre déguisé portant un bébé au baptême. Je n'avais aucune arme sur moi et j'ai été découvert. Alors, j'ai utilisé l'enfant. Je sais, c'est ignoble, mais cela montre que je suis capable de commettre un tel acte. Cela révèle l'autre face des individus. »* Des gens timides aimeront se transformer en bavards impénitents et des doux en coléreux violents.

Le jeu de rôle ne dévoile pas seulement les tréfonds de chacun. Au-delà du rêve retrouvé, du plaisir ludique de se défouler en petit comité, il exige une finesse de raisonnement, une ouverture d'esprit et un sens de la communication. C'est un travail d'acteur. Le meneur de jeu a ainsi un rôle considérable. Seul maître à bord, le plus souvent auteur du scénario, il fait vivre toute la partie en l'orientant et en maintenant le suspense. *« Diriger le jeu est un plaisir de démiurge*, assure François Nedelec, un des rares créateurs français de jeux de rôle. *On doit faire vivre un univers complet, manier les mots et garder la tête froide. »*

Les joueurs assidus peuvent passer des jours entiers dans un univers imaginaire. *« Au départ, on est toujours passionné*, raconte Bruno André. *C'est comme l'enfer du jeu. Avec un groupe d'amis, il m'est arrivé de jouer dix heures par jour pendant dix jours. Je suis sorti de là en ayant le plus grand mal à faire la part entre le faux et le réel. »* Après son bac, Bruno André était tellement mordu qu'il préféra Dauphine à Sciences-Po, parce que, à l'IEP, il n'y avait pas de club de jeux de rôle. Certains joueurs restent coincés dans un monde parallèle. *« Je connais des gens qui ramènent tout au jeu*, raconte Sophie. *Quand quelque chose les étonne, ils tirent un dé de leur poche pour voir s'ils peuvent agir. »* D'autres, admirateurs d'Heroïc Fantasy, prennent leurs notes de cours dans le langage utilisé par *le Seigneur des anneaux*, de Tolkien. Dérision et déraison.

Des parents s'inquiètent, voyant leurs enfants s'investir autant dans un jeu. *« Ma famille s'interroge, trouve que les jeux de rôle m'absorbent trop »*, remarque Sophie. Cette fascination les angoisse. Mais qui n'a pas eu envie de se prendre pour Zorro, une fois dans sa vie ? D'autant que les jeux de rôle procurent d'autres avantages. Comme bon nombre de scénarios sont publiés en anglais, les paresseux découvrent la langue de Shakespeare tout en s'amusant. *« J'ai aussi appris à relativiser ls images du pouvoir*, estime Bruno André. *Le jeu de rôle permet de briser les barrières sociales, de parler sans peur. Devant un jury d'examen, je n'ai plus le trac. »*

D'une certaine manière, le jeu de rôle anéantit les frayeurs de chacun. *« Il a une fonction thérapeutique bénéfique*, assure le psychologue René Clément. *Ses principes sont utilisés pour soigner des malades ou recruter du personnel dans les entreprises. Avec le jeu de rôle, tout devient possible. Il permet de régresser de façon intelligente. Entre le rêve, le délire et le conte de fées, il met la poésie dans la vie. »*

THIERRY BILLARD.

## Sur la piste de Tolkien

EN France, le nombre de fanatiques du jeu de rôle ne cesse d'augmenter. Même si des chiffres exacts sont difficiles à obtenir, on estime à plus de deux cent mille les joueurs mordus, capables de passer des nuits blanches à poursuivre des elfes farceurs. Et quatre cent mille personnes auraient déjà été envoûtées par les charmes de ce sport intellectuel.

Près de trois cents clubs accueillent ces fanatiques, notamment dans les lycées et les universités. Ils facilitent les rencontres et préparent des tournois, comme celui organisé pendant trois jours, fin septembre, par le CLD de l'université Paris-IX Dauphine, qui a accueilli deux cents participants. L'âge moyen des joueurs tend à diminuer. Dans les années 80, il s'établissait entre dix-huit et vingt-quatre ans mais, aujourd'hui, le jeu de rôle recrute dès onze ans.

*Donjons et Dragons*, l'ancêtre des jeux de rôle, créé en 1974 aux Etats-Unis à partir du livre de J.-R. Tolkien *le Seigneur des anneaux*, a déjà été vendu à plus de deux millions d'exemplaires dans le monde et reste en tête des ventes. Mais la clientèle apprécie aussi les histoires de science-fiction, comme *la Guerre des étoiles*. Deux cents jeux différents sont proposés sur le marché français, mais seulement une cinquantaine sont pratiqués couramment.

Les éditeurs ont aussi investi ce créneau porteur. En décembre 1983, Robert Laffont a sorti son premier jeu de rôle, suivi par la vénérable maison Gallimard avec sa collection *Un livre dont vous êtes le héros*, en « Folio junior ».

Des boutiques se sont spécialisées dans le jeu de rôle comme *l'Œuf cube* ou *Jeux Descartes* à Paris. Elles distribuent des magazines tels que *Casus Belli, Dragon radieux, Graal* ou *Chroniques d'outre-tombe*.

Le jeu de rôle se pratique aussi sur micro-ordinateur ou minitel. Composez le 3615 et tapez *Vistajeux, Gauloises, CQFD* ou *Circus*. Soyez patients, les pages tournent très lentement. A 0,98 franc la minute, de quoi se ruiner en s'amusant.

★ L'Œuf cube, 24, rue Linné, 75005 Paris. Tél. : 45-87-28-83. Jeux Descartes, 40, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 43-26-79-83.

## Mon nom est Jack Gregson...

J'AI été une pâle copie de Humphrey Bogart l'espace d'un après-midi. Détective de bas étage, Borsalino défraîchi sur la tête, imperméable râpé sur le dos, le charme irrésistible des tombeurs de série B, mon nom est Jack Gregson. Pendant sept heures, j'ai traîné ma dégaine stéréotypée dans un pseudo-château écossais, planté dans une salle de l'université Paris-IX pour le Congrès des lutins et des démons organisé avec succès par une association d'étudiants, le CLD, le Club Loisirs Dauphine. Sept heures dans la peau d'un autre, personnage fantôme inventé par un étudiant, scénariste malicieux de *l'Appel de Cthulhu*, un jeu de rôles.

### Un cri effrayant dans le silence du château

En ce vendredi 30 septembre 1988, je dois mener une enquête policière dans une demeure isolée, cernée de neige. Nous sommes à la Noël 1925. Nous ? Toute une tribu digne des héros d'Agatha Christie. Dans le manoir – sinistre, forcément sinistre – se rencontrent un croque-mort américain d'origine yougoslave, un athlète polonais, une jeune Américaine écrivain à succès, à la plastique digne de *Mae West*, et un prêtre écossais amateur de chant grégorien. Autour de ces personnages sympathiques gravite une faune typique : un lord anglais, un invalide de guerre, deux vieilles filles sèches...

Le jeu de rôles est un jeu d'acteurs, une improvisation active, fondée sur des événements qu'on ne maîtrise pas. L'astuce, la déduction, *l'imagination*, sont *indispensables*. Il faut une bonne dose d'imagination pour transformer la pièce froide de Paris-IX en salon cossu, et les chaises de classe en fauteuils Club. Il faut de l'imagination au maître de jeu – le seul à connaître le scénario – pour faire avancer la partie, interpréter les seconds rôles et *s'imposer face aux cinq* acteurs en herbe réunis autour de cette table. Il faut de l'imagination pour croire que Jean-Charles – un petit roux pâlot – est la plantureuse rédactrice de polars, pour métamorphoser Nicolas – plutôt rondouillard – en sportif de Varsovie, violeur et loup-garou à ses heures.

Tout commence par une intrigue digne de Miss Marple et s'achève comme les aventures d'Indiana Jones et du Temple maudit. Le week-end de Noël débute par un cri *effrayant dans le silence du château* – une vieille servante est retrouvée égorgée avec des morsures au cou, – se poursuit par des apparitions de fantôme au crâne cassé, des courses effrénées, et s'achève dans une hécatombe de cadavres près d'un caveau magique, dissimulé dans le donjon, alors que les partenaires se transforment en vampires ou en monstres. Frayeur et sang.

Sang et lâcheté. On se découvre prudent, couard même, avec un instinct de survie hypertrophié. Les moindres gestes deviennent suspects, les moindres paroles des mensonges. Le but étant de vivre le plus longtemps possible, on fait courir les dangers aux autres. Pas très futé mais tenant à sa vie, Jack Gregson utilise les infirmes comme armure, les femmes fatales comme bouclier, dégaine son revolver à tout propos et regarde sous son lit avant de se coucher. *« Sadique, égoïste, méfiant et paranoïaque, voilà le portrait type du joueur de jeu de rôles »*, ricane Alexandre, étudiant de dix-neuf ans, magistral



James Bond 007 : un jeu de rôle paru chez « Casus belli »

dans sa composition de fossoyeur-vampire à l'estomac fragile. Le voir battre des bras en courant dans la pièce pour s'envoler comme une chauve-souris est un régal. Un régal encore plus savoureux quand, en fin de partie, le scénariste lui dévoile qu'il n'est pas un vampire. Alexandre tombe des nues ! *« Génial*, claironne-t-il. *Je n'ai rien compris, c'est fabuleux ! »* Car, comme tous les autres personnages, il est *dépassé* par le scénario. *Quant à* Jack Gregson, la malchance l'a trahi. Malgré sa prudence, il s'est fait mordre par un serpent géant. Ni héros ni monstre, un mort de plus.

Th. Bd.

* Club Loisirs Dauphine, université Paris-IX, 1, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75116 Paris. Tél : 45-05-14-10, poste 2437.




D.R.

## L'aventure de Dragon radieux

L'ENSEIGNEMENT mène à tout à condition d'en sortir. Pour avoir suivi à la lettre cette maxime, Paul et Pascaline Chion, un couple de jeunes instituteurs du nord de l'Isère, se trouve aujourd'hui à la tête d'une PME naissante spécialisée dans les jeux de rôle. Une déception et une passion sont à l'origine de cette conversion peu commune. Déception à l'égard de l'éducation nationale, *« qui a découragé toutes nos initiatives »*. Passion pour les jeux de rôle, *« qui permettent d'acquérir les techniques de maîtrise d'un groupe, très intéressantes sur le plan pédagogique »*.

Entrés dans l'enseignement par militantisme, voici une quinzaine d'années, Paul et Pascaline ont fini par rendre leur tablier d'instituteurs pour se consacrer à Dragon radieux, l'association qu'ils ont créée pour concevoir et diffuser une revue de jeux de rôle du même nom. Le premier numéro avait été édité sur listing d'ordinateur et reproduit par photocopie, mais Dragon radieux a adopté l'offset, plus luxueux, dès sa deuxième livraison. L'association est devenue, à la fin de 1986, une SARL dont la revue (six mille exemplaires diffusés) reste le fleuron, mais qui cherche aussi à diversifier ses activités en éditant des jeux de rôle et des jeux de société en général.

L'idée qui préside à ces réalisations est double : conquérir une place pour des jeux de conception française dans un marché submergé par les produits américains et valoriser les vertus éducatives du jeu de rôle. « Royaume », un jeu en préparation, sera destiné aussi bien aux enfants de huit à douze ans désirant s'initier à ce divertissement qu'aux éducateurs intervenant dans cette tranche d'âge. Les autres réalisations concernent les adultes : « Empires et Dynasties », un jeu déjà commercialisé, plonge les participants dans un monde médiéval imaginaire décrit dans un atlas. Quant à « Hurlements », qui sortira en février, il associe l'histoire médiévale et le fantastique, invitant les joueurs à assumer une double image d'homme et d'animal. *« L'attrait pour le Moyen Age s'explique par l'origine américaine de nombreux jeux : faute de posséder un vrai passé médiéval, les Américains s'en inventent un*, constate Paul Chion. *Mais notre époque est propice aux contes de fées d'une façon générale. Les gens ont un besoin énorme d'échapper au quotidien, de communiquer et de se retrouver. »*

Les deux instituteurs, qui ont englouti leurs économies dans l'aventure, vivraient-ils leur conte de fées ? Ils ne nourrissent en tout cas aucun regret. Dragon radieux et les activités de micro-édition qu'il a entraînées dans son sillage leur permettent de maintenir leur niveau de vie et de mettre en œuvre les qualités de créativité que l'école ne voulait pas leur reconnaître.

Ph. Be.

★ Dragon radieux, Le Charbinat, 38510 Morestel. Tél. : (16) 74-80-10-64.



rs

s d'art

# Les états d'âme des profs de maths

*L'enseignement « formaliste et élitiste » des mathématiques va-t-il tuer les mathématiques ? Des professeurs inquiets se posent sérieusement la question.*

« COMMENT *susciter la curiosité en mathématiques ?* » Ce thème a... suscité la curiosité des membres de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) qui l'avaient placé au centre des journées nationales qu'elle vient d'organiser à Rouen. Quelque huit cents enseignants ont assisté à ces débats, où s'est exprimée une intense volonté de renouvellement pédagogique. La réunion a été aussi l'occasion, pour les dirigeants de l'APMEP, de manifester leur inquiétude à l'égard des projets de M. Jospin visant à modérer le poids des maths dans les cursus scolaires.

Le roi Mathématique serait-il nu ? L'arrogance des profs de maths, sûrs d'eux et de leur domination sur le système éducatif, appartient-elle au passé ? Rien n'est moins sûr. Mais le doute, la nécessité d'une remise en cause semblent avoir gagné les membres de l'APMEP, qui se recrutent parmi les enseignants les plus ouverts et les moins favorables à l'impérialisme de leur discipline. « *Les élèves ne considèrent plus qu'il est indispensable de faire des mathématiques*, a constaté un professeur de lycée. *Ils ne se sentent pas obligés de nous écouter, car ce que nous enseignons leur apparaît comme le prototype du savoir non nécessaire, inventé par nous. Bref, nous avons des choses de plus en plus difficiles à faire passer à des gens qui ont de moins en moins envie de nous entendre.* » L'ouverture des lycées à des élèves socialement plus divers semble avoir accéléré le phénomène, qui rend urgente la mise en œuvre de nouvelles approches pédagogiques. Le doyen de l'inspection générale de mathématiques, M. Pierre Legrand, l'a confirmé : « *Le désir d'apprendre de nos nouveaux élèves est fragile. Nous sommes condamnés : stimuler leur curiosité ou ne pas être écoutés.* »

Ce type de difficultés n'est pas propre aux mathématiques, mais concerne avec une acuité particulière cette discipline érigée depuis vingt ans en une impitoyable machine à trier les élèves, au prix d'un assèchement de son contenu et d'une redoutable réputation d'opacité. En dressant l'historique des programmes scolaires de maths, M. Legrand a mis en lumière un mouvement de balancier entre « dogmatisme » et « réalisme ». La première conception l'avait emporté dans les années 70, lorsque les « mathématiques modernes » portaient au pinacle l'abstraction et le formalisme. A l'inverse, les programmes des années 80 insistent sur l'appropriation personnelle des connaissances par les élèves. Ceux des classes de seconde, publiés en 1981, évoquent « *l'exploration, la découverte* » et recommandent la recherche de « *liens interdisciplinaires* ».

A en croire le doyen, la démocratisation de l'enseignement secondaire devrait imposer une victoire relativement définitive de l'approche « réaliste » actuelle. Mais un autre intervenant a réclamé que l'on cesse de construire les programmes de lycée par référence aux exigeances des maths sup. et que l'on arrête de « *confondre la formation en maths et la formation des mathématiciens* ».

### « Une perte du bon sens »

Et puis quelle distance entre l'esprit des programmes et la perception que peuvent en avoir les élèves ! A force de donner aux maths une place à part, le système en a fait, selon un professeur d'université, « *quelque chose de tellement magique que des résultats aberrants n'étonnent plus les étudiants* ». Cette perte de la notion du raisonnable a été soulignée à plusieurs reprises. Même dans les classes préparatoires, où la question de la motivation ne se pose en principe plus, « *les élèves manquent d'esprit scientifique et le bêtisier des concours révèle une perte du bon sens* », a affirmé un enseignant. La situation est encore plus préoccupante au lycée, même parmi les élèves des classes scientifiques, qui « *cherchent avant tout des recettes et sont tout le contraire de gens curieux* ».

Comment faire face à un constat aussi accablant ? Les professeurs qui le dressent sont, logiquement, parmi les premiers à chercher des remèdes. Il faut « *donner un sens aux concepts sur lesquels nous travaillons* », « *partir de la vie réelle des enfants* », « *permettre et exploiter les erreurs* », « *libérer la parole afin de susciter des questions* », pour qu'enfin le cours de maths, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, cesse de « *répondre à des questions que les élèves ne se posent pas* ».

### « Plus proche de la poésie que de la physique »

En sixième, un professeur a donné du sens aux fractions en proposant des recettes de cuisine, tandis que dans une autre classe, un travail sur le nombre d'or, illustré par la visite d'églises construites sur cette base, a réveillé l'intérêt des élèves. Au lycée, il s'agirait d'apprendre à chercher, d'enseigner « *un savoir basé sur des objets et non un formalisme* ». Un enseignant a même exigé que soient bannis les problèmes du type « *Démontrez que...* » qui coupent court à toute curiosité. M. Michel Henry, directeur de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) de Besançon, a dessiné le profil du nouveau professeur de maths, qui serait « *moins un gardien de musée, un lecteur de manuel et plus un détenteur de la clé d'accès à la découverte et au raisonnement rationnel* ». Mais s'il peut paraître relativement facile de lancer la curiosité, déboucher ensuite sur des savoirs plus solides et réutilisables – ce qui reste indispensable – est plus problématique. Surtout dans des classes de quarante élèves, et lorsque les photocopies sont contingentées... ont proclamé les professeurs, visiblement exaspérés par leurs conditions de travail.

L'ultime et le plus spectaculaire coup de pied dans la fourmilière a été administré par un intervenant n'appartenant pas au sérail, M. Bernard Charlot, professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII. Démolissant la notion de « *curiosité* », qui ne fait que renvoyer selon lui à une consommation d'objets, source de l'incompréhension des élèves, il a invité les profs de maths à renouer avec le sens profond de la pensée mathématique, « *qui se meut dans un monde d'objets qu'elle a créés* » et se trouve donc « *plus proche de la poésie ou de la philosophie que des sciences naturelles ou de la physique* ». « *Si les étudiants ont si peu d'audace, si les lycéens versent dans l'auto-dévalorisation,* a-t-il proclamé, *cela est dû en grande partie à l'enseignement formaliste et élitiste des mathématiques en vigueur depuis vingt ans !* »

Pour Bernard Charlot, une telle conception, coupée des réalités économiques et sociales, risque d'être condamnée dans la société du vingt et unième siècle, qui valorisera des compétences (initiative, communication...) actuellement étrangères aux mathématiques. « *Vous pouvez disparaître, comme a disparu l'enseignement de l'harmonie, de la rèthorique ou du latin !...* », a lancé le Cassandre, en guise d'ultime provocation. Surprise ! Ce terrible avertissement a été applaudi presque frénétiquement...

PHILIPPE BERNARD

## Un vaste rééquilibrage

« N'OBLIGEONS *pas les élèves qui n'aiment pas ça et n'en auront probablement pas besoin à faire des maths.* » Ce ne sont là que quelques-unes des paroles prononcées par M. Didier Dacunha-Castelle devant l'assemblée des professeurs de l'APMEP, mais elles ont fait sensation. Leur auteur, professeur de mathématiques à l'université Paris-XI (Orsay),est, en effet, chargé par le ministre de l'éducation d'une mission sur la « *réévaluation des programmes de mathématiques* », menée dans une perspective interdisciplinaire, et qui doit aboutir à un rapport d'ici à juin prochain.

La suggestion de M. Dacunha-Castelle de supprimer l'enseignement obligatoire de maths dans les sections littéraires des lycées a été saluée par des applaudissements, mais quelques réactions hostiles se sont aussi manifestées. Ainsi M. Robert Amalberti, président de l'APMEP, craint que la mission lancée par le ministre « *ne cache une décision politique déjà prise : réduire l'horaire d'enseignement des mathématiques pour tenir compte de la pénurie de professeurs* » et revendique des avantages financiers spécifiques propres à attirer les étudiants vers l'enseignement.

Cet aspect de la situation, même s'il n'est pas au centre du travail de M. Dacunha-Castelle, ne lui est pas étranger. Le mathématicien ne cache pas qu'il est partisan du rétablissement d'un véritable prérecrutement, analogue aux anciens IPES (instituts de préparation aux enseignements du second degré). Formule qui avait permis de faire face à la crise de recrutement des enseignants jusque dans les années 70, mais qui suscite des réticences gouvernementales en raison de son coût.

Concernant les programmes, les propositions qu'il sera amené à faire devraient se situer à deux niveaux : des rectifications immédiates dans les classes non scientifiques et les premiers cycles universitaires, là où il est possible de modifier les contenus d'enseignement sans répercussion sur la structure des cursus et la formation des professeurs. Le type de mathématiques utiles pour les sciences économiques pourrait être ainsi redéfini et les programmes des sections littéraires allégés. Dans les premiers cycles universitaires, les maths seraient réorientées dans un sens plus qualitatif et moins formel, et des échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur pourraient être envisagés.

### Instrument artificiel de sélection

Le second volet de la réflexion de M. Dacunha-Castelle se placerait dans une perspective à plus long terme. Il souhaite analyser les besoins en mathématiques, pour chaque famille d'études (gestion, médecine, technologie...) et proposer une refonte de la formation des enseignants en conséquence. L'information du grand public sur l'enjeu des mathématiques serait aussi envisagée. « *En redonnant leur vraie place aux sciences, on aidera les autres disciplines à retrouver la leur.* »

C'est donc un vaste rééquilibrage qui pourrait être prôné. Le mathématicien qu'est M. Dacunha-Castelle refuse que sa discipline serve plus longtemps d'« *instrument de sélection complètement artificiel* », au service d'une « *orientation hypocrite* ». Il sait aussi qu'une vocation pour les mathématiques peut naître tard chez un élève. « *Au lycée, les maths ne m'intéressaient absolument pas, jusqu'en classe de première où j'ai rencontré un professeur exceptionnel* », a-t-il confié.

Ph. Be.





# Les étudiants allemands vont trop lentement

*Les étudiants allemands mettent en moyenne 7,5 ans pour faire leurs études. Le ministère fédéral souhaiterait réduire cette durée jugée excessive.*

EN 1977, les étudiants allemands mettaient, en moyenne, 6,9 ans pour terminer leurs études universitaires. En 1985, il leur en fallait 7,5 et ils quittaient l'université à vingt-sept ans. Cette tendance à l'allongement des études ne cesse de progresser et touche toutes les disciplines, aussi bien les sciences et les techniques que les sciences sociales et les lettres (1).

Ce problème, qui préoccupe les planificateurs de l'enseignement supérieur en Allemagne fédérale, vient de provoquer une vive discussion entre le ministre fédéral de l'éducation et de la science, M. Jürgen W. Möllemann, les fédérations patronales et la confédération des étudiants.

Face à l'échéance de 1992, on craint que les étudiants allemands ne soient désavantagés par rapport à d'autres pays européens, en raison de l'âge avancé auquel ils entrent dans la vie active. Cela entraînerait un manque de flexibilité pour l'adaptation professionnelle, un retard dans le développement de la personnalité et de coûts injustifiés.

Alors que pendant longtemps, c'étaient les étudiants que l'on rendait responsables de ce phénomène, on cherche maintenant à en saisir les diverses explications. D'après une nouvelle étude élaborée pour le ministre fédéral, la longue durée des études tient d'abord à la mauvaise organisation des études et des examens universitaires, qui empêche souvent de parcourir tous les cours obligatoires dans le délai prévu par la majorité des règlements d'études (4 à 5 ans pour les universités et 3 à 4 ans pour les *Fachhochschulen*). Ainsi, le temps nécessaire pour achever une filière peut varier jusqu'à cinq semestres selon les universités. « *Les mémoires surtout se sont transformés en petits travaux de recherche*, souligne le ministre. La plupart des étudiants n'arrivent pas à les achever dans le délai prescrit et il leur faut un temps de préparation informel ou une prolongation.

D'autres facteurs de « ralentissement » sont les redoublements des examens obligatoires qui touchent un tiers des étudiants. 30 % repassent l'examen préliminaire (Vordiplom) et 18 % l'examen final. Ces phénomènes sont en relation avec les mauvaises conditions de travail dans une université de masse : embouteillage dans les salles de cours et souvent mauvaise relation étudiant-professeur.

### Développement de la personnalité

Afin de raccourcir la durée des études, M. Möllemann propose que les universités soient tenues de publier, chaque année, leur durée moyenne. Il suggère aussi de réduire le nombre d'examens obligatoires et la possibilité de repasser ceux auquels on a échoué, ainsi que la limitation à six mois au maximum de la préparation du mémoire. En outre, la durée des études devrait être indiquée sur les diplômes et prise en considération lors de l'embauche.

Chez les étudiants, les avis sont partagés. La législation universitaire, qui garantit la liberté des études, exclut une limitation légale de leur durée. Si un tiers environ des étudiants sont favorables à un raccourcissement général, d'autres préfèrent prendre leur temps, estimant que les études permettent de développer leur personnalité. La plupart estiment qu'il serait plus urgent de réformer le contenu des études que de limiter leur durée.

On a pu observer, d'autre part, l'apparition d'un nouveau type d'étudiants, à temps partiel. Cette population, qui exerce une activité professionnelle, et pour laquelle l'université n'occupe donc pas la première place, représente 10% des effectifs et va encore augmenter, bien que les études à mi-temps, ne soient pas prévues dans le régime universitaire allemand.

Tout le monde, en tout cas, semble être d'accord sur un point : pour réduire la durée des études, il faudrait améliorer l'offre d'enseignement, réduire les enseignements obligatoires et donner la possibilité de repasser les examens le même semestre.

Pour le patronat, la durée des études est certes un critère important, mais pas forcément déterminant. Un long séjour à l'université, estime-t-il, peut être utile s'il a permis d'acquérir des expériences pratiques ou à l'étranger, ou des qualifications supplémentaires.

SILKE GRAEFINGHOFF.

(1) Von Christof Helberger, Thomas Kreimeyer et Jutta Råbiger : *Organisation et durée des études dans une comparaison interuniversitaire*, Berlin 1988.

# Un ministre pour les universités italiennes

*Un ministère des universités et de la recherche scientifique vient d'être créé en Italie. Il devrait contribuer à développer l'autonomie des établissements et l'activité des chercheurs.*

LES projets politiques mettent longtemps à se concrétiser en Italie. Mais cette attente patiente n'empêche ni l'action ni la discussion. Au terme d'un débat qui durait depuis le début des années 60, le conseil des ministres a approuvé, en 1987, la création d'un nouveau ministère pour l'université et la recherche scientifique et technologique. Mais il n'y avait pas encore de loi pour régler cette institution, dirigée par l'ancien recteur de l'université de Rome, Antonio Ruberti. Et une bonne partie de la démocratie chrétienne n'était pas convaincue de la nécessité de faire passer les universités, qui relevaient du ministère de l'instruction publique, dans un autre ministère. La discussion du projet de loi qui règle ses nouvelles compétences vient de commencer au Sénat et s'est achevée par un vote favorable.

C'est un événement tout à fait nouveau dans le panorama politique et culturel italien. C'est la première fois qu'on envisage l'institution d'un ministère qui puisse à la fois avoir compétence sur l'université et fonctionner comme organe de coordination de la recherche scientifique et technologique.

L'action de M. Ruberti s'est fait sentir dès son accès à cette nouvelle charge. En avril 1988, une loi a été approuvée permettant au CNR (Conseil national de la recherche) et à l'INFN (Institut national de physique nucléaire) d'établir des contrats avec des scientifiques étrangers pour diriger des programmes de recherche particulièrement importants. Il y a là un appel discret aux chercheurs italiens qui travaillent à l'étranger. En outre, le ministère a déployé une action de soutien au CNR pour le développement de la recherche dans et pour le Mezzorgiorno (sud de l'Italie). Différentes initiatives ont été prises pour réaliser un programme d'assainissement de Venise et pour stimuler la recherche industrielle et aérospatiale.

Bien que tout le monde soit d'accord sur l'importance de ces thèmes, l'opinion publique a été sensibilisée par des articles dans la presse, en septembre, sur le rôle de l'université. Le fait que le nouveau ministère reconnaisse explicitement la spécificité des problèmes de l'université par rapport à l'école secondaire a été bien accueilli dans les milieux académiques, bien qu'ils aient souligné la nécessité de ne pas couper les liens entre les deux secteurs. La discusson a tourné aussi autour de l'autonomie et du rôle de l'université dans la recherche.

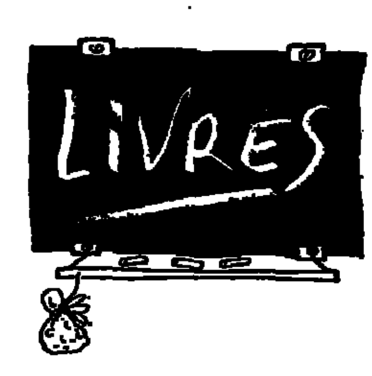
Autonomie de l'enseignement, mais possibilité aussi pour les universités de créer des diplômes intermédiaires de premier niveau (le seul nouveau existant étant l'*AUREA*, qui demande quatre ans d'étude au moins), ou des cours de spécialisation ou d'apprentissage à la recherche *(dottorato di ricerca)*.

Ce programme entraîne aussi une autonomie administrative et de gestion, et pose le problème du recrutement des jeunes chercheurs. En outre, les contributions financières du ministère aux universités ne seront plus, comme aujourd'hui, divisées en mille chapitres de dépenses, mais groupées en trois seulement, ce qui permettra une plus grande souplesse. On attend des universités des initiatives en direction d'un autofinancement grâce aux droits d'inscription et aux contrats de recherche qui pourront s'établir avec le secteur privé, sans pour autant abandonner la recherche de base ou moins spécialisée.

FRANCO RIZZI.



هكذا من الأصل




### DROIT

## *Les philosophes et le droit*

par Bruno Huisman et François Ribes.

Cet ouvrage, conçu à l'intention des candidats aux écoles de gestion, propose une réflexion sur le concept du droit, à partir d'une anthologie des textes fondamentaux écrits par les plus grands philosophes, tels Platon, Spinoza, Rousseau, Kant, Marx ou Foucault.

★ Bordas, 380 p., 130 F.

### ÉCONOMIE

## *France USA, les crises du travail et de la production*

sous la direction de Pierre Bouvier et d'Olivier Kourchid, avec la collaboration de Jean Leroy.

Actes d'un colloque pluridisciplinaire *consacré à l'analyse comparée* du travail et de la production, en France et aux Etats-Unis, au travers des thèmes suivants : histoire et production, politiques économiques, action collective et représentations symboliques, salariat et branches industrielles.

★ Méridiens Klincksieck, 289 p., 120 F.

### LETTRES

## *L'épreuve de français*

par I. Crogalier et I. Jourdan.

Destiné à la préparation des examens de français du premier cycle de l'enseignement supérieur, cet ouvrage traite les différentes épreuves (résumé, étude de vocabulaire, composition, synthèse) à l'aide d'exposés méthodologiques et de sujets corrigés.

★ Masson, 236 p., 125 F.

### INFORMATIQUE

## *La science des ordinateurs*

L'INFORMATIQUE est-elle la science des ordinateurs, comme semble le *suggérer le nom anglo-saxon* de la discipline, *computer science ?* Si oui, comment l'ordinateur, qui est un artefact, c'est-à-dire une création entièrement artificielle de l'homme, a-t-il pu donner naissance à une science ?

Pendant longtemps, on a douté de l'existence d'une science informatique. En revanche, il est certain qu'il existe une technique informatique qui trouve des applications innombrables en tant qu'outil : les nombreux usages modernes de l'informatique en témoignent.

Pourtant, des précurseurs ont défendu très tôt, en France, l'existence de la science informatique. Le premier est sans doute Raymond Moch, inventeur du mot informatique. En donnant dès 1965 une définition de *l'informatique comme « science du traitement rationnel de l'information, notamment à l'aide de machines automatiques »,* l'Académie française a beaucoup contribué à populariser la notion de science informatique. Le professeur Jacques Arsac de son côté lui a donné ses lettres de noblesse universitaires, en écrivant en 1970 son livre intitulé *la Science informatique*.

Mais si la science informatique existe, quel est son contenu ? On a longtemps cru que c'était simplement la programmation des ordinateurs ; maintenant on dispose d'un corps de doctrine qui lui donne son autonomie, tant par rapport aux mathématiques qu'à l'électronique. Mais quel est le statut des nombreuses applications de l'informatique ?

Cela s'est traduit d'ailleurs par une querelle à propos de l'enseignement de l'informatique, notamment à l'occasion du plan informatique pour tous (IPT). Fallait-il enseigner la programmation (par exemple le langage LOGO) dans l'enseignement primaire et secondaire, ou fallait-il apprendre aux jeunes à se servir de l'outil, en illustrant son emploi à travers ses applications aux disciplines traditionnelles ?

Ce débat s'est répercuté également dans l'enseignement supérieur. Les grandes écoles ont plutôt cru aux applications de l'informatique, les universités plutôt à la science informatique. Aujourd'hui, on commence à reconnaître, même *dans les entreprises, les qualités fondamentales des* informaticiens formés à l'Université. Pourtant, on ne trouve guère de livres sur la science informatique en français.

Il faut donc saluer le remarquable ouvrage de L. Goldschlager et A. Lister, traduit en français en 1986 sous un titre malheureusement réducteur : *Informatique et algorithmique*. Plus récent, mais non traduit en français, signalons aussi le livre de C. Schaffer : *Principles of Computer Science*.

On trouvera dans ces ouvrages aussi bien une introduction à la logique des ordinateurs que des notions d'algorithmique et de programmation. A ce propos, on trouvera expliquée l'importante question de la complexité *des algorithmes, celle qui cherche à comprendre pourquoi* certains programmes réussissent alors que d'autres échouent parce qu'ils nécessitent pour leur exécution un temps trop long.

On appréciera une discussion éclairante du problème de « l'achèvement », d'où il résulte qu'il est en général impossible de prouver qu'un algorithme ou un programme même correct, s'il est exécuté sur une machine, va trouver un aboutissement et ne va pas faire tourner indéfiniment la machine jusqu'à ce qu'une panne l'arrête ou qu'une main charitable coupe le contact ! Enfin, on trouvera dans les deux ouvrages des indications sur des applications récentes de l'informatique, et notamment sur l'intelligence artificielle.

**WLADIMIR MERCOUROFF.**

---

★ Les Goldschlager et Andrew Lister. *Informatique et algorithmique*. Inter Editions, 230 p., 1986.

★ Callen Schaffer. *Principles of Computer Science*. Prentice Hall, 413 p., 1988.

# Une mine de thèses inexploitée

*Tous les sujets de thèses de sciences humaines soutenues ou déposées depuis vingt ans sont enregistrés à l'université de Nanterre. Une mine documentaire à la disposition des chercheurs, des éditeurs ou des entreprises.*

LE continent universitaire regorge de gisements de savoir inexploités. La petite salle discrète de l'université de Paris X-Nanterre qui abrite le fichier national des thèses en fournit un exemple éloquent. Dans des domaines aussi variés que le droit ou les sciences politiques, l'économie ou les sciences de l'information, l'histoire ou les littératures françaises et étrangères, la philosophie ou la théologie, sans oublier art et archéologie, géographie et urbanisme, psychologie et sociologie, tout ce que la recherche française a produit depuis près de vingt ans est répertorié, classé et aisément consultable.

Parallèlement au CNRS pour les thèses de sciences, et à l'université de Clermont-Ferrand pour celles de médecine, pharmacie et odontologie, le service des thèses de Nanterre a été choisi en 1970 par le ministère de l'éducation pour constituer le troisième pôle national chargé de l'enregistrement et du signalement systématiques des thèses de sciences humaines. Soit aujourd'hui plus de 100 000 références : celles des 44 000 thèses soutenues depuis le début des années 70 et celles de 60 000 thèses dont le sujet a été déposé et qui sont, en principe, en cours de préparation.

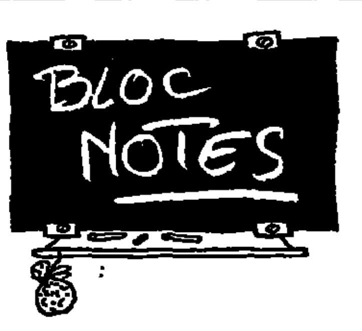
Au rythme actuel de 18 000 références nouvelles chaque année (4 000 thèses soutenues et 14 000 thèses déposées ou modifiées), on mesure l'intérêt de ce formidable réservoir d'information : outre le nom de l'auteur et le type de doctorat, chaque fiche signale l'intitulé de la thèse, la discipline, le directeur de la thèse et l'université de rattachement, les dates d'inscription et de soutenance. Ce fichier constitue un outil de travail à la disposition des chercheurs, et plus généralement, de toute personne ou organisme public ou privé qui en fait la demande. Comme le souligne sa directrice, M^me^ Derogy, *« nous sommes un service public et la recherche française peut concerner tout le monde. Notre fichier peut fournir à des éditeurs, des entreprises, des architectes, des publicitaires une mine de renseignements sur tous les domaines de la vie sociale »*. La petite équipe de huit personnes qui le gère a donc multiplié les possibilités et les niveaux de consultation.

Outre la consultation sur place, toute demande d'information peut être faite par courrier (gratuitement jusqu'à 30 références) ou par minitel, puisque le contenu du fichier de Nanterre alimente la banque de données Telethèses (3615 code GIE). D'autre part, l'équipe de Nanterre édite, sous forme d'ouvrage ou de microfiches, un inventaire annuel de thèses de doctorat soutenues depuis 1981. Il assure des sélections documentaires sur profil donnant éventuellement lieu à publication.

Et l'on s'étonne qu'aucun chercheur n'ait utilisé ce fichier pour analyser, discipline par discipline et sur une période relativement longue, la production et les évolutions de la recherche française en sciences humaines. Cela constituerait sans doute un complément passionnant au travail mené par le Comité national d'évaluation.

**GÉRARD COURTOIS.**

Fichier national des thèses : université de Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, Cedex 01. Tél. : 40-97-77-13. Consultation sur place : du lundi au vendredi de 13 heures à 17 heures.




### TIERS-MONDE

Le mensuel *Croissance des jeunes nations* publie un numéro spécial sur *« Le tiers-monde et l'école »*, avec de nombreux exemples d'expériences pédagogiques.

★ N° 309, octobre, 26 F.

### LANGUES

Eurolangues organise des stages de rattrapage *intensif en Angleterre*, pendant les vacances de la Toussaint. Prix : 3 100 F + 895 F de voyage et 200 F d'inscription.

★ Eurolangues, 35, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 42-61-53-35.

### JEUNES

Le premier Forum européen des jeunes pour les treize-vingt ans se *tiendra* à l'Espace des arts de Chalon-sur-Saône, du 27 au 30 octobre.

★ Mairie de Chalon-sur-Saône, BP 232, 71321 Cedex. Tél. : 85-48-01-70.

### RANDONNÉE

Le deuxième Festival international du film de randonnée et d'aventure *aura lieu* à Saint-Jean-du-Gard, du 19 au 23 octobre.

★ FIFRA. Office de tourisme, place Rabaut-Saint-Etienne. BP 2, 30270 Saint-Jean-du-Gard. Tél. : 66-85-32-11.



# Ça vient de sortir

*Le dernier must*

*Chez Cartier, il a fallu deux ans de travail pour réaliser ce qu'il appelle « le Cartier Book ». Un outil de travail qui est bien plus qu'un agenda. Bourré d'informations diverses, amusantes ou indispensables, en anglais et en français, s'il vous plaît. Ce « book » est aussi muni de plusieurs poches pour les cartes de crédit. Bien sûr, il a un répertoire téléphonique et un carnet d'adresses. Bref, il est d'un pratique jamais vu, mais d'un chic bien connu, c'est-à-dire en cuir bordeaux et coin en métal doré. 3 900 F chez Cartier.*

**Retour aux sources chez Jean Patou**

*Que des bonheurs chez Jean Patou, où l'on vient de rééditer le parfum Normandie, dans son flacon tel qu'on le donnait aux passagers de ce bateau ! C'est-à-dire en forme de paquebot en métal chromé, superbe ! Quant au parfum, il est toujours aussi sensuel. 3 000 F pour ce flacon étonnant. Jean Patou a aussi la chance d'avoir le parfum le plus cher du monde, « Joy », qui ne perd pas ses bonnes habitudes en se proposant dans un très beau flacon en cristal de Baccarat, évoquant les robes à crinolines. Une somptuosité pour 4 950 F ! 7, rue Saint-Florentin, Paris (8e).*

**Deux en un chez Ebel**

*Alessandra Gradi vient de créer pour Ebel des boucles d'oreilles réversibles, très économiques, autrement dit ! En effet, elles ont un côté tout en or pour la journée : la nuit venue, vous les retournerez et alors apparaissent de merveilleux éclats de diamants qui se cachaient pendant la journée, amusant non ? 35 000 F. Ebel, 2, place Vendôme, Paris (1er).*

**L'Anti-Temps d'Héléna Rubinstein**

*Les recherches avancées des laboratoires Héléna Rubinstein ont donné naissance à un nouveau produit de soin : « Intercell », c'est un principe anti-temps qui rétablit la communication intercellulaire, ce qui est primordial pour une peau jeune ! Avec l'âge, cette communication faiblit, mais, grâce aux transglycanes qui se trouvent dans Intercell, tout se rétablit, youpi !*

**La mode selon Chevignon**

*Cette année encore, les blousons Chevignon font un malheur partout, même George Michael a acheté des blousons en cuir pour toute l'équipe qui le suivait dans la tournée ! Il ne faut pas non plus oublier de regarder de près les chemises, superbes, pleines d'incrustations diverses ! Tout ce qu'on aime et dans un esprit authentiquement fifties !*

**Le club des Dix**

*Un club dont on a intérêt à se souvenir de l'adresse, car vous y trouverez des vêtements, hommes et femmes, dégriffés — de grands noms de la mode, et ce de 30 % à 50 % moins cher qu'ailleurs ! Pour monsieur, des costumes en laine super 100, une laine spéciale qui a toutes les qualités que l'on peut espérer, à des prix défiant toute concurrence ! 58, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e), au 1er étage.*

**Benetton sent bon**

*Il y a des choses, dans la vie, qui deviennent presque des noms communs, comme, par exemple, un « pull Benetton ». Pléonasme ! Maintenant, il y a aussi le parfum pour femmes, « Colors », à la fois frais et doux. Tout cela en trois versions : « Eau douce », « Eau de toilette » et « Eau de parfum ». Avec aussi l'eau de toilette en petit vaporisateur coloré, à porter sur soi, à tout moment : 95 F.*

**Les tendances pour les pieds**

*Vous pouvez rire, mais les pieds ont aussi droit à leurs tendances ! Chez Olympia, par exemple, on est sûr que c'est l'automne et tous les hommes se transformeront en « gentlemen farmers » avec, aux pieds, des chaussettes en laine chinée dans des couleurs rousse, fauve, camel, vert mousse, kaki... 40 F seulement.*

**Le retour aux belles boîtes de chocolats**

*Enfin, plus besoin de courir les antiquaires pour trouver une jolie boîte et ensuite courir chez le chocolatier pour la faire remplir ! Voici que,* Au Duc de Praslin, *on propose des boîtes déjà remplies de délicieuses « cerises », « royal praslins » et autres « palets d'or ». Des boîtes qui sont en forme de gros cœurs en moire et capitonnées d'autres en strass ! C'est baroque, démesuré et très couture ! Existe en rose, bleu et noir. 895 F. 44, avenue Montaigne, à Paris (8e).*

**L'argenterie à neuf**

*Si vous avez de l'argenterie qui dort dans un placard, parce que vous la trouvez un peu terne, voici de quoi la réveiller : Magic Argent ! Il s'agit d'un produit à base d'argent qui non seulement nettoie votre argenterie, mais y dépose aussi une fine couche de ce métal que l'on fait briller, tout simplement, avec un bout de coton ! Le flacon de 150 millilitres pour 149 F dans les boutiques Culinarion.*

**Doublage de l'heure**

*Si vous vivez entre Paris-Bangkok, New-York-Ouagadougou ou Stockholm-Pékin, c'est toujours le même problème, le Jet-lag ! Il faut calculer le décalage horaire et, de toute façon, on se trompe toujours ! Pour éviter de téléphoner à des heures impossibles, voici la « Two-timer » de Tissot. Une montre design, utilisant à la fois les aiguilles classiques et les chiffres digitaux, ce qui vous permet d'avoir l'heure d'un deuxième fuseau horaire. Elle vous réveille aussi, elle vous donne le jour et la date (en trois langues) et elle est, en plus, munie d'un timer avec compte à rebours ! Une petite merveille de technologie pour 500 F seulement. Chez les dépositaires Tissot, par exemple : Royal Quartz, 10, rue Royale, 75008 Paris.*

**C'est déjà Noël**

*Oui, c'est déjà Noël, chez le grand spécialiste du linge de maison ultra-sophistiqué qui, lui aussi, s'appelle Noël, et ce depuis 1883 ! Dans sa boutique, au 49, avenue Montaigne à Paris, vous le constaterez vous-même, avec, par exemple, la nappe la plus somptueuse qui soit. Un dessin créé dans les années 30 : « Pomme de pin », rebrodé à la main, en fil d'or sur du lin, 360 sur 190 et pour le prix de 25 000 F, serviettes non comprises ! Oui, c'est Noël tous les jours, chez Noël.*

**La vie, rowentez la vôtre**

*Saviez-vous que, pour 505 F, vous pouvez râper, émincer et couper légumes et fruits, monter une belle mayonnaise et fouetter la crème ? Et aussi hacher, battre, mélanger, malaxer, mouliner grâce à une hélice ? Mais aussi préparer les jus de fruits et légumes de toutes sortes ? Non ? Pourtant, avec le robot cuisine KA67 centrifugeuse de Rowenta, tout cela est un jeu d'enfant.*

**Le regard de l'automne**

*Pour Revlon, le maquillage de l'automne se compose, évidemment, d'un rouge si pétillant qu'il porte même son nom : « Revlon Red ». Et pourtant, côté « œil », vous trouverez un jaune d'or, un bleuté cristallin et une émeraude profonde ! En revanche, chez Charles of the Ritz, madame aura les lèvres et les ongles aux couleurs de prune, alors que les yeux sont « bambou mordoré ». A voir de plus près...*

G.P.

# FOURRURE SAISON

**LA fourrure, le premier vêtement de l'homme, reste toujours magique, enviée, rêvée. Déjà, il y a 3 500 ans, les Chinois lui faisaient la courbette, mais pour arriver à un véritable commerce il faut attendre la découverte du Nouveau Monde ! C'est en effet, aujourd'hui, une industrie qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards de francs dont 25 % environ à l'exportation. Sans compter les chiffres des maisons de couture et des grands magasins, s'il vous plaît ! Quant aux emplois, le poil de la bête fait vivre 28 000 personnes : pelletiers, lustreurs, apprêteurs, fourreurs, éleveurs... Ces derniers mettent un label sur les peaux pour les assurer d'une bonne qualité.**

La marque la plus connue est « Saga furs of Scandinavia », qui propose chaque année 15 millions de peaux de vison et presque 80 % de la production de renards d'élevage ! Les achats s'effectuent dans des ventes aux enchères à New-York, Londres, Oslo, Leningrad, et sur la base du dollar ! Les peaux ont ainsi des cours. Le vison, par exemple, représente 67 % des ventes, il monte alors à des prix élevés et entraîne aux enchères d'autres espèces, comme les rats et le murmek.

Au moment de l'achat de votre fourrure, il ne faut jamais se précipiter, les fourreurs sont des vrais professionnels, n'hésitez surtout pas à demander conseil, à poser des questions, à essayer plusieurs modèles : prenez votre temps et assurez-vous qu'il existe un bon service après-vente. En ce qui concerne vos achats fourrure, sachez que vous êtes 50 % d'acheteurs à dépenser plus de 20 000 F pour des manteaux (45 %), des vestes 3/4 ou 7/8 (25 %), tandis que le blouson est acheté par 25 % d'entre vous.

La silhouette, cette saison, est ample et dansante, avec une tendance pour le style russe et le style Orient-Express. Votre fourrure est à mi-genou et, pour les manteaux, la longueur est au maximum. Côté coloris, on redécouvre souvent les teintes naturelles pour le vison : les couleurs froides, comme le violet, le vert foncé, le bleu nuit et le safran, sont à l'honneur. Quant aux couleurs vives, rouge ou bleu, elles sont travaillées en dessins géométriques sur fond noir. Qui achète une fourrure ? Selon Frédéric Castet, directeur artistique haute fourrure et cuir de Christian Dior, *« il y a deux catégories de femmes ». « La première qui à fait des économies et se décide quand il commence à faire froid, la seconde qui achète n'importe quand, parce que cela lui plaît ! »*

**● LE RETOUR DU PUTOIS DE RUSSIE**

On a failli l'oublier, mais si, le putois de Russie est de retour ! Et cela grâce à Coulontjios qui vous le propose sur un fond bleu, contrasté de vison lunarène foncé ! Dans sa nouvelle collection, qui peut vous être présentée dans son showroom, au premier étage du 44 rue de l'Echiquier à Paris-10e, vous remarquerez beaucoup de fourrures réversibles, notamment des vestes peintes en trompe-l'œil ou des sujets printaniers. Bien sûr, il y a beaucoup de vison, mais aussi de l'opossum d'Australie et de la marmotte traitée en manteaux 7/8e. Vous vous en doutez, tout cela en teintes modes. Tél. 48-24-75-81.

**● LE MANTEAU DE VISON A 12000 F !**

Thierry Muller est une maison de fourrure qui a fait ses preuves depuis quarante ans et de père en fils ! Au menu, plusieurs spécialités, dont la réparation et, surtout, la transformation. Voici des doigts de fée qui feront de votre vieille pausserie une chose sublime, avec une finition absolument parfaite. Dans la dernière collection vous trouverez beaucoup de manteaux 3/4 et 7/8e aux emmanchures souples. Un exemple de prix : le manteau en chutes de vison à 12000 F. Pour ne citer qu'un exemple. Toutes les tailles, du 38 au 54, sont possibles, c'est une bonne chose à savoir. 72, rue de Flandres, Paris-19e.

**● RÉVILLON DE PIED EN CAP**

Chez Révillon, le talentueux styliste Jean-Paul Avizou aime, pour cet hiver 88-89, le sublime vison Blackglama, celui qui utilise des super-stars internationales pour sa publicité : Elizabeth Taylor, Bette Davis et autres Sophia Loren. Il aime aussi le vison et le renard Saga, qu'il traite d'une façon sport, en gros pull-overs mélangés de laine. Avizou n'oublie pas l'homme et lui propose un cuir vieilli pour des vêtements toujours réversibles et très sportifs. Mais, chez Révillon, il y a aussi des lunettes, des châles, des foulards et des sacs, des chaussures et des chapeaux, des bijoux et des tricots, et bien sûr, comment l'oublier, Detchema, le fameux parfum fourrure, toujours aussi célèbre après tant d'années ! 42, rue La Boétie.

**● QUAND L'INFORMATIQUE DEVIENT FOURRURE**

Riccardo Rozzi faisait merveille dans l'informatique, mais son amour pour la fourrure fut le plus fort et, en 1983, il présente sa première collection. Le succès est immédiat et il dure. Riccardo Rozzi aime une femme jeune, active et décontractée, il a créé pour elle une collection dont les prix se situent entre 6 000 F et 69000 F. Voici « Nana », un blouson en cuir et renard, en neuf couleurs au choix, pour 9900 F. Vous aimez les félins ? Rozzi traite le mouton retourné superbement et comme de la panthère, en veste 7/8e, pour 12 900 F. Cinquante-huit autres modèles sont à voir d'urgence au 13, rue de l'Etoile, Paris-17e.

**● MULTIPLES VISONS CHEZ CLAUDE LITZ**

Claude Litz est un créateur pour qui le vison n'a pas de secrets puisque vous pouvez le trouver, chez lui, traité en blouson très court, cintré, avec du cuir strié, en grand-cape, très large, avec des volants, en 3/4 dont la fermeture en haut se fait à l'aide d'un nœud, toujours en vison, bien sûr ! L'astrakan devient tailleur, dans ses mains, ou très belle redingote: Le loup est grand et pas méchant, mais tout beau et tout chaud, en manteau avec capuchon ! Le nutria est mélangé avec du renard noir et le petit-gris, que l'on ne voit plus souvent, a trouvé la forme d'un beau manteau. Claude Litz se trouve au 30, rue d'Hauteville, Paris-10e.

RRURE
AISON



(Publicité)

# ET CUIR 88-89

• **MARIE MARTINE : LA SPÉCIALISTE DE LA PELISSE**

La spécialité de Marie Martine, *c'est la pelisse*, en tissu imperméable et très souple, doublée de lapin pleine peau pour 3490 F, ou alors une veste 3/4 en popeline, dont l'intérieur est *en lapin ton* sur ton, noir, marron, beige ou vert pour 2200 F. Ces pelisses sont toujours amovibles. Voici encore des vestes en mouton, *dans de superbes coloris* et signées Dior à partir de 11000 F. Des manteaux sous la même signature, en vison, à partir de 60000 F. Voici un *manteau à trois volants* en cuir super souple, venu du Japon, très léger, pour 26000 F. Très beaux sont aussi les 3/4 en mouton, avec un Miro incrusté dans le dos *pour* 11000 F. 50, rue du Faubourg-Saint-Honoré et 8, rue de Sèvres à Paris.

• **LA FOURRURE ACCESSOIRISÉE !**

Avec plus d'un siècle d'existence, la maison Roger Gerko connaît la fourrure à la perfection, *en respectant les grandes* traditions, sans pour autant négliger l'air du temps. Voici donc des modèles classiques, en vison, jusqu'au somptueux 7/8e *à godets*, en renard, en passant par des blousons en jean fourrés, des vestes en lapin, des pelisses et des manteaux de cuir. Mais, depuis 1983, s'ajoute à tout *cela*, grâce à Agnès Gerko, toute une ligne d'accessoires raffinés, en harmonie parfaite avec les autres créations, à savoir : gants, écharpes, bandeaux... *La* gamme de prix de Roger Gerko étant très étendue, tout le monde peut y trouver son bonheur. 5, rue Saint-Roch, Paris-1er.

• **LES BELLES PEAUX D'YVES SAINT-LAURENT**

Vous le savez, le grand créateur de mode Yves Saint-*Laurent* signe *aussi* toute une collection de fourrure. Pour l'hiver 1988-1989 voici de superbes peaux lainées en plusieurs coloris. Parmi les pelisses, vous ne résisterez jamais au manteau violet, en *cachemire bordé de vison violet*, un condensé de l'élégance qui a fait la renommée de ce grand créateur. Mis à *part* les pelisses vous pouvez trouver le manteau de vos rêves et dans toutes les peaux traditionnelles : vison, marmotte, mouton et astrakan *ainsi* que *castor*, renard et zibeline plus que somptueuses.

• **TOUTES MARQUES ET TOUS PRIX**

C'est au rez-de-chaussée de la tour Montparnasse que se trouve la boutique de fourrure de Raymond Lescur. Il vous propose un manteau court, signé Dior, en agneau multicolore à 12390 F, ou, peut-être, préféreriez-vous une pelisse trois-quarts d'Yves Saint-Laurent, en popeline doublée de castorette, avec ses poignets et col en renard ? Toujours de *Saint-Laurent*, voici un manteau en vison allongé dont les manches sont en renard, pour 25900 F. C'est encore ici que vous trouverez votre veste à boutons dorés sur pantalon de cuir pour 5140 F. Vous trouverez également, des vêtements Burberrys !

• **LE VRAI TRAVAIL D'ARTISANAT *CHEZ CLAUDE GILBERT***

Chez le fourreur Claude Gilbert, on pénètre dans le vrai univers de la fourrure, puisque l'atelier se trouve à la même adresse que la boutique, ainsi la cliente se sent chez elle et en confiance ! Claude Gilbert a choisi la styliste Marcelle Schwartz. C'est dire ! Elle aime jouer les contrastes, en féminisant le cuir et en demandant au vison blanc le minimum : il parle de lui-même ! C'est la sagesse. L'autre devise de la maison est le confort et la légèreté, auxquels on tient beaucoup. Pour preuve : leurs superbes blousons longs ou leurs mantelets de renard argenté mêlés au cuir : les best-sellers de la maison. La veste d'agneau et de loutre à *partir* de 8000 F, la marmotte naturelle pleine peau en 7/8e pour moins de 20000 F ! 138, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

• **LA SAGA DE SAGA**

Tout a commencé il y a trente-cinq ans, lorsque Saga *Furs of Scandinavia* fut fondé pour mieux promouvoir la fourrure d'éleveurs du Danemark, de Finlande, de Norvège *et* de Suède. Aujourd'hui, Saga se trouve à la tête de quatorze mille fermes d'élevage qui produisent les plus beaux visons et *renards, et de bureaux dans* le monde entier ! Saga, c'est aussi un sponsor pour jeunes créateurs. Mieux encore, Saga habillait nos sportifs aux Jeux *olympiques de Calgary grâce* à Jean-Paul Avizou, qui, pour eux, a réalisé une collection au masculin en proposant de superbes duffle-coats, blousons, *parkas, etc., mélangeant les* visons et les renards avec le loden, le jean, le cuir et la toile de bâche...

• **LES PLUS BEAUX IMPERMÉABLES**

La *signature* Aquascutum, qui nous vient de Londres, est déjà une institution en matière de vêtements de pluie. On n'est pas étonné ! Voici des trench-coats *si* beaux, *si parfaits*, qu'une fois en leur possession, on souhaite un temps pluvieux ! Bref, pour monsieur et pour madame, les imperméables, c'est *par* ici ! Bien sûr, vous trouverez des accessoires, comme des chapeaux ou des écharpes (cachemire, laine ou laine-soie) assortis aux motifs *des tissus des pardessus. Mon*sieur, saviez-vous que les gilets reviennent en force et que, chez Aquascutum, ils sont superbes et dans un style Régence ? *10, rue de Castiglione*, Paris (1er).

• **LE TRADITIONALISME ET LA CRÉATIVITÉ**

*Le fourreur L. Bernard* est une très ancienne maison qui existe depuis déjà 1852, c'est pourquoi la compétence et le travail traditionnel n'ont aucun secret *pour lui, ni davantage la* créativité ! Pour tout vous dire, vous trouvez un 7/8e sportif qui, grâce à des astuces techniques, tel un volant rajouté et grâce à une glissière invisible, devient un somptueux manteau du soir ! Hollywood vous attend ! Pour les petits budgets on vous propose, et même à crédit, de transformer le vieux manteau d'astrakan de maman *en blouson à l'italienne*, incrusté de vison, par exemple ! L'artisan créateur Bernard se trouve au 106, rue Lamark, Paris-18e, tél. 42-64-35-02.

• **LES MERVEILLES DES FOURRURES DIOR**

Frédéric Castet, le créateur des fourrures Christian Dior, a encore une fois ébloui le monde de la mode lors de sa dernière *présentation fourrure et cuir*. D'abord, nous avons le plaisir de voir des modèles de prêt-à-porter, pas aussi simples que leur nom le laisse entendre. *Voici des vestes en agneau* bicolore dans des dessins géométriques, à partir de 10000 F, ou un manteau superbe en vison « parquet », gris taupé, *blanc et noir. La gamme des* fourrures vert mousse vous laisse sans voix ! Puis vient la haute fourrure : le lynx, la zibeline et, bien sûr, les quatre *manteaux en vison Saga repré*sentant la Tour Eiffel, le Sacré-Cœur, l'Arc de triomphe et l'Opéra. Là, on s'évanouit... 30, avenue Montaigne, *Paris* (8e).

• **LE VISON *ET LA PEINTURE* CHEZ ALEXANDRE**

Dans la nouvelle collection d'Alexandre, c'est le vison qui domine, et, quand il est lustré, il est souvent réversible, et son cuir est chamoisé, imperméabilisé et même, parfois, avec des fleurs peintes à la main ! L'astrakan Swakara devient de plus en plus le favori des jeunes, chez Alexandre on le mélange souvent avec du cuir ou de l'agneau doré. Parmi les couleurs, vous retrouverez, bien sûr, les noirs, bleu nuit et vert bronze, ainsi que deux nouvelles teintes : chestnut et moineau. La tendance générale est axée sur la féminité avant tout, ce qui donne une silhouette moderne aux proportions très équilibrées. 376, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

# Emploi

## Le travail des Français à l'étranger

# La nouvelle ère de l'expatriation

L'EXPATRIATION évolue à vitesse grand V. Les Français travaillant à l'étranger sont moins nombreux – autour de cinq mille aujourd'hui, dont 38 % de cadres, – moins rémunérés, les secteurs d'activité et les pays favoris ne sont plus les mêmes. Pourquoi ? Les besoins des pays en voie de développement diminuent : la récession économique n'y est pas pour rien, mais, surtout, ils disposent de plus en plus eux-mêmes des cadres nécessaires.

*« La baisse du nombre de grands chantiers à l'étranger se poursuit encore*, ajoute Daniel Lengelé, responsable des carrières internationales au cabinet EGOR. *Et de plus, les Français sont concurrencés par des cadres d'autres nationalités. On voit des ingénieurs coréens quatre fois moins chers que des Français. De même, des Egyptiens acceptent des conditions de vie à l'étranger bien moins luxueuses que celles exigées par nos compatriotes. »* Sur les marchés proposés par des pays en développement, les spécialistes parlent également des cadres thaïlandais, marocains, indiens, indonésiens, philippins...

Finie la « vie de château ». L'époque où il était possible de faire toute sa carrière à l'étranger, en amassant un joli magot en métropole, semble révolue. Les primes d'expatriation, ou « sursalaires » – pouvant atteindre de 50 à 100 %, – ont été révisées à la baisse. Et puis les sociétés françaises privilégient des missions de trois à quatre ans, sans jamais excéder cinq à six ans. *« Lorsqu'un expatrié est en place, on a tendance à l'y laisser trop longtemps. Dès la quatrième année, on voit naître la lassitude, la baisse de rendement »*, confie Patrice Rémusat, responsable de Sofrexper, un cabinet spécialisé dans l'expatriation. L'idée de la mobilité des cadres à l'étranger fait peu à peu son chemin.

Autre évolution : la gestion internationale des ressources humaines dans les grands groupes est devenue plus performante. Rhône-Poulenc par exemple. Sur dix mille cadres, quatre cents sont expatriés... mais seulement la moitié de Français. Les autres appartiennent à une quinzaine de nationalités différentes. *« Il y a encore trois ans, nos deux cent cinquante expatriés étaient essentiellement français*, expliquent Gilbert Bonneau et Roland Blain, les deux responsables des cadres internationaux du groupe chimique. *Maintenant, on souhaite expatrier des non-Français, traitant ainsi sur un pied d'égalité nos cadres britanniques, africains, asiatiques... »*

Cette mobilité internationale est voulue pour *« assurer la diffusion de la culture du groupe »*, dont le chiffre d'affaires à l'étranger atteint 72 % (sur 56 milliards de francs). Les objectifs de Rhône-Poulenc sont ambitieux : cinq cents expatriés avant 1990, avec davantage de femmes (une demi-douzaine seulement aujourd'hui). *« Les séjours hors de France doivent se banaliser... pour que 30 % à 40 % de nos cadres de l'an 2000 aient connu une expérience internationale. »* Dernier objectif, et non des moindres, assurer un retentissement plus systématique sur la carrière des cadres ayant accepté cette aventure.

Cela passe par des systèmes de parrainage, de suivi personnalisé de l'expatrié par un cadre du siège... qui veille à ses intérêts. *« Lorsque j'étais chez Thomson, je m'occupais exclusivement de la gestion d'une centaine de cadres internationaux*, remarque Patrice Rémusat. *Pour les sociétés dont le nombre d'expatriés ne dépasse pas une trentaine, il serait absurde d'avoir pour eux au siège un spécialiste à plein temps. La tâche est remplie en général par un responsable du personnel, ou de la paye. Loin des yeux, loin du cœur. Les expatriés passent après les autres. »*

### « Il fait peur au PDG »

D'où l'intérêt de sociétés de services *ad hoc*, s'empresse d'ajouter Patrice Rémusat : pour aider les entreprises moyennes à recruter, à établir un contrat équitable avec le cadre, à assurer sa couverture sociale, à étudier les règles fiscales propres aux pays d'accueil, à calculer un salaire et un « sursalaire » qui garantissent le maintien du pouvoir d'achat. Cette gestion très complexe nécessite de jongler avec beaucoup d'informations. L'utilisation de banques de données internationales est indispensable.

Le recrutement et le « décrutement » (le retour) : voilà deux tâches délicates. Les candidats sont choisis de plus en plus à l'intérieur des sociétés elles-mêmes... sauf pour des profils hyper-spécialisés. *« On embauche un cadre, mais on expatrie une famille »*, dit-on chez Rhône-Poulenc. Mais comment évaluer le conjoint ? Toutes les sociétés n'ont pas les moyens d'offrir au couple concerné un voyage de quinze jours sur le lieu de la mission... avant qu'il ne prenne sa décision. Il leur faut décrire la situation le plus objectivement possible : l'isolement, les difficultés pour les enfants... *« Je me méfie du candidat, qui me dit : « Ma femme, j'en fais mon affaire »*, raconte Daniel Lengelé.

La perspective du retour provoque l'angoisse de la majeure partie des expatriés. Est-ce un « placard » qui les attend ? C'est rarement le cas si le séjour a eu lieu dans un pays industrialisé, notamment aux Etats-Unis ou au Japon. *« Attention aux pays dont vous venez*, préviennent Janine Salaoui et Christian Puech, conseillers professionnels à l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). *Dans certaines régions vous subissez une déperdition de connaissances. Pour certains patrons, si vous avez réalisé une mission dans un pays en voie de développement, vous êtes devenu sous-développé. »* Il y a également le danger inverse. *« Le cadre expatrié peut avoir nettement renforcé ses capacités. Et une habitude d'indépendance peut l'empêcher de s'adapter à la fonction étriquée et hiérarchisée qu'on lui offre au retour*, ajoutent les spécialistes de l'APEC. *Bref, il fait peur au directeur général ou au PDG. Il dérange. »*

Ces difficultés sont réelles. Pourtant, les jeunes cadres désireux de vivre une aventure à l'étranger sont chaque année plus nombreux. Les chefs d'entreprise leur disent : *« La carrière d'un cadre n'est pas complète sans expérience internationale. »* Les sociétés dynamiques auront demain davantage besoin d'envoyer des cadres commerciaux sur les marchés voisins. A commencer par l'Europe.

FRANÇOIS KOCH.

### Conseils

- ACIFE (Accueil et information des Français à l'étranger). Ministère des affaires étrangères. Tél. : 40-66-60-79.
- CFCE (Centre français du commerce extérieur) et sa revue le *MOCI (Moniteur du commerce international)*. Tél. : 45-05-30-00.
- APEC (Association pour l'emploi des cadres). Unité internationale. Tél. : 40-52-20-00.
- OMI-SERVEX (Office des migrations internationales. Service de l'expatriation). Tél. : 47-83-80-20.

## Le « virus de l'étranger » est une drogue

*« ON ne m'a pas déroulé le tapis rouge, quand je suis rentré en France »*, se souvient Claude Martial. C'était l'an dernier. Il venait de diriger pendant quatre ans en Côte-d'Ivoire la filiale d'un « grand groupe industriel français en électronique ». *« Débrouillez-vous pour vous trouver un job. A l'intérieur ou à l'extérieur du groupe, ça m'est bien égal. »* Ce message de bienvenue de son directeur l'a naturellement beaucoup choqué. Son licenciement est intervenu quatre mois plus tard. Magnanime, son patron lui a offert les services d'un cabinet de placement.

Cette aventure inspire à l'intéressé deux réflexions : premièrement, on assiste à un désengagement français sur le continent africain ; deuxièmement, peu de sociétés assurent l'évolution de la carrière des expatriés à leur retour.

*« Lorsque je suis arrivé à Abidjan en 1983, mon équipe comprenait cinquante personnes, dont quinze expatriés. Très vite, j'ai dû en remplacer une partie par des Ivoiriens. Un cadre français coûte quatre à cinq fois plus cher »*, affirme Claude Martial. Quatre ans plus tard, on lui donne l'ordre de *« liquider le secteur micro-informatique »* de la société. *« Cela ne fait plus partie des produits de la maison »*, lui a-t-on télexé de Paris. *« Contrairement aux promesses faites aux Africains, il avait été décidé de se retirer. »* Le télex suivant pouvait se résumer en un mot : *« Rentrez. »*

Cette douloureuse fin de mission ne suffit pas à noircir ses souvenirs. Claude Martial a passé la majeure partie de sa carrière à l'étranger. Sous l'uniforme d'abord. Dix-huit ans dans la marine, le capitaine de corvette Martial, père de quatre enfants, a sillonné les mers, basé successivement en Indochine, en Afrique du Nord, à Tahiti... Sa spécialité : les radars. Passé dans le civil, il travaille trois ans sur les champs de tir du Pacifique pour le Commissariat à l'énergie atomique.

Sa deuxième mission lui fait découvrir le Zaïre en 1976. Claude Martial est chargé du montage d'un réseau de télécommunications par satellite. *« C'était le bout du monde. Nous avions dû acheter un petit avion, car le pays ne disposait pas d'infrastructure de transport. »* Le choc de la brousse et de la haute technologie est saisissant. *« Nous faisions garder nos stations (antennes de réception de 15 mètres de diamètre) par des Pygmées munis de fléchettes empoisonnées. »* Les habitants pensaient que ces monstres de métal attiraient les mauvais esprits.

### L'allergie du stress

Dans ce pays francophone, les enfants n'ont pas de problèmes de scolarité... si l'on est basé à Kinshasa. *« Tout le monde ne s'expatrie pas en famille*, précise Claude Martial ; *une bonne partie de mon équipe était, là pour fuir la sienne. Ce sont souvent un peu les mêmes que l'on rencontre à l'étranger : le goût de la découverte, des responsabilités, de l'indépendance, et une aptitude à communiquer avec d'autres cultures. »*

Combien gagnait-il en Côte-d'Ivoire ? Un salaire de base autour de 300 000 francs par an et un sursalaire de 50 %, auxquels s'ajoutaient le logement (avec gardien et cuisinier) et la voiture de fonctions (avec chauffeur). Un train de vie qu'il est naturellement difficile de conserver au retour. *« L'incitation financière ne suffit pas. Il faut avoir le virus de l'étranger... ou l'allergie du stress et de la pollution. »* Claude Martial a cinquante-six ans. Il est rentré en métropole depuis un an. Il voudrait repartir demain.

F. K.

## Un mois d'emploi dans *le Monde*

● **Evolution de l'emploi selon l'UNEDIC.** La hausse des effectifs salariés est due au bâtiment et aux services selon une note de l'UNEDIC *(le Monde* daté 11-12 septembre).

● **Pour une modernisation négociée.** Le point de vue de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, « *une réflexion sur l'organisation et le contenu du travail permettra d'aborder dans les meilleures conditions* » les problèmes de l'emploi *(le Monde* du 13 septembre).

● **La lutte contre le chômage.** Le plan du gouvernement Rocard vise à accompagner la reprise de l'emploi *(le Monde* du 14 septembre).

● **Le plan emploi du gouvernement.** Une exonération de charges expérimentale pour l'embauche d'un premier salarié *(le Monde* du 15 septembre).

● **Les mesures gouvernementales contre le chômage.** Le « chantier » de l'emploi. Le plan emploi a donné lieu à un « large débat » en conseil des ministres *(le Monde* du 16 septembre).

● **Le plan emploi du gouvernement.** Le volet social comporte de nombreuses améliorations. M. Michel Rocard répond à ses détracteurs sur le plan emploi *(le Monde* du 17 septembre).

● **Dans son rapport annuel sur les « perspectives de l'emploi »**, l'OCDE confirme l'augmentation des créations de poste et l'orientation du chômage à la baisse *(le Monde* du 24 septembre).

● **La portée du plan pour l'emploi.** L'amorce d'une autre logique. Des retombées trop limitées mais la taxation du travail diminue pour la première fois (« le Monde Economie » du 27 septembre).

● **Trois mille chômeurs de moins en août.** Une stabilisation fragile. *« Une reprise du travail apparaît maintenant comme certaine »* a affirmé M. Jean-Pierre Soisson *(le Monde* du 28 septembre).

● **Effectifs salariés : + 0,1 % au deuxième trimestre.** Ce sont 17 900 emplois salariés qui ont été créés au cours du deuxième trimestre ; l'essentiel de l'apport nouveau était fourni par le tertiaire marchand *(le Monde du 6 octobre)*.

● **La lutte contre le chômage.** Pour que soient pris des risques calculés. Il faut permettre aux firmes de renforcer leur productivité et leurs capacités de production (« le Monde Economie » du 11 octobre).

● **Moins de 2 % de chômeurs en Suède.** Quand les rigidités favorisent l'emploi. Le système suédois, très contraignant, repose sur la compétitivité des entreprises et la formation des travailleurs (« le Monde Economie » du 11 octobre).



## Les métiers de la coiffure

# A peine 1 % des salons comptent plus de dix salariés

S'IL n'y a que le look qui compte, la coiffure pourrait être un métier d'avenir. Mais la réalité n'est pas aussi simple. Certes, depuis le début de la décennie, les effectifs de la profession se sont accrus, passant de soixante-quinze mille à quatre-vingt-neuf mille salariés. Euphorie trompeuse car, dans le même laps de temps, le nombre de salons a chuté au rythme d'un millier par an.

Ainsi assiste-t-on, parallèlement à ce mouvement de salarisation, à une mutation de la taille des entreprises. Disparaissent en priorité les plus petites : les moins adaptées à une clientèle partagée entre la baisse du pouvoir d'achat et les exigences dictées par la mode. Et parmi elles, particulièrement les salons hommes, à l'image plus proche des barbiers d'antan que des coiffeurs rompus aux techniques modernes.

Les faits sont là. Sur les cinquante mille salons de l'Hexagone, un quart s'adressent encore exclusivement aux « messieurs » ; vingt mille d'entre eux fonctionnent sans l'aide d'un seul salarié, et à peine cinq cents en ont plus de dix. Le descriptif de la situation serait incomplet si l'on ne parlait du chômage, qui atteint des sommets rarement égalés : 20 %, le double de la moyenne française toutes professions confondues. Bref, tout n'est pas rose au royaume de la coiffure.

Beaucoup de points sont, semble-t-il, à revoir. A commencer par le système d'apprentissage qui conduit au CAP, formation de base. *« Nous recensons cette année vingt et un mille apprentis. Jamais la profession ne pourra absorber un tel flux d'entrées »*, s'inquiète M. Alain Chantalat, vice-président de la formation professionnelle à la Fédération nationale de la coiffure, qui cite en exemple la région Nord-Pas-de-Calais où, d'après les schémas prévisionnels, seuls cinq cents des mille cinq cents apprentis pourront trouver un emploi. *« Il n'est pas nécessaire de former tant de jeunes pour en faire des chômeurs »*, souligne Mme Marylène Briand, responsable nationale de la branche coiffure CFDT. Très pessimiste, M. Michel Bourlon, secrétaire général de la fédération FO de la coiffure, ne voit pour sa part, dans les circonstances présentes, que trois mille postes possibles pour l'ensemble des vingt et un mille apprentis...

### Difficultés de recrutement

Si le nombre des apprentis est un problème crucial, leur formation l'est tout autant. A tel point qu'une réflexion est menée sur ce thème à la Fédération de la coiffure : *« Il y a inadéquation entre offre et demande. Les professionnels ont du mal à recruter de bons éléments »*, poursuit M. Chantalat. Première difficulté : pour préparer un CAP, aucun niveau d'études n'est actuellement réclamé. *« Nous nous sommes retrouvés un jour avec un apprenti de seize ans qui venait d'un... CM2. »* Pour être extrême, le cas n'en est pas pour autant étonnant.

De l'avis général, beaucoup de jeunes ne sont pas réellement motivés. Souvent en situation d'échec scolaire, ils choisissent cette voie en désespoir de cause. Surtout les filles (la profession reste féminisée à 80 %) pour qui l'alternative est alors le secrétariat ou la coiffure. *« Le recrutement*, soutient M. Chantalat, *devrait au moins se faire au niveau de la troisième. »*

La seconde difficulté est liée au contenu de la formation reçue. *« Dans les entreprises*, constate Mme Briand, *les apprentis, main-d'œuvre à bon marché, sont trop souvent cantonnés aux shampoings et aux balayages des salons. »* Les enseignements délivrés en parallèle dans les centres de formation des apprentis (CFA) mériteraient de leur côté un sérieux dépoussiérage. Le CAP s'étend actuellement sur deux ou trois années, selon la spécialité choisie : coiffure pour hommes ou pour femmes dans le premier cas, coiffure mixte dans le deuxième.

Pour M. Chantalat, *« il est inadmissible, particulièrement dans notre conjoncture économique, que des salons refusent des clients sous prétexte qu'ils s'adressent à des femmes ou des clientes sous prétexte qu'ils s'adressent à des hommes »*. Au regard des chiffres, un long chemin reste à parcourir : la moitié des cinquante mille entreprises sont des salons dames, les autres étant partagés entre salons mixtes et salons messieurs.

### Une formation déficiente

*« Une bonne formation de base devrait durer trois ans, sans distinction de pratique féminine ou masculine »*, ajoute M. Chantalat. Ce qui permettrait, par la même occasion, d'intégrer des notions de gestion et d'appréhension des langues, tout en évacuant l'étude de pratiques désuètes comme celles du rasage ou de la frisure au fer. Mêmes constatations au niveau du brevet professionnel dont doit être titulaire tout postulant à l'exploitation d'un salon. La pratique des langues, une formation à l'informatique et à la communication en vue de l'animation des équipes, pourraient en effet être intégrées aux études.

Comme le souligne M. Pierre Séassari, président de la Fédération nationale de la coiffure, *« le bon, le vrai coiffeur, c'est un manuel doublé d'un intellectuel, avec des casquettes de gestionnaire, de psychologue, et des mains d'artiste. C'est un sculpteur et un chimiste, qui doit s'intéresser à tout : informatique, littérature, mode, arts... et pas seulement au cinéma et au sport »*.

Quant aux rémunérations réelles des salariés, elles sont proches, des salaires minimums, tels qu'ils sont fixés par la convention collective. Elles ne sont donc pas très élevées. Mais les grands coiffeurs des salons les plus renommés s'en tirent mieux, notamment grâce aux généreux pourboires de leurs clients attitrés. A titre d'exemples, un assistant titulaire du CAP débute au SMIC, un ouvrier qualifié titulaire d'un BP gagne 5.700 francs, ce à quoi peut s'ajouter le « reversement d'un service » au-delà d'une recette mensuelle de 17.000 francs pour le premier et de 22.000 francs pour le second (1) : objectifs difficiles à atteindre dans les petits salons surtout situés en province. *« Sans compter*, ajoute Mme Briand, *que la réglementation des trente-neuf heures de travail n'est guère appliquée, surtout à une époque où les salons ouvrent de plus en plus six jours sur sept y compris à l'heure du déjeuner. »* Dans une profession dominée par les petites entreprises, traditionnellement plus rétives aux évolutions, la route à parcourir reste longue.

CÉCILE CLÉMENT.

(1) Le « service » se monte à 15 % de la différence entre la recette minimale imposée par la grille des salaires et la recette effectivement réalisée par le coiffeur. Si, par exemple, un assistant titulaire du CAP réalise une recette de 19.000 francs au lieu des 17.000 francs prévus, il recevra en plus de son salaire 15 % de la différence de 2.000 francs, soit 300 francs.

هكذا من الأصل

Le virus de l'étranger, est une drogue

salons comptent dix salariés



Le Monde INTERNATIONAL



## OFFRES D'EMPLOIS

Collège privé Paris rech. ENSEIGNANT ANGLAIS ANGLOPHONE 8 h. hebdomadaires. Tél. : 46-22-40-20.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre 38 a., expérience administration commerciale France/export, connaissances *en comptabilité*, contrôle de gestion et informatique, très disponible, souhaite seconder directeur financier comptable et/ou administratif, ou créateur d'entreprise, Paris ou proximité.
Ecrire sous le n° 6 000
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

SECRÉTAIRE, 50 ans sténo/TTX. Visio IV rech. poste emploi varié, PROCHE GARE ST-LAZARE ou OUEST PARIS.
Ecrire Mme BOISEAU, 8, rue du Camp-Canadien, 92210 SAINT-CLOUD.

*Journaliste expérimenté* cherche poste responsabilité dans publication d'entreprises ou collectivités locales, susceptible création du produit.
Ecrire sous le n° 399
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

J.F., 27 a., formation complète *Droit privé, Droit public* (DEA), 2 ans d'exp., rech. emploi nécessitant rigueur et esprit de synthèse.
Tél. : 42-36-47-97.

Cadre Export europ. japonisant. J.H. 27 a., célib., ESC, UNIV, JAP., L.O. angl., jap. cour. et esp. Spec. comm. internat. ch. resp. terrain export Europe/Jap. 46-03-81-26/47-28-79-87

Perspective marché unique 1993, cadre sup. 45 ans, tril. franç., esp., angl., rech. *sté ambition européenne pour développ.* produits secteur industriel et bât.
Ecrire sous le n° x xxx
LE MONDE PUBLICITÉ
*5, rue de Monttessuy*
75007 Paris.

PME, PMI dynamique, vous avez besoin d'un DIRECTEUR ADMINIST. ET FINANCIER possédant
- solides compétences en gestion d'entreprise (Administ. et financ.) ;
- manager en ressources humaines ;
- capable exercer secrétariat général.

Vous pouvez le joindre au 48-84-55-38.

# L'AGENDA

## *Animaux*

**CLUB VACANCES DES ANIMAUX**
*Nailly par Sens 89100*
(16) 86-97-01-96.

**PENSION CHIENS CHATS**
sur Paris, 2 adresses :
CVA, 44, rue Garibaldi, 94100 Saint-maur. Tél. : 42-83-44-40.
CVA, 11, av. J.-B.-Clément, *92100 Boulogne*. Tél. : 46-05-08-74.

## *Antiquités*

A vend. Armoire fin XVIIIe s., style Louis XV, portes en ronce de noyer. T.B.E., haut. 2,30 m, larg. 1,30 m, prof. 0,60 m. Px : 15 000 F + *MAIE* en chêne style *Louis* XV, fin XVIIIe s. Haut. 0,70 m, Larg. 1,30 m, prof. 0,60 m. Px : 4500 F. 64-02-36-46 ap. 19 h.

## *Bijoux*

**BIJOUX ANCIENS**
et romantiques
**— 20 % ESCOMPTE**
**ACHAT OR**
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.
FAITES PLAISIR.

**ACHAT BIJOUX**
Or ancien et moderne brillants, pierres précieuses PERRONO, bd des Italiens *OPÉRA*, 4, Ch.-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo.

## *Collections*

Attention. Collection. des voitures d'époque : je vends une Renault Viva-4, an. 1930, parf. état de fonction. et documentat. actual. Renseign. : Automecanica Salamanca, S.A. Avda. Agustinos Recoletos, 69/75, 37005 Salamanca, Espanã.

## *Cours*

**COURS D'ARABE**
La journée, le soir, le samedi. Ateliers pour enfants. AFAC. Tél. : 42-82-92-82.

## *Décoration*

**RÉNOVER VOTRE APPARTEMENT A PARIS ?**
Conseil, réalisation des travaux, tous corps d'Etat, Qualité Délais.
**ARCHI DÉCOR**
**(1) 47-63-47-12.**

## *Instruments de musique*

Part. vd orgue FARFISA (type Bravo). Etat neuf, 4 octaves, adapt. pédale, casque, ampli. Prix : 3 000 F. H.B. 45-55-91-82 p. 42-86.

## *Mode*

CHAUSSURES FRANÇAISES de qualité, pointures 24/40 VENTE DIRECTE CATALOGUE GRATUIT PZAZ (16) 56-57-15-83. B.P. 41, 33110 LE BOUSCAT.

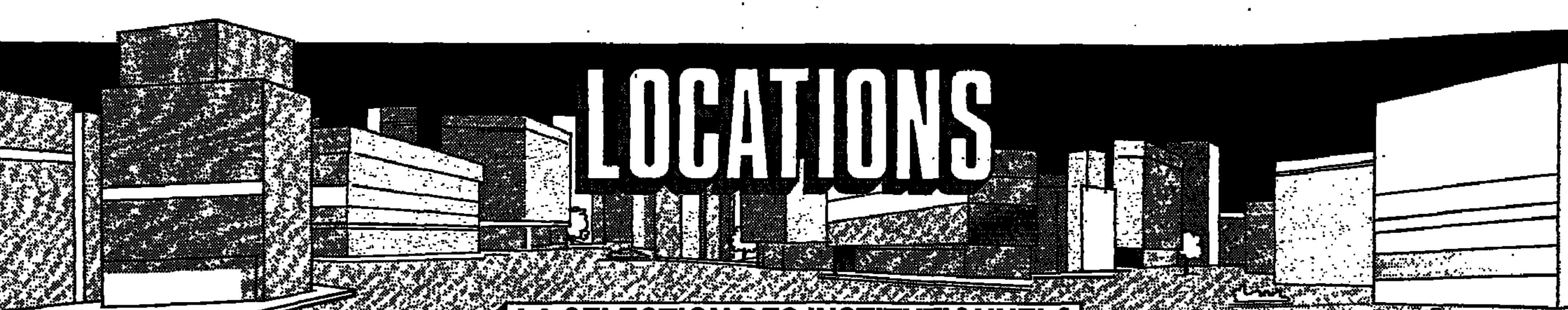
## *Pensions de familles*

**FAMILLE PROPOSE**
Ch. et demi-pens. Paris-13e.
**43-36-45-11 ap. 16 h.**

Etud. archi. rech. ch. dans propriété Versailles, Paris, Nanterre contre services. Tél. : (16) 35-49-37-11.

## *Vacances Tourisme Loisirs*

Driscoll House Hotel, 200 chambres simples. £ 100 par semaine. Demi pension. Renseignements 172 New Kent Road London Sel 4YT. Tél : 19-44-1-703-41-75.




# LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

## PARIS - 4e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 4 Pièces<br>100 m², 2e étage | 7 000<br>1 470 | | 18, rue Quincampoix<br>SAGGEL 47-42-44-44 | Bel imm., XVIIe s., rénové. Vis./r.v. |

## PARIS - 7e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Studio<br>40 m², 1er étage | 3 700<br>660 | | 80-82, rue Saint-Dominique<br>SAGGEL 47-42-44-44 | Récent, stand., quartier Gros Caillou. Vis./r.v. |
| 2 Pièces<br>49 m², r.-de-c. | 4 100<br>750 | | 49, avenue de Suffren<br>PREBAIL 45-27-06-37 | Possibilité professionnel |

## PARIS - 11e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 5 Pièces<br>95 m², 1er étage | 5 970<br>750 | OUI | 6-8, rue des Bluets<br>AGF 42-44-00-44 | Vis./r.v. |
| 4 Pièces<br>83 m², 1er étage | 5 346<br>890 | OUI | 5, impasse Carrière-Mainguet<br>SGI/CNP 47-42-17-61 | Mo Charonne |

## PARIS - 14e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Studio<br>37 m², 6e étage | 3 500<br>463 | OUI | 96, avenue du Maine<br>SGI/CNP 47-42-17-61 | Mo Gaîté, Montparnasse, chauff. mixte |

## PARIS - 15e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Studio<br>38 m², 5e étage | 2 900<br>850 | OUI | 6-8, rue Dulac<br>AGF 42-44-00-44 | Vis./r.v. |
| 3 Pièces<br>85 m², 5e étage | 5 950<br>1 380 | OUI | 6-8, rue Dulac<br>AGF 42-44-00-44 | Vis./r.v. |
| 5e Pièces<br>101 m², 8e étage | 8 200<br>1 190 | OUI | 18, rue Tiphaine<br>LOCARÉ 42-66-01-80 | Près Champs de Mars |

## PARIS - 16e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 3 Pièces<br>73 m², 2e étage | 7 895<br>665 | OUI | 46, rue Claude-Terrasse<br>LIPE 40-50-14-17 | S/P 11 h/19 h sauf mardi et dim., chauff. électr. en plus |
| 4 Pièces<br>107 m², 4-5 étage | 10 700<br>2 640 | OUI | 94, rue Raynouard<br>SAGGEL 47-42-44-44 | Duplex, Maison de la Radio. Vis./r.v. |
| 2/3 Pièces<br>72 m², 2e étage | 5 200<br>1 010 | | 133, avenue de Versailles<br>SAGGEL 47-42-44-44 | Vis./r.v. |
| 4 Pièces<br>89 m², 2e étage | 9 670<br>810 | OUI | 46, rue Claude-Terrasse<br>LIPE 40-50-14-17 | S/P 11 h/19 h sauf mardi et dimanche |
| 2 Pièces<br>54 m², 5e étage | 6 500<br>776 | OUI | 12, avenue Boudon<br>LOCARÉ 42-66-01-80 | Imm. neuf. Mo Jasmain ou Eglise d'Auteuil |
| 3 Pièces<br>70 m², 2e étage | 8 500<br>1 300 | OUI | 12, avenue Boudon<br>LOCARÉ 42-66-01-80 | Imm. neuf. Mo Jasmin ou Eglise d'Auteuil |
| 3 Pièces<br>76 m², 5e étage | 9 737<br>1 026 | OUI | 12, avenue Boudon<br>LOCARÉ 42-66-01-80 | Imm. neuf. Mo Jasmin ou Eglise d'Auteuil |

## PARIS - 17e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 3 Pièces<br>78 m², 6e étage | 5 910<br>687 | OUI | 133, avenue de Clichy<br>GFF 42-28-96-99 | Chauff. électr. Vis./r.v. |

## PARIS - 18e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 4 Pièces<br>95 m², 4e étage | 7 500<br>1 620 | OUI | 110, rue Marcadet<br>AGF 42-44-00-44 | Chauff. inclus. Vis./r.v. |

## PARIS - 19e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 3 Pièces<br>68 m², 3e étage | 3 100<br>1 067 | OUI | 12, rue de Cambrey<br>AXA 40-75-59-26 | |
| 4 Pièces<br>85 m², 1er étage | 4 100<br>850 | | 1, villa Curial<br>PRÉBAIL 43-48-74-00 | 1 cave, imm. récent, disponible de suite |
| 4 Pièces<br>81 m², 7e étage | 4 050<br>1 117 | OUI | 15, allée des Eiders<br>SGI/CNP 47-42-17-61 | Duplex. Mo Crimée. |

## PARIS - 20e ARRONDISSEMENT

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 3 Pièces<br>68 m², 5e étage | 4 600<br>800 | OUI | 74-80, rue de Buzenval<br>AGF 42-44-00-44 | Vis./r.v. |
| 4 Pièces<br>88 m², 4e étage | 4 576<br>1 434 | OUI | 18, rue Lisfranc<br>SGI/CNP 47-42-17-61 | Double living. Mo Pte de Bagnolet |
| 5 Pièces<br>117 m², r.-de-ch. | 7 220<br>1 620 | OUI | 19-21, rue d'Amour<br>AGF 42-44-00-44 | Chauff. inclus. Vis./r.v. |

## 78 - YVELINES

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Villa<br>142 m² | 11 000<br>1 100 | OUI | La Celle-Saint-Cloud<br>44, rue de Vindé<br>PRÉBAIL 45-27-06-37 | Résidence avec tennis |
| 6 Pièces<br>132 m² | 7 604<br>482 | OUI | Noisy-le-Roi<br>56, avenue G.-Buffar | Pavillon av. cheminée et jardin privatif |
| 4 Pièces<br>98 m², 3e étage | 5 292<br>1 191 | OUI | Rocquencourt,<br>13, rue des Erables<br>SGI/CNP 42-47-17-61 | Chauff. collectif |
| 5 Pièces<br>93 m² | 4 870<br>307 | | Villepreux,<br>10, impasse de Chantepie<br>SGI/CNP 42-47-17-61 | Pavillon avec cheminée et jardin privatif |

## 92 - HAUTS-DE-SEINE

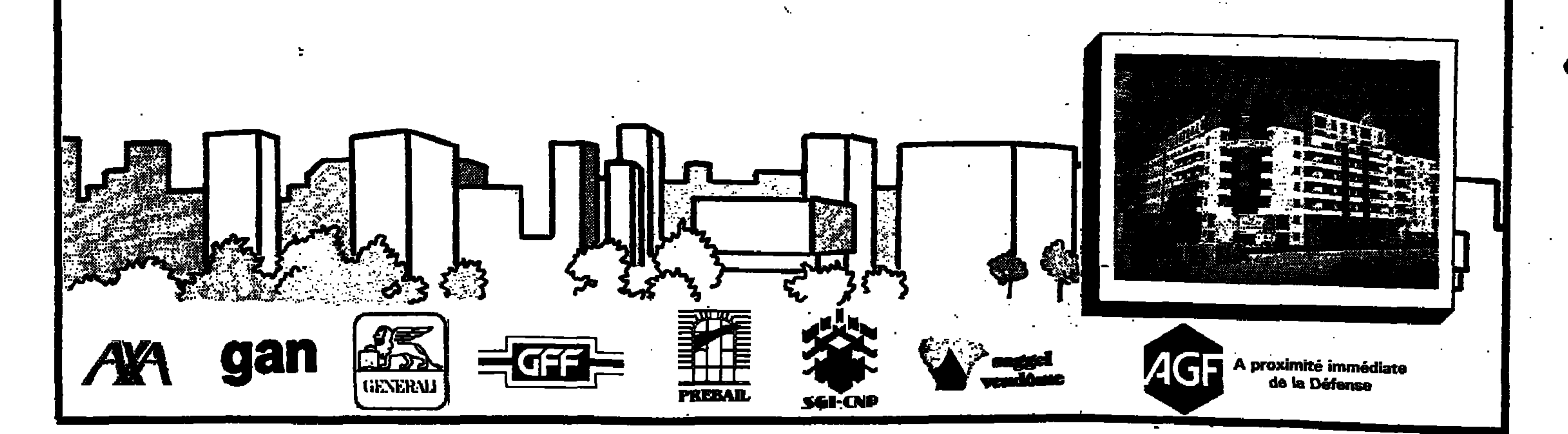
| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 3/4 Pièces<br>78 m², r.-de-ch. | 4 600<br>445 | OUI | Asnières,<br>10, rue de Belfort<br>AXA 40-75-59-26 | Gare Bécon-les-Bruyères |
| 3 Pièces<br>65 m², r.-de-ch. | 4 100<br>373 | OUI | Asnières,<br>10, rue de Belfort<br>AXA 40-75-59-26 | Gare Bécon-les-Bruyères |
| 2 Pièces<br>54 m², 2e étage | 3 348<br>926 | OUI | Boulogne,<br>24, rue de Silly<br>SGI/CNP 42-47-17-61 | Prox. bois Boulogne Mo Pont de St-Cloud chauff. collectif Vis./r.v. |
| 4 Pièces<br>88 m², 2e étage | 5 200<br>460 | OUI | Courbevoie,<br>2, avenue du Parc<br>AGF 42-44-00-44 | |
| 2 Pièces<br>58 m², 1er étage | 4 100<br>620 | OUI | Levallois,<br>58, rue Rivay<br>AXA 40-75-59-26 | |
| 2/3 Pièces<br>90 m², 2e étage | 6 740<br>1 410 | | Neuilly,<br>8, r. des Dames-Augustines<br>AGF 42-44-00-44 | 1 chambre Vis./r.v. |
| Studio<br>51 m² | 4 488<br>605 | | Neuilly,<br>19, rue Ernest-Deloison<br>SGI/CNP 42-47-17-61 | Chauff. collectif |
| 6 Pièces<br>197 m², 3e étage | 18 700<br>2 120 | | Neuilly,<br>15-17, avenue Sainte-Foy<br>AGF 42-44-00-44 | Vis./r.v. |
| Studio<br>32 m², 4e étage | 3 700<br>502 | OUI | Neuilly,<br>22 ter, bd du Gal-Leclerc<br>GCI 40-16-27-00 | Espaces verts |
| 5 Pièces<br>97 m², 1er étage | 4 753<br>1 028 | OUI | Puteaux,<br>161, rue de la République<br>SGI/CNP 42-47-17-61 | |
| 2 Pièces<br>51 m², 5e étage | 3 150<br>680 | OUI | Puteaux,<br>Av. Georges-Pompidou<br>SAGGEL 47-78-15-85 | Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v. |
| 2 Pièces<br>57 m², 11e étage | 3 000<br>622 | OUI | Puteaux,<br>14, rue Paul-Lafargue<br>GFF 47-67-00-17 | Chauff. collectif Vis./r.v. |
| 5 Pièces<br>104 m², 5e étage | 6 300<br>1 202 | OUI | Puteaux,<br>Av. Georges-Pompidou<br>SAGGEL 47-78-15-85 | Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v. |
| 4 Pièces<br>93 m², 4e étage | 5 500<br>1 060 | OUI | Puteaux,<br>Avenue Georges-Pompidou<br>SAGGEL 47-78-15-85 | Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v. |
| 3 Pièces<br>76 m², 3e étage | 4 350<br>870 | OUI | Puteaux,<br>Avenue Georges-Pompidou<br>SAGGEL 47-78-15-85 | Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v. |
| 2 Pièces<br>42 m², 4e étage | 3 000<br>522 | OUI | Rueil-Malmaison,<br>15 A, bd de Richelieu<br>AXA 40-75-59-26 | |
| 3 Pièces<br>72 m², 1er étage | 5 650<br>680 | OUI | Saint-Cloud,<br>2, square Sainte-Clotilde<br>AGF 42-44-00-44 | Chauff. indiv. Vis./r.v. |
| 5 Pièces<br>100 m², 2e étage | 6 000<br>1 500 | OUI | Suresnes,<br>Avenue Georges-Pompidou<br>AGF 42-44-00-44 | Chauff. en plus Vis./r.v. |
| 5 Pièces<br>109 m², 3e étage | 6 250<br>1 288 | OUI | Vanves,<br>3, place des Provinces<br>SAGGEL 47-42-44-44 | Proche Mo Malakoff/ Plateau de Vanves Vis./r.v. |
| 3 Pièces<br>69 m², 12e étage | 4 300<br>965 | OUI | Vanves,<br>4, rue Rabelais<br>SAGGEL 47-42-44-44 | Proche Mo Malakoff/ Plateau de Vanves chauff. mixte. Vis./r.v. |
| 3 Pièces<br>98 m², 5e étage | 6 077<br>1 230 | OUI | Ville d'Avray,<br>Les Etangs, rue de Ronce<br>LOCARÉ 42-66-01-80 | Près étangs de Corot |

## 93 - SEINE-SAINT-DENIS

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Studio<br>24 m², 2e étage | 1 560<br>289 | | Montreuil,<br>70, rue de Lagny<br>GCI 40-16-27-00 | |
| 4 Pièces<br>82 m², 8e étage | 3 500<br>600 | OUI | Neuilly-sur-Marne,<br>26, rue François-Mauriac<br>PRÉBAIL 43-48-74-00 | A proximité RER, balcon |

## 94 - VAL-DE-MARNE

| Type<br>Surface/étage | Loyer brut +<br>Prov./charges | Parking | Adresse de l'immeuble<br>Commercialisateur | Observations |
|---|---|---|---|---|
| 4 Pièces<br>88 m², 1er étage | 5 040<br>850 | OUI | Cachan,<br>Avenue Carnot<br>AGF 42-44-00-44 | Vis./r.v. |
| 3 Pièces<br>67 m², 1er étage | 3 750<br>700 | OUI | Kremlin-Bicêtre,<br>136, avenue de Fontainebleau<br>PRÉBAIL 43-48-74-00 | Proximité métro, immeuble récent |
| 3 Pièces<br>71 m², 1er étage | 3 550<br>910 | OUI | Saint-Maur,<br>198, boulevard de Créteil<br>GCI 40-16-27-00 | Espaces verts |
| 4 Pièces<br>87 m², 3e étage | 4 350<br>1 219 | OUI | Saint-Maur,<br>198, boulevard de Créteil<br>GCI 40-16-27-00 | Espaces verts |
| 5 Pièces<br>100 m², r.-de-c. | 6 020<br>770 | 2 | Vincennes,<br>40, rue Joseph-Gaillard<br>GFF 43-65-70-81 | Chauff. électr. Vis./r.v. |



هكذا من الأصل





# Le Monde

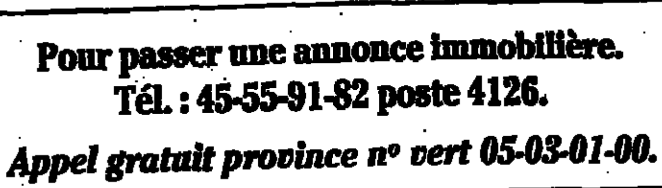
# SÉLECTION IMMOBILIÈRE

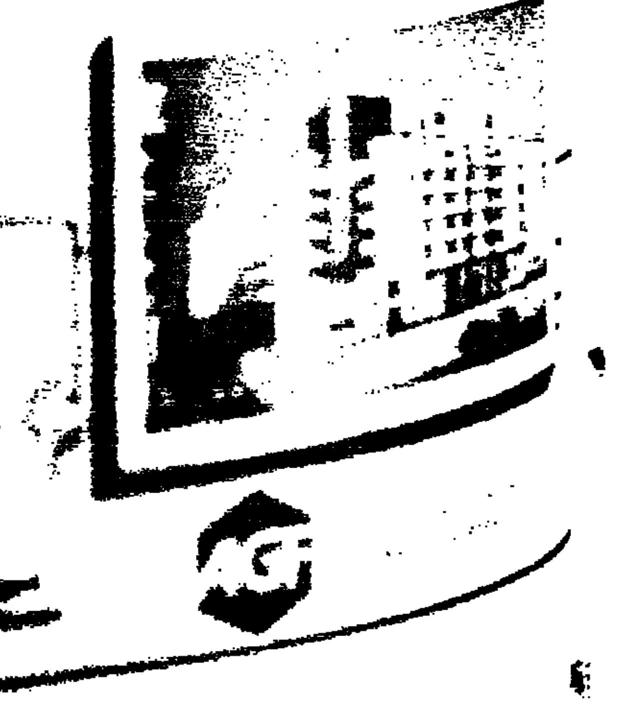










## appartements ventes

### 2e arrdt

R. DES PETITS CARREAUX Bel appt 43 m², s. bains, cuisine, chambre, salon. Vue splendide. 560 000 F. Tél. : 42-33-61-15.

### 3e arrdt

**MARAIS**
2 p., 45 m², belle rénovation, 5e étage, faibles charges, 1 155 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

MARAIS dans immeuble pierre de t. XVIIe, 3 pièces, 3e étage, ascenseur, refait nf, 2 100 000 F, réf. 238. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

**MARAIS**
studio + mezzanine, cuis. équipée, s. de bns, bel imm., 665 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

Imm. XVIIe, 4,20 m ss/plafond, 85 m² + cave voûtée + petit jardin, gr. travaux, env. 20 000 F le m² 48-44-98-07 ou 42-50-04-28.

RUE AUX OURS
Dble liv. + chambre, grande cuis., bains. Refait neuf. Prix : 1 320 000 F. Tél. : 45-26-85-04.

### 4e arrdt

**SAINT-PAUL**
duplex 110 m² + 30 m², dernier étage, asc., parkg, terrasse possible, vue soleil, 48-04-36-55, 42-78-68-66.

**ST-PAUL, 105 m²**
Bel imm. XVIIe, terrasse, liv., 2 chambres, bur., 5 m sous plafond, park. Tél. : 48-04-36-55.

**GROUPE JPM**
URGENT
**50 m², 670 000 F**
FACE HOTEL DE VILLE
**45-24-25-25.**

### 5e arrdt

PORT-ROYAL bel imm. anc., liv. dble, 2 ch., entrée, cuisine, bains, w.-c. séparé, 78 m², balcon, 2 050 000. 43-35-18-36.

**RÉPUBLIQUE**
2 p., 37 m², 1er étage, exp. sud, 550 000 F, réf. 228. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

**COURONNES**
studio 20 m² + 2 p. 33 m², 1er ét., bon état, 315 000 F et 420 000 F, réf. 232. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

Appartement vente 5e EXCEPTIONNEL. Propriétaire vend appt, réception, 5 ch. + bureau, 3 terrasses. Entièrement refait. PROMOUIM 42-36-56-26.

Appartement vente 5e.
**Exceptionnel.**
Pptaire vd dans imm. rénové duplex 200 m², 2 terrasses sud, 3 ou 4 ch., 77 m² de réception avec poutres apparentes et verrière. PROMOUIM 42-36-56-26.

AU CŒUR DU 5e ARRDT Inondée de lumière, 225 m², mais. loft, sobre. Jardin. 3 ch., 3 sanit., 7 500 000 F. *Sur R.V. : 45-77-96-85.*

PLACE DU PANTHÉON
Triple réception, 4 chbres, loue jusqu'en octobre 1990, 3 services, cave. Cabinet P. DALLEMAGNE. Tél. : (1) 46-22-29-74.

### 6e arrdt

**MONTPARNASSE**
Stanislas réc., séj., ch., 80 m², balc., parkg, 2 400 000 F.
**FLEURUS 45-44-22-36.**

**QUAIS, VUE**
SEINE et LOUVRE, 2 P. 1 500 000 F.
**FLEURUS 45-44-22-36.**

**FLEURUS**
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, R. N.-D.-D.-CHAMPS, 6e
SORTIE Mº SAINT-PLACIDE

| | |
|---|---|
| St-Placide 1 p. asc. | 290 000 |
| St-Placide studio | 500 000 |
| Montparnasse 2 p. | 600 000 |
| ND-d.-Champs 3 p. | 1 250 000 |
| Q. vue Seine 2 p. | 1 900 000 |
| St-Placide 4 p. 80 m² | 1 950 000 |
| Stanislas réc. 80 m² | 2 400 000 |
| Bac récent 80 m² | 2 700 000 |
| Panthéon 5 p. | 3 100 000 |

**RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES**
**TÉL. : 45-44-22-36.**

**ODÉON**
2 P., 910 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**SAINT-PLACIDE**
Séjour double, 2 chbres, 80 m². Prix intéressant.
**FLEURUS 45-44-22-36.**

**R. BONAPARTE**
3e ÉT., ASCENSEUR
2 APPART. CONTIGUS
Petit 2 pces, cft, 990 000 F
Gd 2 pces, cft, 1 320 000 F

F. FAURE 45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET
75007 PARIS.

**Mº DUROC**
*Bon imm., chf. cent. ind., liv. 40 m², 4 chbres, gde entrée, cuis., coin repas, bns, douche, w.-c. + studette attenante. 145 m², possibilité parking en location.*
9, BD DU MONTPARNASSE
mercredi, jeudi 14h-17 h.

### 7e arrdt

**RUE DE VARENNE**
standing, 175 m², rénovation luxueuse, prix justifié. Gausserand 45-51-24-70.

**DUROC**
2/3 pces, imm. pierre de taille, 1 870 000 F. *Trans Opéra 43-45-23-15.*

### 8e arrdt

CENSIER stdg, 6 p., tt cft, 135 m², s/jdin, balcons, parkings, 3 800 000 F.
QUARTIER LATIN p. de taille, studio 40 m², balcon, 1 030 000 F, 43-35-18-36.

Mº ROME 2 p., cuis. améric., s. d'eau, w.-c., ref. nf, 6e ét. ss asc., 375 000 F.
**MGN 43-87-71-55**
38, bd Batignolles, Paris-17e.

**RUE DE ROME**
imm. p. de t., 4 p., 80 m², 1 590 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**PLACE MONGE**
2/3 pces, 72 m², imm. p. de taille, 1 890 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

### 9e arrdt

**TRUDAINE**
4/5 p., 110 m², tt cft, parkg possib., 2 520 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

### 10e arrdt

PLACEMENT INTÉRESSANT Louis-Blanc, imm. rénové, digicode, 40 m², soleil, sans vis-à-vis. Prix : 450 000 F. Tél. : 42-36-79-02.

**LOUIS-BLANC**
4 p., 100 m² + balcon, parking, immeuble récent standing, 1 785 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

STUDETTE
IDÉAL ÉTUDIANT.
Bon investissement à saisir. 195 000 F. 40-26-42-47 40-26-42-74.

### 12e arrdt

IDÉAL PROF. LIBÉRALE, poss. 2 cab., 4 p. 95 m², tr. bonne exp., asc., 3e., imm. d'angle, p. de t. Tél. : 16-37-31-80-38 dès 17 h 30.

**FAIDHERBE-CHALIGNY**
beau 3 p., imm. stdg, 1 350 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**BASTILLE**
2 P., 47 m², 3e ét., imm. rén., fbles charg. 980 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

**BASTILLE**
Dans immeuble p. de t., rénovation de prestige.
2 PCES, 998 000 F
3 PCES, 1 785 000 F
Trans Opéra 43-45-23-15.

**DAUMESNIL**
3 pces, 71 m² + 1 pce avec accès à l'appt. Belle rénovation. Prix : 1 365 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

### 13e arrdt

**ARAGO/GLACIÈRE**
récent, stdg, ORIGINAL STUDIO 42 m², 700 000 F, 45-89-49-34.

### 14e arrdt

MONTPARNASSE tr. gd stdg 3/4 p. tt cft 80 m² lux., terr., prkg, 2 890 000 F.
IMM. ANCIEN studio tt cft, 23 m², 545 000 F à déb.
ALÉSIA/COTY imm. 1958, 3/4 p. tt cft, parfait état, 63 m², 1 150 000 F.
GLACIÈRE récent 2 p., tt cft 7e ét., balc., 890 000 F + studio, 2e ét., 38 m², 600 000 F. 43-35-18-36.

**PLAISANCE**
2 p., 46 m² + 6 m² balc., rénové, 995 000 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**ALÉSIA**
studio 32 m² + 61 m² jardin privatif, imm. stdg récent. 720 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

### 15e arrdt

**LIMITE 6e et 7e**
IMM. P. DE T., 3e, ASC.
**4 P., 1 480 000 F.**
chf. indiv. gaz, cave, parq., cheminées, cl., s/r. et cour. S/pl. jdi 13 de 15-19 h 139 bis, R. VAUGIRARD. ou Tél. : 45-75-81-67.

**AGNUS 45-08-12-70**
GRAND CHOIX
APPTS HAUT DE GAMME

**Mº CONVENTION**
5 p., 110 m² + terr. 38 m² s/jard. + balc. 17 m², dble liv. 42 m², 3 ch., gde cuis., 2 bns, nbrx rang., t.b. plan, excel. état, park. dble, cave. Prix : 3 300 000 F. France Conseil 48-28-00-75.

**Mº CONVENTION**
4/5 p., 122 m² + balcons 15 m², réc., stdg, 5e asc., parf. état, vue dég. s/verdure. T. gde cuis., 2 bns, park. dble. 3 000 000 F. *France Conseil 48-28-00-75.*

### 16e arrdt

**AUTEUIL**
2 p., 60 m², imm. de stdg, 1 630 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

VICTOR-HUGO immeuble standing 2 pièces, 30 m², très calme, 6e avec ascenseur, 806 000 F, réf. 237. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

**PTE SAINT-CLOUD**
2 p. ref. nf. 5e ascenseur, 1 300 000 F, réf. 211. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

**ETOILE/AV. FOCH**
Campagne à Paris, 300 m², r.d.c. + 1er étage, jardin et ss-sol, *Sud, 3 services, gar.* Michel Bernard 45-02-13-43.

**GROUPE JPM**
IMPECCABLE
**ORTF, 2 PCES**
60 m² env. 1 260 000 F
TRÈS URGENT
**EXELMANS 3 PCES**
60 m², 2 ch. 1 100 000 F
**STUDIO ORTF**
26 m², 400 000 F
REZ-DE-JARDIN
**PASSY-ALBONI**
200 m² + 90 m² jardin, bon état, 5 250 000 F
*NOUS CONSULTER*
Compétence et dynamisme.
**45-24-25-25.**

**AUTEUIL PENTHOUSE**
155 m², réception, 2 chbres TERRASSES
7 000 000 F. Exclusivité Easy Driver. 45-00-46-22.

**MUETTE**
Studio 35 m². 8e étage. Vue exceptionnelle
**EASY DRIVER**
45-00-46-22.

**MALLET STEVENS**
160 m² s/3 nvx. TERR., CALME, VERD, sol., CHARME. 7 500 000 F. Easy Driver. 45-00-46-22.

### 17e arrdt

ROME
studio tt cft, 270 000 F
GUY-MOQUET
3 p. tt cft, récent, 72 m² + balcon, 1 220 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

AVENUE DE WAGRAM
4 300 000 F, part. vd appt 6 p., 170m², 1er ét., poss. prof. lib. Tél. 46-22-25-26, w-e 16-44-57-10-59, ag. s'ab.

Mº ROME (82 m²) 4 p., cuis., s. de bains, w.-c., asc., p. de t., 2 100 000 F
**MGN 43-87-71-55**
38, bd Batignolles, Paris-17e.

**PTE-CHAMPERRET**
imm. de stdg, 3 p., 65 m², 1 600 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**VILLIERS**
2 p., 47 m², ch., séj., cuis. éq., dressing, cave, 2e ét., 1 050 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

PTE CHAMPERRET appt 4 p., 75 m², 3e sans asc., dble living, 2 chbres, salle de bns, w.-c., cave, à rénover, 1 500 000 F, réf. 035. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

**RUE TRUFFAUT**
3 p., 65 m² appt rénové immeuble ancien, 2e étage, 1 325 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**17e ÉGLISE ST-MICHEL**
**8e ÉTAGE, ASCENSEUR**
parking, 3 pièces, cuisine, s. de bains, w.-c., soleil
**MGN 43-87-71-55**
38, bd Batignolles, Paris-17e.

**GROUPE JPM**
DUPLEX
DANS HOTEL PART.
**WAGRAM 5/6 PCES**
*Bel ancien 150 m².*
**45-24-25-25.**

### 19e arrdt

**LA VILLETTE**
Charmant studio refait neuf, poutres, s. de bns, sur rue et cour. 30 m². 320 000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

### 20e arrdt

**A SAISIR**
**5 p., 105 m², SOLEIL**
imm. 1974, 2e ét. bon stdg, belles prestations, cave + *box* + asc., *1 850 000 F.* Part. 40-70-91-12.

PYRÉNÉES GD STDG 79 pr. nouv. parc.58 m² en 2 p. 8 m² terrasse, alarme, ref. nf, bon plan, cuis. et bns équipés, box, 910 000 F. Tél. : 42-77-99-88.

**CAMPAGNE A PARIS**
SITE EXCEPTIONNEL
Très belle maison de caractère 1930 en pierres meulière, r. de ch. + 3 niveaux + ss-sol, gd liv., 4 ch., très gde cuis., terrasse plein sud 30 m², garage. Beaucoup de charme. Prix : *3 800 000 F.* Tél. : 48-28-00-75.

**PROX. NATION**
Dans superbe imm., gd 2 p., entièrement rénové. 48 m². 650 000 F. 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

### 92 Hauts-de-Seine

**COLOMBES**
PLUS. APPTS de 3/4 p., à rénover, prix sac. TRANS OPÉRA 43-45-23-15

**SCEAUX/LAKANAL**
récent 4 pièces, tt cft, 76 m², prkg. 1 050 000 F. URGENT 43-35-18-36.

**NEUILLY**
3/4p., 81 m² + balc., 4e ét. CONFORT 2 555 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

**BOULOGNE NORD**
3 p., 77 m², très bon stdg PRIX 1 925 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

**BOULOGNE**
2 pces, 47 m², séj., chbre, 3e ét. 856 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

**BOULOGNE EXCEPT.**
4 pces, 95 m² + balc., vue s./Seine, ét. élevé, tt cft, park. Prix : 1 947 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

### 94 Val-de-Marne

Bois de Vinc., 130 m², Charenton, 5 pces, cuis., tt cft, chbre de serv., box except. 3 275 000 F. *Mas Immobil. 43-45-88-53.*

ORLY, 3 p., 70 m², terrasse, prkg, cave. Près de ligne RER C, proxim. immédiate commerces et écoles, 460 000 F, 48-53-23-91.

### Province

*PALAVAS-LES-FLOTS (34).* Appt F4, r.d.c., 70 m² habitable + 60 m², terrasse face à la mer. 650 000 F. Tél. : (16) 67-63-02-19 ou 67-63-48-74.

DINARD (35)
200 m plage de petit imm., p. de pays, dble liv., 4 chbres, 2 bns, gar., 1er ét. URGENT.
A SAISIR (1) 46-34-22-78.

Immob. de loisir
**BOURG-ST-MAURICE**
à 4 h 35 Paris, appts du studio au 5 pces, dans résid. de standing :
terr. avec vue s/vallée, labels therm. et acoust. faibles charges.
PRIX : 11 000 F LE M2
André Korchia SA
43-70-69-69.

### Etranger

IMMOBIL. DE PRESTIGE
**MALLORQUE**
(BALÉARES)
**TENERIFE**
(CANARIES)

Ds vill. andalou, sur la mer, verdoyant et résident., av. piscines privées.
VASTES APPTS 2 A 5 P.

*PRESTATIONS GD LUXE*
Sols et bns en marbre, cuisine aménagée, vastes terrasses, solarium privé, etc.

*Services à disposition sports à proximité*

ANDRÉ KORCHIA SA
**43-70-69-69.**

## appartements achats

**IMMO MARCADET**
rech. urgent ttes surfaces, même à rénover, Paris ou portes, 42-52-01-82.

**UFFI IMMOBILIER**
37, rue de Rome, Paris-8e, recherche pour sa clientèle du studio au 7 pièces. Paris, proche banlieue. Réalisation rapide.
**UFFI 45-22-02-44.**

Rech. 1 à 3 p., Paris. Préf. *5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e,* 9e, 12e, avec ou sans trvx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

AGENCE F. FAURE
**45-67-95-17**
11, RUE ROUSSELET, PARIS-7e.

recherche appts, ttes surfaces, préférence rive gauche, avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

**MGN (33e ANNÉE)**
38, bd Batign., Paris-17e
**43-87-71-55**
ds le cadre du réseau ORPI, rech. pour notre client. loc. et étrang., *APPTS, HOTELS PARTIC.* Paris-proche banlieue

## échanges

**AVENUE FOCH même** locataire échangerait APPARTEMENT GRAND LUXE 300 m² contre location ou achat appartement 4 pièces même quartier. Etude St-Fargeau, 35, rue Haxo. Tél. : 43-61-84-09.

## immobilier information

PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER
L'annuaire des propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles. SESAM 46-22-99-33.

Le Monde

# SÉLECTION IMMOBILIÈRE



## locations non meublées offres

### Paris

Mº MALESHERBES gde entrée, cuis. 16 m² aménagée, gd stdg, liv. + 1 chambre, salle de bains marbre, w.-c., 8 000 F + CHARGES
**MGN 43-87-71-55**
38, bd Batignolles, Paris-17ᵉ.

Location vide 6ᵉ
Part. loue 60 m², 4ᵉ étage sans asc. 6 500 F. Reprise justifiée 35 000 F.
H.B. 42-67-21-11 p. 121.

DENFERT
Dans site except., maison 4 pces, jardin, soleil, charme. 11 000 F net. F. FAURE 45-67-95-17.

**GROUPE JPM**

URGENT
16ᵉ STUDIO MEUBLÉ
20 m² dans hôtel part.

A SAISIR 4 PCES
**16ᵉ RAYNOUARD**
B. état, 120 m². 10 000 F c.c.

POSSIB. PROF. LIB.
RARE HOTEL PART.
**16ᵉ MOZART**
8 pces, 300 m² + jard.. 6 mois gratuit pour trvx.

A SAISIR
LIBRE LE 1ᵉʳ NOV.
**16ᵉ ANKARA, 87 m²**
2 ch., 5ᵉ asc., 8 200 F c.c.

16ᵉ ORTF, 4 P.
100 m², 2 ch., 11 100 F c.c., avec ch. de serv. comp.

IMPECCABLE
17ᵉ MALESHERBES
60 m², 6ᵉ asc., 6 500 F c.c.

NEUILLY JATTE
5 p., 130 m², park., 4ᵉ asc.

NOUS CONSULTER
Compétence et dynamisme.
**45-24-25-25.**

VOLTAIRE
3 pces, gde cuis., w.-c., s. d'eau, chff cent., 5 000 F, ch. comp.
Tél. : 46-81-48-47.

### Région parisienne

**ST-MANDÉ**
emplacement exceptionnel, luxueux 3 p., balc., parkg, 10 000 + rep. just. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**SAINT-MANDÉ**
ds imm. rf, gd stand., appt 4/5 pces, av. balc., terr., box, près du bois. Loyer 8 400 F + charges.
Trans Opéra 43-45-23-15.

**VINCENNES**
Tr. beau 3 pces, ref. nf, pr. bois et Mº. 5 300 F. + ch. Trans Opéra 43-45-23-15.

## maisons individuelles

**BOULOGNE**
ravissante maison 80 m² + sous-sol + jardin, charme. 45-53-91-45.

**VOUS VENDEZ**
**GROUPE D.D.L.**
**45-63-11-88 +**

**PARC MALMAISON**
600 m² hab.
+ parc 4 500 m²
**« FÉERIQUE »**
**GROUPE D.D.L.**
**45-63-11-88 +**

## locations non meublées demandes

### Paris

**EMBASSY SERVICE**
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
**Tél. (1) 45-62-78-99.**

**INTERNATIONAL SERVICE**
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg, 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

**RESIDENCE CITY**
rech. pour multinationales et ambassades
APPTS HAUT DE GAMME
Vides et meublés, av. min 2 ch. et VILLAS.
**Tél. : (1) 45-27-12-19.**

**UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE**
5, RUE BERRYER
75008 PARIS
LOCATION, VENTE GESTION
RECHERCHE
APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS
POUR SA CLIENTÈLE
**LOYERS GARANTIS**
Par comp. d'assurances
**UFE 42-89-12-52.**

## boutiques

### Ventes

RUE MARIE-STUART (2ᵉ)
55 m², r.-de-c. + 2 caves
Murs et fonds. 780 000 F.
DOLÉAC 42-33-61-15.

AV. PARMENTIER (11ᵉ)
Empl. except., 400 m², s/2 nivx + r.-de-c. 9 600 F/m. 1 100 000 F. DOLÉAC 42-33-61-15.

## propriétés

Etude Delamar, notaire à Sourdeval (50). Tél. (16) 33-59-61-85. En Normandie 55' plage, maison bourgeoise 15 p, maison gardien, parc 1 ha, 300 000 F.

Part. vend moulin début 19ᵉ, 6 km CENTRE TOURS, restauration exceptionnelle, 2 500 000 F. T. (16) 47-51-04-30 après 20 heures.

Sur vieux port COURSEULLES 18 km Caen, mais. trad., caractère, 432 m², 14 p., 3 nivx, jardin clos, gar. cft. (1) 69-03-55-28.

A 4 KM D'UZÈS GARD. 7 500 F, part. vend maison 1 000 m² de terrain. Séjour avec cheminée, 2 ch., cuisine, salle de bains, w.-c., 1ᵉʳ garage, buanderie. 2ᵉ garage pour 2 voitures et atelier. Gde terr. couv., jard. clos. Appentí à bois, cabanon pour l'outil. de jardin.
Ecrire sous le nº 6 009
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

90 km Paris. Eure. Village, ts com., tennis, équit., pêche, ppté rest. PA. Cheminée, 6 pces, tt cft. Dépend., 1 000 m² jard. 720 000 F. Tél. soir : 47-88-26-59.

Pr. Meulan. Ppté 350 m² hab., s/parc clos 7 000 m², séj. 60 m² av. plaf. cathédr., s. vue. 2 850 000 F, réf. 095. André Korchia SA 43-70-69-69.

**ANDRÉ KORCHIA SA**
Votre conseil immobilier a sélectionné de NOMBREUSES PROPR. en région parisienne
10, rue Léon-Frot, Paris-11ᵉ. 43-70-69-69.

**IMMO 106**
33, R. DE LA MADELEINE
28230 ÉPERNON
**(16-37) 83-73-73**
rech. pour sa client.
PARIS ET RÉGIONALE
PPTÉS, TERR., ÉTANGS, FORETS, ETC.
PAIEMENT COMPTANT
chez votre notaire.

MENNECY. Dans une île au bord de l'Essonne, 30' Paris, ppté pl.-pied, 190 m² hab., pel. 3 000 m² + 8 ha terr. dont 4 de plans d'eau. 2 940 000 F, réf. 147. André Korchia SA 43-70-69-69.

## hôtels particuliers

14ᵉ MAISON
début siècle, terrasse 30 m², living 48 m², 2 chambres.
Prix : 4 800 000 F.
LEGI 45-46-26-25.

## pavillons

**AU VERT A 20 KM DE PARIS**
**DRAVEIL CHAMPROSAY**
Maisons individuelles 6 pièces principales, sous-sol, garage 2 voitures, terrain 370 à 530 m².
VUE IMPRENABLE SUR VALLÉE DE LA SEINE
De 1 000 000 à 1 200 000 F
90 % par prêt conventionné. Actuellement en finition, livraison à la fin de l'année.
A VISITER ABSOLUMENT
LE PAVILLON FRANÇAIS
**43-78-76-25.**

**VILLEJUIF. 5' PARIS**
Pour plact, bon rapport, très beau pav. occupé, living + 3 ch., 2 bns, terrasse, gar., 700 m² terrain env. A saisir. Tél. : 46-34-13-18.

NOGENT-SUR-MARNE
prox. Baltard et Marne pavillon neuf grand luxe, livraison fin 88, 2 500 000 F. Tél. : 43-98-87-67.

## forêts

Particulier vend forêt 82 ha, Maine (USA), 20 km océan, site agréable. 1 100 $ l'hectare. Ecr. : TFM, Ferrier, 1261 Gingins ou Tél. : (041) 22-69-22-22 à Genève.

## viagers

Libre Mº St-Mandé-Tourelles, imm. p. de t., beau 2/3 pièces tt cft, calme, 490 000 F + 6 150. Viager F. Cruz 42-66-19-00.

**FONCIAL 45-55-86-18**
47 AVENUE BOSQUET-7ᵉ
Spécialiste 49 ans exp. Etude gratuite personnel. Avantage fiscal. Rente indexée.

Votre viager personnel, par
**F. CRUZ 42-66-19-00**
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8ᵉ
Garantie financière 5 000 000 F. 49 ans exp. Estimation gratuite.

## fonds de commerce

### Ventes

A VENDRE
**POISSONNERIE + MAREYAGE**
**Tél. : (97) 31-55-76**
**56360 LE PALAIS (Belle-Ile-en-Mer).**

CŒUR QUARTIER LATIN
**LIEU PRESTIGIEUX**
très grand restaurant 43-57-45-48, curieux s'abst.

**94 LA VARENNE**
galerie d'art 650 000 F cession + loyer 3 650 F/mois c.c., maison 160 m². Tél. 48-86-13-12 ou 13-16.

Part. cède commerce actuel. cadeaux, autres poss. Rueil (92), centre ville. Boutique, façade 8,60 m/50 m². 440 000 F + loyer. 47-51-70-34/34-62-68-82.

## bureaux

### Ventes

**9ᵉ SQUARE MONCEY**
Dans sup. imm. 1900. 170 m² de bur. s./nivx.
**FIMOH 43-87-80-52.**

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
**43-55-17-50.**

**DOMICILIATION 8ᵉ**
Bureaux, Télex, Télécopie
**AGECO 42-94-95-28**

**FIMOH**
**PARIS-9ᵉ**
740 m² DIVISIBLES
**NEUILLY**
210 m² + 96 m²
**LEVALLOIS NEUF**
600 m² DIVISIBLES
**COURBEVOIE NEUF**
1 690 m² DIVISIBLES
**BOULOGNE**
400 m² entièrement rénovés
**RUEIL**
600 m² R.-DE-CH. + 1ᵉʳ
**43-87-80-52.**

**LEVALLOIS**
dans imm. neuf, reste 600 m² divisibles à partir de 100 m², dispon. immédiate.
**FIMOH 43-87-80-52.**

## bureaux

Votre adresse commerciale ou
**SIÈGE SOCIAL**
Bureaux, Secrétariat, Télex
**CONSTITUTION STÉS**
Prix compét. Délais rapides.
**ASPAC 42-93-60-60 +**

**C I D E S**
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
**VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE**
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
* AV. VICTOR-HUGO
* R. DE PONTHIEU 8ᵉ
* ÉTOILE/IÉNA 16ᵉ
* PASSY/TROCADÉRO

Burx équipés 1/2 j., secrét., tél. Service Télex, Fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/M CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
**CIDES 47-20-41-08**

**SIÈGE SOCIAL**
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CH.-ÉLYS. 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81.

DOMICILIATION DEPUIS 80 F. Av. Ch.-Élysée ou rue Saint-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9ᵉ, 12ᵉ et 15ᵉ. INTER DOM. 43-40-68-50.

## locaux commerciaux

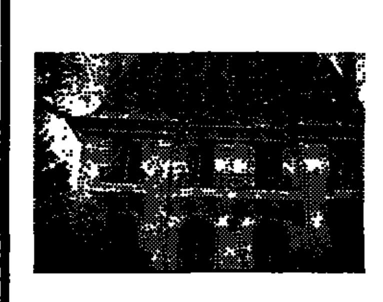
### Locations

SALLE 120 m² à louer pour DANSE - THÉATRE DIVERSES DISCIPLINES. COL.-FABIEN 42-38-08-74.

NOUVEAU

**Le Monde**
**IMMOBILIER**
**AGENDA IMMOBILIER**
mercredi + jeudi + vendredi
+ samedi (RADIO-TÉLÉVISION)
**PUBLICITÉ :**
**RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS :**
**45-55-91-82 poste 43-24-41-38**

# Les Belles Propriétés du Monde



## MONTMORENCY

Magnifique mais. caractère, s/ss-sol de 180 m², entièrement aménagé, hall avec bar, séj. 60 m², terrasse 60 m², gde cuis., 3 somptueuses chbres, 2 bains, 2 w.c., 1.300 m² terr. paysagé. 4.700.000 F. COUP DE CŒUR.




AVIS
PIERREFITTE
66, rue de Paris.
48-22-88-22.

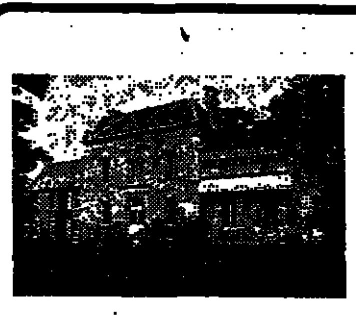


## NÉE AVEC LE SIÈCLE A VILLEMONBLE

Dans quartier résidentiel, somptueuse demeure de plus de 280 m² habitables, très gd hall, séj., jard. d'hiver, 4 BELLE CHBRES, prestations de luxe, le tt dans parc boisé de 2.400 m². 3.500.000 F.




AVIS
PAVILLONS-S/BOIS
19-21, av. A.-Briand.
48-48-18-18.



## A L'ABRI DES REGARDS

indiscrets, superbe demeure plus que centenaire, elle vous séduira par son intimité, son environn., son parc de plus de 4.000 m² CLOS MURS, planté de grds arbres majestueux, ses 12 pces princ., son cft, ses dépend. Le temps n'a fait que l'effleurer, venez lui rendre visite. Prix justifié : 1.300.000 F.




AVIS MERU
11, rue V.-Hugo.
(16) 44-08-32-28.



## 30 KM PARIS

Accès facile par autoroute ou R.E.R. pour cette superbe demeure bourgeoise, en plus de ses 190 m² habitables, dans parc de 2.500 m², elle vous séduira par son emplacement privilégié, sa maison de gardien et sa cave sous porche.
Total : 1.980.000 F.




ACB
ST-OUEN-L'AUMONE
72, r. Gal-Leclerc.
30-37-22-11.

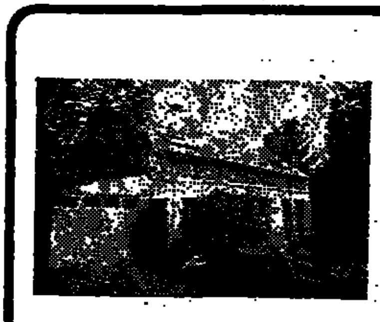


## PORTES DE CHANTILLY

Ppté aux prestations exceptionnelles, superbe piscine chauffée aménagée d'éclairage, r.-de-c., solarium, terrasse + vaste salon, bar intér. équipé vidéo, salle gym., sauna jacouzi, aquariums, appt d'amis, récept. 50 m², terrasse 110 m², cuis. aménagée, 5 chbres, 2 bns, s. billard, gar., s/terr. clos.




AVIS VIARMES
33, rue de Paris.
30-35-45-45.

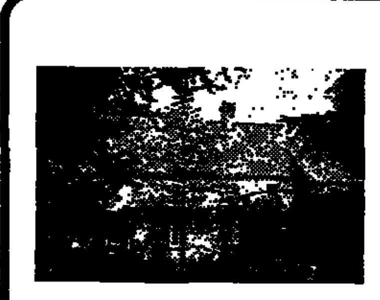


## AUTOMNALES

45 km Paris RN 1 ou autoroute, superbe demeure indép., entr., salon, séj., poutres, 3 chbres, bur., cuis. spac. et claire, bns, w.c., chff. centr., cave voûtée, dépend., gren., 1.700 m² terr. bien clos agréments + fruitiers. Prix : 799.000 F.




ACB
BEAUMONT-S/OISE
25, r. Nationale.
30-34-69-40.



## AUX CONFINS DE L'OISE

et du Val-d'Oise, niché dans village pittor., jolie maison caractère, elle a su préserver son charme d'antan, vaste séj., salon, spac. cuis., 3 très belles chbres, bains, w.c., lingeries, cave, très beau jard. de curé 960 m². 870.000 F. A saisir.




ACB NOAILLES
6, rue de Paris.
(16) 44-07-48-02.



## LA CAMPAGNE

80 MN PARIS, dans région boisée et vallonnée, proche ville, anc. moulin rénové, habit. suite, entr. cuis., séj. 50 m² env., superbe cheminée, 5 chbres, w.c., 2 bns + pce 50 m² env. à aménager, chff. centr., gren., cave voûtée, très gdes dépend., s/env. 4.000 m² terr. 708.000 F.




AVIS
VILLERS-COTTERETS
20, r. Gal-Leclerc.
(16) 23-96-17-62.

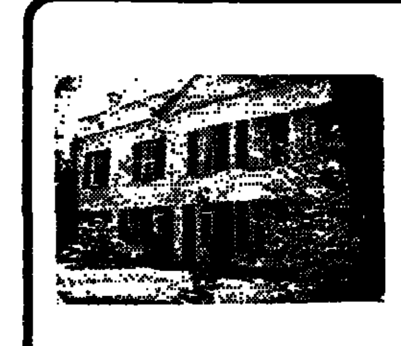


## CADRE EXCEPTIONNEL

200 m² habitables, rustique, autour d'un parc pays. 18.000 m² + plan d'eau + riv., haras équipé 40 chev. Prix AVIS : 2.100.000 F.




AVIS
RAMBOUILLET
14, r. R.-Poincaré.
34-83-05-27.



## 45 MN DIRECT PARIS MONTPARNASSE S.N.C.F.

Magnifique ppté du début du siècle, dans cadre calme et verdoyant, parc env. 6.500 m² paysagés de belles essences avec bord de rivière privatif, hall, gd salon, cheminée, 6 chbres, s. jeux, pigeonnier, gar., dépend. 2.500.000 F.




AVIS MAINTENON
23, r. C.-d'Hadeville.
(16) 37-23-02-28.

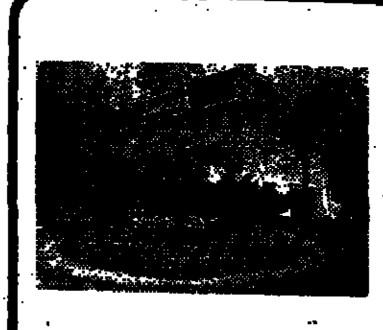


## AU CŒUR DU PAYS D'OTHE

Belle ferme typique entièrement rénovée avec goût, cuis. anc., vaste séj., salon 60 m², cheminée, poutres apparentes, mezzanine bur. 30 m², 3 chbres, 2 bns, gd cft, s/2.500 m² terr. clos paysagé, le charme de la campagne, à 1 h 30 Paris, exceptionnelle. 650.000.




AVIS SENS
2, r. Gal-de-Gaulle.
(16) 86-64-12-44.

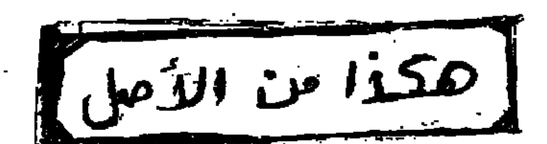


## ARDÈCHE

ST-PERAY, dans les vignes qui donnent ce vin plein de soleil, magnifique mais. 200 m² habitables, très gd salon, séj. cheminée pierres sol marbre, plafond à la française, terrasse dominant parc arboré de 3.000 m². 1.410.000 F.




AVIS VALENCE
247, av. V.-Hugo.
(16) 75-44-35-63.






# Economie

## SOMMAIRE



## CONJONCTURE

### Croissance de 13 % du marché français de l'automobile en septembre

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles (CSCA), les immatriculations de voitures neuves ont progressé de 13 % en septembre, par rapport au même mois de l'an dernier, avec 146 441 unités. Pour les neufs premiers mois de 1988, la croissance est de 6,6 % avec 1 563 746 immatriculations. La pénétration étrangère *« soutenue par de nombreuses opérations promotionnelles »* et *« traditionnellement forte au cours de l'été »*, a atteint 39,2 % en septembre (avec une augmentation de 23,2 %) et 36,8 % sur neuf mois. Le groupe Peugeot SA enregistre, en septembre, une hausse de 10,9 % avec une part de marché de 32,2 %, grâce à Automobiles Peugeot qui réalise une belle performance (+ 15,4 %) contre seulement + 3,4 % pour Automobiles Citroën. Quant à Renault, sa progression est modeste en septembre (+ 3,6 %), ne *lui assurant que 28,7 % du marché.*

Les Journées prospectives du « Monde »

## « Il n'y a pas d'entreprises heureuses sans salariés heureux »

**Plus de cinq cents personnes ont participé au colloque organisé par *le Monde*, mardi 11 octobre, à l'UNESCO, sur le thème « Ressources humaines, réinventer la compétitivité ». Ouvert par M. Michel Rocard, ce colloque, qui prend place dans les Journées prospectives du *Monde* des 11, 12 et 13 octobre, s'est achevé sur l'intervention de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. Parmi les nombreux dirigeants d'entreprise présents dans la salle, on remarquait notamment MM. Pecqueur, PDG d'Elf et Ortoli, PDG de Total.**

*« Zapping managérial »* : la formule a fait fureur, le mardi 11 octobre, lors des débats des Journées prospectives du *Monde* à l'UNESCO, immédiatement après l'intervention de M. Michel Rocard *(le Monde* du 12 octobre). En utilisant cette expression, on reprochait aux dirigeants d'entreprise d'investir tous les six mois dans un nouveau gadget pour mieux masquer l'écart entre leur discours et la réalité.

Pour Mme Aubry, ancienne directrice des relations du travail, qui a tiré la conclusion de cette matinée, *« c'est au moment où les technologies changent qu'il faut mettre en place une organisation du travail fondée sur l'innovation des salariés »*. Le débat s'est clairement divisé en deux parties : la première a conduit à une réflexion sur la gestion des ressources humaines, la seconde a porté sur la formation. Vice-président de Bossard Consultants, M. Jean-Christian Fauvet a clairement récusé *« les modèles fermés sur une solution et qui donnent l'illusion du sur-mesure »*.

Quant à M. Michel Crozier, sociologue, directeur de recherches au CNRS, il a voulu démêler les *« faux obstacles »* et les *« vrais problèmes »*. Ainsi, l'idée que les cadres pourraient poser *« le principal problème »* dans la mise en œuvre du management participatif lui paraît fausse. En revanche, il estime que le management par objectifs, *« cela ne marche pas »* et que la communication *« passe très mal »*. *« Il faut savoir écouter l'autre »*, souligne M. Crozier. *« A terme,* ajoute-t-il, *ce sont les ressources humaines qui sont les plus importantes. »*

### Formation et recrutement

Ce n'est pas M. Etienne Pflimlin, président de la Confédération nationale du Crédit mutuel, qui pouvait contredire une telle affirmation. Il mit en avant les deux axes de sa politique des ressources humaines : *« une modification profonde des méthodes de formation et de recrutement »* ; une autre façon de mener la négociation sociale, en faisant intervenir tant le niveau national que le niveau régional. *« Il n'y a pas d'entreprises heureuses sans salariés heureux »*, lança M. Pflimlin.

M. Michel Praderie, directeur du personnel et des affaires sociales de Renault, refusa pour sa part tout *« angélisme »* : *« Une entreprise est faite pour faire du profit »*, affirma-t-il avant d'exprimer sa crainte d'arriver rapidement à un *« divorce considérable »* entre une organisation taylorienne du travail, qui est inadaptée et qui *« change très vite »*, et un *« contrat taylorien »*, qui fixe encore trop souvent le cadre dans lequel s'insère le dialogue social. Il évoqua ainsi l'*« archaïsme dans le système de rémunération »* en estimant — clin d'œil à une actualité brûlante — qu'il y a aussi *« une aspiration à une certaine rémunération des performances »*.

### « Faire évoluer la mentalité... »

Mettant en avant la *« très forte culture d'entreprise »* d'EDF, dont il est directeur général, M. Jen Bergougnoux insista sur la *« véritable mutation culturelle »* à entreprendre pour faire face à des défis plus *« qualitatifs au plus près du terrain »*. Pour y parvenir, souligna-t-il, la direction doit s'engager et *« faire partager »* sa vision prospective à l'ensemble du personnel, tout en créant *« des opportunités »* de prise de responsabilités.

Racontant son expérience aux Etats-Unis, M. Bernard Collomb, directeur général de Lafarge-Coppée, retraça l'évolution de cette société passée en quinze ans d'une gestion classique et même un peu brutale — *« on prend sur le marché, on utilise et ensuite on jette »* — à une politique de développement des hommes et des carrières. Ainsi, *« la motivation des hommes doit être un atout pour réussir dans une compétition offensive »*.

Pour M. José Bidegain, directeur général adjoint de Saint-Gobain, il faut *« faire évoluer la mentalité des restructurateurs »*, les investissements de ces dernières années ayant eu pour effet la restructuration de l'industrie. *« Il faut partir à la conquête avec des gens qu'on avait habitué à la retraite. Il faut former de nouvelles générations à la créativité, àl'innovation et au risque »* M. Bidegain a estimé que, pour les cadres, il fallait pousser au développement des *« qualités individuelles »*. Mais il faut aussi *« accepter un courant d'air (« ce n'est plus un échec que des cadres s'en aillent »*, ce qui suppose d'avoir un bon vivier de cadres. Conclusion logique : *« la différence dans la compétition ne se fera pas par la techonologie mais par les hommes et leurs motivations »*.

Un propos qui servait de bonne transition avec le débat sur la formation. M. Alain Geismar, directeur adjoint du cabinet du secrétaire d'État à la formation professionnelle avait attaqué dans le vif en relevant que *« dans la vie quotidienne des entreprises, la formation est quelque choses de relativement faible »*. *« On a concentré la compétence au sommet de la hiérarchie. On a des chaînes où il n'y a plus de compétence de proximité. »* Pour M. Geismar, qui a annoncé un audit de l'appareil de formation, il faut donc *« s'attaquer à la reconfiguration des qualifications des personnels de base »*. Autre idée : arriver d'ici à la fin du siècle à un doublement de l'effort de formation des entreprises.

Secrétaire général du CIRAC, M. René Lasserre se livra à la même analyse : *« Il faut avoir des gens qualifiés sur toute la ligne de production. Il ne suffit pas d'avoir des ingénieurs très compétents »*. Il fit ressortir les différences entre la France et la RFA, où 40 % des apprentis en moyenne sont déjà sont déjà bacheliers et où *« il n'y a pas de discontinuité entre une logique scolaire et une logique productive »*. En conséquence, il faut *« continuer le rapprochement entre système scolaire et système d'entreprise »*.

De son côté, M. André Kirchberger, responsable du programme Comett à la CEE, a affirmé que si la formation est davantage développée en RFA, au Danemark et en Hollande qu'en France, c'est en partie à cause d'une autre *« organisation sociale de l'entreprise »*. Si on veut réussir la mobilité dans l'Europe de 1993, il faut encore aboutir dans la CEE à une *« reconnaissance mutuelle des qualifications »*. Problème sur lequel on bute encore.

### L'internationalisation des carrières

Sujet principal du mardi après-midi de débat, *« l'internationalisation des carrières »* appartient à la catégorie des *« mots clés »* qu'il faut décortiquer pour en retrouver tous les sens.

C'est ainsi que commença M. Anton Brender (CEPII) dans son introduction. Si la période se caractérise par la *« double concurrence »* des entreprises et des espaces nationaux, la situation des pays occidentaux, riches par définition, impose que l'accent soit mis sur la qualité des produits et donc, des ressources humaines. *« Le thème n'est pas une mode,* dit-il. *Les entreprises doivent mobiliser, dans la compétition internationale, un travail qui va être de plus en plus cher. »*

Mais ce sont surtout les chefs d'entreprise, présents à la tribune, qui ont pu, par des exemples concrets, fournir une illustration aux problèmes posés.

Avec le GIE du droit français qui fabrique l'Airbus, M. Jacques Banière (Airbus Industrie) a pu *montrer à quoi ressemblait « une tour de Babel »* industrielle qui fait déjà *« l'Europe tous les jours »*. *« L'espace social européen, j'en rêve tous les matins »*, poursuivit le directeur des ressources humaines, amené à gérer vingt-deux nationalités différentes et des salariés qui ont, pour la moitié d'entre eux, conservé leur statut d'origine.

*« Pensez dès le début à ce type de problèmes »*, lança-t-il à l'adresse de la salle, fort de son expérience. *« Parti »* dans une aventure technologique et commerciale, l'Airbus Industrie ne s'est pas préoccupé dès l'origine des incidences sociales d'une telle construction. Il y a maintenant des avantages acquis pour des expatriés en poste depuis quinze ans, qui finissent par peser sur les relations quotidiennes. *« Ce n'est pas toujours facile à vivre »* avance M. Banière.

Une attention particulière doit être portée sur les problèmes de langue et de culture. Certes, *« tout le monde parle anglais »*, pour communiquer dans les sociétés mais *« on passe parfois à côté »* des bonnes explications. Ces incompréhensions naissent, alimentées par deux styles de management différents, du Nord et du Sud, qui influencent la gestion et surtout les relations avec les hommes. *« Puisque nous travaillons ensemble,* poursuit-il, *il faut aller au devant des autres cultures et on s'aperçoit que les Français ont, dans ce domaine, des lacunes »*

### Motiver les nationaux

Un autre éclairage a été fourni par M. Thierry Meyer, PDG de Philips-France, qui a présenté un système très élaboré, construit par un groupe complètement mondialisé. *« Quand on fait 84 % de son chiffre d'affaires en dehors de son pays d'origine, c'est normal »* souligna M. Meyer dont la carrière elle-même résume tout une pratique. De nationalité suisse, marié à une belge, il a travaillé successivement aux Pays-Bas, en Grèce, en Zambie, à Hongkong et en Argentine.

*« Pour éviter la démotivation des nationaux »*, une entreprise aussi mondiale doit favoriser la carrièÎre de tous ses cadres dans toutes les filiales et il revient au dirigeant local de savoir laisser partir à l'étranger ses meilleurs éléments. *« Le plus grand contigent d'expatriés est français, dans notre groupe »*, souligne-t-il, pour tuer une idée reçue.

Cela étant, les carrières internationales doivent répondre à des critères précis et limités à des cas de figure exceptionnels, même dans un groupe tel que Pilips. De son expérience, M. Meyer tire quelques leçons. Le cadre international sera un expert *« introuvable localement »* ou, encore, un *« haut cadre »*, un futur dirigeant, pour qui l'expatriation correspond à un plan de carrière. *« Sinon,* affirme-t-il, *cela génère des problèmes, surtout au moment du rapatriement »*.

Patron de la filiale française de Toshiba, M. Alain Prenat s'attacha, pour sa part, à dédramatiser. Dans son groupe, on *« s'appuie par principe sur des ressources humaines locales »* et il n'y a d'ailleurs que cinq cents japonais expatriés parmi les quarante-cinq mille salariés, hors Japon, de Toshiba. Des méthodes japonaises il ne reste, dans son cas, que la petite réunion quotidienne de cinq minutes entre les cadres, les chefs d'atelier et les contremaîtres. Lui-même ne va au Japon que trois à quatre fois par an. *« Mais j'y envoie mes cadres, pour la perception, et des opérateurs au moment du lancement d'un nouveau produit. »*

Face à cette réalité, les syndicalistes étrangers, invités à la table ronde, réagissent selon des schémas marqués par les soucis nationaux. Pour Mme José-Maria Zufiaur *(UGT espagnole) « l'internationalisation s'est faite en marge de tous les groupes sociaux et de tous les contrepoids*. Elle réclame davantage de *« consensus »*, dans *« une entreprise plus démocratique »*. Pour Mme Ilse Brusis (DGB allemande), l'accent doit être mis sur la participation, déjà très développée, qui favorise la gestion des ressources humaines, et sur l'appel à l'intelligence. Mais, pour ce faire, quatre conditions doivent être respectées : la sécurité de l'emploi, *« ne pas se limiter à l'utilisation de compétences qui ne concernent que le champ de travail »*, la formation professionnelle et l'information de tous.

Comme il *se doit, ce sont les* experts, appelés à témoigner, qui ont formulé des réserves empreintes de scepticisme. M. Bernard Brunhes a aussi souligné que les entreprises sont davantage appelées à se déplacer que les hommes. *« Les cadres feront du transfert de technologie sociale »* entre les pays d'Europe, a-t-il indiqué. M. Jacques Lesourne, inquiet du retard français, a concédé qu'on ne pourrait juger des résultats *« avant vingt ans »*, appelant ainsi chacun à la patience.

### Nécessité d'un enracinement

Quant à M. Alain Touraine, en sociologue, il affirma comprendre *« le cri du cœur de ceux qui veulent sortir des carcans de notre foutu pays »* mais demanda à ce qu'on rééquilibre la balance. Il faut *« un enracinement »* de l'entreprise dans *« des structures culturellement définies »* dans une localité, une région, une nation. Ce point de vue fut accepté par M. Riccardo Petrella (CEE). *« Européen et Calabrais, Européen parce que Calabrais »*. Pour sa part, il souligna que l'internationalisation devrait être inclue dans un mouvement plus décisif, celui de *« la mondialisation »*.

Sans aucune rupture, ce débat a également été marqué par les interventions de deux ministres parmi les plus soucieux de ces sujets. M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État au Plan, prononça un vibrant plaidoyer en faveur de la prévision, du besoin d'anticiper, puis lança *« un cri d'alarme »*. *« Les mentalités françaises sont terriblement hexagonales,* dit-il. *La France est un pays qui a une influence, sans faire peur,* ajoute-t-il. *Notre présence internationale n'est pas à la hauteur de nos ambitions »*, poursuit-il, exemples et *« détails »* à l'appui.

Le mot de la fin revint à M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, qui appela à la mobilisation des énergies avec beaucoup d'humanité. Pour en convaincre son auditoire, il rappela que c'était *« notre agriculture »* qui, en cinquante ans, avait *« fait les plus gros progrès »* avec des méthodes *« à la chinoise »*, en accumulant les détails et les échanges d'expérience. *« Il faut remplacer nos langues de bois par un langage plus humain, compréhensible par tous »*, conclut-il.

**ALAIN LEBAUBE et MICHEL NOBLECOURT.**






## LOGEMENT

### M. Quilès demande la démission du directeur de l'Office d'HLM de Paris

M. Paul Quilès, en sa qualité de conseiller de Paris, a demandé, le 11 octobre, avec les autres élus socialistes du treizième arrondissement, la démission de M. Georges Pérol, directeur général de l'Office d'HLM de la Ville de Paris, et *« l'arrêt immédiat des expulsions »* des locataires de l'Office. Le ministre des PTT et de l'espace précise avoir constaté *« depuis des années le mauvais fonctionnement de l'Office d'HLM »* de la capitale.

De son côté, M. Jacques Toubon, maire RPR du treizième arrondissement, a pris mardi la défense de l'Office d'HLM de la Ville de Paris, indiquant que la plupart des opérations de réhabilitation réalisées dans cet arrondissement, qui concernent plus de 13 000 logements, avaient été effectuées *« à la satisfaction des locataires »*.

● **M. Lalonde critique le plan d'occupation des sols de Paris.** — Polémique autour des conséquences du nouveau plan d'occupation des sols (POS) de Paris, actuellement soumis à l'enquête publique. Selon M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, ce plan est *« préoccupant »*, car il entraînera une *« surdensification »* des constructions, et en particulier des bureaux. La mairie de Paris réagit vivement par un communiqué indiquant que le nouveau POS *« amplifie au contraire le mouvement d'amélioration du cadre de vie »* et *« affirme la priorité du logement sur les bureaux »*. Les services de M. Chirac rappellent que *« 80 hectares d'espaces verts ont été offerts au public en dix ans »*.

# "Logique industrielle? Logique industrielle? Est-ce que j'ai une gueule de logique industrielle?"



De plus en plus, la vague des OPA déferle sur notre pays. On peut s'en réjouir, on peut s'en plaindre. Il faut en tout cas apprendre à les distinguer.

Il y a celles qui, sous couvert de logique industrielle, proclament une ambition de restructurer les entreprises et qui en réalité n'ont comme but que de grossir au risque de briser leur dynamisme, de les démanteler, les dépecer, les revendre.

Et puis il y a les autres : les Offres Publiques qui permettent aux Entreprises, de se développer, de se diversifier et de gagner sur leurs marchés. Ce sont celles en général que les Entreprises choisissent et suscitent. Ce sont plus des Offres Publiques de Développement que des Offres Publiques de Démantèlement.

Il devient donc urgent pour les actionnaires de savoir les reconnaître pour faire le bon choix. Faute de quoi, un jour, sur les décombres de ses industries, la France n'aura plus que ses yeux pour pleurer. Et ces larmes-là ne seront pas des larmes de crocodile.

**EPEDA.BERTRAND FAURE.**

HDM

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Économie

## La dette extérieure des Etats-Unis

# Une bombe à désamorcer

**En se focalisant sur les chiffres mensuels des échanges américains de marchandises, les marchés financiers brillent par leur myopie. Les résultats du commerce extérieur d'août, qui devaient être publiés le jeudi 13 octobre, provoquent déjà les anticipations des opérateurs.**

***L'hypothèse d'une dégradation par rapport au déficit de 9,5 milliards de dollars enregistré en juillet a joué dans le mouvement de baisse qui a ramené le dollar en dessous de 130 yens à Tokyo, mercredi 12 octobre, pour la première fois depuis juin dernier.***

**La plus grave faiblesse de l'économie américaine, et le principal sujet d'incertitude pour l'économie mondiale, se situe pourtant ailleurs : dans l'explosion des déficits de la balance des paiements courants, passée d'un excédent de 6,89 milliards de dollars en 1981 à un solde négatif de 160 milliards l'an dernier.**

**Son corollaire est impressionant : le gonflement incontrôlé de la dette extérieure des Etats-Unis, qui a fait de la première puissance occidentale le plus grand débiteur au monde.**

Sur le thème *« une puissance à l'encan »*, la presse américaine tire régulièrement la sonnette d'alarme sur un phénomène spectaculaire, l'envol de la dette extérieure des Etats-Unis. Pour avoir, depuis six ans, consommé sans compter, la première puissance occidentale a sans doute évité à la planète les affres d'une récession. Pour l'avoir fait largement à crédit, en finançant ses déficits grâce aux placements étrangers, elle se voit aujourd'hui ravalée au rang peu enviable de plus grand débiteur mondial. Créditeur net de 171 milliards de dollars en 1982, le pays a fini l'année 1987 *sur un* endettement net de 368 milliards. A ce rythme, le cap des 1 000 milliards de dollars pourrait être atteint au début des années 1990.

On est loin des deux accidents de parcours détectés par le Brookings Institute, une dette extérieure de 2,2 milliards de dollars en 1914 sans compter celle de 2,7 milliards en remontant à... 1897. S'il n'est sans doute pas trop tard pour désamorcer cette bombe à retardement, la réalité actuelle ne cesse d'être préoccupante. Jugée humiliante par certains Américains, elle introduit un élément d'incertitude autrement plus dangereux que les seuls déficits commerciaux qui, régulièrement encore, font frémir les marchés financiers.

Il faut, certes, éviter de dramatiser et, surtout, de comparer *« des chapeaux melons et des cerises »* comme le souligne posément un expert. Equivalent, en apparence, à la dette conjuguée des onze principaux débiteurs d'Amérique latine, ceux-là même dont les difficultés hantent parfois les nuits de leurs banquiers, l'endettement des Etats-Unis est beaucoup plus complexe. Lorsqu'on parle du Brésil, le pays le plus endetté du tiers-monde avec 120 milliards de dollars, on fait allusion à un passif *« brut »* qui ne tient *pas compte des avoirs à l'étranger des* sociétés ou des ressortissants brésiliens, cet exercice tenant, de l'aveu des statisticiens, du *« doigt mouillé »*.

Rien de tel dans le cas des Etats-Unis dont la richesse, hors des frontières, est mieux connue. Leur endettement *« net »* représente ainsi la différence entre les actifs à l'étranger – 1 168 milliards de dollars fin 1987 – et les avoirs détenus par des étrangers outre-Atlantique – 1 536 milliards de dollars. Ce calcul reste approximatif. Les flux de capitaux qui viennent se placer *sur le marché américain* ne sont pas tous enregistrés. Quant aux investissements directs, ils sont comptabilisés à leur valeur d'achat et sont par là même sous-estimés dans les deux sens. Mais au total, le concept du département du commerce, la *« position nette des investissements internationaux »*, aussi barbare puisse-t-il paraître, permet de cerner la réalité.

La composition même des créances détenues par des étrangers sur les Etats-Unis est également beaucoup plus diversifiée que dans le cas des pays en voie de développement. Pour ces derniers, il s'agit presque exclusivement d'emprunts contractés auprès d'autres Etats, de banques privées ou d'organismes internationaux rappelait, dans un récent bulletin du Fonds monétaire international, un ancien administrateur du FMI, M. Jahangir Amuzegar. Tous sont assortis de taux d'intérêt et d'un calendrier de remboursements connu. Comment les comparer à la chaîne de transactions qui joue sur la dette américaine ? A titre indicatif, près du tiers des avoirs américains détenus par des étrangers est constitué de bons du Trésor ou d'actions dont la valeur varie constamment.

La différence essentielle entre la dette des Etats-Unis et des pays du tiers-monde se situe pourtant ailleurs. Brésiliens, Philippins ou Ivoiriens sont condamnés à engranger des devises *fortes pour rembourser leurs emprunts.* Les Américains, cas unique au monde, empruntent dans leur propre monnaie qui se trouve être la principale monnaie de réserve internationale, le dollar. Là où les pays en développement sont soumis aux aléas des taux de change et des cours de matières premières qui assurent une large part de leurs recettes à l'exportation et leur capacité à rembourser, les Etats-Unis ne peuvent se trouver en défaut de paiement. Et ce sont les étrangers qui investissent outre-Atlantique qui prennent le risque de change.

### Le prix de la confiance

C'est bien là le nœud du problème : tout repose sur la confiance de ces investisseurs. Tant que les Européens ou les Japonais estiment rentables les placements sur le plus vaste marché des capitaux, *tant qu'ils seront séduits* par des investissements qui leur permettent de contourner des pressions protectionnistes, comme dans le cas du Japon, ou de bénéficier des atouts fiscaux offerts par la réforme introduite par le président Ronald Reagan, Washington trouvera les moyens de financer une politique dénoncée par chacun comme trop laxiste. Mais au moindre signe de défiance, les dirigeants américains sont confrontés à des choix difficiles : peser sur les dépenses publiques et la consommation pour amener le pays à ne plus vivre au-dessus de ses moyens ou contourner le problème.

C'est cette dernière attitude qui a prévalu jusqu'à présent, limitant les possibilités d'*action de Washington* à des options délicates pour la stabilité mondiale : l'inflation, cette bénédiction des débiteurs, la dévaluation de la monnaie qui limite automatiquement le poids des remboursements en dollars, ou une hausse des taux d'intérêts permettant de mieux rémunérer les investissements étrangers.

Pour le moment, les leçons d'un passé récent ont porté. Le coût de l'inflation, cassée en 1981-1982 au prix d'une rude récession, est suffisamment présent à l'esprit des Américains pour écarter la fuite en avant dans la *hausse* des prix. Les avis sont plus partagés sur l'utilisation de l'arme monétaire. Certains soulignent qu'une dépréciation de 10 % de la devise américaine réduit automatiquement de 2,7 % la dette extérieure tout en offrant un atout supplémentaire aux exportateurs. Cette porte de sortie va à l'encontre de tous les efforts, laborieux, déployés depuis trois ans par les principales puissances industrielles pour stabiliser le marché des changes.

Cette volonté commune a trouvé une application exemplaire durant le *dernier* trimestre 1987, au lendemain du krach boursier d'octobre. Pour empêcher la déroute des places boursières et du dollar, les plus grandes banques centrales ont acquis pour quelque 20 milliards de dollars d'obligations américaines, contre 600 millions durant le troisième trimestre. Elles prenaient ainsi le relais des investisseurs privés dont les placements, outre-Atlantique, étaient tombés dans le même temps de près de 25 à 6,3 milliards de dollars. Le scepticisme, puis le doute pur et simple, avait miné l'attrait de l'économie américaine, même chez ses plus fervents admirateurs nippons.

Cette mobilisation internationale des instituts d'émission avait fait couler beaucoup d'encre à l'époque. Depuis *lors*, les étrangers *ont retrouvé* le chemin des Etats-Unis et les banques centrales ont pu se retirer du jeu, se débarrassant petit à petit de ces avoirs en dollars qui venaient gonfler leurs réserves *et aiguiser leurs craintes* inflationnistes. Ce fut le cas notamment de la Bundesbank ouest-allemande. Au point qu'aujourd'hui encore, un expert estime improbable un nouvel élan de solidarité internationale, à moins d'une crise majeure. *« On ne peut indéfiniment, accepter de combler les trous financiers d'un pays dépensier, aussi puissant soit-il »*, reconnaît-il.

Reste, à court terme, la solution d'une hausse des taux d'intérêt pour maintenir un flux suffisant de capitaux. Cette arme est à manier avec la plus extrême prudence. Elle risque d'entraîner une vague de renchérissement, du crédit dans le monde alors que chacun voudrait calmer l'activité américaine tout en maintenant vigoureuse celle des autres pays. Si elle permet de peser sur une consommation dont le dynamisme est synonyme, outre-Atlantique, de lourde note à l'importation et de réduction lente du déficit commercial, un renchérissement du crédit présente en outre deux dangers pour les Etats-Unis eux-mêmes : doper le dollar dont tout le monde souhaite la stabilisation et alourdir le service de la dette. Le relèvement d'un point des taux se traduit automatiquement par une augmentation de quatre milliards par an des remboursements de Washington.

### Accroître l'épargne

Ces butoirs et le fait même que toute dette s'autoalimente ne rend que plus urgente une action délibérée des Etats-Unis. S'endetter n'est pas un mal en soi, on ne le répétera jamais assez. L'endettement américain reste faible, 9 % du produit national brut, beaucoup moins encore si l'on tient compte de la richesse accumulée par le pays. Les plus optimistes s'accordent pourtant à crier casse-cou pour deux raisons. Au rythme actuel d'accroissement du service de la dette, les remboursements deviendront vite insoutenables, de 20 milliards de dollars en 1987 ils pourraient doubler d'ici au début des années 90, voire atteindre 50 milliards de dollars. Les raisons même du retournement qui ont fait des Etats-Unis le premier débiteur du monde alors que le Japon s'affirmait comme son premier créancier donnent, surtout, à réfléchir.

Avant les années 70, les Américains dépensaient déjà sans compter mais pour investir à l'étranger et financer des programmes militaires. Aujourd'hui, c'est pour consommer qu'ils vivent à crédit. L'ampleur du phénomène est encore difficile à apprécier. Les statistiques fluctuantes du département du commerce l'illustrent jusqu'à l'absurde. Après avoir annoncé un déficit de 655 millions de dollars de la balance des services au premier trimestre, le ministère a finalement *avancé un excédent* de 1,4 milliard de dollars.

Cet exercice de voltige recommencera-t-il pour le deuxième trimestre ? Les premières estimations portent sur un *déficit* de 492 millions. Plus que le montant, c'est la tendance qui retient l'attention : l'apparition d'un déficit de ce type d'échanges se confirme, une première depuis trente ans. Il faut en effet remonter à 1958 pour trouver trace d'un solde négatif au titre des services, un domaine où les Etats-Unis se sont taillés une solide réputation de leader.

Ce revers inquiète plus les Américains que l'idée de voir leurs partenaires financer, bon gré mal gré, des besoins accumulés au fil des déficits *budgétaires puis des déficits commer*ciaux et d'une boulimie de consommation. La perte de puissance est parfois mauvaise conseillère. On retrouve, en filigrane de certaines mises en garde, de vieux démons que les alliés de Washington n'entendent surtout pas réveiller : le protectionnisme pour rétablir les équilibres commerciaux, l'isolationnisme pour réduire la part américaine du fardeau de la défense occidentale...

On en n'en est pas là. Mais quelle que soit la façon dont on aborde le problème, une seule réponse s'impose à l'esprit des analystes de tous bords. Sans une épargne accrue permettant de limiter les déficits et le gonflement de la dette extérieure, les Etats-Unis mineront eux-mêmes leur avenir. Il appartiendra au prochain président des Etats-Unis d'apporter sa propre réponse à ce défi de la fin des années 80. Les partenaires de Washington ne peuvent qu'attendre en jouant la concertation pour éviter toute crise. Et espérer que les choix du vainqueur de la présidentielle de novembre ne mettront pas le feu aux poudres.

FRANCOISE CROUIGNEAU.



*AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*

# Économie



## SOCIAL

### Les tensions sociales dans le secteur public

## M. Maire demande au gouvernement de faire « un effort exceptionnel »

M. Michel Rocard a entrepris une consultation officieuse des syndicats, qui devrait être conclue sous quinzaine. Le moins qu'on puisse dire est que cette concertation tombe à pic : si le calme continue à dominer dans le secteur privé, où le patronat a déjà lâché du lest sur les salaires, le climat social demeure, en revanche, tendu dans le secteur public. Reçu le mardi 11 octobre par le premier ministre, M. Edmond Maire s'en est fait l'écho. *« Le gouvernement doit faire face à une situation de contentieux accumulés,* a souligné le secrétaire général de la CFDT. *M. Rocard insiste sur les impératifs économiques. Je crois qu'il a compris les impératifs sociaux. Les deux ne sont pas contradictoires. »*

Pour l'heure, l'incompréhension semble totale sur le dossier salarial dans la fonction publique. Evoquant la réunion *« décisive »* du 14 octobre chez M. Durafour, M. Maire a affirmé que le gouvernement devait *« faire un effort exceptionnel ». « Il faut qu'il y ait maintien du pouvoir d'achat pour 1988 et 1989 hors GVT* [glissement vieillesse technicité, mesurant les promotions et l'ancienneté] *pour les fonctionnaires, et que soit laissée une marge de négociation suffisante aux directions des entreprises du secteur public et nationalisé. »* Au passage, M. Maire a fustigé, sur France-Inter, l'attitude de la direction de Renault, en notant crûment que, décidément, *« la connerie du patronat est incommensurable ».*

Comme en écho, M. Pierre Bérégovoy a opposé, lors du forum du *Figaro* du 11 octobre, une fin de non- recevoir. Comme d'autres syndicats, la CFDT ne demande que le maintien du pouvoir d'achat. Mais M. Bérégovoy a relevé que, pour 1988, la masse salariale a augmenté de 3,66 % (ce calcul étant obtenu en conservant la même définition du GVT que celle retenue par le gouvernement Chirac), soit, par rapport à une hausse moyenne des prix attendue de 2,6 %, *« 1 % de pouvoir d'achat collectif en plus ».*

Ecartant tout *« dérapage de caractère inflationniste »*, il a laissé peu d'espoir aux syndicats sur des mesures salariales pour 1988 qui seraient abordées le 14 octobre.

On s'oriente donc bel et bien vers une accentuation des tensions dans la fonction publique et le secteur public. Le 18 octobre, la CGT organise une journée nationale interprofessionnelle. Les fédérations CGT de la fonction publique vont décider, ce jour-là, une grève de vingt-quatre heures autour des revendications comme une demande d'augmentation mensuelle immédiate d'au moins 1 500 F pour tous les fonctionnaires. La fédération CGT des PTT, qui avait organisé une journée d'action peu suivie le 10 octobre, sera aussi dans la grève le 18 octobre, mais plusieurs syndicats des impôts et des douanes qui avaient prévu une action ce jour-là devraient la reporter au 20 octobre.

Au surlendemain de l'action, pour l'essentiel « en solo » de la CGT, les six fédérations (FEN, FO, CFDT, Fédération générale autonome des fonctionnaires FGAF, CFTC et CGC) devraient appeler ensemble à une grève nationale des fonctionnaires le même jour. A moins que, le 14 octobre, M. Durafour ne fasse des propositions jugées acceptables sur les salaires de 1988, ce qui semble peu vraisemblable. Déjà, la CFDT-PTT et, dans l'enseignement, le SNES ont appelé à la grève le 20 octobre. Mais le mouvement pourrait s'étendre à l'ensemble du secteur public. A EDF, les quatre fédérations CFDT-FO-CFTC et UNCM-CGC se sont déclarées prêtes à *« s'inscrire dans l'action du 20 octobre »*

**M. N.**

• **Banques : FO et la CFTC ne signent pas.** – FO et la CFTC ont rejeté à leur tour après la CGT et la CFDT l'accord salarial dans les banques signé par le SNB-CGC. FO a jugé *« insuffisantes pour maintenir le pouvoir d'achat »* les propositions de l'Association française des banques (AFB) ; la CFTC, du même avis, trouve *« dérisoire »* le montant de la prime spéciale de 3 % de la mensualité brute prévue par l'accord

### Hausse plus forte (début 1988 qu'en 1987) des salaires du privé

Les ouvriers du secteur privé ont bénéficié au début de l'année de hausses de salaire plus importantes et plus féquentes qu'en 1987, selon l'enquête publiée par le ministère du travail. 21,2 % ont reçu une augmentation en janvier dernier, contre 13,3 % en janvier 1987, et, pour la moitié d'entre eux, cette augmentation était comprise entre 1 % et 2 %, alors que la hausse médiane avait été de 1 % seulement pour tous les mois de 1987. En avril 1988, 25,2 % des ouvriers ont reçu une augmentation, contre 23,8 % en avril 1987, mais celle-ci généralement moins importante qu'en janvier. D'autre part, à la fin du premier semestre, la hausse des prix, notamment en avril, avait mangé le gain de pouvoir d'achat, et l'on était revenu au même niveau qu'en début d'année.

L'enquête, effectuée auprès d'un échantillon de 1400 entreprises de plus de dix salariés (dont toutes celles de plus de cinq mille salariés), exclut du calcul les augmentations individuelles et les promotions, de même que les relèvements du SMIC.

## AFFAIRES

### Devenant le numéro deux mondial du secteur

## Michelin va racheter la division « pneu avion » de Goodrich

Nouvelle rectification de frontières en perspective dans l'industrie mondiale du pneumatique. Selon toute probabilité, le groupe français Michelin va racheter la division « pneu avion » de la compagnie américaine B.F. Goodrich. Le projet est assez avancé pour que la firme de Clermont-Ferrand publie un communiqué.

Goodrich est le numéro deux du pneu avion derrière le géant Goodyear. L'entreprise détient un tiers du marché américain, le plus important du monde qui pèse à lui seul près de la moitié du total. Michelin se propose de reprendre tous les actifs de Goodrich, à savoir l'usine flambant neuve de Norwood (Caroline du Nord), les unités de rechapage de la compagnie, disséminées sur tout le territoire américain, les réseaux de commercialisation, les moyens de recherche et d'essais, ainsi que les droits d'utilisation des marques et de la technologie de fabrication. En ce qui concerne la filiale malaise de Goodrich (fabrication, distribution, rechapage) constituée en début d'année à part égales avec SIME Darby, des négociations séparées seront menées avec ce partenaire.

En rachetant ce bel ensemble, l'objectif poursuivi par Michelin n'est pas tant de rechercher la notoriété. La firme a déjà une très forte réputation dans cette branche industrielle très pointue. En fait, il s'agit pour Bibendum de trouver de nouveaux débouchés pour son pneu radial avion, 30 % plus léger que le pneu classique et dont la durée de vie est moitié plus longue. Cette invention maison avait été testée au début des années 80 sur les Mirages de l'armée de l'air française. Par la suite, certains Airbus en avaient été équipés et Michelin avait, en 1987, enlevé un contrat aux Etats-Unis pour chausser les avions de chasse F 15 E.

Par cette cession, Goodrich, qui s'était déjà retiré du pneu grand public en 1987 (*le Monde* du 27 décembre 1987) en revendant ses participations au groupe d'investisseurs propriétaires d'Uniroyal, abandonne définitivement la profession de manufacturier. La célèbre firme américaine maintiendra néanmoins une collaboration avec Michelin pour le développement des ensembles de roues et de freins qu'elle produit à l'intention de l'industrie aéronautique.

**A.D.**

• **Pavillon des Kerguelen : la déception des armateurs.** – Le Comité central des armateurs de France (CCAF) indique, dans un communiqué, que le ministre de la mer, en maintenant dans ses limites actuelles le régime du pavillon des Kerguelen, adopte une solution *« qui paraît sans commune mesure avec les problèmes qui se posent à la flotte de commerce aujourd'hui »* (*le Monde* du 7 octobre). *« Les armateurs attendent donc des pouvoirs publics qu'ils arrêtent rapidement, comme le font un nombre croissant de nos partenaires de l'OCDE, un ensemble de mesures qui permettront de traiter le problème de la flotte exploitée par l'armement français dans toutes ses dimensions économiques et sociales »,* ajoute l'organisation patronale.

• **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce qui a été indiqué, dans *Le Monde-Affaires* du 8 octobre, dans l'article sur la porcelaine de Limoges, la société La Seynie est indépendante. Mme Liliane Fouquet et son associé sont toujours propriétaires de cette SARL qui emploie 70 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 16 millions de francs. Par ailleurs, Limoges Castel n'est pas une filiale de Legrand. Elle fait partie du groupe Decoster dont le président est M. Dominique Decoster.

## TRANSPORTS

### Le 43e congrès de la FNTR

## Les routiers sont paisibles

C'est un quarante-troisième congrès annuel sans drame ni guérilla que la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) réunit, le 12 et le 13 octobre, à Paris. 1987 a été une bonne année qui a vu le trafic de la route progresser de 5 % par rapport à l'année précédente, et les neuf premiers mois de 1988 ont confirmé cette bonne santé avec 4 % de mieux. Cela a permis à la profession de dégager des marges bénéficiaires convenables, malgré une « guerre des prix » qui a fait chuter les tarifs de 6 %. Depuis l'été, les routiers semblent s'être assagis dans ce domaine et les prix sont étales depuis le mois de juin.

Dernier motif de satisfaction pour la FNTR, dont les vingt mille adhérents se sont toujours sentis plus à l'aise avec les gouvernements de droite : M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers, lui a quasiment promis qu'il poursuivrait les grandes orientations de son prédécesseur, notamment la prudente déréglementation capable de préparer les routiers à affronter le grand marché européen de 1993.

Le projet de surtaxation du gazole ayant avorté, il ne reste donc à ce syndicat professionnel qu'à rappeler aux ministres ces principales et rituelles revendications. En matière de transports interurbains de voyageurs, la FNTR demande à l'Etat d'autoriser des créations de lignes d'autocars sur autoroute susceptibles de concurrencer des lignes ferroviaires. Dans le domaine des marchandises, c'est l'accès à la profession qui tient au cœur de la fédération; celle-ci souhaite qu'un examen de la capacité financière et de l'honorabilité du nouvel entrepreneur précède l'attribution d'autorisation. Elle réclame aussi la mise en place d'une tarification de référence au 1er janvier 1989 et d'une taxe de rétorsion, pourtant décidée en 1986, à l'encontre des transporteurs des pays imposant aux camions français des taxes supplémentaires.

A l'occasion du congrès, les orateurs rediront leur hostilité à l'égard d'une libération du cabotage, qui verrait tous les camions européens acheminer sans restriction des marchandises françaises à l'intérieur des frontièes de l'Hexagone. Ils veulent, auparavant, que les conditions d'exploitation de leurs entreprises soient harmonisées et que la taxe sur les carburants soit la même pour tous, soit 0,177 ECU (1,24 fancs) par litre, et non 1,53 francs comme le veut la taxe sur les produits pétroliers français.

En matière sociale, c'est un assouplissement des limites de la durée du travail effectif qu'ils proposent pour être à armes égales avec leurs confrères des Douze. Enfin, ils plaident pour une harmonisation technique, qui verrait passer de 2,50 mètres à 2,60 mètres la largeur des véhicules, de 15,50 mètres à 16,50 mètres leur longueur et de 40 à 44 tonnes leur poids total maximal. En somme, des revendications bien convenables, que les ministres socialistes s'empresseront d'épauler auprès de Bruxelles, quand ils ne seront pas en mesure de les satisfaire.

**Al. F.**

## Économie

Après une série d'échecs à l'exportation, un marché de 3,5 milliards de francs

# La signature du contrat ferroviaire espagnol est vital pour Alsthom

**C'est le 21 octobre que le conseil d'administration de la RENFE, société d'exploitation des chemins de fer espagnols, décidera à qui sera attribué le marché de 3,5 milliards de francs – portant sur la fourniture de vingt-quatre trains à grande vitesse et de soixante-quinze motrices, – pour lequel ont soumissionné Mitsubishi, Fiat-Ansaldo-Breda, Siemens, Thyssen, Krauss Maffei, Asea Brown Boveri, le tchèque Skoda et le français Alsthom. C'est pour celui-ci une partie de quitte ou double s'il veut rester le numéro un mondial de la construction ferroviaire.**

L'industrie ferroviaire française a, depuis plus d'un an surtout, subi des défaites à l'exportation. Hormis la vente à Taïpeh, pour 1,5 milliard de francs, d'un métro léger VAL fabriqué en commun par Matra et Alsthom, elle a raté le contrat des métros de Bogota (500 millions de francs), remporté par les Italiens, d'Ankara (1 milliard de francs), obtenu par les Canadiens d'UTDC. Elle traîne comme un boulet les contrats déficitaires des métros de New-York et de San-Francisco. Elle n'a pu s'imposer pour le tramway de Los Angeles face aux Italiens. Le dernier et le pire des échecs a été celui infligé à Shanghai par les Allemands de l'Ouest emmenés par MAN.

Pour la première fois, MAN a présenté un matériel de métro dont le prix (1 milliard de francs) a été inférieur à celui offert par Alsthom. Sa fabrication avait été en partie sous-traitée en RDA et subventionnée par la ville de Berlin. Enfin, le gouvernement de Bonn a consenti un prêt de 1,5 milliard de francs sur trente ans, avec dix ans de délai de grâce, à un taux très faible, pendant que le Trésor français tardait à confirmer le don annoncé en 1987 par le ministre des finances, M. Edouard Balladur.

Pour chacun de ces cas, M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, a une réponse. Le marché américain ? « *Nous avons hérité du cadeau empoisonné de San-Francisco, qui nous a coûté beaucoup d'argent. Je me suis retiré de New-York, le moment voulu, car, pour être sur le marché américain, il faut obligatoirement passer des contrats avec leur industrie nationale, qui ne vaut rien. Je reste très circonspect sur les Etats-Unis, et j'ai préféré m'allier avec le canadien Bombardier, qui possède des usines dans le Vermont.* »

Ankara ? « *Les Canadiens ont consenti des prêts défiant toute concurrence.* » Bogota ? « *Les Italiens ont fait de même.* » Shanghai ? « *Nous n'étions pas aux gouvernes de cette affaire, mais il faut que l'administration comprenne que nous avons besoin d'une aide financière et politique identique à celle dont profitent nos concurrents.* »

En revanche, M. Desgeorges ne veut pas reconnaître que les prix d'Alsthom sont plus élevés que ceux des Italiens, des Canadiens ou des Japonais. Pourtant, sa société se classait quatrième sur quatre soumissionnaires pour le tramway de Los Angeles, et l'offre française, présentée à Shanghai, était, au départ, neuvième sur neuf. Comment expliquer un tel handicap ?

### Madrid-Séville

Les observateurs font remarquer qu'Alsthom a du mal à digérer la reprise des activités – et du déficit – de Jeumont-Schneider, qui avait déjà absorbé malaisément les restes de Creusot-Loire, Carel et Fouché, TCO, etc. Les centaines de départs en préretraite et les licenciements annoncés en 1987 et en 1988 coûtent cher, tout comme les investissements nécessaires pour rester dans la course technologique. M. Desgeorges a réussi sa stratégie – être le plus gros sur un secteur en déclin – mais n'a pas encore atteint son but, qui est de faire du profit. Le nettoyage monumental qu'il mène à bien dans sa division ferroviaire handicape celle-ci à l'exportation.

Le marché espagnol est donc essentiel pour la firme française, *et pas seulement parce qu'il* permettrait à Alsthom de placer son TGV Atlantique outre-Pyrénées. L'accord comportera un volet industriel, et celui qui remportera le TGV Madrid-Séville prendra une participation majoritaire dans le capital de deux des quatre entreprises ferroviaires espagnoles : la Maquinista et Ateinsa. Autrement dit, *l'industriel* choisi participera à la rénovation des chemins de fer espagnols, à laquelle le gouvernement de Madrid veut consacrer la bagatelle de *105 milliards* de francs d'ici à l'an 2000.

### Trois scénarios

Esquissons trois scénarios plausibles. Alsthom exporte son TGV pour la première fois et rachète 55 % des deux sociétés. La technologie à grande vitesse française *triomphe* en Europe, *puisqu'elle* sera présente, en 1993, à Londres, Bruxelles, Amsterdam, Paris et Madrid. La société française, assurée du secteur le plus profitable dans l'espace le *plus* propice, est en position de force pour négocier avec les Allemands de l'Ouest un partage favorable de la construction du TGV Paris-Cologne et *Paris-Francfort. Elle* peut attendre sans trop d'inquiétude la fin de sa remise en ordre, le retour à la solvabilité des pays en voie de développement désireux d'acheter des métros et la disparition de certains de ses concurrents.

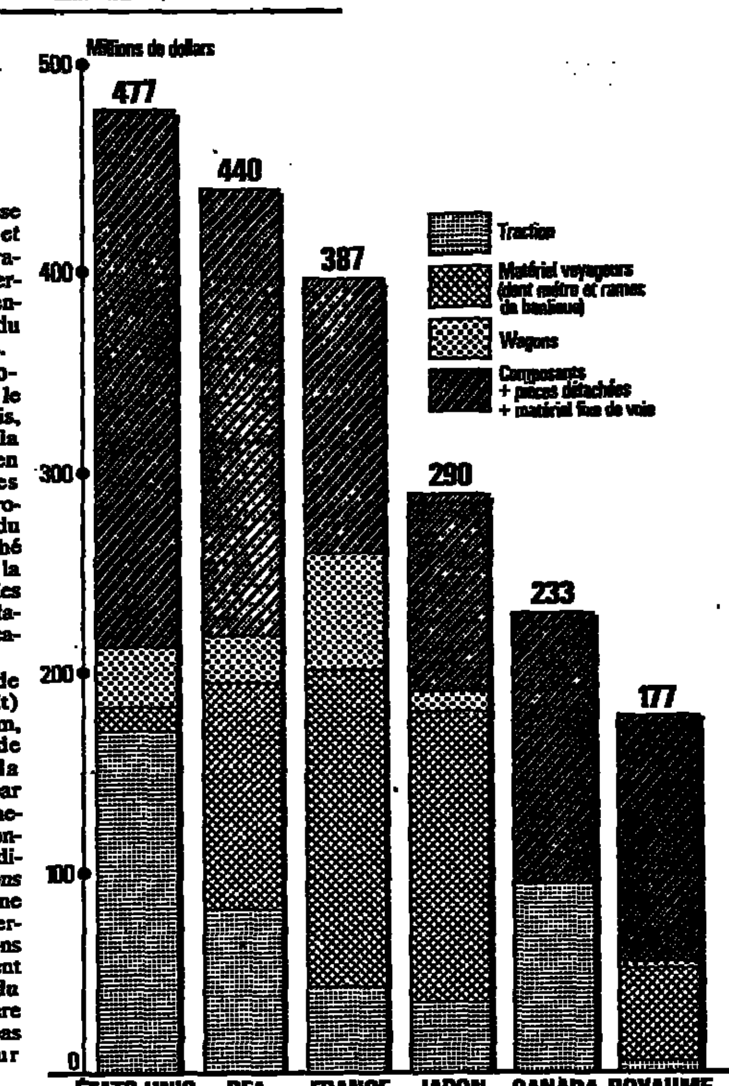
Deuxième scénario : ce sont les Allemands de l'Ouest qui signent l'accord avec le gouvernement espagnol. La traversée du désert promet *d'être longue pour* Alsthom, qui devra partager le marché européen de la grande vitesse avec Siemens, ABB, *Thyssen*, et dans des conditions moins favorables. Cet échec pourrait le desservir auprès des acheteurs potentiels de TGV que sont la Corée du Sud, le Canada et les Etats-Unis.

Troisième scénario-catastrophe : *Mitsubishi est* le vainqueur. Pour la première fois, la technologie japonaise de la grande vitesse prend pied en Europe, annonçant d'autres retraites pour l'industrie ferroviaire française, qui n'est pas du tout sûre de remporter le marché des navettes du tunnel sous la Manche. Le plan de charge des usines Alsthom deviendrait calamiteux dès que cessera la fabrication du TGV nord-européen.

A ces aléas, il convient de rajouter celui du dernier (petit) concurrent français d'Alsthom, ANF Industrie (Ateliers de construction du nord de la France). Celui-ci est soumis par son président, M. Claude Etchegaray, mandaté par son actionnaire principal AXA, à une médi*cation de cheval où les réductions* d'effectifs occupent une bonne place, les pertes de la division ferroviaire ayant atteint 33 millions de francs en 1987. Pratiquement évincés de la construction du TGV, les ANF n'ont plus guère de plan de charge, et ce n'est pas le bogie du métro du futur « BOA » qui l'améliorera.

Tout porte à croire que le toilettage des ANF prélude à une asso*ciation ou à une revente. Mais* quel sera l'heureux élu ? Sera-t-il canadien, allemand ou japonais ? Les ANF serviront-ils de cheval de Troie pour pénétrer dans le *bastion d'Alsthom ? Une préoccu*pation de plus pour M. Jean-Pierre Desgeorges, qui aimerait, maintenant qu'Alsthom a atteint une taille dominante, s'allier avec ses égaux. Pour se partager le marché et faire remonter les prix à un niveau normal...

ALAIN FAUJAS.




*Source : Fédération des industries ferroviaires*

**Le total des exportations ferroviaires exprimé en millions de dollars sur la période 1982-1986 montre clairement la domination des Etats-Unis. La France, en troisième position, devance le Japon et le Royaume-Uni notamment dans le matériel voyageurs**

# Marchés financiers

## Paribas prend 5 % de Beghin-Say

Dans un communiqué conjoint publié le 11 octobre à Paris et à Milan, les groupes français Paribas et italien Ferruzzi ont annoncé que le premier, en plein accord avec le second, venait d'acquérir 5 % du capital de Beghin-Say, leader français du sucre et pôle agro-industriel international de Ferruzzi. *« Nous devons condidérer que nous avons un nouvel actionnaire »*, indiquait-on mardi au siège parisien de Ferruzzi, même si le communiqué précisait que cette participation ne modifiait pas la part de capital què détient Ferruzzi dans Beghin-Say.

*« Cette acquisition est la première étape de la coopération que les deux groupes entendent développer dans l'avenir »*, indiquait encore le texte commun. Le patron de Beghin-Say, M. Jean-Marc Vernes, avait annoncé en juin dernier qu'il envisageait pour 1988 un doublement de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 15,5 milliards de francs en 1987.

Selon toute vraisemblance, Paribas a repris l'essentiel de la participation de 6 % que Suez détenait dans Beghin-Say, avant de la céder fin juillet.

## M. Bérégovoy plaide pour la transparence du marché boursier

Soupçonné d'être à l'origine de la forte hausse des cours de certaines entreprises privatisées (Société générale...), M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a affirmé, mardi 11 octobre, à Paris, devant les chefs d'entreprise réunis par *le Figaro* qu'il était *« étranger à ce qui se passe actuellement sur le marché boursier »*. *« Je suis partisan*, a ajouté ensuite le ministre d'Etat, *d'une réforme boursière avec une idée simple : il faut savoir qui fait quoi, les entreprises doivent le savoir, les actionnaires aussi et en particulier les petits porteurs. »*

Cette réforme en faveur d'une plus grande transparence à la Bourse de Paris devrait être préparée à partir des travaux de M. Le Pors. A ce sujet, M. Bérégovoy a jugé qu'il serait souhaitable que la COB puisse saisir la justice lorsqu'il y a des manquements aux règles de la transparence. Il a également indiqué qu'une obligation d'offre publique d'achat pourrait être imposée à partir du moment où un actionnaire aurait acquis une certaine part du capital d'une entreprise cotée.

## Manifestation à Taïwan contre la taxation des plus-values boursières

Des centaines d'investisseurs se sont affrontés à la police, mardi 11 octobre, devant le Parlement taïwanais au cours d'une manifestation contre la décision du gouvernement de réimposer les plus-values boursières.

Plus de six cents manifestants ont demandé la démission du gouvernement et ont accusé le premier ministre, M. Kuo-Hua et le ministre des finances Mme Shirley Kuo, d'être les responsables de la baisse de 21,5 % enregistrée par la Bourse de Taïwan depuis le 24 septembre, date à laquelle le gouvernement a décidé de taxer les plus-values boursières. Depuis, au terme des dix séances écoulées, l'indice ne fait que baisser.

Le ministre des finances avait expliqué que la réimposition des plus-values boursières était destinée à améliorer et à rendre plus équitable le système d'imposition du pays.

Les actionnaires considèrent que cette mesure est destinée à ralentir les activités de la Bourse qui avait gagné 278 % depuis le début de l'année 1988.




DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde DES LIVRES


## NEW-YORK, 11 octobre ⬇

### Légère baisse

Wall Street a terminé, mardi, en léger repli dans un marché calme, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles cédant 2,49 points à 2 156,47 (– 0,11 %). Après plus de 51 points de hausse enregistrés lors des deux précédentes séances, des prises de bénéfices ont pesé la tendance. 142 millions de titres ont été échangés, et le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 806 contre 595, alors que 527 actions sont demeurées inchangées. Les dégagements des opérateurs ont été motivés, en grande partie, par la légère remontée des taux d'intérêt obligataires à l'approche de la publication du chiffre du commerce extérieur américain pour août, attendue pour jeudi. Une certaine demande a, toutefois, contenu le déclin en fin de journée, attribuée, par les intervenants, à l'éloignement de la menace de resserrement du crédit par la Réserve fédérale. Les récentes statistiques économiques ont confirmé que l'inflation ne serait pas le problème immédiat. Les mouvements ont affecté, en particulier, le titre Kroger, après l'annonce par la firme d'investissement new-yorkaise Kohlberg, Kravis, Roberts and Co (KKR) du retrait de son OPA sur ce groupe de distribution.

| VALEURS | Cours du 10 oct. | Cours du 11 oct. |
|---|---|---|
| Alcoa | 55 3/4 | 56 1/4 |
| A.T.T. | 27 1/8 | 26 7/8 |
| Boeing | 66 1/8 | 66 |
| Chase Manhattan Bank | 29 3/4 | 29 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 82 1/4 | 82 1/4 |
| Eastman Kodak | 47 5/8 | 47 3/4 |
| Exxon | 45 1/2 | 45 5/8 |
| Ford | 53 1/2 | 53 |
| General Electric | 44 | 43 7/8 |
| General Motors | 75 5/8 | 75 1/4 |
| Goodyear | 54 3/4 | 54 3/8 |
| I.B.M. | 118 1/4 | 118 1/2 |
| I.T.T. | 52 | 51 1/4 |
| Mobil Oil | 44 3/4 | 45 |
| Pfizer | 55 7/8 | 55 7/8 |
| Schlumberger | 33 3/8 | 33 1/4 |
| Texaco | 45 1/8 | 45 1/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 99 1/4 | 98 7/8 |
| Union Carbide | 26 | 25 5/8 |
| U.S.X. | 27 3/4 | 27 1/2 |
| Westinghouse | 54 5/8 | 54 3/8 |
| Xerox Corp. | 59 3/8 | 58 7/8 |

## PARIS, 11 octobre ⬇

### Repli

Changement de décor. Après *avoir encore fait preuve de* bonnes dispositions ces derniers jours, la Bourse de Paris s'est montrée, mardi, d'humeur assez chagrine. La matinée s'était passée sans problème. Vers 11 heures, le marché était à l'équilibre. La situation commençait à se détériorer peu après. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 1,6 %.

« Inévitable, entendait-on sous les lambris. Après son excellent parcours depuis un mois, la Bourse consolide ses positions. » Sans doute. Mais l'extension des conflits sociaux commence, semble-t-il aussi, à inquiéter les milieux financiers. Selon certains spécialistes, les investisseurs étrangers auraient commencé à vendre.

Autre élément favorable à la baisse : la perspective d'une aggravation du déficit commercial de la France pour 1988, qui, d'après le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, serait supérieur de 5 à 10 milliards de francs aux prévisions (25 milliards). Du coup, le franc a été, sinon chahuté, du moins plus discuté, sur les marchés des changes, ce qui ne fait jamais très bonne impression en Bourse.

Il n'en a pas fallu davantage pour raviver les craintes d'une remontée des taux d'intérêt. Les obligations et le MATIF se sont alourdis. Ajoutons enfin que la proximité de la publication des résultats commerciaux américains a rendu les opérateurs prudents, les incitant souvent à camper sur leurs positions.

La quinzaine de valeurs « opéables », qui ces dernières semaines avaient fait les beaux jours d'automne (Bouygues, Club, Navigation mixte, etc.) n'ont pas bronché, voire ont reculé un peu.

## LONDRES, 11 octobre ⬇

### Régression

Le retournement de tendance observé lundi s'est confirmé le lendemain au cours d'une séance de baisse modérée. L'indice Footsie des cents valeurs industrielles a terminé en repli de 5,8 points à 1 838,3 points (– 0,3 %). L'ouverture en repli de Wall Street n'a rien fait pour stimuler un marché frileux dans l'attente de la publication, jeudi, des chiffres du commerce extérieur américain et, vendredi, de celui de l'inflation britannique. Ratners, le principal groupe de bijouterie, a annoncé le rachat pour 175 millions de livres (1,8 milliard de francs) de la chaîne de magasins Salisbury and Zales ainsi que de soixante-treize autres bijouteries du groupe de distribution Next. L'augmentation de capital de 80 millions de livres (800 millions de francs), décidée par Ratners pour financer ses acquisitions, a alors pesé sur le marché. Les firmes vedettes, comme ICI, Glaxo et Jaguar, ont été affectées par la fermeté de la livre. Le secteur des assurances, tout comme celui des banques, connaissait une évolution irrégulière. En revanche, les mines d'or se raffermissaient. Sur le marché obligataire, la première émission de bons du Trésor en ECU a remporté un vif succès, les trois tranches offertes ont, en effet, été largement sursouscrites.

## TOKYO, 12 oct. ⬇

### Tassement

La Bourse de Tokyo n'aura pas longtemps conservé le sourire. Mercredi, la baisse a succédé à la hausse de la veille. Le mouvement est allé crescendo. En fin de matinée, l'indice Nikkeï n'avait encore perdu que 15,31 points. A la clôture de la journée, il s'établissait à 27 409,37, soit à 60,23 points au-dessous de son niveau précédent.

D'après les spécialistes, il n'y a pas de raisons fondamentales pour que le marché se replie, même si certains évoquent le rebondissement du scandale boursier concernant la société immobilière Recruit Cosmos et dans lequel de nombreuses personnalités politiques paraissent impliquées.

Alourdissement des sidérurgiques, des chantiers navals et des électriques. L'activité est restée assez faible, avec 600 millions de titres traités, contre 650 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 11 oct. | Cours du 12 oct. |
|---|---|---|
| Akaï | 564 | 548 |
| Bridgestone | 1 240 | 1 270 |
| Canon | 1 400 | 1 330 |
| Fuji Bank | 3 080 | 3 100 |
| Honda Motors | 2 020 | 2 010 |
| Matsushita Electric | 2 370 | 2 300 |
| Mitsubishi Heavy | 975 | 960 |
| Sony Corp. | 6 250 | 6 050 |
| Toyota Motors | 2 500 | 2 510 |

## FAITS ET RÉSULTATS

● **Kohlberg retire son offre d'achat sur Kroger.** – La firme d'investissement new-yorkaise Kohlberg, Kravis, Roberts and Co. (KKR) a annoncé, le 11 octobre, qu'elle retirait son offre publique d'achat (OPA) sur Kroger, la deuxième chaîne de distribution des Etats-Unis. Le conseil d'administration de Kroger avait, en effet, rejeté la nouvelle offre de KKR de 5,03 milliards de dollars supérieure à la précédente (4,6 milliards de dollars), tout comme il avait repoussé une OPA concurrente lancée par Dart Group. Pour rester indépendant, Kroger a notamment prévu la distribution d'un dividende exceptionnel, qui l'obligera à s'endetter ou à vendre des actifs.

● **Cheikh Yamani a finalement racheté Vacheron et Constantin.** – Cheikh Yamani, l'ancien ministre saoudien du pétrole, a finalement racheté la prestigieuse manufacture horlogère genevoise Vacheron et Constantin : pour respecter la loi Friedrich (*le Monde* du 1er octobre 1987), régissant l'acquisition par des étrangers de biens immobiliers suisses, il a fallu préalablement vendre les immeubles détenus par Vacheron et Constantin. Cheikh Yamani a pu ensuite racheter cinq mille titres de Vacheron et Constantin, qui sont venus s'ajouter aux trois mille cinq cents qu'il possédait déjà, lui donnant 85 % du capital.

● **Vallourec sort du rouge au premier semestre.** – Le groupe Vallourec (transformation d'acier) a dégagé un résultat net consolidé, part du groupe, positif au premier semestre de l'année en cours, à 72,9 millions de francs après une dotation de 137,9 millions aux amortissements des immobilisations. Au premier semestre de l'année dernière, Vallourec avait essuyé des pertes nettes consolidées de 447 millions de francs après dotation de 164 millions de francs aux amortissements des immobilisations. Ce résultat incluait 162 millions de charges exceptionnelles de restructuration. Le chiffre d'affaires consolidé, à 3,57 milliards de francs, a progressé, au premier semestre de l'année en cours, de 25 % par rapport à la même période de l'année dernière, alors qu'à l'époque il avait reculé de 20,7 % par rapport au premier semestre 1986.

● **La Compagnie des diamantaires d'Anvers perd un procès contre la COB.** – La Compagnie des diamantaires d'Anvers (CDA), société coopérative de droit belge, a perdu, le 11 octobre, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, un procès en diffamation intenté à M. Yves Le Portz, ex-directeur de la Commission française des opérations de Bourse (COB), et à M. Robert Bouquin, directeur des *Journaux officiels*. La CDA se plaignait d'un passage la concernant dans le *Dix-huitième rapport de la COB*, publié en mai 1986. Elle estimait que des informations fausses sur son activité y étaient diffusées. Le passage incriminé était relatif au « plan Gemmes », un placement en diamants proposé par la société française CDA. Le tribunal a constaté, d'une part, que l'éventuelle infraction pénale était amnistiée par la loi du 20 juillet et, d'autre part, que la demande de dommages et intérêts de la CDA était irrecevable. Au nom de la liberté de l'action en justice, le tribunal a également rejeté les demandes de dommages et intérêts de MM. Le Portz et Bouquin, qui estimaient qu'ils avaient été poursuivis « avec légèreté ».

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 291 | 295 40 |
| Arnault & Associés | .... | 520 |
| Asystel | 257 | 255 |
| B.A.C. | 435 | 436 |
| B. Demachy & Assoc. | 465 | 465 |
| B.I.C.M. | 549 | 545 |
| B.I.P. | .... | 650 |
| Boiron | 395 | 395 |
| Bolloré Technologies | 859 | 810 |
| [illegible] | 1050 | 1050 |
| Câbles de Lyon | 1547 | 1495 ● |
| Calberson | 719 | 718 |
| Cardif | 851 | 880 |
| C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 285 |
| C.A.T.C. | 138 | 140 |
| C.D.M.E. | 1140 | 1135 |
| C. Equip. Elect. | 316 | 310 |
| C.E.G.I.D. | 780 | 760 |
| C.E.G.E.P. | .... | .... |
| C.E.P.-Communication | 1536 | 1520 |
| C.G.I. Informatique | 849 | 845 |
| Ciments d'Origny | 581 | 550 |
| C.N.I.M. | .... | 395 |
| Concept | 218 | 220 |
| Conforama | .... | 900 |
| Creeks | 492 | 488 |
| Dafsa | 186 | 178 60 |
| Dauphin | 1241 | 1205 |
| Devanlay | 1100 | 1076 |
| Deville | 602 | 610 |
| Duménil-Leblé | 1050 | 1055 |
| Editions Belfond | 114 | 110 10 |
| Elysées Investiss. | 28 | 27 80 |
| Finacor | 225 | 223 |
| Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) | 245 | 244 |
| Guintoli | 540 | 518 |
| I.C.C. | .... | 230 |
| IDIA | 222 | 225 |
| I.G.F. | 107 80 | 105 |
| IM2 | 170 | 170 |
| Int. Metal Service | .... | 405 |
| La Commande Electro. | 328 | 320 |
| Le gd livre du mois | 289 | 295 |
| Loca Investissement | 280 | 271 |
| Locamic | .... | 168 |
| Marin Immobilier | .... | 250 |
| Metallurg. Minière | 130 | 131 |
| Métrologie Internat. | 493 | 500 |
| Mécroservice | 142 | 138 30 |
| M.M.B.M. | 558 | 550 |
| Molex | 230 | 230 |
| Navale-Delmas | .... | 770 |
| Olivetti-Logabax | .... | 161 |
| Om. Gest.Fin. | .... | 340 |
| P.F.A. S.A. | 438 | 433 |
| Presbourg (C. In. & Fin.) | .... | 98 |
| Présence Assurance | 411 | 408 |
| Publicat. Filipacchi | .... | 436 |
| Rezel | 840 | 834 |
| St-Gobain Emballage | .... | 1540 |
| St-Honoré Matignon | 234 80 | 230 |
| S.C.G.P.M. | .... | 290 |
| Segin | 398 | 398 |
| Seme-Metra | 518 | 499 |
| S.E.P. | .... | 1488 |
| S.E.P.R. | .... | 1300 |
| S.M.T. Goupil | .... | 330 |
| Sodinforg | 905 | 900 |
| Sopra | .... | 310 |
| TF 1 | 288 | 287 50 |
| Unilog | 171 50 | 172 |
| Union Financ. de Fr. | 400 | 400 |
| Valeurs de France | 335 | 335 |



## Marché des options négociables le 11 octobre 1988

Nombre de contrats : 11 102

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | OPTIONS DE VENTE Décembre dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Accor | 520 | 23 | – | 22 | 30 |
| CGE | 320 | 28 | 45 | 9 | – |
| Elf-Aquitaine | 360 | 6,40 | 15,50 | 36 | – |
| Lafarge-Coppée | 1 400 | 57 | 100 | 68 | – |
| Michelin | 180 | 11,51 | 19 | 9,91 | 13 |
| Midi | 1 500 | 145 | 215 | 67 | – |
| Paribas | 440 | 37,50 | 52 | 10 | – |
| Peugeot | 1 300 | 28 | 68 | 135 | 140 |
| Saint-Gobain | 520 | 47,50 | 60 | 8 | – |
| Société générale | 520 | 11,50 | 24 | 58 | – |
| Thomson-CSF | 180 | 14,20 | 21 | 8,90 | – |

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 oct. 1988**

Nombre de contrats : 47 971.

| COURS | ÉCHÉANCES Déc. 88 | ÉCHÉANCES Mars 89 | ÉCHÉANCES Juin 89 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 106,85 | 106,45 | 105,80 |
| Précédent | 106,95 | 106,55 | 106 |

**Options sur notionnel**

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Déc. 88 | OPTIONS D'ACHAT Mars 89 | OPTIONS DE VENTE Déc. 88 | OPTIONS DE VENTE Mars 89 |
|---|---|---|---|---|
| 104 | 2,83 | 2,95 | 0,69 | 0,47 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 6,2930 F ⬇**

Le dollar a clôturé en forte baisse, mercredi 12 octobre, à Tokyo, passant au-dessous des 130 yens pour la première fois depuis le 24 juin. Le billet vert a terminé à 129,65. A Paris, la devise américaine était également en baisse sensible, s'échangeant à 6,2930 F, contre 6,3090 F la veille à la clôture des échanges interbancaires et 6,3085 F au fixing du même jour.

| FRANCFORT | 11 oct. | 12 oct. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,8510 | 1,8450 |

| TOKYO | 11 oct. | 12 oct. |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 131 | 129,65 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (12 oct.) ......... 7-11/16 %

New-York (11 oct.) ... 8 1/4-8 5/16 %

### BOURSES

**PARIS** *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

| | 10 oct. | 11 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 134,4 | 132,5 |
| Valeurs étrangères | 119,8 | 120,2 |
| *(Sbf, base 100 : 31-12-81)* | | |
| Indice général CAC | 384,9 | 383,2 |
| *(Sbf, base 1000 : 31-12-87)* | | |
| Indice CAC 40 | 1 438,98 | 1 412,26 |

**NEW-YORK** *(Indice Dow Jones)*

| | 10 oct. | 11 oct. |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 158,96 | 2 156,47 |

**LONDRES** *(Indice « Financial Times »)*

| | 10 oct. | 11 oct. |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 490,3 | 1 487,2 |
| Mines d'or | 177,3 | 181,6 |
| Fonds d'Etat | 89,02 | 88,94 |

**TOKYO**

| | 11 oct. | 12 oct. |
|---|---|---|
| Nikkeï Dow Jones | 27 469,60 | 27 409,37 |
| Indice général | 2 113,97 | 2 116,40 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | UN MOIS | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | DEUX MOIS | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | SIX MOIS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6,3530 | 6,3550 | – 48 | – 33 | – 85 | – 60 | – 240 | – 160 |
| $ can. | 5,2417 | 5,2477 | – 147 | – 114 | – 272 | – 222 | – 685 | – 578 |
| Yen (100) | 4,7552 | 4,7603 | + 114 | + 136 | + 233 | + 267 | + 713 | + 797 |
| DM | 3,4055 | 3,4084 | + 68 | + 85 | + 143 | + 166 | + 441 | + 504 |
| Florin | 3,0203 | 3,0227 | + 49 | + 61 | + 101 | + 119 | + 336 | + 390 |
| FB (100) | 16,2518 | 16,2574 | + 12 | + 92 | + 53 | + 190 | + 397 | + 750 |
| FS | 4,0145 | 4,0183 | + 133 | + 147 | + 268 | + 300 | + 766 | + 846 |
| L (1 000) | 4,5672 | 4,5719 | – 149 | – 114 | – 273 | – 223 | – 738 | – 642 |
| £ | 10,7569 | 10,7635 | – 405 | – 361 | – 772 | – 698 | – 2008 | – 1824 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 1/8 | 8 3/8 | 8 3/16 | 8 5/16 | 8 1/4 | 8 3/8 | 8 1/2 | 8 5/8 |
| DM | 4 5/8 | 4 7/8 | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 3/4 | 4 7/8 | 5 | 5 1/8 |
| Florin | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 3/86 | 5 1/2 | 5 3/8 | 5 1/2 |
| F.B. (100) | 7 1/8 | 7 5/8 | 7 | 7 3/8 | 7 1/8 | 7 7/2 | 7 1/8 | 7 1/2 |
| F.S. | 3 1/8 | 3 5/8 | 3 5/16 | 3 7/16 | 3 3/8 | 3 1/2 | 3 11/16 | 3 13/16 |
| L (1 000) | 11 | 12 | 10 3/8 | 10 7/8 | 10 1/2 | 11 | 10 7/8 | 11 |
| £ | 11 3/8 | 11 5/8 | 11 3/4 | 11 7/8 | 11 3/4 | 11 7/8 | 11 5/8 | 11 3/4 |
| F. franç. | 7 | 7 1/4 | 7 7/16 | 7 9/16 | 7 5/8 | 7 3/4 | 7 15/16 | 8 1/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Marchés financiers

## BOURSE DU 11 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 31

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| .... | C.N.E. 3% ★ | 3630 | 3699 | 3852 | + 0 61 |
| 1025 | B.N.P. T.P. | 1066 | 1043 | 1043 | − 1 14 |
| 1110 | C.C.F. T.P. | 1129 | 1130 | 1130 | + 0 09 |
| 1123 | Créd. Lyon. T.P. | 1150 | 1151 | 1151 | + 0 08 |
| 1370 | Renault T.P. | 1390 | 1375 | 1377 | − 0 94 |
| 1728 | Rhone-Poul. T.P. | 1655 | 1655 | 1655 | .... |
| 1249 | St-Gobain T.P. | 1246 | 1250 | 1250 | + 0 32 |
| 1231 | Thomson T.P. | 1245 | 1240 | 1240 | − 0 40 |
| 490 | Accor | 525 | 519 | 511 | − 2 67 |
| 540 | Air Liquide | 537 | 539 | 532 | − 0 93 |
| 2100 | Alcatel ★ | 2370 | 2395 | 2336 | − 1 43 |
| 1390 | Als. Superm. | 1440 | 1411 | 1411 | − 2 01 |
| 300 | A.L.S.P.I. | 332 | 331 80 | 324 | − 2 41 |
| 340 | Alsthom ★ | 375 50 | 375 | 360 | − 4 13 |
| 1950 | Arjom. Prioux ★ | 2155 | 2165 | 2150 | − 0 23 |
| 520 | Ausedat-Rey ★ | 572 | 561 | 554 | − 3 15 |
| 990 | Aux. Entrepr. ★ | 1112 | 1120 | 1080 | − 2 88 |
| 665 | Av. Dassault ★ | 660 | 678 | 674 | + 2 12 |
| 370 | BAFP ★ | 425 | 429 | 406 | − 4 47 |
| 290 | Bail-Equipem. ★ | 298 | 290 50 | 294 90 | − 1 04 |
| 805 | Bail Investiss. | 825 | 835 | 829 | + 0 48 |
| 290 | B.N.P. C.I. ★ | 332 50 | 333 | 328 | − 1 35 |
| 470 | Cie Bancaire ★ | 500 | 500 | 485 | − 3 |
| 440 | Bazar H.-V. | 487 | 488 70 | 474 | − 2 67 |
| 490 | Béghin-Say ★ | 538 | 534 | 533 | − 0 93 |
| 1050 | Berger (Ma) | 1119 | 1140 | 1140 | + 1 88 |
| 820 | Bic ★ | 840 | 848 | 805 | − 4 17 |
| 1730 | B.I.S. | 1879 | 1871 | 1876 | − 0 16 |
| 2570 | Bongrain S.A. ★ | 2757 | 2775 | 2700 | − 2 07 |
| 470 | Bouygues ★ | 620 | 639 | 620 | .... |
| 58 | B.P. France ★ | 67 10 | 67 10 | 68 80 | + 2 53 |
| 5500 | B.S.N. ★ | 5480 | 5500 | 5500 | + 0 36 |
| 645 | Canal Plus | 604 | 606 | 612 | + 1 32 |
| 2400 | Cap Gem. S. ★ | 2350 | 2350 | 2325 | − 1 06 |
| 475 | Carnaud ★ | 462 | 463 | 457 | − 1 08 |
| 2620 | Carrefour ★ | 2787 | 2780 | 2685 | − 3 66 |
| 152 | Casino | 161 | 158 20 | 159 | − 1 24 |
| 108 | Casino A.D.P. | 113 | 113 | 113 | .... |
| 1240 | C.C.M.C. | 1155 | 1155 | 1156 | + 0 09 |
| 670 | Cetelem | 666 | 670 | 654 | − 1 80 |
| 415 | Cerus ★ | 404 | 405 | 400 | − 0 99 |
| 1600 | C.F.A.O. ★ | 1663 | 1674 | 1659 | − 0 24 |
| 340 | C.G.E. | 344 50 | 342 50 | 337 20 | − 2 12 |
| 1250 | C.G.I.P. ★ | 1248 | 1234 | 1192 | − 4 56 |
| 1170 | Chargeurs S.A. ★ | 1244 | 1249 | 1220 | − 1 93 |
| 1030 | Ciments franç. ★ | 1087 | 1070 | 1050 | − 3 40 |
| 420 | Club Méditerr. ★ | 481 | 501 | 492 | + 2 29 |
| 156 | Codetel ★ | 165 | 163 | 162 50 | − 1 52 |
| 280 | Cofimeg | 295 | 295 | 295 | .... |
| 570 | Colas ★ | 626 | 638 | 615 | − 1 76 |
| 220 | Compt. Entrepr. | 223 | 223 | 223 | .... |
| 765 | Compt. Mod. ★ | 760 | 740 | 744 | − 2 11 |
| 765 | Créd. Foncier ★ | 790 | 790 | 773 | − 2 15 |
| 400 | C. F. Internat. ★ | 444 50 | 455 | 442 | − 0 56 |
| 136 | C.C.F. | 145 | 146 90 | 138 50 | − 4 48 |
| 500 | Cr. Lyon. (CI) ★ | 529 | 527 | 520 | − 1 70 |
| 900 | Crédit Nat. ★ | 942 | 930 | 906 | − 3 82 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 665 | CSEE (exSign.) ★ | 560 | 547 | 545 | − 2 68 |
| 395 | Crouzet ★ | 403 50 | 404 | 386 10 | − 4 31 |
| 2750 | Damart S.A. ★ | 2823 | 2861 | 2844 | + 0 74 |
| .... | Darty | .... | .... | .... | .... |
| 1600 | De Dietrich | 1650 | 1650 | 1746 | + 5 76 |
| 190 | Dév. P.d.C. (Li) | 199 90 | 196 | 196 | − 1 95 |
| 430 | D.M.C. | 445 | 438 | 435 50 | − 2 13 |
| 355 | Drouot Assur. ★ | 363 | 366 | 358 90 | − 1 13 |
| 2100 | Docks France ★ | 2166 | 2160 | 2146 | − 0 88 |
| 700 | Dumez ★ | 730 | 732 | 719 | − 1 51 |
| 1480 | Eaux (Gén.) | 1518 | 1514 | 1520 | + 0 13 |
| 1690 | Ecco ★ | 1646 | 1640 | 1628 | − 1 09 |
| 785 | Electrofinanc. ★ | 923 | 938 | 918 | − 0 54 |
| 460 | El. S. Dassault | 431 | 431 | 425 | − 1 39 |
| 340 | Elf-Aquitaine | 330 50 | 330 | 325 | − 1 66 |
| 290 | − (certific.) ★ | 287 | 289 50 | 280 | − 2 44 |
| 790 | Epeda-B-Faure ★ | 930 | .... | .... | .... |
| 2690 | Essilor | 2780 | 2761 | 2746 | − 1 28 |
| 1710 | Essilor Int. (DP) | 1700 | 1740 | 1690 | − 0 59 |
| 305 | Esso S.A.F. ★ | 285 | 289 | 283 10 | − 0 67 |
| 1510 | Eurafrance | 1565 | 1550 | 1539 | − 1 66 |
| 1190 | Eurocom ★ | 1377 | 1377 | 1355 | − 1 60 |
| 2290 | Euromarché | 2290 | 2295 | 2260 | − 1 31 |
| 580 | Europe nº 1 ★ | 587 | 582 | 565 | − 3 75 |
| 33 | Eurotunnel ★ | 35 40 | 35 30 | 35 | − 1 13 |
| 1190 | Exor ★ | 1190 | 1195 | 1156 | − 2 86 |
| 865 | Facom | 980 | 980 | 969 | − 1 12 |
| 950 | Fichet-bauche | 980 | 980 | 980 | .... |
| 190 | Finextel ★ | 196 | 195 10 | 195 40 | − 0 31 |
| 129 | Fives-Lille ★ | 157 90 | 160 | 150 | − 5 |
| 1400 | Fromageries Bel | 1380 | 1375 | 1375 | − 0 36 |
| 1050 | Gal. Lafayette ★ | 1147 | 1133 | 1125 | − 1 92 |
| 340 | Gascogne | 367 | 368 | 368 | + 0 27 |
| 1510 | Gaz et Eaux | 1595 | 1600 | 1560 | − 2 19 |
| 410 | Géophysique ★ | 440 | 435 | 426 | − 3 18 |
| 545 | Gerland | 574 | 573 | 573 | − 0 17 |
| 2850 | Groupe Cité ★ | 2990 | 2990 | 2990 | .... |
| 650 | GTM-Entrepose | 661 | 660 | 630 | − 4 69 |
| 680 | Guyenne-Gas. ★ | 706 | 729 | 702 | − 0 57 |
| 230 | Hachette ★ | 256 60 | 256 20 | 245 30 | − 4 40 |
| 690 | Havas ★ | 708 | 705 | 687 | − 2 97 |
| 540 | Hénin (La) | 563 | 559 | 556 | − 1 24 |
| 1120 | Hutchinson ★ | 1100 | 1119 | 1100 | .... |
| 235 | Imétal ★ | 271 50 | 267 | 265 | − 2 39 |
| 305 | Imm. Plaine-M. | 303 | 305 | 302 | − 0 33 |
| 435 | Ingénico ★ | 411 10 | 411 | 384 50 | − 6 47 |
| 3870 | Inst. Mérieux | 4545 | 4600 | 4500 | − 0 99 |
| 530 | Interbail ★ | 531 | 531 | 531 | .... |
| 1130 | Intertechnique | 1144 | 1150 | 1119 | − 2 19 |
| 940 | J. Lefebvre | 991 | 988 | 960 | − 3 13 |
| 880 | Labinal ★ | 900 | 897 | 873 | − 3 |
| 1380 | Lab. Bellon | 1500 | 1500 | 1481 | − 0 60 |
| 1400 | Lafarge-Coppée | 1385 | 1385 | 1372 | − 0 94 |
| 1160 | Lebon ★ | 1200 | 1200 | 1200 | .... |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 3120 | Legrand ★ | 3129 | 3150 | 3105 | − 0 77 |
| 2500 | Legrand (DP) ★ | 2505 | 2520 | 2475 | − 1 20 |
| 845 | Leroy-Somer ★ | 940 | 925 | 920 | − 2 13 |
| 2100 | Lesieur | 2051 | 2061 | 2050 | − 0 05 |
| 560 | Locabail Immob. | 670 | 670 | 666 | − 0 60 |
| 400 | Locafrance ★ | 415 | 410 | 406 60 | − 2 02 |
| 820 | Locindus | 838 | 849 | 834 | − 0 48 |
| 280 | Luchaire | 351 | 340 70 | 346 80 | − 1 20 |
| 3060 | L.V.M.H. ★ | 3200 | 3171 | 3099 | − 3 16 |
| 1460 | Lyonn. Eaux ★ | 1451 | 1472 | 1479 | + 1 93 |
| 67 | Mais. Phénix | 61 80 | 61 80 | 60 05 | − 2 83 |
| 230 | Majorette (Ly) | 227 50 | 231 | 231 | + 1 54 |
| 365 | Mar. Wendel ★ | 366 | 380 20 | 352 40 | − 3 72 |
| 185 | Matra ★ | 195 | 197 | 193 | − 1 03 |
| 2920 | Merlin-Gerin ★ | 2996 | 2986 | 2980 | − 0 53 |
| 189 | Michelin | 180 90 | 179 | 178 50 | − 1 33 |
| 1470 | Midi (Cie) | 1625 | 1622 | 1570 | − 3 38 |
| 169 | Midland Bk SA ★ | 181 | 180 | 178 10 | − 1 60 |
| 450 | Min. Salsig. (Ma) | 476 | 476 | 476 | .... |
| 68 | M.M. Penarroya | 79 20 | 79 50 | 77 20 | − 2 53 |
| 115 | Moulinex | 116 10 | 117 50 | 114 | − 1 81 |
| 1110 | Navig. Mixte ★ | 1225 | 1216 | 1208 | − 1 39 |
| 113 | Nord-Est ★ | 115 | 113 60 | 112 50 | − 2 17 |
| 375 | Nordon (Ny) | 375 | 375 | 375 | .... |
| 420 | Nouvelles Gal. | 466 | 465 | 456 | − 2 15 |
| 750 | Occid. (Gén.) ★ | 797 | 785 | 780 | − 2 13 |
| 1100 | Omn.F-Paris | 1332 | 1338 | 1338 | + 0 45 |
| 320 | Olida-Caby ★ | 354 | 355 90 | 350 10 | − 1 10 |
| 3600 | Oréal (L') | 3652 | 3620 | 3569 | − 2 27 |
| 435 | Paribas | 475 | 476 | 462 | − 2 74 |
| 415 | Paris-Réesc. ★ | 440 50 | 439 | 434 | − 1 48 |
| 1120 | Pechelbronn ★ | 1110 | 1104 | 1090 | − 1 80 |
| 380 | Penhoet | 401 | 413 | 399 | − 0 50 |
| 1040 | Pernod-Ricard ★ | 1165 | 1155 | 1145 | − 1 72 |
| 1250 | Peugeot S.A. | 1185 | 1181 | 1163 | − 1 86 |
| 580 | Poliet ★ | 587 | 584 | 572 | − 2 56 |
| 1040 | Prétabail Sic. | 1070 | 1065 | 1085 | + 1 40 |
| 600 | Primagaz | 719 | 719 | 709 | − 1 39 |
| 600 | Printemps ★ | 635 | 626 | 615 | − 3 15 |
| 2170 | Promodès | 2249 | 2201 | 2136 | − 5 02 |
| 715 | Radiotechn. ★ | 570 | 567 | 576 | + 1 05 |
| 63 | Raff. O. Total ★ | 69 20 | 69 | 70 | + 1 16 |
| 2840 | Redoute (La) ★ | 3100 | 3050 | 3020 | − 2 58 |
| 335 | Rober financière | 341 | 341 | 341 | .... |
| 1230 | Roussel-Uclaf ★ | 1371 | 1385 | 1355 | − 1 17 |
| 850 | R.-Uclaf-CNI ★ | 919 | 919 | 890 | − 3 16 |
| 3600 | R. Impériale (Ly) | 3555 | 3505 | 3505 | − 1 41 |
| 164 | Sade | 167 50 | 166 | 166 | − 0 90 |
| 1630 | Sagem ★ | 1634 | 1625 | 1635 | + 0 06 |
| 540 | Saint-Gobain | 546 | 545 | 551 | + 0 92 |
| 940 | St-Louis ★ | 1040 | 1040 | 1025 | − 1 44 |
| 1800 | Salomon | 1750 | 1750 | 1750 | .... |
| 695 | Salvepar | 670 | 660 | 660 | − 1 49 |
| 775 | Sanofi ★ | 812 | 820 | 807 | − 0 62 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 750 | S.A.T. ★ | 754 | 762 | 754 | .... |
| 240 | Saul.-Chât. (S) ★ | 243 | 244 | 236 | − 2 88 |
| 1280 | Saupiquet (Na) | 1320 | 1301 | 1301 | − 1 44 |
| 480 | Schneider ★ | 482 | 487 | 470 | − 2 49 |
| 57 | S.C.O.A. | 54 50 | 55 | 55 | + 0 92 |
| 570 | S.C.R.E.G. ★ | 680 | 680 | 669 | − 1 62 |
| 820 | Seb ★ | 841 | 840 | 825 | − 1 90 |
| 390 | Sefimeg ★ | 388 50 | 390 | 392 | + 0 90 |
| 1400 | S.F.I.M. | 1430 | 1450 | 1420 | − 0 70 |
| 35 | S.G.E. | 37 75 | 37 90 | 37 30 | − 1 19 |
| 710 | Silic | 698 | 700 | 698 | .... |
| 460 | Simco-U.P.H. ★ | 465 | 465 | 464 | − 0 22 |
| 1010 | Skis Rossignol | 1061 | 1061 | 1075 | + 2 28 |
| 920 | Sligos ★ | 915 | 940 | 919 | + 0 44 |
| 435 | Société Générale | 475 | 471 | 455 | − 4 21 |
| 146 | Sodexco | 143 50 | 145 | 144 | + 0 35 |
| 169 | Sodero (Na) | 169 | 169 | 169 | .... |
| 2880 | Sodexho ★ | 2820 | 2760 | 2800 | − 0 71 |
| 105 | Sogenal (Ny) | 117 90 | 115 | 115 | − 2 46 |
| 240 | Sogerap | 291 | 290 30 | 286 | − 1 72 |
| 2060 | Somm-Allib. ★ | 2195 | 2194 | 2171 | − 1 09 |
| 1160 | Source Perrier ★ | 1158 | 1151 | 1135 | − 1 99 |
| 735 | Sovac ★ | 711 | 705 | 700 | − 1 55 |
| 400 | Spie-Batignol. ★ | 416 | 416 | 410 | − 1 44 |
| 575 | Strafor ★ | 673 | 665 | 666 | − 1 04 |
| 290 | Suez | 322 | 315 | 308 | − 4 35 |
| 375 | Synthelabo ★ | 414 90 | 410 | 401 | − 3 35 |
| 820 | Talcs Luzenac ★ | 819 | .... | .... | .... |
| 4500 | Tél. Elect. | 4405 | 4480 | 4480 | + 1 70 |
| 189 | Thomson-C.S.F. | 186 | 186 | 180 | − 3 23 |
| 330 | Total (CFP) ★ | 317 | 318 90 | 317 90 | + 0 28 |
| 72 | − (certific.) | 73 75 | 73 80 | 71 60 | − 2 92 |
| 1050 | T.R.T. ★ | 1035 | 1030 | 1023 | − 1 16 |
| 380 | U.F.B.-Locab. ★ | 390 10 | 391 | 395 | + 1 26 |
| 710 | U.I.C. ★ | 801 | 815 | 812 | + 1 37 |
| 495 | U.I.F. ★ | 501 | 501 | 510 | + 1 80 |
| 790 | U.I.S. | 800 | 800 | 799 | − 0 13 |
| 165 | U.C.B. ★ | 169 | 169 | 169 | .... |
| 640 | Unibail | 714 | 700 | 705 | − 1 26 |
| 585 | Valéo ★ | 580 | 581 | 574 | − 1 03 |
| 142 | Vallourec ★ | 177 40 | 175 | 173 | − 2 48 |
| 340 | Via Banque | 387 | 387 | 372 | − 3 88 |
| 720 | Elf-Gabon ★ | 730 | 730 | 722 | − 1 10 |
| 125 | Amax Inc. | 137 60 | 136 80 | 136 50 | − 0 80 |
| 177 | Amer. Express | 181 10 | 189 | 189 | + 4 36 |
| 168 | Amer. Teleph. | 167 90 | 171 50 | 171 50 | + 2 14 |
| 83 | Anglo Amer. C. | 91 | 92 | 91 10 | + 0 11 |
| 390 | Amgold | 442 | 439 | 440 | − 0 45 |
| 925 | BASF (Akt) | 937 | 930 | 930 | − 0 75 |
| 1040 | Bayer | 1059 | 1050 | 1064 | + 0 47 |
| 80 | Buffelsfont. | 77 80 | 78 15 | 78 60 | + 1 03 |
| 190 | Chase Manh. | 185 | 188 | 188 | + 1 62 |
| 105 | Echo Bay Mines | 110 50 | 111 70 | 110 20 | − 0 27 |
| 63 | De Beers | 66 30 | 66 20 | 66 20 | − 0 15 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1740 | Deutsche Bank | 1870 | 1836 | 1869 | − 0 05 |
| 970 | Dresdner Bank | 1026 | 1024 | 1024 | − 0 19 |
| 51 | Driefontein Cid | 56 45 | 56 | 56 10 | − 0 62 |
| 520 | Du Pont-Nem. | 510 | 520 | 519 | + 1 76 |
| 285 | Eastman Kodak | 297 80 | 299 | 299 | + 0 40 |
| 28 | East Rand | 29 75 | 30 | 30 | + 0 84 |
| 240 | Electrolux | 261 | 259 | 259 | − 0 77 |
| 295 | Ericsson | 304 | 310 | 310 | + 1 97 |
| 285 | Exxon Corp. | 286 50 | 285 | 284 50 | − 0 70 |
| 320 | Ford Motors | 333 60 | 335 | 335 | + 0 42 |
| 41 | Freegold | 49 | 49 45 | 49 40 | + 0 82 |
| 81 | Gencor | 88 70 | 85 50 | 85 50 | − 3 61 |
| 275 | Gén. Electr. | 278 50 | 277 50 | 277 | − 0 54 |
| 680 | Gén. Belgique | 721 | 719 | 719 | − 0 28 |
| 475 | Gen. Motors | 478 | 475 | 475 | − 0 63 |
| 144 | Goldfields | 142 10 | 138 80 | 139 | − 2 18 |
| 53 | GdMetropolitan | 49 60 | 49 25 | 49 30 | − 0 60 |
| 34 | Harmony | 41 30 | 41 | 40 90 | − 0 97 |
| 81 | Hitachi | 76 80 | 74 80 | 74 90 | − 2 47 |
| 1000 | Hoechst Akt. | 1046 | 1044 | 1044 | − 0 19 |
| 109 | Imp. Chemical | 111 10 | 110 | 110 | − 0 99 |
| 720 | IBM | 733 | 730 | 727 | − 0 82 |
| 310 | ITT | 319 | 326 | 326 | + 2 19 |
| 187 | Ito-Yokado | 178 60 | 180 | 179 50 | + 0 56 |
| 300 | Mac Donald's | 311 60 | 318 | 318 | + 2 09 |
| 120 | Matsushita | 115 80 | 114 90 | 114 90 | − 0 78 |
| 375 | Merck | 375 | 376 90 | 376 90 | + 0 51 |
| 405 | Minnesota M. | 395 | 396 | 396 | + 0 25 |
| 275 | Mobil Corp. | 276 | 280 | 280 | + 1 45 |
| 245 | Morgan J.P. | 235 50 | 237 50 | 237 50 | + 0 85 |
| 34780 | Nestlé | 34750 | 35170 | 35170 | + 1 21 |
| 1500 | Norsk Hydro... (Nixdorf) | 1362 | 1366 | 1366 | + 0 29 |
| 196 | Norsk Hydro | 95 40 | 95 95 | 95 95 | + 0 58 |
| 110 | Ofsil | 126 | 129 | 129 | + 2 38 |
| 2370 | Petrofina | 2070 | 2077 | 2080 | + 0 48 |
| 620 | Philip Morris | 634 | 635 | 636 | + 0 32 |
| 98 | Philips | 93 | 91 10 | 91 10 | − 2 04 |
| 76 | Placer Dome | 84 | 85 90 | 83 50 | − 0 60 |
| 350 | Quilmès | 338 | 338 50 | 338 50 | + 0 15 |
| 380 | Randfontein | 409 | 409 | 405 | − 0 73 |
| 680 | Royal Dutch | 681 | 683 | 681 | .... |
| 47 | Rio Tinto Zinc | 48 60 | 48 30 | 48 30 | − 0 64 |
| 38 | Saat. & Saatchi | 39 95 | 38 80 | 38 80 | − 2 88 |
| 42 | St Helena Co | 46 40 | 47 85 | 47 85 | + 3 13 |
| 215 | Schlumberger | 209 | 210 50 | 210 50 | + 0 72 |
| 105 | Shell transp. | 106 50 | 107 | 107 | + 0 47 |
| 1580 | Siemens A.G. | 1678 | 1663 | 1670 | − 0 48 |
| 320 | Sony | 301 50 | 300 | 301 | − 0 17 |
| 47 | Telefonica | 48 90 | 48 | 48 95 | + 0 10 |
| 215 | T.D.K. | 202 | 204 50 | 205 | + 1 49 |
| 53 | Toshiba Corp. | 51 10 | 50 65 | 50 65 | − 0 88 |
| 345 | Unilever | 351 | 353 | 353 | + 0 57 |
| 245 | Unit. Techn. | 282 | 282 | 282 | .... |
| 360 | Vaal Reefs | 425 | 432 | 430 | + 1 18 |
| 355 | Volvo | 353 | 351 | 351 | − 0 57 |
| 150 | West Deep | 168 40 | 167 50 | 167 50 | − 0 53 |
| 350 | Xerox Corp. | 375 | 372 | 371 | − 1 07 |
| 191 | Yamanouchi | 184 | 185 | 186 50 | + 0 82 |
| 2 02 | Zambia Corp. | 2 20 | 2 20 | 2 26 | + 2 73 |

### Comptant (sélection)

#### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 8,80 % 77 | 126 05 | 3 424 |
| 9,80 % 78/93 | 103 30 | 2 470 |
| 10,80 % 79/94 | 106 36 | 1 124 |
| 13,25 % 80/90 | 105 47 | 4 766 |
| 13,80 % 81/89 | 101 45 | 10 218 |
| 16,20 % 82/90 | 109 45 | 12 084 |
| 16 % juin 82 | 111 94 | 5 478 |
| 14,60 % fév. 83 | 113 31 | 9 334 |
| 13,40 % déc. 83 | 119 95 | 10 837 |
| 12,20 % oct. 84 | 112 95 | 0 134 |
| 11 % fév. 85 | 114 20 | 7 033 |
| 10,26 % mars 86 | 108 61 | 6 015 |
| ORT 12,75 % 83 | 1865 | .. |
| OAT 10 % 2000 | 107 85 | 3 781 |
| OAT 9,90 % 1997 | 108 75 | 8 223 |
| OAT 9,80 % 1996 | 106 25 | 6 866 |
| Ch. France 3 % | .... | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 103 17 | 2 803 |
| CNB Paribas | 103 15 | 2 803 |
| CNB Suez | 103 15 | 2 603 |
| CNI janv. 82 | 103 20 | 2 603 |
| PTT 11,20 % 85 | 111 70 | 8 868 |
| CFF 10,30 % 86 | 105 90 | 6 737 |
| CNE 11,50 % 85 | 109 30 | 3 715 |
| CNT 9 % 86 | 100 40 | 4 172 |
| CRH 10,90 % déc. 85 | 111 30 | 7 693 |
| C.N.C.A. T.P. | 1140 | 114 |
| Drouot Ass. Obl. conv. | 2340 | 232 |
| Métrologie I. 6 % 6/7 | 82 60 | 8 240 |

#### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (Sté Fin.) | .... | 1897 |
| A.G.F. (St Cent.) | .... | 612 |
| Applic. Hydraul. | .... | 710 |
| Arbel | 490 | 470 |
| Assurg | 197 | 191 |
| Avenir Publicité | 725 | 711 |
| Bain C. Monaco | 335 | 337 |
| Banque Hypoth. Eur. | 348 | 350 |
| Béghin-Say (C.I.) | 381 | 369 |
| B.G.I. | 1024 | 1010 |
| Blanzy-Ouest | 600 | 605 |
| B.N.P. Intercontin. | 235 | 234 |
| Bénédictine | 6120 | 6300 |
| Bon-Marché | .... | 1015 |
| B.T.P. | .... | 128 |
| Calif | 575 | 571 |
| Cambodge | .... | 798 |
| C.A.M.E. | 156 | 154 |
| Carbone-Lorraine | 688 | 690 |
| Case-Poclain | 28 | 28 05 |
| C.E.G.Frig. | .... | 514 |
| Cemen. Blanzy | 1360 | 1360 |
| Centrest (Ny) | 209 50 | 205 |
| Cerabati | .... | 128 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Champex (Ny) | 153 | 155 |
| C.I.C. (Financ. de) | .... | 163 60 |
| C.I. Maritime | 700 | 700 |
| Citram (B) | 2210 | 2200 |
| Clause | .... | 754 d |
| Cofradel (Ly) | 1131 | 1150 |
| Cogifi | 328 40 | 326 50 |
| Comiphos | 339 | 343 |
| Cie industrielle | .... | 2564 |
| Comp. Lyon-Alem. | .... | 476 |
| Concorde (La) | .... | 720 |
| C.M.P. | 18 95 | 18 50 |
| Créd. Gén. Ind. | 490 | 470 |
| Cr. Universel (Cie) | .... | 580 |
| Crédisel | .... | 150 |
| Darblay S.A. | .... | 699 |
| Degremont | 268 | 279 |
| Delalande S.A. | 1330 | 1310 |
| Delmas-Vieil. (Fin.) | .... | 1800 |
| Didot-Bottin | .... | 901 |
| Eaux Bass. Vichy | .... | .... |
| Eaux Vittel | 2400 | 2304 |
| E.C.I.A. | 1350 | 1296 |
| Electro-Banque | .... | 302 50 |
| Elf-Antargaz | 745 | 740 |
| E.L.M. Leblanc | 690 | 685 |
| Escaut-Bretagne | .... | 256 |
| Entrepôts Paris | 478 | 478 |
| Epargne (B) | 3635 | 3635 |
| Europ. Accumul. | .... | 68 10 |
| Europe Soudre Industr. | 128 | 127 |
| Eternit | 2360 | 2340 |
| Finalens | 227 | 227 |
| FIPP | 444 | 440 |
| Fonc | 759 | 780 |
| Foncière (Cie) | 485 | 485 |
| Fonc. Lyonnaise | 428 | 430 |
| Foncina | .... | 406 |
| Forinter | 1096 | 1096 |
| Fougerolle | .... | 352 10 |
| France I.A.R.D. | 284 | 284 |
| France (La) | 5920 | 6000 |
| From. Paul Renard | .... | 885 |
| GAN | .... | 776 |
| G.F.I.I. | 296 | 296 10 |
| Gaumont | 600 | 610 |
| Gévelot | 760 | 765 |
| Gr. Fin. Constr. | .... | 390 |
| Gds Moul. Paris | .... | 589 |
| Groupe Victoire | 725 | 725 |
| G. Transp. Ind. | 503 | 525 |
| Immindo S.A. | 375 60 | 384 |
| Immobail | 257 | 257 |
| Immobanque | 389 | 381 |
| Immobanque | 686 | 670 |
| Immob. Marseille | .... | 6160 |
| Immofice | 453 | 460 |
| Invest. (Sté Cent.) | 768 | 822 d |
| Jaeger | 201 | 196 |
| Lafitte-Bail | 429 | 425 |
| Lambert Frères | .... | 347 |
| Lille-Bonnières | .... | 790 |
| Loca-Expansion | 248 | 250 |
| Locafinancière | .... | 336 10 |
| Locatel | .... | 810 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Louis Vuitton | 627 | 620 |
| Louvre (Sté) | 2080 | 2080 |
| Lucia | 1360 | 1350 |
| Machines Bull | .... | 96 |
| Magasins Uniprix | 135 | .... |
| Magnant S.A. | 120 | 120 |
| Maritimes Part. | 325 | 325 |
| Métal Déployé | 439 | 440 |
| Mors | 125 50 | 120 50 |
| Navig. (Nat. de) | .... | 101 |
| Nozal | 243 30 | 239 80 |
| Optorg | 415 | 410 |
| Oréal (L') C.I. | 2571 | .... |
| Origny-Desvroise | 1348 | 1294 |
| Palais Nouveauté | .... | 540 |
| Paloul Marmont | 575 | 560 |
| Parfinance | 202 | 204 |
| Paribas-CIP | 413 | 443 |
| Paris France | 236 50 | 246 |
| Paris-Orléans | .... | 223 |
| Partenfin | .... | 315 50 |
| Patern. Riog. Div. | 1040 | 1050 |
| Pathé-Cinéma | .... | .... |
| Pechiney (cert. inv.) | 270 | 267 |
| Piles Wonder | 1250 | 1210 |
| Piper-Heidsieck | 2600 | 2600 |
| P.L.M. | .... | 148 |
| Porcher | 460 | 471 |
| Promodis | .... | 1480 |
| Providence S.A. | .... | .... |
| Publicis | .... | 3462 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 435 | 431 50 |
| Ricqlès-Zan | .... | 201 |
| Rochefortaise S.A. | .... | 569 |
| Rochette-Cenpa | 74 90 | 72 |
| Rosario (Fin.) | 780 | 749 |
| Roudière | 251 | 245 |
| Rougier et Fils | 108 50 | 108 |
| Sacer | 580 | 560 |
| SAFAA | 309 | .... |
| Safic-Alcan | 850 | 860 |
| SAFT | .... | 1706 |
| Saga | .... | 248 |
| Salins du Midi | 480 | 480 |
| Santa-Fé | 144 | 141 |
| Satam | .... | 98 |
| Savoisienne (M) | 205 | 205 |
| SCAC | 525 | 520 |
| Senelle Maubeuge | .... | 440 d |
| S.E.P. (M) | 157 | 157 |
| Sofi | .... | 350 |
| Sicotel | .... | 280 |
| Simnor (Li) | .... | .... |
| Sinvim | 259 80 | 258 80 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 326 20 | 327 |
| Sofal financière | .... | 1990 |
| Soficel | .... | 975 |
| Soffo | 600 | 600 |
| Soficomi | .... | 698 |
| S.O.F.I.P. (M) | 136 | 136 |
| Sofragi | 973 | 950 |
| Sopagri | 173 60 | 168 |
| Soudure Autog. | 570 | 585 |
| Sovabail | .... | 601 |
| Suez (Fin. de)-CIP | 280 | 249 60 |
| Stemi | .... | 784 |
| Taittinger | 3010 | 2890 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Testut-Aequitas | 186 | 183 |
| Tour Eiffel | .... | 350 |
| Ufiner S.M.D. | .... | 710 |
| U.A.P. | 335 | 325 |
| U.T.A. | 2056 | 2005 |
| Vicat | .... | 1746 |
| Viniprix | .... | 1135 |
| Virax | 112 | 120 d |
| Waterman S.A. | .... | 690 |
| Brass. du Maroc | 130 | 130 |

#### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 710 | 700 |
| Akzo | 423 | .... |
| Alcan Alum | 185 | 189 |
| Algemene Bank | 120 10 | .... |
| American Brands | 330 | 330 |
| Am. Petrofina | 420 | .... |
| Arbed | 540 | 550 |
| Asturienne Mines | 158 | .... |
| Banco de Santander | 380 | 361 |
| Bco Pop Espanol | 425 | 426 |
| Banque Ottomane | 2120 | 2100 |
| B. Régl. Internat. | 42500 | 42480 |
| Br. Lambert | 585 | 578 |
| Canadian-Pacific | 105 20 | 105 |
| Chrysler corporation | 152 | 155 |
| CIR | 26 50 | 26 55 |
| Commerzbank | 750 | 825 d |
| Dart. and Kraft | 370 | 370 10 |
| De Beers (port.) | .... | .... |
| Dow Chemical | 595 | 584 |
| Gén. Belgique | 721 | .719 |
| Gevaert | 1299 | .... |
| Glaxo | 118 10 | 119 10 |
| Goodyear | 349 | 355 50 |
| Grace and Co | 161 60 | 157 |
| GTE corporation | 270 | 269 50 |
| Honeywell Inc. | 390 | 395 |
| I. C. Industries | 228 | .... |
| Johannesburg | 725 | .... |
| Kubota | 36 | 36 |
| Latonia | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 44 50 | 44 |
| Mineral-Ressourc. | 71 10 | 71 10 |
| Noranda | 114 90 | 116 |
| Olivetti | 25 90 | 25 10 |
| Pakhoed Holding | 255 | 250 |
| Pfizer Inc. | 344 | 345 |
| Procter Gamble | 502 | 519 |
| Ricoh Cy Ltd | 54 50 | .... |
| Rolinco | 269 | 267 50 |
| Robeco | 281 50 | 282 60 |
| Rodamco | 465 | 465 |
| Saipem | 9 40 | 9 30 |
| Shell fr. (port.) | .... | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 300 | 317 |
| Steel Cy of Can. | 115 | 117 |
| Squibb | 431 | 430 |
| Tenneco | 292 | 300 |
| Thorn EMI | 68 30 | 68 |
| Toray indust. inc | 38 | 39 |
| Vieille Montagne | 1350 | .... |
| Wagons-Lits | 820 | .... |
| West Rand | 8 75 | 8 75 |

#### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Banque Hydro-Energie | 247 | .... |
| Calciphos | 225 | 215 10 |
| Chambourcy (M.) | 978 | .... |
| Cochery | 210 | 221 |
| Cogemhor | 105 | 105 |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Coparex | 337 | 330 |
| Dubois Inv. (Centr.) | 870 | 875 |
| Gachot | 69 | 66 |
| Guy Degrenne | 840 | 655 |
| Hoogovens | 170 | .... |
| Metroservice (bons) | 14 | 14 |
| Nicolas | 835 | 775 o |
| Particip. Percier | 365 | 355 |
| Rémy et Associés | 259 80 | 259 40 |
| Rorento N.V. | 176 90 | 176 90 |
| Serv. Equip. Véh. | 55 30 | .... |
| S.P.R. | 381 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 600 | .... |
| Ufinex | 390 | .... |
| Union Brasseries | 137 10 | .... |

### SICAV (sélection) 11/10

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 897 99 | 876 09 |
| Actifon | 214 95 | 209 20 |
| Actions France | 462 89 | 446 16 |
| Actions sélectionnées | 563 93 | 543 56 |
| Audificandi | 596 56 | 574 99 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1081 84 | 1056 26 |
| A.G.F. 5000 | 569 23 | 555 35 |
| A.G.F. ECU | 1083 68 | 1072 95 |
| A.G.F. Foncier | 105 76 | 103 18 |
| A.G.F. Interfonds | 430 63 | 420 13 |
| A.G.F. Invest | 114 54 | 111 75 |
| A.G.F. OBLIG. | 1090 31 | 1084 89 |
| A.G.F. Sécurité | 10607 20 | 10607 20 |
| Agfimo | 594 55 | 580 05 |
| Aleffi | 215 94 | 208 04 |
| A.L.T.O. | 185 91 | 179 19 |
| Assoi-Gan | 5738 45 | 5478 23 |
| America-Valor | 691 73 | 674 86 |
| Amplitude | 560 70 | 544 37 |
| Arbitrages court terme | 5563 41 | 5547 88 |
| Associc | 1186 85 | 1186 85 |
| Atout Futur | 313 11 | 302 81 |
| Aurecic | 1409 96 | 1369 89 |
| Avenir C.I.C. | 104 05 | 101 02 |
| Axa Europe | 117 91 | 112 56 |
| Axa Investissements | 116 04 | 109 82 |
| Bred Associations | 2642 98 | 2635 07 |
| Capital Plus | 1728 04 | 1728 04 |
| Cardan-Fisse | 28 67 | 27 34 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Comptavalor | 5084 19 | 5076 58 |
| Compterstraite | 111 54 | 108 29 |
| Convertimmo | 353 60 | 340 |
| Credistar | 490 23 | 475 95 |
| Drouot-France | 703 71 | 671 80 |
| Drouot-Investiss. | 1021 62 | 975 29 |
| Drouot-Sécurité | 254 89 | 243 14 |
| Drouot-Sélection | 141 18 | 134 78 |
| Ecuric | 1201 47 | 1183 71 |
| Ecureuil Monétaire | 30726 61 | 30726 61 |
| Ecureuil Privatisations | 359 71 | 349 23 |
| Energie | 232 31 | 221 78 |
| Eparcic | 2787 52 | 2787 52 |
| Eparcourt Sicav | 4252 52 | 4241 92 |
| Epargne Associations | 25086 81 | 25049 24 |
| Epargne-Capital | 8277 12 | 8195 17 |
| Epargne Court-Terme | 503 01 | 503 01 |
| Epargne Croissance | 1533 95 | 1492 90 |
| Epargne-Industr. | 75 20 | 71 79 |
| Epargne Inter | 611 | 594 65 |
| Epargne J | 54426 03 | 54426 03 |
| Epargne Long-Terme | 178 09 | 173 32 |
| Epargne Monde | 1152 52 | 1121 67 |
| Epargne Première | 13021 23 | 12924 30 |
| Epargne-Oblig. | 198 39 | 193 08 |
| Epargne-Quatre | 1104 36 | 1074 80 |
| Epargne-Unie | 1231 75 | 1197 23 |
| Epargne-Valeur | 430 10 | 418 59 |
| Eparoblig | 1310 23 | 1307 61 |
| Epsilon | 1116 46 | 1105 41 |
| Eurinvest Croissance | 1207 08 | 1152 34 |
| Eurinvest Rendement | 1151 89 | 1099 66 |
| Eurocic | 9328 58 | 9190 72 |
| Eurodyn | 1058 77 | 1023 86 |
| Euro-Gan | 5567 99 | 5305 96 |
| Euro-MaT | 26 27 | 25 88 |
| Finord Placement | 60972 77 | 60972 77 |
| Finord Valorisation | 13836 45 | 13585 15 |
| Foncicav (div. par 10) | 11042 33 | 11042 33 |
| Foncivel | 255 33 | 247 29 |
| France-Gan | 7035 37 | 6716 34 |
| France-Garantie | 278 14 | 277 58 |
| France-Investiss. | 386 65 | 378 65 |
| France-Obligations | 464 63 | 450 03 |
| Francic | 404 35 | 392 57 |
| Francic Pierre | 101 05 | 98 11 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic Régions | 1047 | 1016 50 |
| Fructi-Associations | 27 84 | 27 84 |
| Fructi-Epargne | 27 89 | 27 21 |
| Fructicapi | 32 70 | 32 22 |
| Fructicourt | 110284 16 | 110284 16 |
| Fructidor | 247 99 | 244 33 |
| Fructifrance | 785 30 | 766 15 |
| Fructimmo | 27 13 | 26 47 |
| Fructivar | 4301 61 | 4290 88 |
| Fructi ECU | 576 97 | 568 44 |
| Fructi-Première | 11205 60 | 11040 |
| Futuroblig | 1122 45 | 1086 54 |
| Gestilion | 59215 48 | 59067 82 |
| Gestion Associations | 150 76 | 147 44 |
| H.L.M. Monétaire | ...... | ...... |
| Horizon | 1115 33 | 1082 84 |
| Interoblig. | 12187 87 | 11719 11 |
| Interséllect France | 456 63 | 443 33 |
| Invest. net | 15236 31 | 15205 90 |
| Invest. Obligataire | 18639 50 | 18602 30 |
| Japacic | 187 60 | 182 14 |
| Jeune épargne | 239 13 | 236 60 |
| Laffitte-Amérique | 246 73 | 235 54 |
| Laffitte Europe | 253 22 | 241 74 |
| Laffitte-Expansion | 278 43 | 265 80 |
| Laffitte-France | 317 44 | 303 05 |
| Laffitte-Immobilière | 238 11 | 227 31 |
| Laffitte-Japon | 385 20 | 367 73 |
| Laffitte-Oblig. | 147 95 | 141 24 |
| Laffitte-Rend. | 207 06 | 197 67 |
| Laffitte-Tokyo | 347 54 | 331 78 |
| Latitude | 5132 58 | 5124 89 |
| Lion-Associations | 11781 09 | 11781 09 |
| Lion-Institutionnels | 23841 97 | 23782 51 |
| Lionplus | 759 07 | 751 55 |
| Lion Trésor | 2086 74 | 2075 98 |
| Livret Bourse Investis. | 460 57 | 447 16 |
| Livret portefeuille | 659 38 | 640 17 |
| Médiasanté | 165 83 | 158 31 |
| Mondiale Investissem. | 423 60 | 404 39 |
| Monacic | 5612 33 | 5612 33 |
| Monedon | 52260 26 | 52260 26 |
| Mozé J. | 56019 11 | 56019 11 |
| Morgan court terme | 14398 11 | 14398 11 ◆ |
| Mutuelle Unie Sél. | 150 88 | 144 04 |
| Natio-Epargne | 14045 58 | 13906 51 |
| Natio-Epargne Trésor | 6959 50 | 6855 79 |
| Natio-Court terme | 216518 | 216518 |
| Natio-Inter. | 1229 38 | 1196 48 |
| Natio-Obligations | 562 17 | 547 12 ◆ |
| Natio-Patrimoine | 1401 28 | 1363 78 |
| Natio-Placements | 67090 53 | 67090 53 |
| Natio-Revenus | 1069 92 | 1059 33 |
| Natio-Sécurité | 11692 16 | 11692 16 |
| Natio-Valeurs | 710 83 | 691 81 |
| Nippon-Gan | 5975 97 | 5704 98 |
| Nord-Sud Développ. | 1208 98 | 1208 57 |
| Normatif | 13431 62 | 13168 25 |
| Obli Association | 125 05 | 123 81 |
| Oblicic Régions | 1065 34 | 1049 60 |
| Obligations Convert. | 428 27 | 408 85 |
| Oblig. toutes catég. | 159 20 | 154 19 |
| Oblilion | 1121 97 | 1110 88 |
| Optimavalor | 203 86 | 198 89 |
| Oraction | 1229 08 | 1188 67 |
| Orvalor | 5625 77 | 5615 20 |
| Paribas Croissance | 592 41 | 588 26 |
| Paribas Epargne | 16145 55 | 16113 32 |
| Paribas France | 97 28 | 94 45 |
| Paribas Oblimonde | 1017 56 | 1002 52 |
| Paribas Opportunités | 113 64 | 110 33 |
| Paribas Patrimoine | 525 39 | 503 97 |
| Paribas Revenu | 95 76 | 94 83 |
| Parnasse-Valor | 1102 64 | 1101 64 |
| Patrimoine Retraite | 1737 57 | 1703 50 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Parvalor | 615 76 | 597 83 |
| Phenix Placements | 253 86 | 252 60 |
| Pierre Investiss. | 687 14 | 655 98 |
| Placement A | 984 25 | 984 25 |
| Placement crt-terme | 72945 02 | 72945 02 |
| Placement J | 55730 99 | 55730 99 |
| Placement Premier | 54728 01 | 54728 01 |
| Pléiitude | 112 90 | 109 88 |
| Première Obligations | 10850 29 | 10828 63 |
| Prévoyance Ecureuil | 111 85 | 108 86 |
| Prif/Association | 22670 73 | 22670 73 |
| Quartz | 113 39 | 110 60 |
| Quatre-quarts Retraite | 1 09 | 1 06 |
| Rentacic | 166 75 | 164 29 |
| Revenus Trimestriels | 5608 64 | 5553 01 |
| Revenu Vert | 1200 21 | 1182 47 |
| St-Honoré Assoc. | 14633 55 | 14461 24 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 787 69 | 751 97 |
| St-Honoré Pacifique | 541 85 | 517 28 |
| St-Honoré P.M.E. | 484 81 | 462 83 |
| St-Honoré Real | 11737 80 | 11691 04 |
| St-Honoré Rendement | 11993 44 | 11933 77 |
| St-Honoré Services | 511 84 | 491 96 |
| St-Honoré Technol. | 753 64 | 719 47 |
| St-Honoré Valor | 12300 36 | 12300 36 |
| Sécuricic | 5510 41 | 5504 91 |
| Sécuri Taux | 10798 93 | 10798 93 |
| Sélection Croissance | 518 47 | 503 37 |
| Sicaden (Crédit BP) | 734 43 | 723 58 |
| Sicav-Associations | 1430 88 | 1428 84 |
| S.F.I. fr. et étr. | 641 28 | 622 60 |
| Sicav 5000 | 360 03 | 350 39 |
| S.I. Est | 1350 19 | 1288 96 |
| S.I.G. | 790 29 | 754 11 |
| Silvafrance | 560 55 | 545 55 |
| Silvam | 417 27 | 406 10 |
| Silvarente | 212 14 | 210 04 |
| Silvinter | 427 23 | 415 80 |
| S.N.I. | 1170 14 | 1136 06 |
| Sogepargne | 347 09 | 334 54 |
| Sogevar | 1038 85 | 991 74 |
| Soginter | 1340 77 | 1279 97 |
| Soleil Investissement | 497 83 | 475 06 |
| Stratégie Actions | 1092 36 | 1050 35 |
| Stratégie Rendement | 1136 92 | 1101 13 |
| Technocic | 1121 86 | 1089 18 |
| Techno-Gan | 6031 14 | 5757 66 |
| Transcontinents | 84 28 | 82 64 |
| Trilion | 5319 46 | 5266 79 |
| U.A.P. Investiss. | 418 48 | 403 35 |
| U.A.P. moyen terme | 106 87 | 102 81 |
| Uni-Associations | 115 36 | 115 36 |
| Unifrance | 490 20 | 472 48 |
| Unifoncier | 1217 84 | 1173 82 |
| Uni-Garantie | 1382 70 | 1355 56 |
| Uni-Régions | 2828 73 | 2726 49 |
| Unirente | 2352 26 | 2274 91 |
| Univar | 188 11 | 188 11 |
| Univers-Actions | 1095 51 | 1059 49 |
| Univers-Obligations | 1607 21 | 1554 36 |
| Valorem | 517 10 | 504 49 |
| Valorg | 1609 31 | 1607 70 |
| Valrsel | 41166 89 | 41146 42 |
| Vauban | 23445 92 | 23422 47 |

### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 11/10 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 325 | 6 308 | 6 060 | 6 550 |
| ECU | 7 088 | 7 073 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 340 790 | 340 830 | 330 500 | 350 500 |
| Belgique (100 F) | 16 257 | 16 260 | 15 500 | 16 500 |
| Pays Bas (100 fl.) | 302 280 | 302 330 | 292 | 312 |
| Danemark (100 krd) | 88 650 | 88 500 | 85 | 92 |
| Norvège (100 k) | 92 170 | 92 370 | 88 | 96 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 812 | 10 838 | 10 450 | 11 150 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 194 | 4 192 | 3 800 | 4 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 574 | 4 573 | 4 300 | 4 800 |
| Suisse (100 fr.) | 401 500 | 401 950 | 389 500 | 411 500 |
| Suède (100 krs) | 99 445 | 99 620 | 96 | 102 |
| Autriche (100 sch) | 48 470 | 48 480 | 46 950 | 49 950 |
| Espagne (100 pes.) | 5 150 | 5 155 | 4 850 | 5 350 |
| Portugal (100 esc.) | 4 135 | 4 140 | 3 700 | 4 400 |
| Canada ($ can 1) | 5 236 | 5 227 | 5 050 | 5 450 |
| Japon (100 yens) | 4 778 | 4 813 | 4 660 | 4 880 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 11/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 82500 | 82750 |
| Or fin (en lingot) | 82700 | 82750 |
| Pièce française (20 fr) | 483 | 485 |
| Pièce française (10 fr) | 385 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 513 | 518 |
| Pièce latine (20 fr) | 474 | 474 |
| Souverain | 606 | 605 |
| Pièce de 20 dollars | 3000 | 3010 |
| Pièce de 10 dollars | 1520 | 1480 |
| Pièce de 5 dollars | 905 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3095 | 3090 |
| Pièce de 10 florins | 490 | 481 |
| Or Londres | 404 25 | 408 |
| Or Zurich | 403 50 | 406 |
| Or Hongkong | 403 85 | ..... |
| Argent Londres | ..... | ..... |



c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde



Quarante arrestations après plusieurs mois d'enquête

# Une banque internationale est accusée d'avoir « blanchi » l'argent de trafics de drogue

**Un réseau international visant à « blanchir » des capitaux provenant de trafics de drogue vient d'être démantelé par les douanes américaines, britanniques et françaises. Pour la première fois dans l'histoire de la lutte contre les stupéfiants, les enquêteurs ont pu établir la responsabilité dans ce trafic d'une banque, la Banque de crédit et de commerce international (BCCI), ayant son siège au Luxembourg, et de ses filiales dans soixante-douze pays dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Il y a eu quarante arrestations.**

Après plusieurs mois de préparation, les services des douanes américaines, britanniques et françaises ont agi simultanément, *lundi 10* octobre au matin. Les résultats de l'opération ont été annoncés à Paris par M. Michel Charasse, ministre du budget, et à Tampa, en Floride, par M. William von Raab, chef des douanes aux Etats-Unis. Le responsable américain a indiqué que quatre-vingt-dix personnes sont impliquées aux Etats-Unis, en France et en Grande-Bretagne. Quarante d'entre elles ont déjà été arrêtées, notamment aux Etats-Unis, dont deux dirigeants de la filiale parisienne de la BCCI : son directeur pour l'Europe et l'Afrique, M. Nazir Chinoy, de nationalité pakistanaise, et son directeur pour la France, M. Ian Howard, de nationalité indienne. Un mandat d'arrêt a été lancé contre un troisième dirigeant de la filiale française.

Le ministère français du budget précise que *« d'autres développements sont attendus dans les prochains jours, car le montant des fonds blanchis risque de dépasser 32 millions de dollars* (plus de 200 millions de francs). La BCCI tout entière a, semble-t-il, participé au trafic par l'intermédiaire de ses filiales. C'est ainsi que, selon le ministère français du budget, les douanes américaines avaient informé leurs homologues françaises, dès le début de 1988, qu'une filiale de la BCCI installée à Paris et trois de ses dirigeants étaient en relation étroite avec des membres importants du cartel colombien de la drogue de Medellin et que tout le réseau des filiales de la BCCI à l'étranger était impliqué.

En France, l'opération du lundi 10 octobre a été menée par des équipes spécialisées de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), en étroite collaboration avec l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), qui ont fait plusieurs visites domiciliaires, notamment au siège de la BCCI à Paris, et ont saisi des documents bancaires *« particulièrement importants pour la suite des opérations »*.

Le responsable américain des douanes a précisé, pour sa part, que le recyclage de l'argent provenant du trafic de drogue se faisait par l'intermédiaire de certificats de dépôt émis par la BCCI. Il a indiqué, en outre, que des biens d'une valeur de 6 millions de dollars (environ quarante millions de francs) ont été saisis et qu'aux termes d'une directive du gouvernement américain, la banque n'était plus, désormais, autorisée qu'à effectuer des opérations de routine. Les autorités américaines auraient, de plus, réclamé la saisie de l'ensemble des biens de la BCCI.

Mardi 11 octobre, des responsables américains de la lutte contre le trafic des stupéfiants laissaient, par ailleurs, entendre que l'enquête pourrait *fournir de nouveaux indices* sur le rôle joué dans ce type d'opération par l'actuel « homme fort » du Panama, le général Manuel Noriega, chef de l'armée. Ils pensent que les associés du général ont utilisé la succursale de la BCCI à Panama pour y déposer les profits du commerce de la drogue.

Selon la chaîne américaine de télévision par câble CNN, le centre de blanchiment de l'argent provenant du trafic des stupéfiants avait été installé en un premier temps au Panama, puis avait été transféré à la BCCI de Tampa, en Floride, quand la situation s'était dégradée au Panama. Le directeur de la filiale de la BCCI à Miami (Floride) a confirmé à cet égard que *« des cadres intermédiaires »* de la banque avaient été arrêtés à Tampa.

En Grande-Bretagne, enfin, le directeur de la filiale londonienne de cette banque, M. Asif Abdul Baakza, et un responsable de la compagnie Capcom Financial Services, M. Syed Zia Uddin Ali Akbar, ont été inculpés pour cette affaire. Cependant, dans une déclaration diffusée à Londres, la filiale britannique de la BCCI affirme *« catégoriquement »* que, *« à aucun moment, elle n'a consciemment été impliquée dans le recyclage de l'argent lié au trafic de drogue »*, et s'estime victime d'une *« mauvaise campagne »*. Elle déclare qu'elle souhaite coopérer avec les autorités françaises, britanniques et américaines dans leur recherche d'informations.

## Sur le vif

### C'est la cata...

Je vous épate, hein ! Vous êtes là, stupéfaits, émerveillés, perplexes : non, mais où elle va chercher toutes les conneries qu'elle débite dans son petit coin ? Bon, ben, *aujourd'hui*, je prends le journal de TF 1. Je regarde la revue de presse de Viviane Blassel, une fille marrante, ravissante, et qu'est-ce que j'entends – je sais plus où *elle a pris ça : les Français vivent* dangereusement. Ils se carambolent en bagnole. Leur cancer du poumon, ils le soignent énergiquement avec des fumigations à l'herbe de Nicot, marque Seita, et ils *payent* des petits extras aux filles de joie pour couper à la capote et choper le Sida.

Des évidences, quoi ! Parce que enfin, tout ça, c'est rien comparé aux dangers fantastiques qu'on court en faisant un truc complètement dingue. Quand on y pense, faut vraiment être inconscient pour s'y risquer : se lever tous les matins. Et si c'est du pied gauche, vous vous rendez compte un peu des conséquences ? Moi, c'est pas compliqué : quand je saute du lit, j'ai l'impression de me jeter du haut de la tour Eiffel.

Tiens, aujourd'hui, assommée de sommeil, j'attrape ma cafetière, je renverse la bouteille d'huile posée devant, je glisse, je me casse la gueule, je me brûle les doigts en essayant de me rattraper à la bouilloire, et je me fais un œil au beurre noir avec le battant du placard à serpillière et à balai. Après, je me harnache : bon, là, ça va à peu près, sauf qu'un bouton me pète au nez. Je vérifie mes armes : sac de gym et parapluie, et je sors en rampant dans la jungle des villes.

Objectif : métro Pont-Marie. Je réussi à l'atteindre en m'embusquant derrière chaque pâté de maisons pour voir si la rue est dégagée. Je fonce, je dégringole quatre à quatre les marches menant au quai, je m'étale, je me ramasse, je me précipite, les portières de la rame se referment, clac, et j'échappe par miracle à la mort par strangulation.

Quand, *enfin*, je vois le bout du tunnel et que je cours me mettre à l'abri du zinc de Maurice *au café du coin, je dérape sur* une crotte de chien. Non, pas du pied gauche ! Là, c'est les jours de chance.

CLAUDE SARRAUTE.

## Les puissants « rois » colombiens

Depuis une dizaine d'années, les Colombiens apparaissent comme les « rois » de la cocaïne. Alors que la consommation mondiale de cette drogue a été multipliée par soixante pendant cette période, selon M. Francisco Ramos Galino, responsable de la division stupéfiants de l'ONU, les trafiquants de Colombie ont monté une organisation qui les place au premier rang des exportateurs de cocaïne vers les Etats-Unis. Le principal cartel, celui de Madellin, assure ainsi 80 % de l'approvisionnement américain. L'empire des trafiquants repose non pas sur la production de la feuille de coca, qui provient de pays plus pauvre, comme le Pérou ou la Bolivie, mais sur la transformation chimique de celle-ci, et son commerce.

Quelques chiffres illustrent l'ampleur de leur « réussite » : l'un des membres les plus important du cartel de Madellin, Pablo Escobar, a été classé par la revue *Fortune* comme l'un des quatre hommes les plus riches du monde. Le cartel a proposé – pour la dernière fois il y a quelques mois – de rembourser la dette colombienne (100 milliards de francs environ) en échange d'une impunité accordée par les autorités. La puissance des trafiquants dépasse largement les frontières de la Colombie, où six cents assassinats leur sont imputables pour la seule année 1987. Au mois de septembre dernier, TF 1 *et Jean Bertolino* avaient dû annuler un reportage consacré à ce sujet, devant les menaces des trafiquants colombiens.

D.-H. G.

## La BCCI : plus d'un milliard de francs de bénéfice en 1987

La Bank of Crédit and Commerce International Holdings SA, dont le siège se trouve au Luxembourg, est la maison mère d'un groupe bancaire présent dans soixante-treize pays. Créé en 1973 par des banquiers pakistanais et avec la participation de la Bank Of America, le holding est aujourd'hui détenu essentiellement par de riches personnalités du monde arabe. Parmi les principaux actionnaires, on trouve des membres de la famille de Salem Ahmed bin Mafhouz, les propriétaires de la National Commercial Bank of Saudi Arabia. La Abu Dhabi Investment Authority détiendrait 10 % du capital.

Depuis sa création, ce groupe bancaire a connu un très rapide développement. Avec un total du bilan de 20 milliards de dollars (plus de 130 milliards de francs), le groupe se situe au 172e rang parmi les grandes banques mondiales. Il emploie dans ses 400 agences réparties dans 73 pays, environ 13 500 personnes. Son encadrement est pour l'essentiel d'origine pakistanaise. En 1987, le groupe a dégagé un bénéfice net d'exploitation mondial de 185,4 millions de *dollars (plus d'un milliard de francs)*.

Outre la maison mère luxembourgeoise, plusieurs filiales du groupe sont impliquées dans le scandale, notamment la Bank of Credit and Commerce (Overseas) Ltd, installée aux îles Caïman, mais également les sociétés britannique et française du groupe. La filiale française a son siège à Paris, sur les Champs-Elysées. Dotée d'un capital de 150 millions de francs, elle exploite trois autres guichets sur la *Côte d'Azur*. Sa présidence est assurée par M. Abedi Agha Hasan.

E. I.

● **La grève du RER.** – La grève *des conducteurs du réseau des* lignes A (est-ouest) et B (nord-sud) continue. La CGT a maintenu son mot d'ordre pour la semaine, appuyée mercredi 12 octobre par la CFDT, alors que le syndicat autonome l'a suspendue mardi soir. Sur *la ligne A, le trafic, nul mardi soir à* partir de 18 h 30, de 50 % en début de matinée mercredi était redevenu normal en milieu de matinée ; sur la ligne B, il était normal aussi mercredi matin, après être tombé à un train sur deux la veille au soir. Une réunion *de l'ensemble des syndicats avec la* direction devait avoir lieu mercredi dans l'après-midi.

● **AUTOMOBILISME : deux Français tués au rallye de San-Remo.** – Le pilote français Jean-*Marc Dubois et son coéquipier* Robert Moinier, qui participaient au rallye de San Remo (Italie) ont trouvé la mort, le mardi 11 octobre, à la suite d'une sortie de route de leur véhicule, une Citroën AX Sport.

## Le SNES appelle à la grève dans les lycées le 20 octobre

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, FEN) appelle les professeurs de lycées et collèges à une journée de grève le jeudi 20 octobre. Cette décision, qui fait suite à l'« ultimatum » lancé par le SNES au gouvernement pour obtenir l'ouverture de négociations sur la revalorisation de la profession enseignante (*le Monde* du 11 octobre), a été prise, mardi 11 octobre, lors d'un bureau national extraordinaire de cette organisation. Elle fait partie d'une semaine d'action programmée du 17 au 22 octobre, au cours de laquelle les enseignants sont invités à diffuser un tract à 1 million d'exemplaires et une pétition réclamant un *« plan de recrutement »* de professeurs et une *« programmation multi-annuelle »* de l'effort de l'Etat pour l'éducation.

D'autres syndicats de la FEN, dirigés comme le SNES par la tendance Unité et Action (où militent les communistes et des socialistes) : le syndicat des enseignants d'éducation physique et la section de Seine-Saint-Denis du syndicat des instituteurs appellent aussi à la grève le 20 octobre, jour où débute la discussion parlementaire sur le budget.

Le même jour, les lycéens de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDEL, proche du PS et de SOS-Racisme) sont appelés à manifester pour *« un meilleur budget 1989 »*.

Un ton au-dessous, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC, dirigé par la tendance de la FEN où militent la plupart des socialistes et premier syndicat de la FEN) demande à ses adhérents de se réunir le mercredi 19 octobre devant chaque préfecture pour réclamer *« un budget cohérent »*. Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN, situé à droite) envisage, fait rare, des actions communes avec la FEN, si le gouvernement refusait d'ouvrir des négociations pour la *« revalorisation immédiate »* des salaires.

## Poursuite du conflit à Renault-Le Mans

La grève continuait, le mercredi 12 octobre, à l'atelier 81 de l'usine Renault du Mans, suivie par 80 % des salariés, comme les jours précédents. Sauf celles de Sandouville (Seine-Maritime) et de Douai (Nord) qui produisent les R 25, R 21 et R 19, les usines de montage de la Régie sont toujours en chômage technique, faute des trains arrière fournis par l'usine du Mans. Depuis le début du conflit, environ 9 000 voitures ont été perdues.

Une réunion des délégués syndicaux centraux avec la direction sur les salaires est prévue le jeudi 13 octobre. Après la CGT, la CFDT a demandé à la direction de *« changer de politique salariale »*. *« Le conflit du Mans*, estime-t-elle, *est l'expression du rejet d'une politique fondée sur l'intéressement et l'individualisation. »* Elle réclame une politique reposant sur des augmentations générales suivant le coût de la vie, une *« progression des salaires individuels par la reconnaissance de la qualification, de la formation continue et de l'expérience professionnelle »* et une *« progression collective du pouvoir d'achat »* suivant les résultats de l'entreprise, mais *« participant au financement de la protection sociale »*.

FO a condamné aussi *« l'individualisation des salaires, notamment la distribution de primes de suggestion ou « au mérite », çà et là, à la tête du client »*, ainsi que l'utilisation des cercles de qualité, conseils de bureau ou d'atelier *« pour la divison des salariés »* et, enfin, la politique d'approvisionnement en « flux tendus » qui *« amène des difficultés générales dès qu'un conflit surgit »*.

**Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1988 a été tiré à 521 110 exemplaires**

A la Comédie-Française

## Le droit moral de Beckett

*« A la suite de divergences existant entre Samuel Beckett et Gildas Bourdet et dans le respect du droit moral dû à l'auteur, la Comédie-Française, Gildas Bourdet et les Editions de Minuit représentant Samuel Beckett sont convenus que* Fin de partie *sera donnée hors la mise en scène initialement prévue »*, indique un communiqué publié mardi 11 octobre par l'administration du Français.

Ainsi prend fin un conflit qui *était apparu il y a quelques* semaines entre le metteur en scène, directeur du Centre dramatique du Nord, Gildas Bourdet, invité par Jean Le Poulain, et le prix Nobel de littérature dont la pièce *Fin de partie* entre au répertoire le 15 octobre salle Richelieu.

Cette décision a été prise après que Jérôme Lindon, président des Editions de Minuit et défenseur des intérêts du dramaturge, a demandé que la mise en scène de Gildas Bourdet, et notamment le choix du décor, suive les indications de l'auteur, essentiellement des murs gris, alors que le metteur en scène avait imaginé une scénographie dans le rouge. Ce décor sera donc bâché, certains accessoires et la musique prévus supprimés et Gildas Bourdet a décidé de renoncer à ce que son nom figure sur l'affiche.

Pas de changement en revanche dans la distribution qui réunit Michel Aumont, Roland Bertin, Jean-Paul Moulinot et Bérengère Dautun.

## Les intempéries dans la vallée du Rhône ont fait plusieurs victimes

Deux enfants – le frère de treize ans et la sœur de neuf ans – ont été tués par une coulée de boue qui a envahi leur maison le 11 octobre vers 21 h 15 au Teil d'Ardèche (Ardèche), sur la rive droite du Rhône, en face de Montélimar. Les parents ont pu fuir, mais sans avoir le temps de porter secours à leurs enfants.

D'autres coulées de boue ont coupé les autoroutes A-7 et A-43, des routes, des voies ferrées et des conduites d'eau dans les départements de l'Ardèche, du Gard, de l'Isère et de la Drôme. Toutes ont pour origine les pluies très abondantes qui tombent sur cette région depuis plusieurs jours.

Dans le Gard, le plan ORSEC, déclenché le 3 octobre à la suite de la catastrophe de Nîmes, a été étendu aux cantons de Lussan, Barjac, Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze. L'Ardèche et la Cèze ont, en effet, atteint leur côte d'alerte après avoir été grossies par les violents orages qui se sont abattus sur la région le 11 octobre dans l'après-midi. Cinq personnes ont été secourues par hélicoptère.

Le pont qui enjambe l'Ardèche près d'Aiguèze (Gard) a été emporté par les eaux. Un jeune homme d'une vingtaine d'années qui se serait trouvé sur le pont aurait disparu. Mais la nouvelle n'a pu être confirmée. – *(AFP, AP, Reuter.)*

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 octobre

### La baisse se ralentit ?

Le mouvement de baisse s'est ralenti dans la matinée de mercredi rue Vivienne. Néanmoins, vers 11 heures, l'indicateur instantané accusait encore un retard de 0,67 %.

Recul de Primagaz, Auxiliaire d'Entreprises, Compagnie bancaire, SCOA, Skis Rossignol, Aussedat, TRT, BHV.

La cotation de Talcs de Luzenac a repris, qui, s'alignant sur l'offre de Borax (groupe RTZ), a coté 1 200 F (+ 46 %).







A B C D E F G H